

22
1981

Gazette officielle du Québec

Partie 1
Avis juridiques

113^e année
3 octobre 1981
No 40



Éditeur officiel
Québec

PARTIE 1

AVIS AUX ANNONCEURS

1. La *Gazette officielle du Québec* est composée de deux parties conformément aux dispositions du règlement régissant sa publication.
2. La Partie I contient des avis généraux et est publiée tous les samedis en langue française. L'ultime délai pour la réception des avis, documents ou annonces, expire le lundi à midi. Les avis, documents ou annonces reçus en retard sont publiés dans une édition subséquente. De plus, l'Éditeur officiel du Québec a le droit de retarder la publication de certains documents, à cause de leur longueur ou pour des raisons d'ordre administratif.
3. Indiquer le nombre d'insertions.
4. Payer comptant et avant publication le coût des annonces, suivant le tarif ci-dessous, excepté lorsque ces annonces doivent être publiées plusieurs fois. En ce cas, l'intéressé doit acquitter la facture sur réception et avant la deuxième insertion; sinon, cette dernière insertion est suspendue, sans autre avis et sans préjudice des droits de l'Éditeur officiel du Québec, qui rembourse chaque fois, s'il y a lieu, toute somme versée en plus.
5. L'abonnement et l'achat de documents, entre autres des tirés-à-part, sont strictement payables à l'avance.
6. Tout paiement doit être fait par chèque ou mandat à l'ordre du ministre des Finances du Québec.
7. Toute demande d'annulation ou tout paiement sont soumis aux dispositions de l'article 4.
8. Si une erreur typographique se glisse dans une première insertion, les intéressés sont priés d'en aviser l'Éditeur officiel du Québec avant la seconde insertion et ce, afin d'éviter de part et d'autre des frais onéreux de reprise.

TARIF DES ANNONCES, ABONNEMENTS, etc.

Première insertion: 60 cents la ligne agate.

Insertions subséquentes: 30 cents la ligne agate.

La matière tabulaire (liste de noms, de chiffres, etc.) est comptée double.

Traduction: 7,00 \$ les 100 mots.

Exemplaire séparé: 2,00 \$ chacun.

Feuilles volantes: 3,00 \$ la douzaine.

Le prix de l'abonnement annuel à la *Gazette officielle du Québec*, Partie I, est de 30,00 \$. Adresser les commandes à l'Éditeur officiel du Québec, à l'adresse ci-dessous.

N.B. — Les chiffres placés au bas des avis ont la signification suivante:

Le premier nombre réfère à notre numéro de facture; le deuxième à celui de l'édition de la *Gazette* pour la première insertion; le troisième à celui du nombre d'insertions, et la lettre «o» signifie que la matière n'est ni de notre composition ni de notre traduction. Les avis publiés une seule fois ne sont suivis que de notre numéro de facture.

L'Éditeur officiel du Québec.

Québec, le 16 janvier 1978.

Pour toute demande de renseignements concernant la publication d'avis, veuillez communiquer avec:

GEORGES LAPIERRE
Gazette officielle du Québec
Tél.: (418) 643-5195

Tirés-à-part ou abonnements:

Service commercial
Tél.: (418) 643-5150

Adresser toute correspondance à:

Gazette officielle du Québec
1283, boul. Charest ouest
Québec, QC, G1N 2C9

Affranchissement en numéraire au tarif de la troisième classe (permis no 167)

L'ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC.

AVIS JURIDIQUES

Compagnies — Loi sur les (Partie 1)

Changement de dénomination sociale (Article 21)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a approuvé les règlements de changement de la dénomination sociale de chacune des corporations suivantes:

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation
AERO MACHINING LTD. 1124-8853	ATELIER D'USINAGE AÉRO LTÉE <i>AERO MACHINING LTD.</i>	63 01 07
ALOUETTE ENTREPRISES INC. 1338-0886	LES ENTREPRISES ALOUETTES INC.	50 05 02
ASSOCIATION DES CONSULTANTS MATRIMONIAUX DU QUÉBEC <i>ASSOCIATION OF MARRIAGE COUNSELORS OF QUÉBEC</i> 1248-8607	ASSOCIATION DES THÉRAPEUTES CONJUGAUX ET FAMILIAUX DU QUÉBEC	71 02 03
BISCUITS LIDO (1981) INC. 1249-0413	BISCUITS LIDO (1981) INC. <i>LIDO BISCUITS (1981) INC.</i>	63 05 03
BISTRO LA MANSARDE INC. 1467-6613	LE BISTROT L.M. INC.	76 06 09
THE BOWL-O-DROME LIMITED 1111-9591	SALLE DE QUILLES AU-DROME LTÉE <i>LIDO BISCUITS (1981) INC.</i>	43 08 11
BOWL-O-MARC INC. 1113-0192	SALLE DE QUILLES AU-MARC INC.	59 07 29
CANADIAN BIBLE SOCIETY, AUXILIARY OF THE BRITISH AND FOREIGN BIBLE SOCIETY, MONTRÉAL DISTRICT 1307-7987	LA SOCIÉTÉ BIBLIQUE CANADIENNE DE LA RÉGION DE MONTRÉAL <i>CANADIAN BIBLE SOCIETY, MONTRÉAL DISTRICT</i>	60 07 14
CANADIAN SALVAGE CORPORATION 1121-2040	COMPAGNIE CANADIENNE DE RECYCLAGE INDUSTRIEL INC. <i>CANADIAN SALVAGE CORPORATION INC.</i>	63 06 28
CENTRE QUÉBÉCOIS D'INNOVATION INDUSTRIELLE <i>QUÉBEC INDUSTRIAL INNOVATION CENTER</i> 1641-2561	CENTRE D'INNOVATION INDUSTRIELLE/ MONTRÉAL <i>INDUSTRIAL INNOVATION CENTRE/ MONTRÉAL</i>	80 01 31
CHEZ BENNETT WEARING APPAREL LTD. .. 1166-0248	INVESTISSEMENTS BENNETT INC. <i>BENNETT INVESTMENTS INC.</i>	45 07 13
DE SALABERRY ESTATES INC. 1257-7391	PROPRÉTÉS DE SALABERRY INC. <i>DE SALABERRY ESTATES INC.</i>	68 07 29
DRESSMAKERS' SERVICE LTD. 1109-0198	FOURNITURE POUR COUTURE DRESSMAKER LTÉE <i>DRESSMAKER SERVICE LTD.</i>	49 06 01
DRUMMOND TRANSIT LIMITED 1254-7196	DRUMMOND TRANSIT LTÉE <i>DRUMMOND TRANSIT LIMITED</i>	59 12 02

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation
ÉCOLE DE CONDUITE ANDRÉE BORDUAS INC. 1510-1819	SERVICES DE GESTION ANDRÉE BORDUAS INC.	78 01 16
FORWARD HOUSE INC. 1108-7525	MAISON LES ÉTAPES INC. <i>FORWARD HOUSE INC.</i>	62 02 15
FUEDEM FINE FURS INC. 1116-0959	FOURRURES ÉLÉGANCE FUEDEM INC. <i>FUEDEM FINE FURS INC.</i>	62 02 21
GENERAL FLOCKING LTD. 1152-5151	FLOCAGE GÉNÉRAL INC. <i>GENERAL FLOCKING INC.</i>	60 12 12
GLACES D.C. LTÉE 1125-0107	GLACES D.C. LTÉE <i>D.C. GLASS LIMITED</i>	63 06 06
HOME ELECTRIC SERVICE INC. 1123-6874	ÉLECTRICITÉ HOME INC. <i>HOME ELECTRIC INC.</i>	57 09 17
IDEAL AMUSEMENTS (MONTRÉAL) INC. 1203-2272	LES AMUSEMENTS IDÉAL (MONTRÉAL) INC.	70 05 05
F.H. JONES TOBACCO SALES CO. LTD. 1131-7948	CIE DE TABAC F.H. JONES LTÉE <i>F.H. JONES TOBACCO SALES CO. LTD.</i>	61 05 02
KNITRAMA FABRICS INC. 1210-3792	TISSUS KNITRAMA INC. <i>KNITRAMA FABRICS INC.</i>	71 02 24
LAURENTIAN WIRE PRODUCTS LTD. 1116-8291	PRODUITS DE FILS DE FER LAURENTIAN LTÉE <i>LAURENTIAN WIRE PRODUCTS LTD.</i>	62 11 13
LINCOR HOME DECORATIONS LTD. 1128-8891	LES DÉCORATIONS INTÉRIEURES LINCOR LTÉE <i>LINCOR HOME DECORATIONS LTD.</i>	64 08 19
MALAGA INCORPORATED 1273-5569	IMMEUBLES HONEYSIMS INC.	54 07 12
MIRONDEB CORPORATION 1276-0401	CIE MIRONDEB INC. <i>MIRONDEB INC.</i>	61 07 07
MODERN BOWLING LTD. 1113-1554	SALLE DE QUILLES LA MODERNE LTÉE <i>MODERNE BOWLING LTD.</i>	59 07 31
NORTHVIEW RESTAURANT LTD. 1119-4966	RESTAURANT LA VILLE SUR LE NORD LTÉE . <i>NORTHVIEW RESTAURANT LTD.</i>	65 01 29
RIVERSIDE TRADING CO. LTD. 1128-0385	SOCIÉTÉ COMMERCIALE RIVERSIDE INC.	60 02 24
ROMA'S STEEL WORKS INC. 1143-1749	LES ÉRECTEURS DE STRUCTURES ROMA INC. <i>ROMA'S STEEL WORKS INC.</i>	63 08 05
ROSEMOUNT WELDING CONTRACTORS LTD. 1125-0016	SOUDURES DE ROSEMONT INC.	59 04 27
ROUSSEAU LUMBER INC. 1191-1138	LES BOIS ROUSSEAU INC.	58 02 28
ST. GEORGE'S SCHOOL OF MONTRÉAL INC. 1468-2637	ÉCOLE ST-GEORGES DE MONTRÉAL INC. <i>ST. GEORGE'S SCHOOL OF MONTREAL INC.</i>	30 05 28

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation
ST. VIATEUR MANAGEMENT CORP. 1273-7102	GESTION ST-VIATEUR INC. <i>ST. VIATEUR MANAGEMENT INC.</i>	71 12 13
SKIRTCRAFT, LTD. 1201-8677	CONFECTIONS SKIRTCRAFT LTÉE	55 05 12
SUNNYDALE CLEANERS INC. 1143-6656	NETTOYEURS SUNNYDALE INC. <i>SUNNYDALE CLEANERS INC.</i>	65 09 14
C. SYME UPHOLSTERING LTD. 1108-7137	C. SYME LTÉE	61 12 28
TASSONI CONSTRUCTION LTD. 1285-7538	CONSTRUCTIONS TASSONI INC.	64 12 14
THE THURSO FISH AND GAME CLUB 1259-8470	LE DOMAINE JOLI-COEUR INC.	04 06 30
THE 225 BUILDING CORPORATION 1310-8881	CORPORATION ÉDIFICE 225 <i>THE 225 BUILDING CORPORATION</i>	72 05 19
LES VARIÉTÉS L'ETCETERA INC. 1169-9931	GESTION JACQUES BÉLANGER INC.	66 10 28
VICTORIA PRECISION WORKS COMPANY LIMITED 1116-6535	VICTORIA PRECISION INC.	41 08 18
14896-o		<i>Le directeur, HUBERT GAUDRY.</i>

Changement de siège social (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a changé son siège social de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouvelle adresse du siège social
L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES AIDES PÉDAGOGIQUES INDIVIDUELS (A.P.A.P.I.) 1648-1301	80 10 14	616, avenue St-Rédempteur, Matane
CENTRE EDUCATIF ET CULTUREL INC. 1137-8320	56 06 30	Anjou
CLIMATIC SPORTSWEAR INC. 1247-2817	61 05 02	5663, avenue Edgemore, Côte-Saint-Luc
CLUB DES NEIGES SOREL-TRACY INC. 1247-3013	70 11 06	254, rue Paradis, Sorel
CROWN WATERPROOF & CLOTHING CO. 1115-3848	54 10 12	5663, avenue Edgemore, Côte-Saint-Luc
ÉCOLE DE SKI SNOWLARKS LTÉE 1284-4437	65 01 25	1253, avenue McGill College, bureau 1010, Montréal

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouvelle adresse du siège social
G. & G. FRÈRES INC. 1155-2544	34 01 13	230, boulevard Rideau, Noranda
LAURENT GAGNON INC. 1158-5577	61 05 31	3, parc Samuel-Holland, bureau 282, Québec
GIGI INC. 1262-9507	58 10 20	6772, rue Jarry est, Saint-Léonard
LES INDUSTRIES ÉLYSÉE INC. 1205-0480	71 02 04	99, rue Chabanel ouest, Montréal
MAFER INC. 1158-4166	69 03 17	Montréal
ROBERT PELLETIER & ASSOCIÉS INC. 1368-9724	74 07 12	5270, avenue Rosedale, Montréal
PIERCE CORPORATION 1344-1118	31 07 22	4862, rue Sherbrooke ouest, Westmount
PLACEMENTS D'AVAUGOUR INC. 1239-3413	69 11 26	150, Berlioz Rive, Verdun
PRATTE — MORRISSETTE INC. 1317-4339	62 02 23	1175, avenue de la Vigerie, Sainte-Foy
LES PRODUITS DE PAPIER EF-EF VILLE-MARIE LTÉE 1225-9289	72 03 27	5757, boulevard Thimens, Saint-Laurent
LES SERVICES LAITIERS ROBERT INC. 1632-3636	79 02 08	1000, rue Laurier, Bellefeuille
LES SYSTEMES DE CONTAINERS (QUEBEC) (1974) LIMITEE 1358-7050	74 08 22	2999, boulevard Harwood, Vaudreuil
LE THÉÂTRE DU BATELEUR INC. 1840-9979	80 12 12	Ville de Laval
14896-o		<i>Le directeur,</i> HUBERT GAUDRY.

Changement du nombre d'administrateurs (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a modifié le nombre de ses administrateurs de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouveau nombre d'administrateurs
L'ASSOCIATION DES MANUFACTURIERS DE TRICOT DU QUÉBEC INC. 1338-7030	72 06 28	10
C.R.O.P. INC. 1249-2401	65 05 03	5
CLINIQUE DENTAIRE DE LONGUEUIL INC. 1330-5776	73 03 02	5

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouveau nombre d'administrateurs
CLUB DE L'AGE D'OR ST-CAMILLE INC. 1501-2230	75 12 03	8
CLUB DES NEIGES SOREL-TRACY INC. 1247-3013	70 11 06	20
LA COMPAGNIE DE CHARLEVOIX LIMITEE 1245-4021	42 07 14	10
LA COMPAGNIE DE PLACEMENT ET DE GESTION ST-LAURENT LTÉE 1271-7518	63 08 26	5
LES ENTREPRISES CRYSTAL CLAIR INC. 1333-2242	72 09 25	8
LES ENTREPRISES CRYSTAL CLAIR INC. 1333-2242	72 09 25	7
L'ESCALE POUR ELLE (MONTRÉAL) 1639-5394	79 11 07	7
FEDERATION DE GYMNASTIQUE DU QUEBEC 1264-7509	71 05 03	22
GAZ MÉTROPOLITAIN, INC. 1114-1959	55 06 15	14
MAGASIN DE VÊTEMENTS HENRY INC. 1213-6578	71 06 14	3
MATÉRIAUX QUÉBO LTÉE 1368-8999	74 07 05	4
PLACEMENTS D'AVAUGOUR INC. 1239-3413	69 11 26	3
LES PRODUITS DE PAPIER DORFIN (QUÉ) LTÉE 1227-6432	71 12 22	8
RADIO TV JEAN INC. 1344-6018	73 10 16	3
14896-o		

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Dissolution (Article 28)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a accepté de dissoudre chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de dissolution
AGENCES D'ASSURANCE LAURENTIDE LTÉE. 1250-8156	54 02 09	81 10 17
AUTOMOBILES REGARO INC. 1330-4217	73 04 18	81 10 09

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de dissolution
COMITÉ ORGANISATEUR DU TRICENTENAIRE DE CHAMPLAIN INC. 1511-1388	78 02 15	81 10 17
DÉVELOPPEMENT ST.CONRAD LTÉE 1248-6056	58 09 03	81 10 24
BERNARD GEOFFRION INC. 1238-2677	56 10 09	81 10 09
HERCULES REALTY INC. 1265-5874	59 01 21	81 10 15
INDEPENDENT GAS STATIONS (1966) LTD. 1144-5095	66 05 11	81 10 17
KOLINOR INC. 1356-8480	74 05 28	81 10 24
PLATEAU DEVELOPMENTS LTD. 1374-9205	59 08 18	81 10 24
14896-o		
		<i>Le directeur,</i> HUBERT GAUDRY.

Établissement ou changement du domicile légal (Article 32)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a établi son domicile légal ou l'a changé de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Domicile légal
AUTO RODE INC. 1152-6746	69 02 05	58, Mont Pleasant, Hudson
CENTRE DE CONCERTATION SUR LES ARTS CONTEMPORAINS LA PIE TANT PIS INC. 1508-5558	77 11 14	385, rue des Frênes ouest, Québec
CHEVALIERS DE COLOMB DE RIGAUD, CONSEIL 2881 1472-5816	53 04 22	7, rue Bussièrès, Rigaud
CHEVALIERS DE COLOMB DE VILLE EMARD, CONSEIL 5185 1322-6162	66 11 18	2367, rue de Villiers, Montréal
CONSEIL 2402 DES CHEVALIERS DE COLOMB DE RIVIÈRE-DU-LOUP 1304-7105	53 04 22	36, rue Amyot, Rivière-du-Loup
CONSEIL MANIWAKI, No 3063 DES CHEVALIERS DE COLOMB 1322-6346	53 04 22	239, rue King, Maniwaki
CONSEIL NICOLET, No 1326 DES CHEVALIERS DE COLOMB 1308-4322	53 04 22	17665, rue Beliveau, Bécancour

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Domicile légal
CONSEIL PLATEAU MONT-ROYAL No 5118 DES CHEVALIERS DE COLOMB DE MONTREAL 1472-6079	67 06 14	1330, rue Gilford est, Montréal
CORPS CANADIEN DES COMMISSIONNAIRES (DIVISION DE MONTRÉAL) 1339-8888	48 03 12	5115, avenue de Gaspé, bureau 200, Montréal
FERME A. & L. BEUPARLANT INC. 1363-0264	75 04 22	237, rang St-François, Lavaltrie
GARAGE A.K. INC. 1503-4994	76 06 01	2330, avenue Alfred-Laliberté, Montréal
GAREDEC INC. 1362-2626	75 03 11	706, avenue McEachran, Outremont
LIGUE FEMININE DE BALLE-MOLLE METROPOLITAINE INC. 1643-1892	80 03 31	3413, avenue Charlemagne, Montréal
MERICHARD INC. 1634-7478	79 03 19	110, rue St-Victor, Beauport
MEUBLES RÉJEAN BROCHU INC. 1466-3306	76 04 14	20, rue de la Gare, Saint-Henri
NORMANDY CHIBOUGAMAU MINES LIMITED (No personal liability) 1246-0168	47 08 06	1, place Ville-Marie, bureau 750, Montréal
AU PAYS DE WINDIGO 1629-9489	78 09 21	595, rue Brunet, Mont-Laurier
RESTAURANT CATHAY INC. 1371-5024	75 02 26	555, boulevard Dorchester ouest, bureau 1150, Montréal
A. SCHACHTER INC. 1109-2723	61 12 29	9292, rue Meilleur, bureau 101, Montréal
SODEQ CENTRE DU QUÉBEC INC. 1841-4078	80 12 09	835, boulevard des Récollets, bureau 300, Trois-Rivières
14896-o		<i>Le directeur,</i> HUBERT GAUDRY.

Lettres patentes

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
JEAN-PAUL BLAIS & FILS INC. 1850-1163	81 09 08	797, boulevard Paquette, Mont-Laurier
CONSTRUCTION VENASSE (QUÉBEC) INC. VENASSE CONSTRUCTION (QUÉBEC) INC. 1847-0906	81 06 04	Témiscamingue
14896-o		<i>Le directeur,</i> HUBERT GAUDRY.

Lettres patentes supplémentaires

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
AIR SCHEFFERVILLE INC. 1269-6001	70 03 12	81 09 10	De la dénomination sociale: POURVOYEURS DE LA RIVIÈRE DELAY INC. <i>DELAY RIVER OUTFITTERS INC.</i>
L'ASSOCIATION DIOCÉSAINE DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU DIOCÈSE DE SHERBROOKE INC. 1296-4490	61 12 14	81 02 25	De la dénomination sociale: L'ASSOCIATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU DIOCÈSE DE SHERBROOKE INC.
CENTRE DE BÉNÉVOLAT DE LA RÉGION DE MONT-JOLI INC. 1637-6428	79 07 13	81 09 14	De la dénomination sociale: CENTRE DE BÉNÉVOLAT DE LA MITIS
ENTREPRISES D'INCINÉRATION INDUSTRIELLE GOODFELLOW (QUÉBEC) INC. <i>GOODFELLOW COMBUSTION (QUÉBEC) INC.</i> 1327-9427	70 12 16	81 09 14	De la dénomination sociale: ENTREPRISE D'INCINÉRATION INDUSTRIELLE GOODFELLOW INC. <i>GOODFELLOW COMBUSTION INC.</i>
FÉDÉRATION DE GYMNASTIQUE DU QUÉBEC 1264-7509	71 05 03	81 09 01	1) Des objets; 2) des dispositions.
GENERAL MOLD-FAB INC. 1200-9494	70 09 02	81 07 31	Du capital-actions
GROUPE PLASTIQUES G.M. LTÉE <i>G.M. PLASTICS GROUP LTD.</i> 1633-4096	79 01 31	81 08 28	De la dénomination sociale: GROUPE G.M. PLASTIQUES LTÉE <i>G.M. PLASTICS GROUP LTD.</i>
LES JARDINIERS MODÈLES INC. 1235-4064	51 02 28	81 06 01	Du capital-actions
LE JOURNAL DU GRAND-PORTAGE INC. 1634-0218	79 04 26	81 07 02	Du capital-actions
MÉDIA D.R. INC. 1505-4331	76 10 25	81 08 17	De la dénomination sociale: DESAUTELS, ROBERGE ET ASSOCIÉS INC.
MOTEL DU LAC ST-FRANÇOIS INC. 1146-9749	61 07 19	81 09 09	De la dénomination sociale: WALTER KUONI INC.
CLAUDE PEDNEAULT INC. 1462-1676	75 09 24	81 01 05	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
RADIO RICHELIEU (1979) LTÉE 1638-5114	79 08 29	81 09 01	Du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
STANSTEAD DEVELOPMENT LTD. 1285-1176	65 06 02	81 08 31	De la dénomination sociale: SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE STANSTEAD LTÉE STANSTEAD DEVELOPMENT LTD.
TECHNICAL ACCESSORIES LIMITED ... 1344-3825	51 12 28	81 08 10	De la dénomination sociale: PLACEMENTS D'ACCESSOIRES TECHNIQUES INC. TECHNICAL ACCESSORIES INVESTMENTS INC.
14896-o			<i>Le directeur,</i> HUBERT GAUDRY.

Compagnies — Loi sur les (Partie 1A)

Délivrance d'un certificat de constitution

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de constitution à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
ACCOMMODATION BEAURIVAGE INC. 1850-0587	81 09 04	Québec
L'AS DU CUIR INC. 1850-0629	81 09 08	Beauharnois
L'ASPERGERAIE LTÉE 1850-0413	81 09 04	Abitibi
LES ATELIERS DE MÉCANIQUE ST-JEAN & FRÈRES INC. 1850-2286	81 09 10	Joliette
RÉJEAN BEAUPRÉ LTÉE 1850-0454	81 09 04	Québec
LES BOIS DE LA VALLÉE LTÉE 1850-0322	81 09 03	Québec
BOISÉS D'HIPPOCRATE INC. 1850-0801	81 09 08	Frontenac
BOUTIQUE LE DISQUAIRE INC. 1849-9194	81 08 31	Montréal
BOUTIQUE LUCETTE LAMONTAGNE INC. 1850-2419	81 09 10	Québec
ALBERT BRANCHAUD & FILS INC. 1850-2310	81 09 10	Trois-Rivières
D. & G. CAYER INC. 1850-0900	81 09 09	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
CENTRE DE YOGA SOURCE VIVE INC. 1850-0389	81 09 03	Montréal
CENTRE HOSPITALIER BUSSEY (QUÉBEC) INC. <i>BUSSEY HOSPITAL CENTER (QUÉBEC) INC.</i> 1647-8059	81 06 08	Montréal
J.P. CLOUTIER & L. DUGUAY INC. 1850-0330	81 09 04	Gaspé
LE CLUB DE HOCKEY JUNIOR MAJEUR DE GRANBY INC. 1849-0953	81 08 06	Bedford
CONSORTIUM STELLA INC. 1850-0983	81 09 09	Chicoutimi
CONSTRUCTION VILTIS INC. 1850-0959	81 09 09	Montréal
LES CONSTRUCTIONS GILBERT SÉNÉCHAL INC. 1850-2047	81 09 09	Montréal
CORUM LTÉE <i>CORUM LTD.</i> 1850-2138	81 09 09	Montréal
COUTURE ST-ANDRÉ INC. 1849-9830	81 09 01	Bonaventure
GERMAIN DOLBEC ET FILS INC. 1850-2260	81 09 10	Québec
ÉCOLE D'ÉVEIL STE-FOY INC. 1849-9707	81 09 01	Québec
ENTREPOSAGE STE-JULIE LTÉE 1850-0512	81 09 04	Longueuil
LES ENTREPRISES A.B. SINGH INC. <i>A.B. SINGH ENTERPRISES INC.</i> 1850-2054	81 09 09	Montréal
LES ENTREPRISES DE MAÇONNERIE GÉRARD BOUCHARD INC. 1850-2393	81 09 10	Québec
LES ENTREPRISES FANICATIT INC. 1850-2369	81 09 10	Beauharnois
LES ENTREPRISES FORESTIÈRES LAROCHE ET FRÈRES INC. ... 1850-0611	81 09 08	Chicoutimi
LES ENTREPRISES FRANÇOIS ST-JEAN INC. 1850-0421	81 09 04	Joliette
LES ENTREPRISES IMMOBILIÈRES R.B. INC. 1848-0848	81 06 29	Montréal
LES ENTREPRISES LAFRENIÈRE ET ROBITAILLE INC. 1850-0777	81 09 08	Joliette
LES ENTREPRISES TIGATO INC. 1850-0363	81 09 02	Joliette

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
L'ÉPICARPE INC. 1850-0942	81 09 09	Montréal
ÉPICERIE BL INC. 1850-0843	81 09 08	Pontiac
LES ÉQUIPEMENTS ALAIN THIBODEAU INC. 1850-0918	81 09 09	Drummond
FERME ANDRÉ BEAUCHEMIN ET JOSÉE BEAUSÉJOUR INC. 1850-2005	81 09 08	Saint-Hyacinthe
FERME AVICOLE BOIS-FRANCS INC. 1850-0751	81 09 08	Arthabaska
FERME B.M. INC. 1850-2401	81 09 10	Québec
FERME DESRANLEAU INC. 1850-0462	81 09 04	Bedford
FERME GÉRARD DRAPEAU ET FILS INC. 1850-0520	81 09 04	Kamouraska
* FERME JEAN LEMAY INC. 1850-0504	81 09 04	Saint-Hyacinthe
FERME MARCEL LANCIAUX INC. 1850-0496	81 09 04	Saint-François
LA FERME R. ET L. LEBOEUF INC. 1850-0702	81 09 08	Trois-Rivières
FERME ROYAUME DES CIEUX INC. 1849-7693	81 08 25	Saint-Hyacinthe
A. & P. FRAPPIER INC. 1850-0488	81 09 04	Trois-Rivières
GARAGE VINCENT GIASSEN INC. 1850-0439	81 09 04	Québec
GESTION BOULEVARD HAMEL INC. 1850-0314	81 09 03	Québec
GESTION CLAUDE BOIRE INC. 1850-0546	81 09 04	Drummond
GESTION CLÉMENT BOIRE INC. 1850-0553	81 09 04	Drummond
GESTION DENIS BOIRE INC. 1850-0538	81 09 04	Drummond
GESTION GEORGES INC. 1850-0876	81 09 08	Trois-Rivières
GESTION H.D. INC. 1850-0371	81 09 03	Montréal
GESTION LÉO INC. 1850-0736	81 09 08	Trois-Rivières

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
GESTION MOBILIÈRE F. & P. INC. 1850-0785	81 09 08	Joliette
GESTION PAUL BOIRE INC. 1850-0561	81 09 04	Drummond
LES GESTIONS R.D.R. INC. 1850-2245	81 09 10	Montréal
GRÉGOIRE ÉLECTRONIQUE INC. 1850-2070	81 09 09	Montréal
LE GROUPE AMELCO INC. 1850-0850	81 09 08	Québec
LE GROUPE INSPIRATION INC. THE INSPIRATION GROUP INC. 1850-0447	81 09 04	Montréal
BERNARD GUAY & FILS INC. 1850-0595	81 09 04	Gaspé
HÔTEL JEAN-MICHEL INC. 1850-2062	81 09 09	Abitibi
LES IMMEUBLES B.J.M. INC. 1850-2153	81 09 09	Chicoutimi
INFORMATIQUE MODERNE INC. 1849-8030	81 09 09	Terrebonne
LES INVESTISSEMENTS B.G.M. INC. 1850-0694	81 09 08	Gaspé
MARILYNE JACOB INC. 1850-0819	81 09 08	Abitibi
LABERGE & DESBIENS INC. 1850-2195	81 09 09	Chicoutimi
LACHARO INC. 1850-0793	81 09 08	Labelle
ROGER LEBOEUF LTÉE 1850-2229	81 09 09	Laval
LEGU-CYCLE INC. 1850-2013	81 09 08	Montréal
LES LÉGUMES JEANNOT INC. 1850-0686	81 09 08	Iberville
MAGASIN L'ALLURE INC. 1850-0728	81 09 08	Québec
LE MAÎTRE SALADIER INC. 1849-8949	81 08 28	Montréal
MARCHÉ HARNOIS ET FILS INC. 1850-0355	81 09 04	Saint-Hyacinthe
1847-5095 QUÉBEC INC. 1847-5095	81 06 15	Hauterive

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
1849-6513 QUÉBEC INC. 1849-6513	81 08 19	Montréal
1850-0397 QUÉBEC INC. 1850-0397	81 09 04	Joliette
1850-0645 QUÉBEC INC. 1850-0645	81 09 08	Montréal
1850-0652 QUÉBEC INC. 1850-0652	81 09 08	Montréal
1850-0660 QUÉBEC INC. 1850-0660	81 09 08	Montréal
1850-0710 QUÉBEC INC. 1850-0710	81 09 08	Québec
1850-2096 QUÉBEC INC. 1850-2096	81 09 09	Kamouraska
1850-2211 QUÉBEC INC. 1850-2211	81 09 10	Richelieu
* LA MODE CHEZ SOI INC. 1850-0199	81 09 03	Montréal
NORTHGATE PATINO MINES INC. 1850-2492	81 09 10	Abitibi
LES PÊCHES BERNARD ANCTIL INC. 1850-2146	81 09 09	Kamouraska
PÉDAGO INC. 1849-4096	81 08 12	Arthabaska
LE PINGOUIN CHICOUTIMI INC. 1850-0405	81 09 04	Chicoutimi
LES PLACEMENTS LÉVIS-LAUZON INC. 1850-2104	81 09 09	Québec
LES PLACEMENTS SALEP INC. 1850-2302	81 09 10	Saint-Hyacinthe
LES PRODUCTIONS ROBERT FONTAINE INC. 1850-0678	81 09 08	Montréal
PRODUITS LAITIERS DE BROSSARD INC. 1850-0637	81 09 08	Montréal
LES PROPRIÉTÉS DOCTEUR PENFIELD INC. 1850-0744	81 09 08	Montréal
RÉPARATION AUTOMOBILE LAFLÈCHE INC. 1850-0769	81 09 08	Montréal
S.T. ORNEMENTAL INC. 1850-2278	81 09 10	Montréal
SERCOMATIQUE INC. 1850-0967	81 09 09	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE SERDEV INC. 1850-0827	81 09 08	Montréal
LES SOCIOLOGUES DU BIC, INC. 1850-2039	81 09 09	Québec
LES STRUCTURES PÉDAGO INC. 1849-4088	81 08 12	Arthabaska
STUDIO SANTÉ ET FORME INC. 1850-0348	81 09 04	Beauce
SYLIDIA INC. 1848-7686	81 07 24	Bedford
LES TERRASSES DUPUIS INC. 1849-7545	81 08 25	Montréal
TOMACO INC. 1850-0264	81 09 03	Abitibi
TRANSPORT D'ANIMAUX B.D.L. INC. 1850-2294	81 09 10	Beauce
TRANSPORT FORESTIER J.P.P. INC. 1850-2476	81 09 10	Québec
TRANSPORTS JENNOIS INC. 1850-0470	81 09 04	Roberval
AUREL VACHON & FILS INC. 1850-2518	81 09 10	Chicoutimi
VOGEC INC. 1850-0991	81 09 08	Montréal
14896-o		
		<i>Le directeur,</i> HUBERT GAUDRY.

Délivrance d'un certificat de continuation

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de continuation à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
ACCÉLÉRAMA INC. 1341-9130	73 10 02	81 09 08	
ACCOMODATION VAL-BÉLAIR INC. 1358-9452	74 09 03	81 09 09	
ADSECOM LTÉE 1480-6442	75 10 30	81 06 22	
AIDES À LA COUTURE LEVINE LTÉE 1464-2482	76 01 19	81 09 02	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
ALUMINIUM C.C. INC. 1476-6802	77 05 12	81 08 31	
LES ATELIERS DE RELIURE DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN INC. 1337-5548	72 12 12	81 09 10	
BIJOUTERIE BERNE DUVERNAY LTÉE 1361-1462	75 01 09	81 09 04	
BIJOUTERIE BERNE ST-MARTIN LTÉE 1361-2759	75 01 09	81 09 04	
LES BOISERIES REPENTIGNY LTÉE 1627-6578	78 08 01	81 09 09	
BOUTIQUE ORFORD INC. 1278-3528	67 10 27	81 09 02	
BRO-TEK INC. 1213-0589	71 08 26	81 09 04	
BRUNELLE INC. 1166-2574	60 03 22	81 09 04	
CAMPBELL & KENNEDY (QUÉBEC) INC. 1118-5444	68 05 30	81 09 10	
CASGRAIN & COMPAGNIE LIMITÉE 1243-7000	47 11 03	81 09 04	
CHAGALL INTERNATIONAL LTÉE 1341-5872	73 10 19	81 09 08	
CORPORATION PHARMACEUTIQUE PROFESSIONNELLE 1117-2574	49 02 02	81 09 08	
CORPORATION SANIBEC M.T.R. 1630-3125	78 10 01	81 09 08	
DALFEN'S LIMITED 1104-9186	59 06 22	81 09 04	DALFEN LTÉE DALFEN'S LIMITED
DELCRAFT INC. 1135-2457	67 03 10	81 08 25	
DESIGN BELLEAU, MELANCON & ASSOCIÉS INC. 1237-6893	71 08 30	81 08 20	DESIGN LORRAIN BELLEAU & ASSOCIÉS INC.
DISTRIBUTEURS DOMAINE INC. 1474-7273	77 03 01	81 09 04	
DRESSLER'S SAUSAGE HOUSE (SCHNITZEL HAUS) INC. 1179-0995	69 07 10	81 09 01	
ÉCONAR CONSTRUCTION INC. 1255-5520	71 09 14	81 06 12	
ELCO LITHO INC. 1119-1806	69 12 05	81 09 04	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation			Date de continuation			Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
LES ENTREPRISES CLAUDE MICHAUD INC. ... 1370-4010	74	11	18	81	09	08	
LES ENTREPRISES DELAMARE INC. 1251-7066	69	09	19	81	09	10	CARGO-AIDE INC.
LES ENTREPRISES D'ÉLECTRICITÉ H. THÉRIAULT INC. 1624-2984	78	03	10	81	09	08	
ENTREPRISES ROCHELEAU INC. 1224-1501	69	05	08	81	09	03	
FERME EDELWEISS INC. 1305-0257	71	12	20	81	03	30	
FERME ET LABORATOIRES CANADIENS D'ÉLEVAGE, LTÉE 1149-0901	68	08	23	81	09	09	CHARLES RIVER CANADA INC.
GARAGE RUE DU PONT INC. 1504-0769	76	06	30	81	09	03	
GESTION COULOMBE INC. 1216-8910	48	06	15	81	09	03	
GROUPE SANIBEC INC. 1333-1780	72	10	13	81	09	08	
HÔTEL CORONET INC. 1226-6987	72	02	11	81	09	02	
LES IMMEUBLES DALQUIER INC. 1356-6948	74	05	22	81	09	09	
LES IMMEUBLES IVANCO INC. 1626-7213	78	05	23	81	09	03	
IMPRIMERIE M.R. INC. 1505-7565	76	11	25	81	09	09	
JALEM INC. 1363-4449	75	05	09	81	09	09	
KILOCONTROL INC. 1465-6763	76	03	22	81	09	04	
GÉRARD LABRANCHE & FILS INC. 1630-8801	78	10	30	81	09	03	
LAMIBOIS INC. 1630-6516	78	10	13	81	09	09	
D. LEDUC INC. 1175-4678	51	09	26	81	09	03	
LEVAGE SEPA INC. 1503-6643	76	05	28	81	09	02	
LIBRAIRIE SCIENCE, BOISBRIAND INC. 1470-4167	76	09	27	81	09	08	LIBRAIRIE BOISBRIAND INC.
LOCATION JARRY INC. 1625-7123	78	04	20	81	09	08	ACTION LOCATION MONT- ROYAL (1981) INC.

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation			Date de continuation			Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
MARCHÉ JEAN-MARIE HÉBERT WARWICK INC. 1632-4501	78	12	20	81	09	04	
MONTRÉAL NORD TOYOTA INC. 1124-3383	69	03	26	81	09	08	
MOTOCYCLETES GRAND PRIX INC. 1337-3162	72	11	20	81	09	04	
P. RENAULD PAGÉ INC. 1367-8289	74	03	07	81	09	08	
PISCICULTURE LAC DES ÎLES INC. 1641-3437	80	02	04	81	09	04	
PISCINES R. NOLIN INC. 1511-0265	78	02	13	81	09	08	
LES PLACEMENTS CALER INC. 1505-5346	76	11	04	81	09	08	
LES PLACEMENTS GASTON CASTONGUAY INC. 1640-2471	79	12	06	81	07	16	
* LES PLACEMENTS JANEST INC. 1502-7683	76	03	26	81	08	31	
LES PLACEMENTS ROGER TREMBLAY INC. 1640-2463	79	12	06	81	07	16	
PRIOR LANDS & HOUSING LTD. 1266-3282	69	11	07	81	09	03	SOCIÉTÉ DE PROMOTION IMMOBILIÈRE P.L.H. INC.
ROBERT RONDEAU INC. 1131-8367	66	04	21	81	09	08	
RÔTISSERIE DE JOLIETTE INC. 1131-4713	60	08	31	81	09	04	
ROULOTTES SATELLITE LTÉE 1624-1036	78	03	03	81	09	08	
SANI-X INC. 1216-2756	71	06	07	81	09	08	
SÉCURIBEC INC. 1630-3133	78	10	01	81	09	08	
SERVICE DE MACHINE À COUDRE GEORGES INC. 1213-6602	71	08	31	81	09	02	
LES SERVICES FINANCIERS MANAC INC. 1466-4932	76	04	21	81	09	02	
STÉRÉO CAPITALE INC. 1362-0828	75	02	27	81	09	08	
SUPER MARCHÉ TOM INC. 1462-4183	75	10	07	81	09	08	
SUPERMARCHÉ LAURIER LTÉE 1313-4754	65	05	21	81	09	03	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
TECHNISOL INC. 1310-7594	64 12 31	81 09 09	
TECHNO-COMBUSTION INC. 1118-5741	69 02 03	81 09 02	
TÉLÉVAL INC. 1508-1250	77 10 28	81 07 16	
VITRERIE BOILY LTÉE 1358-6193	74 08 19	81 09 08	
VOYAGES LAURIER INC. 1297-6791	66 08 08	81 09 04	
14896-o			<i>Le directeur, HUBERT GAUDRY.</i>

Délivrance d'un certificat de fusion

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de fusion à chacune des compagnies suivantes :

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
LIONEL NOURRY (1976) LTÉE ... 1841-9192	LIONEL NOURRY (1976) LTÉE ENTREPRISE S. DUMOULIN INC. LOMBEC SANDBLAST INC.	80 12 31	Montréal
14896-o			<i>Le directeur, HUBERT GAUDRY.</i>

Délivrance d'un certificat de modification

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de modification à chacune des compagnies suivantes :

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
ACTON VALE TRANSPORT INC. 1100-5485	68 02 28	81 09 04	De la dénomination sociale: TRANSPORTS D'ACTON-VALE INC.
AUTO PENINSULAR INC. 1641-9848	81 01 22	81 09 04	Du capital-actions
PIERRE BARNOTI INC. 1647-4694	80 09 10	81 09 08	De la dénomination sociale: N.D. DEMETELIN INC.
ALAIN BELLERIVE (1981) INC. 1849-6356	81 08 18	81 09 02	De la dénomination sociale: ALAIN BELLERIVE INC.

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation			Date de la modification			Modification
DALFEN LTÉE 1104-9186	59	06	22	81	09	04	Du capital-actions
DÉMOLITION DE MONTRÉAL INC. 1337-4772	72	09	25	81	08	24	Du capital-actions
BERNARD DENAULT POUR HOMMES INC. 1849-4732	81	08	14	81	09	03	Des dispositions
HERMAN DOLBEC INC. 1848-0731	81	06	29	81	09	10	De la dénomination sociale: POMMES DE TERRE SAINT-ALBAN INC.
LES FOYERS J.M. INC. 1625-2538	78	04	10	81	09	03	Du capital-actions
GARDERIE ÉDUCATIVE LE TOURNESOL DE BROSSARD INC. 1843-5313	81	02	27	81	09	08	1) Du capital-actions; 2) des dispositions; 3) du nombre des administrateurs: minimum 1, maximum 50.
GESTION HERMANN CLOUTIER LTÉE 1848-2455	81	07	07	81	09	03	Du capital-actions
GESTION SIMON THIBAUT INC. 1647-3613	80	08	28	81	09	04	Des dispositions
GROUPE T.S. INC. 1849-8873	81	08	28	81	09	08	Du capital-actions
IMMEUBLES OLYMPE INC. 1365-4728	75	05	20	81	09	04	Du district: Laval
INDUSTRIES MAIBEC INC. 1647-7697	80	09	29	81	09	02	Du capital-actions
INDUSTRIES ROMAN INC. 1848-5763	81	07	16	81	09	04	Du capital-actions
INTERVISION (GRAND FONDS) INC. ... 1846-6011	81	05	21	81	09	08	Du capital-actions
ISOLATIONS R.G.C. INC. 1475-0954	77	03	10	81	09	04	Du capital-actions
MATÉRIEL ÉDUCATIF F.C. INC. 1840-5241	80	11	10	81	09	10	De la dénomination sociale: L'ENFANJOU INC.
1644-6189 QUÉBEC INC. 1644-6189	80	05	16	81	09	01	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
1646-9181 QUÉBEC INC. 1646-9181	80	08	01	81	09	08	De la dénomination sociale: LES COFFRAGES CONSTANT & BETIE INC.
1843-5479 QUÉBEC INC. 1843-5479	81	02	27	81	09	04	De la dénomination sociale: FERME ROBERT & FILS INC.
1843-7426 QUÉBEC INC. 1843-7426	81	03	03	81	09	03	1) De la dénomination sociale: LES ENTREPRISES DE TRANSPORT DENONT LTÉE; 2) du district: Beauharnois.

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
1845-3068 QUÉBEC INC. 1845-3068	81 04 13	81 09 03	De la dénomination sociale: VIATEUR BÉRUBÉ INC.
1845-3654 QUÉBEC INC. 1845-3654	81 04 15	81 09 09	1) De la dénomination sociale: CONSTRU- CTIONS CHAMBERLAND ET FILS LTÉE; 2) du district: Beauharnois.
1845-5659 QUÉBEC INC. 1845-5659	81 04 24	81 09 04	1) De la dénomination sociale: LOUIS PERRIER, JOALLIER INC.; 2) du district: Montréal.
1846-8462 QUÉBEC INC. 1846-8462	81 05 26	81 08 18	De la dénomination sociale: LES AMÉNA- GEMENTS A.D.N. INC.
1847-0757 QUÉBEC INC. 1847-0757	81 06 25	81 09 04	De la dénomination sociale: COMPAGNIE AGRICOLE SUDSARA DE MONTRÉAL INC.
1848-1218 QUÉBEC INC. 1848-1218	81 06 30	81 09 04	De la dénomination sociale: GESTION F.S.A. INC.
1848-1770 QUÉBEC INC. 1848-1770	81 07 03	81 09 03	De la dénomination sociale: RESTAURANT « LA CHAUDRÉE » INC.
1848-9260 QUÉBEC INC. 1848-9260	81 08 05	81 09 02	De la dénomination sociale: LA SOCIÉTÉ SPORTIVE OMNICORP INC.
1849-7602 QUÉBEC INC. 1849-7602	81 08 25	81 09 09	De la dénomination sociale: BUREAU BEC INC.
OLD HICKORY BARBECUE MACHINES LTD. 1137-8676	63 12 09	81 09 04	De la dénomination sociale: LA RÔTISSERIE OLD HICKORY LTÉE OLD HICKORY BARBECUE MACHINES LTD.
PLACEMENTS A. MATTE INC. 1848-1291	81 06 30	81 09 04	Du capital-actions
PLACEMENTS PIERRE GROTHÉ INC. 1848-1283	81 06 30	81 09 04	Du capital-actions
RAY MACHINE SHOP INC. 1170-1885	62 09 19	81 09 04	De la dénomination sociale: USINAGE RAYMOND INC. RAY MACHINE SHOP INC.
RAYMOND INDUSTRIES INC. 1170-1893	67 01 05	81 09 04	De la dénomination sociale: INDUSTRIES RAYMOND INC. RAYMOND INDUSTRIES INC.
REDAL ÉLECTRIQUE LTÉE 1848-4766	81 07 10	81 09 09	Du district: Terrebonne
LES SERVICES FINANCIERS CANABEC INC. 1474-5467	77 02 24	81 09 02	Du capital-actions
SPORTS D.P. INC. 1848-1317	81 06 30	81 09 08	Du capital-actions
STUDIO GOSSELIN LTÉE 1641-2025	80 01 31	81 09 08	De la dénomination sociale: LES STUDIOS GOSSELIN LTÉE

Délivrance d'un certificat rectifié/ complété

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat rectifié/ complété à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Nature du certificat remplacé	Date du certificat remplacé	Date du certificat rectifié/ complété
HUISSON, SERVICE D'HÉLICOPTÈRES LTÉE 1469-2610	Continuation	81 07 16	81 09 16
LÉOPOLD POTVIN INC. 1843-3110	Constitution	82 02 16	81 02 16
14896-o			<i>Le directeur,</i> HUBERT GAUDRY.

Compagnies — Loi sur les (Partie 3)**Lettres patentes**

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
L'AMÉNAGEMENT DES MONTS VALIN INC. 1849-5945	81 09 03	150, Racine est, Chicoutimi
AMICALE « 80 » 1850-1205	81 09 08	991, boulevard International, Saint-Jérôme
LES AMIS DE LA FORÊT DE PORT-CARTIER INC. 1845-8406	81 05 04	8, rue de Launière, Port-Cartier
LES AMIS DES ATELIERS RIVERAINS 1849-5812	81 09 01	30, rue Ferland, Sorel
L'ANTR'ELLES 1850-1031	81 09 03	Québec
LES ARTISANS BÉNÉVOLES DE L'HÔPITAL NOTRE-DAME-DE-LOURDES 1850-1478	81 09 09	1870, boulevard Pie-IX, Montréal
AS (81) DE MONTRÉAL-NORD 1845-7093	81 04 21	3644, rue Martial, Montréal-Nord
ASSOCIATION CHRÉTIENNE MONDIALE DE SECOURS WORLD CHRISTIAN RELIEF ASSOCIATION 1849-5671	81 08 28	Ville de Laval
ASSOCIATION DE MARCHANDS DE LA RUE ALEXANDRE 1850-1718	81 09 14	Sherbrooke

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
ASSOCIATION DE PLONGÉE SOUS-MARINE DE LAC-MÉGANTIC 1850-1247	81 09 08	3190, rue Agnès, Lac-Mégantic
ASSOCIATION DE SOCCER DE GATINEAU INC. 1846-2309	81 05 11	Gatineau
ASSOCIATION DES CARNAVALS AMBULANTS DU QUÉBEC 1850-1015	81 09 03	491, boulevard Pie-XI, Val-St-Michel
ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS AFRICAINS DE SHERBROOKE INC. 1847-8842	81 06 25	2500, boul. Université, local 121-2, Sherbrooke
ASSOCIATION DES FAMILLES D'ACCUEIL ST-HUBERT-LONGUEUIL 1842-4838	81 08 04	3843, rue Sirois, Saint-Hubert
ASSOCIATION DES MARCHANDS DE L'AVENUE DU PARC PARK AVENUE MERCHANTS ASSOCIATION 1850-1403	81 09 09	Communauté urbaine de Montréal
ASSOCIATION DES POMPIERS VOLONTAIRES DE SAINTE-CROIX INC. 1846-6409	81 05 20	Sainte-Croix
LES BÉNÉVOLES DE L'HÔPITAL ST-FRANÇOIS D'ASSISE INC. 1847-7489	81 06 15	10, rue de l'Espinay, Québec
CAFÉ JEUNESSE DE BROSSARD 1849-8022	81 09 08	1865, croissant Sauvé, Brossard
LES CASCADEURS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ... 1845-9537	81 05 26	215, avenue Mercier, Rouyn
CENTRE COMMUNAUTAIRE D'ARTISANAT DE PANET 1846-2655	81 05 14	60, rang St-Isodore, Saint-Fabien-de-Panet
CENTRE DE FORMATION MÉCANIQUE DE QUÉBEC INC. 1850-1056	81 09 04	278, 64 ^e Rue est, Charlesbourg
LE CENTRE DE LA NATURE DE VAL SENNEVILLE INC. 1849-5796	81 09 01	Val-Senneville
CENTRE DE STAGES PINCEBEC DE ST-ALEXIS-DES-MONTS 1847-8438	81 06 22	Saint-Alexis-des-Monts
CENTRE EURÊKA INC. 1848-4488	81 07 16	Ville de Laval
CLUB COLO COLO DE MONTRÉAL INC. 1847-6853	81 06 09	7663, Chambord, Montréal
CLUB D'ÂGE D'OR BON ACCUEIL D'ÉVAIN 1850-1155	81 09 08	Évain

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
CLUB DE HOCKEY HÔTEL-DIEU-DE-LÉVIS INC. 1849-5770	81 09 01	250, du Bocage, Lévis
CLUB DE HOCKEY ST-AMBROISE INC. 1850-1353	81 09 09	Saint-Ambroise
CLUB DE L'ÂGE D'OR DE HONFLEUR INC. 1849-3734	81 09 10	Honfleur
CLUB DE VOILE ESTÉREL 1850-1536	81 09 10	6, avenue des Ducs, Estérel
CLUB LAC DES FONDS INC. 1849-3742	81 08 19	5, Nancy, Pont-Rouge
CLUB OPTIMISTE DE CANTLEY, INC. 1846-6623	81 09 03	8, rue Nicole, Cantley
CLUB OPTIMISTE DOUVILLE INC. 1849-5713	81 08 31	Saint-Hyacinthe
COMITÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU SECTEUR TADOUSSAC (C.A.D.E.S.T.) INC. 1850-1130	81 09 08	Les Escoumins
COMITÉ DES LOISIRS, « DES RUISSEAUX » SECTION LAC NADEAU INC. 1849-5689	81 08 31	Route rurale numéro 5, ch. du Lac-Nadeau, Mont-Laurier
CONSEIL DES LOISIRS CHRIST-ROI DE CHÂTEAUGUAY 1847-0450	81 06 02	250, rue Christ-Roi, Châteauguay
LES DYNAMIQUES DE THETFORD INC. 1846-6896	81 05 25	1450, Bellevue, Thetford-Mines
ÉQUIPE DE HOCKEY BON ACCUEIL ST-THÉOPHILE INC. 1850-1437	81 09 09	Saint-Théophile
GARDERIE PAPILLON 1845-1351	81 04 06	1455, rue Rochon, Saint-Laurent
HABITATIONS H.P.R. INC. 1849-0540	81 08 05	321, rue St-Jean-Baptiste, Valleyfield
INTERGROUPE O.A. FRANÇAIS DE MONTRÉAL 1849-2181	81 08 06	Montréal
LIGUE DE HOCKEY PROCYCLE INC. 1849-3171	81 08 13	375, 119 ^e Rue, Saint-Georges-Est
LIGUE DE HOCKEY SUD-OUEST MERCIER LTÉE 1848-7181	81 08 12	4, rue McDonald, Maple-Grove
LA MÉNINGERIE 1849-5978	81 09 03	Sherbrooke

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
LA MILLATECK 1849-2991	81 09 01	11840, Gariépy, Montréal-Nord
NATASHQUAN, ET SON PATRIMOINE 1847-0237	81 05 29	Natashquan
ORDRE DU TEMPLE D'ORIENT (O.T.O.) <i>ORDO TEMPLI ORIENTIS (O.T.O.)</i> 1848-9252	81 08 03	Montréal
PARC D'HIVER DE ROSEMONT 1845-8166	81 05 01	Communauté urbaine de Montréal
PARENTS SECOURS DE TERREBONNE INC. 1850-1361	81 09 09	Terrebonne
RADIO COMMUNAUTAIRE MF LAC SIMON INC. 1844-6963	81 03 26	Réserve Lac-Simon (Louvicourt)
RÉSEAU BÉNÉVOLES DE LASALLE INC. 1850-1114	81 09 04	2313, Armel, LaSalle
RESSOURCES ET ACTIONS DES FEMMES DE SOREL ... 1847-9204	81 06 30	Sorel
SERVICE BUDGÉTAIRE POPULAIRE DE LA RÉGION D'ASBESTOS 1849-1563	81 07 23	Asbestos
SOCIÉTÉ FRANCO — QUÉBÉCOISE POUR LA COURSE QUÉBEC — ST-MALO 1849-3569	81 08 18	5586, rue Plantagenet, Montréal
SOCIÉTÉ PORTUGAISE DE PUBLICATIONS INC. 1850-1601	81 09 11	1992, rue Falardeau, Montréal
LE THÉÂTRE DE LA TERRE PROMISE INC. 1847-7240	81 06 11	152, rue Gagné, Rouyn
THÉÂTRE VERTEP 1843-6246	81 06 09	264, 100 ^e Avenue, Ville de Laval
TOURISMALEX (ST-ALEXIS-DES-MONTS) INC. 1849-3692	81 09 01	Saint-Alexis-des-Monts
LA TROUPE DE BALLET JAZZ LOUISE BRABANT 1849-2876	81 08 18	305, rue Guérin, Sainte-Catherine

Compagnies étrangères — Loi sur les

Changements

Les compagnies étrangères ci-dessous mentionnées donnent avis des changements suivants:

Nom de la compagnie	Date des changements	Changements
INTERNATIONAL LOGGING CORPORATION 1272-3813	81 07 16	1. Du bureau principal à: 2104-800, place Victoria, Montréal; 2. de l'agent principal: Me Michael Rusko, c.r., 2104-800, place Victoria Montréal
14896-o		<i>Le directeur,</i> HUBERT GAUDRY.

Nouveau permis

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les compagnies étrangères, un nouveau permis a été accordé aux corporations suivantes:

* Nom de la compagnie ou sa version ** Nom d'emprunt	Date du nouveau permis
L'ALLEGHENY INDUSTRIELLE ET ÉLECTRIQUE, LTÉE 1231-2963	81 09 10
** HOLLINGSWORTH COMPAGNIE DE SERVICES, LTÉE 1266-1104	81 09 09
** SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE CARLISLE INC. 1243-2662	81 09 09
14896-o	<i>Le directeur,</i> HUBERT GAUDRY.

Nouveau permis

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les compagnies étrangères, un nouveau permis a été accordé à la corporation suivante:

Nom de la compagnie ou sa version	Date du nouveau permis
LES ENTREPRISES CÉCILE LIMITÉE 1643-9143	81 09 09
14896-o	<i>Le directeur,</i> HUBERT GAUDRY.

Permis

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les compagnies étrangères, un permis a été accordé aux corporations suivantes :

* Nom de la compagnie ou sa version ** Nom d'emprunt	Date du permis	Nom et adresse de l'agent principal	Adresse du bureau principal
** ENTREPRISE DE MAINTENANCE FERROVIAIRE LORAM LTÉE 1646-0610	81 09 08	Mme Claudette Bellemare, 4, place Ville-Marie, 5 ^e étage, Montréal	4, place Ville-Marie 5 ^e étage, Montréal
** RESSOURCES AVALON INC. 1847-6713	81 09 08	M. Jean Forget, 402, rue Fortier, Mont-Saint-Hilaire	402, rue Fortier, Mont-Saint-Hilaire
** SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE GESTION ARGUS LTÉE 1849-3650	81 08 31	M. Raymond E. Parsons, 630, boulevard Dorchester ouest, 22 ^e étage, Montréal	630, boulevard Dorchester ouest, 22 ^e étage, Montréal

14896-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Renseignements sur les compagnies — Loi concernant les

Avis de reprise d'existence

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a délivré des certificats de reprise d'existence des compagnies dissoutes dont les noms suivent :

Nom	Date de délivrance du certificat	Dispositions particulières
L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE TÉLÉDETECTION 1470-8630	81 08 12	Aucune
LES IMMEUBLES V.D. LTÉE 1255-3046	81 09 04	Aucune
LIGUE DE HOCKEY MODERNE DE VERDUN 1466-7687	81 06 23	Aucune
THE MONTREAL CHINESE YOUNG MEN'S CHRISTIAN INSTITUTE 1246-1976	81 05 07	La dénomination sociale est changée en celle de: CENTRE CHRÉTIEN POUR LES JEUNES CHINOIS DE MONTRÉAL MONTRÉAL CHINESE YOUNG MEN'S CHRISTIAN INSTITUTE

14896-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Commission des transports du Québec

Aux fins de faciliter la recherche, la Commission a regroupé, sous différentes rubriques, les avis qu'elle doit donner conformément à la Loi sur les transports (L.R.Q., chapitre T-12) et au Règlement 2 sur les règles de pratique et de régie interne (A.C. 2619-73 et ses amendements). Ces rubriques sont identifiées de la façon suivante:

I — Avis de la Commission *proprio motu* (Règlement 2, a. 2.24)

II — Avis d'introduction de requêtes (Règlement 2, a. 2.3)

III — Avis d'opposition à une modification de certains tarifs (a. 2.64)

IV — Avis de désistement

V — Avis de décisions rendues

VI — Formules en usage à la Commission des transports du Québec prescrites par le président, en vertu de l'article 25 de la Loi sur les transports.

VII — Demandes relatives à des changements de contrôle ou de maintien de permis.

Divisions administratives	Secteurs	Décisions		Couleur	Dossiers	
		Numérotation			Préfixes des bureaux	Numéro
		Mtl	Qué			
Transport public	Voyageurs	MPV	QPV	Rose	Q ou M	Série: 000000
	Ecoliers	MPE	QPE	Rouge foncé	Q ou M	Série: 100000
	Taxi	MPT	QPT	Jaune	Q ou M	Série: 200000
Transport général	Camionnage régulier et spécialisé	MCG	QCG	Orange brûlé	Q ou M	Série: 300000
	Produits nommés	MPN	—	Vert pâle	— M	Série: 400000
Transport en vrac		MCV	QCV	Vert foncé	Q ou M	Série: 500000
(Location)		ML	QL	Bleu pâle	Q ou M	Série: 600000
Transport spécialisé	Maritime	MSM	QSM	Bleu foncé	Q ou M	Série: 700000
	Déchets	MSD	QSD	Violet	Q ou M	Série: 710000
	Aérien	MSA	QSA	Mauve	Q ou M	Série: 800000
	Ferroviaire	MSF	QSF	Brun	Q ou M	Série: 900000

**Avis de l'administrateur aux détenteurs de permis de la Commission des transports du Québec,
conformément aux dispositions de l'article 2.48.6 du Règlement 2 (1976)**

Conformément à l'article 2.48.6 du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, en ma qualité d'administrateur, je vous fais tenir comme détenteur de permis pour lequel le droit afférent au renouvellement n'a pas été acquitté dans les 90 jours du dernier jour de mai 1981, le présent avis pour indiquer :

a) Le défaut de paiement de ce droit : et

b) la date ultime à laquelle vous pourrez acquitter le droit prescrit au paragraphe 5 de l'article 2.48.1 et demander la délivrance, *instantanément*, d'un permis identique.

La date ultime est le 27 novembre 1981.

Note: Le droit prescrit au paragraphe 5 de l'article 2.48.1 est celui qui aurait été exigible pour le renouvellement de ce permis majoré de 10%

La vérification du renouvellement a été faite à partir principalement des données informatiques obtenues au préalable et des pièces au dossier de la Commission. Si vous avez effectivement immatriculé, dans les délais, votre ou vos véhicules, vous pourrez transmettre une photocopie de votre ou vos certificats d'immatriculation le plus tôt à la Commission pour que votre dossier soit mis à jour.

Pour tout renseignement, communiquer à :

Québec : Transport de matières en vrac : 643-4213

Montréal : Transport de matières en vrac : 873-4226

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, LL.L.

Transport en vrac

Q-500095-001 TREMBLAY, JEAN-CHARLES	Q-501144-001 POIRIER, GERMAIN	Q-502243-001-002 BOULIANNE, RODRIGUE
Q-500108-004 LAURENTIEN GAULIN ENR.	Q-501158-002 LES ENTREPRISES ST-UBALD INC.	Q-502262-003 POIRIER, BERTIN
Q-500130-002 DUCHAÎNE, ANDRÉ	Q-501274-001 CÔTÉ, LUCIEN	Q-502280-001-002-007-009-010 CHARLES TRUDEL INC.
Q-500137-001 GAGNON, CLAUDE	Q-501320-001 MERCIER, SERGE	Q-502318-001-002 POULIN, JEAN-MARIE
Q-500200-001 GILBERT, GHISLAIN	Q-501396-001 PAULIN, ROGER	Q-502327-001 TROTTOIRS & CHÂÎNES PILOTE INC
Q-500334-001-004 DASTOUS, YVON	Q-501623-003 FORTIN, JEAN-GUY	Q-502370-001 PELAN CONSTRUCTION LTÉE
Q-500348-002 MALENFANT, RENÉ	Q-501691-001 LAMOTHE, MARTIAL	Q-502378-002 SOCIÉTÉ RIALTO INCORPORÉE
Q-500368-001 RENIÈRE, GEORGES-ÉTIENNE	Q-501702-001 NEAULT, RENÉ	Q-502428-002 McKENLY, EMERSON
Q-500451-001 POULIN, WILFRID	Q-501785-001 RICARD, RAYMOND	Q-502453-001 BEAULIEU, JEAN-CHARLES
Q-500457-002 BOLDUC, CYRILLE	Q-501787-002 EUGÈNE BEAULIEU & FILS LTÉE	Q-502456-001-002 DENIS, PAUL-EUGÈNE
Q-500584-001 MAUGER, ROMAIN	Q-501887-001 MURRAY, NORMAND	Q-502567-001 AUBRY, ANDRÉ
Q-500588-001 DEMERS, LUCIEN	Q-501908-001 MIGNEAULT, PIERRE	Q-502595-003 RICARD, GÉRARD
Q-500685-001 THIBAUT, MARCEL	Q-501929-001 LEFEBVRE, PAUL-ÉMILE	Q-502621-001 à 018 ROCH ROY TRANSPORT LIMITÉE
Q-500943-001 LAFORÉST, GUY	Q-502082-001 O'CONNOR, DENIS	Q-502661-001 BOUCHARD, MARC-HENRI
Q-500946-001 LATULIPPE, EUGÈNE	Q-502147-001 BEAUDOIN, ARMAND	Q-502710-002-004 LAVOIE, LÉOPOLD
Q-501020-001 BERTRAND & DENIS MURRAY ENR.	Q-502158-001 TREMBLAY, JEANNOT	Q-502735-001 PARENTEAU, ROSAIRE
Q-501038-004 MARQUIS, MAURICE	Q-502188-001-003 BOISSONNEAULT, RENÉ	Q-502963-001-002 GAGNON, RICHARD
	Q-502210-001 GAGNON, JOSEPH	

Q-502980-001 SAVARD, SYLVIO	Q-504198-007-008 AUCLAIR & FRÈRES INC.	Q-505141-001 PERREAU, CYRILLE
Q-503103-001 FORTIN, ROSAIRE	Q-504265-001-002 BEAUSEIGLE, RÉAL	Q-505198-002 PODRO INC.
Q-503243-001 PLANTE, JEAN-GUY	Q-504268-002 DUMAIS, CLÉMENT	Q-505325-001 BEAUDIN, MARC
Q-503286-003 ROSS, HERVÉ	Q-504271-001 BÉLANGER, JEAN-BAPTISTE	Q-505414-001 VALOIS, MME GEORGES
Q-503288-003 POTVIN TRANSPORT LTÉE	Q-504286-003-004-008 CONTINENTAL ASPHALTE INC.	Q-505418-003 DALLAIRE, GUSTAVE
Q-503384-002-003 TREMBLAY, MICHEL	Q-504319-001 CHAREST, RÉGINALD	Q-505424-001 BOURASSA, GHISLAIN
Q-503393-001 PRÉVOST, ANDRÉ	Q-504326-001 DUPUIS, JEAN-MARIE	Q-505469-001 PELLETIER, JEAN-EUDES
Q-503416-010-012 CIE D'ÉQUIPEMENT & DE TRANSPORT DE GASPÉ LTÉE	Q-504332-001-002 LES CÈDRES LAURENTIENS INC.	Q-505507-001 HUOT, RONALD
Q-503442-001 LÉVESQUE, JOS	Q-504420-001 DUFOR, GHISLAIN	Q-505553-002 McBAIN, BURON
Q-503487-002 LES ENTREPRISES LAURENT GIRARD LTÉE	Q-504483-002 PAYSAGISTE LEMAY & FRÈRES LTÉE	Q-505609-001 MORAND, DENIS
Q-503587-006 MICHAUD, LUCIEN	Q-504489-001 RIVARD, J. ROBERT	Q-505621-001 MICHAUD, BERTRAND
Q-503598-002-003 SERVICED'EMBELLISSEMENT INC.	Q-504522-003-005 HAMILTON, LAURIE	Q-505665-001 LEBEL, JEANNOT
Q-503629-002 LES ENTREPRISES ROLLAND JOYAL	Q-504525-001-0099011 LARIVIÈRE, ROGER	Q-505714-001 NADEAU, ERNEST
Q-503637-002-003 TRUDELLÉ, ADRIEN	Q-504594-001 MICHAUD, CHARLES-HENRI	Q-505721-001 GUY TREMBLAY ENR.
Q-503647-002 RÉAL BÉLANGER INC.	Q-504613-001 LACHANCE, LUCIEN	Q-505728-001 MARC-ANDRÉ DÉGARIE
Q-503685-001 THIBEAULT, ANDRÉ	Q-504788-002 DESCHÈNES, CLÉMENT	Q-505752-001 CONSTRUCTION HAL DRO INC.
Q-503703-004 MARTIN MERCIER INC.	Q-504809-001 CHARPENTIER, LAURENT	Q-505779-001 NORBERT, GILBERT
Q-503706-002 BOISVERT, RÉJEAN	Q-504889-002 CLAUDE ROLLAND	Q-505794-001-002-003 NAVIGATION ÎLES-AUX-COUDRES
Q-503732-001 LEBLOND, RICHARD	Q-504899-002 YVON LEMAY INC.	Q-505834-001 AUGER, GUY
Q-503788-001 LESSARD, ANDRÉ	Q-504904-002 JACQUES MICHEL	Q-505866-001-004 WILFRID NADEAU INC.
Q-503898-001 LANGLAIS, BERTRAND	Q-504906-001 FORTIN, GÉRARD	Q-505918-001 TREMBLAY, ROLAND
Q-503966-003-à 008 TRANSPORT JEAN-GUY CÔTÉ LIMITÉE	Q-504967-003 LANGLAIS, GILLES	Q-505967-004 TRANSPORT PAUL MARCHAND INC.
Q-504043-001-003-008 DESROCHERS & FRÈRES INC.	Q-504994-001-003 CONSTRUCTION RAOUL PELLETIER INC.	Q-505975-001 GUILLEMETTE, LÉO
Q-504075-001-002 YVES GERMAIN INC.	Q-505003-001 LABONTÉ, YVES	Q-505981-001 TREMBLAY, FRANCE
Q-504117-001 ENTREPRISES LAVISARD INC.	Q-505106-001 CYR, DAMIEN	Q-505982-001 CÔTÉ, MME MOISETTE
Q-504137-001 TREMBLAY, POLYCARPE	Q-505127-001 FERNAND GIRARD LTÉE	Q-505983-002 DENIS LAPOINTE
		Q-506036-001 GOSSELIN, CLAUDEL

Q-506132-001 TRANSPORT GÉNÉRAL ANDRÉ PAQUET ENR.	Q-506851-001 ROLLAND MERCIER ENR.	Q-507078-001 FOURNIER, GUY
Q-506161-001 FILTEAU, GILBERT	Q-506852-001 LABERGE, HENRI	Q-507099-001 CONNORS, ROY
Q-506174-001 GRÉGOIRE, ANDRÉ	Q-506859-001 LES ENTREPRISES CARACAL INC.	Q-507106-001 LÉON LAVOIE ENTREPRENEUR GÉNÉRAL INC.
Q-506227-001-003-004 QUEVRAC TRANSPORT LTÉE	Q-506867-001 FUGÈRE, JEAN	Q-507134-001 GAUVOIE INC.
Q-506231-002 LES ENTREPRISES PAMABEC INC.	Q-506870-001 CYRIL PARENT ENR.	Q-507151-001 LES TERRASSEMENTS ROBERT LÉTOURNEAU INC.
Q-506275-001 DUMAS & MORIN INC.	Q-506875-001 WELLIS ARSENAULT ENR.	Q-507160-001 MARCOUX & BOISVERT ENR.
Q-506324-001 LES CONSTRUCTIONS H.D.F. INC.	Q-506878-001 BOLDUC, RONALD	Q-507217-001 DANCAUSE, BERTRAND
Q-506365-002 HAVANEL, WILFRID	Q-506902-001-002 TRANSPORT MAURICE & FERNAND INC.	Q-507228-002 TERRASSEMENT MODÈLE H. LANGLOIS
Q-506388-001 PROULX, JEAN-MARC	Q-506906-002 LETEMPLIER, GRÉGOIRE	Q-507246-001 HOULE, JEAN-CLAUDE
Q-506398-001 LES PAVAGES INTERBLOC INC.	Q-506918-001 LÉVESQUE, EMMANUEL	Q-507259-001 RÉAL RIOUX INC.
Q-506409-001 ST-PIERRE, AURÈLE	Q-506919-001 MORENCY, GILBERT	Q-507264-001 LAPOINTE, MAGELLA
Q-506416-001 DESGAGNÉ, MARCELLIN	Q-506922-001 LAROCHE, DONALD	Q-507272-002 LES ENTREPRISES DANIEL FORTIN INC.
Q-506418-001 LES ENTREPRISES J.G.T. INC.	Q-506931-002 JONCAS, CLÉOPHAS	Q-507276-001 JACQUES LATULIPPE
Q-506419-002 BÉATRICE P. TREMBLAY	Q-506933-001 ROULEAU, BERTRAND	Q-507287-001 LES ENTREPRISES GEORGES RACINE INC.
Q-506453-001 YVON PAQUET	Q-506953-001 DUGUAY, GÉRARD	Q-507289-001 COMEAU, CONRAD
Q-506500-001 VILLENEUVE, NORMAND	Q-506970-006 PRIMA VEILLETTE TRANSPORT INC.	Q-507293-001 FORTIN, MARIUS
Q-506503-001 ASSELIN, RENÉ	Q-506974-001 COUTURE, RÉGIS	Q-507298-001 NORBERT, GÉRALD
Q-506550-002 ROSAIRE BOUCHARD & FILS LTÉE	Q-506991-001 LES EXCAVATIONS MONT-JOLI LTÉE	Q-507302-001 MARCEAU, RODRIGUE
Q-506579-001 HOWE, MARTIN	Q-507008-001 LE FORESTIER J.M. ST-AMANT ET FILS INC.	Q-507321-001 SABOURIN, ALBERT
Q-506580-001 JEAN-RÉAL AUGER ENR.	Q-507013-001 LETEMPLIER, KEVIN	Q-507324-001 FORTIN, SERGE
Q-506625-001 BLAIS, LAURIER	Q-507014-001 LAVALLÉE, MARCEL	Q-507325-001 LAREST, MME DORIA
Q-506628-001 VANDAL, LÉOPOLD (BLUTEAU)	Q-507031-001-002 L. DESBIENS & FILS INC.	Q-507334-001 BABIN, ÉMILE
Q-506643-001 HOULE, SYLVIO	Q-507035-002 BÉTON LAURIER INC.	Q-507338-001 DENAULT, YVON
Q-506654-001 BÉTONNIÈRE TRUDEL INC.	Q-507040-001 à 005 LEBLANC, BENOIT	Q-507354-001 TREMBLAY, MARIO
Q-506689-001 PERREAULT, RICHARD	Q-507046-001 COULOMBE, GUY	Q-507363-001 LEPAGE, ROCH
Q-506706-001 MATHIEU, DANY		
Q-506772-001 JEAN-PAUL GRAVEL ENR.		

Q-507393-001 EMBELLISSEMENT DUBERGER INC.	05 M-503856-001 L'ESPÉRANCE, GÉRALD	05 M-507512-004 F. NADEAU & FILS INC.
Q-507409-001 RICHARD NELSON	05 M-503921-001 CHAMPIGNY, RÉAL	05 M-507756-001 FILIAULT, GERMAIN
Q-507410-001 LES ENTREPRISES LAREBEL INC.	05 M-504161-001 RACICOT, ROCH	05 M-508230-002 LACHANCE, CLÉMENT
Q-507415-001 CHIASSON, RÉAL	05 M-504413-001 et 002 DUBOIS, PIERRE	05 M-508255-001 BOIVIN, ROGER
Q-507425-001 CONSTRUCTION PAYSANNE INC.	05 M-504525-002 TERREAU DE L'ESTRIE ENR.	05 M-508384-001 CÔTÉ & BILODEAU ENRG.
Q-507447-001 LEBLANC, RÉNALD	05 M-504583-001 TURGEON, MICHEL	05 M-508421-001 PERRON, BENOIT
Q-507450-001 RACINE, MICHEL	05 M-505069-001, 003 LESSARD, MARCEL	05 M-508705-001 MARTEL, BERTRAND
Q-507477-005 TRANSPORT AURÈLE LORD INC.	05 M-505279-001 PRÉVOST, ÉMILE	05 M-508712-001 R.F. & FILS ENRG.
Q-507481-001 GILLES MARTEL ENR.	05 M-505285-001 RICHARD, GÉRARD	05 M-508718-001, 003, 005 TRANSPORT GILBERT & FILS LTÉE
05 M-500671-006 LODGE TRANSPORT LTD	05 M-505299-001 VEILLEUX, LIONEL	05 M-508852-001 BRODEUR, JACQUES
05 M-500782-001 CARRIÈRE WATERLOO CARTAGE INC.	05 M-505307-002 EDMOND PERREAULT INC.	05 M-508864-001 LES EXCAVATION MADORE INC.
05 M-500883-001 COOK, HUBERT	05 M-505793-001 ROUILLARD, OVIDE	05 M-508935-001 CONSTRUCTION GERARD GAUTHIER INC.
05 M-501223-001 à 007 incl., 009 et 010 L. GOSSELIN & FILS LTÉE	05 M-506307-001 GAGNON, JACQUES	05 M-509022-001 TURCOTTE, BERTRAND
05 M-501284-002 BRETON, LORENZO	05 M-506312-001 SAVARD, GÉRARD	05 M-509053-001 LABRIE, LUDGER
05 M-502353-001 DUCHARME, ROLLAND	05 M-506447-001 ROY, GÉRARD	05 M-509059-001 LAUZON, THÉODORE
05 M-502537-001 GEVRY, ROGER	05 M-506525-001 à 004 inc. ISIDORE BARABE TRANSPORT INC.	05 M-509075-001 GAGNÉ, NORMAND
05 M-502538-001 DESCHÈNES, GAÉTAN	05 M-506558-002 VEILLEUX, GÉRARD	05 M-509098-001 SARRAZIN, NORMAND
05 M-502556-001 CÔTÉ, ARMAND (Dame Hélène Lemay Côté ès qual. lég. univ. et exéc. test.)	05 M-506627-001 VAILLANCOURT, MME JULIEN	05 M-509165-001 McKENZIE, MME SUZETTE
05 M-502590-001 BERTEAU, ROGER	05 M-506875-001 HARRY'S CARTAGE & EXPRESS REG'D	05 M-509288-001 CASTONGUAY, GUY
05 M-502595-001 ADAMS, CHESTER	05 M-506896-002 JOHNSTON, EDWARD	05 M-509473-001 FORTIN, LÉOPOLD
05 M-502596-001 VINCENT, MAURICE	05 M-506928-001 TREMBLAY, ROMÉO	05 M-509556-001 FERLAND, PIERRE
05 M-502866-001 THOMPSON, STANLEY	05 M-507294-002 THOMAS MUNKITTRICK INC.	05 M-509559-001 PAVAGES RICHMOND INC.
05 M-503072-001 ANCTIL, YOLAND	05 M-507310-001 FRÉCHETTE & FILS	05 M-509591-001 PLANTE, JACQUES
05 M-503079-001 CODDINGTON, GEORGES	05 M-507421-001 LES ENTREPRISES J.M. ST-CLAUDE INC.	05 M-509593-001 ST-PIERRE, ROGER
05 M-503354-001 CHABOT, MARCEL	05 M-507466-001 DODIER, GÉRARD	05 M-509601-001 SONIA TRANSPORT INC.
05 M-503627-001 VEILLEUX, VIATEUR	05 M-507504-001 DAIGLE, YVES	05 M-509732-001 EXCAVATION NADEAU & QUIRION ENR.

06 M-500076-007, 008, 009, 013 BRUNO TRANSPORT INC.	06 M-501394-001 PARENT, ANDRÉ	06 M-503425-001 DINNIGAN, PATRICK
06 M-500139-001 CHABOT, GERMAIN	06 M-501401-005 L. J. L. INC.	06 M-503433-001 LAFOREST, CLAUDE
06 M-500218-001 GEMME, UBALD JUNIOR	06 M-501427-001 B. F. EXCAVATION	06 M-503523-001 et 002 CHOQUETTE, RENÉ
06 M-500310-001 LAUZON, CLOVER	06 M-501465-001 SAUVÉ, OLIVIER	06 M-503524-001 et 003 CHOQUETTE, JEAN-PAUL
06 M-500505-001 DUBOIS, JOSEPH	06 M-501509-001 VIAU, JEAN-PIERRE	06 M-503531-001 LANOIE, CLÉMENT
06 M-500611-001 et 002 RONDEAU, YVAN	06 M-501716-002 SANTERRE, DAVID	06 M-503537-001 BEAUREGARD, PAUL-ÉMILE
06 M-500613-001 BENJAMIN, CHARLES Y.	06 M-501718-001 BEAULNE, PAUL	06 M-503667-001 DESNOYERS, ANDRÉ
06 M-500680-001 RICHARD, MOÏSE	06 M-501753-001 POISSANT, PAUL-ÉMILE	06 M-503690-001 POIRIER, ROLAND
06 M-500707-002 003 004 L'ENLÈVEMENT NEIGE LAURENTIDE LTÉE	06 M-501772-002 A. LEFORT TRANSPORT EN VRAC ENR.	06 M-503710-001 MAGAS, EDWARD
06 M-500732-001 MYRE, RAYMOND	06 M-502038-002 MILLAIRE, GUY	06 M-503860-001 et 002 STEVENSON, NORMAN
06 M-500735-001 LAGUE, LUC	06 M-502142-001 DUMOULIN, DORIS	06 M-503916-001 VAILLANCOURT, ANDRÉ
06 M-500830-001 LACASSE, ROLLAND	06 M-502220-001 ST-PIERRE, ANDRÉ	06 M-503937-001 FOURNELLE, ROSAIRE
06 M-500843-001 GUILBEAULT, ERNEST	06 M-502292-002 LEFEBVRE, CAMILLE	06 M-504004-001 PELLETIER, RÉJEAN
06 M-500866-001 GRAHAM, DANIEL	06 M-502440-001 SAVARIA, LAURIER	06 M-504265-001 VALCOURT, ROCK
06 M-500868-001 GEMME, DENIS	06 M-502449-003 MICHON, JEAN-LOUIS	06 M-504305-001 PÉPINIÈRE BROWN INC.
06 M-501003-006 et 009 LEMAY, JOSEPH	06 M-502731-001 CLOUTIER, ROLLAND	06 M-504347-001 LADOUCEUR, ALBERT
06 M-501079-001 et 002 WATT, J.C.	06 M-502775-001 MORIN, GILLES	06 M-504409-001 DULUDE, ROLAND
06 M-501113-004, 017, 018, 020, 022, 026, 027, 028, 029, 031, 032, 034, 054 SBREGA TRANSPORT LTD.	06 M-502810-001 LEMIEUX, JACQUES	06 M-504445-003, 004, 006, 010 BESSETTE TRANSPORT INC.
06 M-501116-001 CHISHOLM, DALE P.	06 M-502829-001 LEFRANÇOIS, ADRIEN	06 M-504475-002 LOUIS CHARLES BÉLANGER & FILS ENR.
06 M-501147-001 LEFORT, GUY	06 M-502837-001 ROY, VALÈRE	06 M-504487-002 JOACHIM TURCOTTE TRANSPORT
06 M-501160-001 MELANÇON, MAURICE	06 M-502869-001 VAILLANCOURT, GABRIEL	06 M-504529-003 et 005 LEVERT TRANSPORT INC.
06 M-501169-002 DEMERS, EUGÈNE	06 M-502984-001 GEMME, HECTOR	06 M-504549-001 MURPHY, GÉRALD W.
06 M-501213-005 JACQUES ROBERT TRANSPORT ENRG.	06 M-503199-001 PATRY, RONALD	06 M-504604-003 STARK, HAROLD
06 M-501228-001 CONSTRUCTION BER-MASK LTÉE	06 M-503264-002 PROVOST, GERMAIN	06 M-504698-001 BINETTE, GEORGES
06 M-501297-007 et 016 LES ENTRP. LES CÈDRES LTÉE	06 M-503278-003 et 007 J.B. GUERIN TRANSPORT ENR.	06 M-504733-002 TANNAHILL, GORDON G.
06 M-501311-001 CHARBONNEAU, GILLES	06 M-503336-001 FOURNIER, ÉDOUARD	06 M-504793-001 LIRETTE, GAÉTAN
	06 M-503378-001 QUESNEL, GILLES	06 M-504917-002 et 003 GÉNÉREUX CONSTRUCTION INC.

06 M-504923-001 DESROSIERS, MAURICE	06 M-506334-001 PLOUFFE, DANIEL	06 M-507622-001 P.E. BOISSÉ & FILS INC.
06 M-504953-001 TRANSPORT FOUCAULT INC.	06 M-506521-001 LEFEBVRE, FRANÇOIS	06 M-507633-001 SAURETTE, NORMAND
06 M-504956-002 DOIRÉ, LOUIS	06 M-506526-005 et 006 ISIDORE BARABE TRANSPORT INC.	06 M-507638-001 SÉNÉCAL, ROBERT
06 M-505090-001 BEAUCHAMP, RÉJEAN	06 M-506634-001 DESROCHES, CLAUDE	06 M-507734-001 FONTAINE, JEAN
06 M-505093-001 RANGER, GÉRARD	06 M-506694-001 BLANCHARD, ORENCE	06 M-507799-001 BRASSARD, ROBERT
06 M-505094-001 LAFRENIÈRE, RÉAL	06 M-506725-003 TRANSPORT ROGER BÉNARD INC.	06 M-507311-002 BERNARD BOISVERT ENR.
06 M-505173-001 CHARTRAND, CLAUDE	06 M-506732-001 PILON, GUY	06 M-507839-001 PAQUIN, MARTIAL
06 M-505183-001 GILLES MARCIL ASPHALTE ENR.	06 M-506827-001 LEROUX, GUY	06 M-507856-001 CHALIFOUX, RÉJEAN
06 M-505246-001 MORIN, CLAUDE	06 M-506837-001 FOREST, GERMAIN	06 M-507962-001 GAUTHIER, GILLES
06 M-505267-001 ROY, ROGER	06 M-506871-001 à 003 LA CIE DE CONSTR. & PAVAGE D'ARGENTEUIL LTÉE	06 M-507984-001 A. LONGTIN & FILS INC.
06 M-505303-001 GENDRON, LÉOPOLD	06 M-506926-001 R. MOREAU ENRG.	06 M-507987-001 MAJOR, MARCEL
06 M-505328-001 CHARLEBOIS, ROLAND	06 M-507001-001 CORBEIL, RENÉ	06 M-507988-001 à 006 TRANSPORT LANTHIER LTÉE
06 M-505442-001 à 003 ST-JOVITE TRANSPORT ENR.	06 M-507006-001 POITRAS, LIONEL	06 M-508035-001 BERTRAND, JEAN
06 M-505453-001 JEAN DAOUST & FILS CIE LTÉE	06 M-507018-003 FRÉCHETTE, BERNARD	06 M-508047-001 LIVERNOIS, JACQUES
06 M-505485-001 HENRY, RAYMOND	06 M-507101-001 RITCHIE, WALLACE	06 M-508071-001 DUPUIS, RAYMOND
06 M-505513-001 LAPRADE, RÉAL	06 M-507171-001 LÉGER, JEAN	06 M-508119-001 BURQUE, DANIEL
06 M-505576-001 BARBER, LUC	06 M-507307-001 PELLAND, PAUL	06 M-508181-001 TRANSPORT LUC TRIVES
06 M-505680-001 ST-PIERRE, FERNAND	06 M-507340-001 BAZINET, RICHARD	06 M-508272-001 VILLEMAIRE, GILLES
06 M-505830-001 CHARLEBOIS, JEAN-CLAUDE	06 M-507341-001 ROY, ARMAND	06 M-508276-001 à 003 AUCLAIR & FILS EXCAVATION INC.
06 M-505893-001 CÔTÉ, GILLES	06 M-507360-001 BEAULIEU TRANSPORT ENR.	06 M-508278-004 MICHEL DESMARAIS & FILS INC.
06 M-505895-001 COMPTOIR AGRICOLE ST-LOUIS INC.	06 M-507408-003 et 004 D. GODARD & FILS ENRG.	06 M-508285-004 TRANSPORT ANDRÉ BEAUCHAMP
06 M-505929-003 LOISELLE, ANDRÉ	06 M-507432-001 DUBUC, HECTOR	06 M-508301-004 et 006 TRANSPORT BRUNO COLLIN INC.
06 M-506000-002 GOUPIL, GAÉTAN	06 M-507447-001 EXCAVATION L.B.L. LTÉE	06 M-508311-002 MAURICE ARBIC & FILS LTÉE
06 M-506172-003 PERREAU, PIERRE	06 M-507459-001 MARCEL LUSSIER LTÉE	06 M-508342-001 CROOKS, RICHARD
06 M-506189-002 RÉGINALD MAILHOT ENR.	06 M-507486-002 MASSY, LÉO	06 M-508353-001 CORDONNIER, MAURICE
06 M-506276-002 C.B. TRANSPORT ENR.	06 M-507560-001 NAULT, FLEURISTE	06 M-508355-001 FERLAND, PAUL
06 M-506280-001 et 002 GUÉRIN, LUCIEN		

06 M-508390-001 LAPOINTE, ALAIN	06 M-509210-001 MASTRO CONSTRUCTION INC.	07 M-500687-001 WOODS, ALLAN
06 M-508402-001 G. FRÉCHETTE INC.	06 M-509233-002 TRANSPORT LAPRAIRIE LTÉE	07 M-500828-001 LANGEVIN, ROGER
06 M-508453-003 TRANSPORT F. AUDET INC.	06 M-509342-001 DESGRANGES & FILS ASPHALTE ENR.	07 M-501019-001 et 002 LAROCHE, JOSEPH
06 M-508490-001 BEAUCHEMIN, RÉGENT	06 M-509378-001 PALARDY, HUGUETTE DION	07 M-501288-001 DESPATIE, ROGER
06 M-508491-001 HÉROUX, JACQUES	06 M-509390-001 MONETTE, DANIEL	07 M-501316-005 OZANAM ROY INC.
06 M-508500-001 LA CIE D'EXCAV. CARROL & TINKLER INC.	06 M-509393-001 ASPHALTE GÉNÉRALE ENR.	07 M-501531-002, 003, 008 B & M CARRIERS LTD
06 M-508553-001 HÉLIE, GILLES	06 M-509399-001 NÉAS, NORBERT	07 M-502030-001 et 002 V. MEILLEUR & FRÈRES INC.
06 M-508570-001 ZAKOPANE INC.	06 M-509402-001 HÉRARD, GILBERT	07 M-502361-002 MANIWAKI MONTRÉAL TRANSPORT LTÉE
06 M-508591-001, 003 004 005 EXCAVATION MERCIER & FILION INC.	06 M-509419-002 YVES GUERTIN ENR.	07 M-502855-001 SCHARF, CLIFFORD
06 M-508652-004 GILBERT P. MILLER & FILS LTÉE	06 M-509484-001 M. L. ST-GEORGES ENR.	07 M-502968-001 LEDUC, RICHARD
06 M-508686-001 VAILLANCOURT, MICHEL	06 M-509489-001 FOREST, RICHARD	07 M-503473-001 TESSIER, ROGER
06 M-508747-003 ADAM, GABRIEL	06 M-509517-001 PAVAGE A. BRODEUR INC.	07 M-503477-001 BEAUDOIN, RENÉ
06 M-508781-001 et 002 DUFRESNE, PIERRE	06 M-509519-001 L & N ENRG. (En société)	07 M-503486-001 FOURNIER, BERNARD
06 M-508789-002 LES HABITATIONS FUTURA INC.	06 M-509538-001 DARSIGNY, PATRICE	07 M-503494-003 RAYMOND MEUNIER ENR.
06 M-508820-001 LANGLOIS, PIERRE	06 M-509578-001 CARIGNAN, ÉMILIEN	07 M-503852-001 CARPENTIER, RONALD
06 M-508870-001 LAREAU, SYLVAIN	06 M-509618-001 FAFARD, JEAN-CLAUDE	07 M-503924-001 RATEL, ORIENT
06 M-508871-001 SYLVESTRE, ROBERT	06 M-509627-001 CHARLEBOIS-LAVERGNE, HÉLÈNE	07 M-504113-003 HOULE CONSTRUCTION INC.
06 M-508916-001 KEVIN, CARROLL	06 M-509656-001 GASCON, DANIEL	07 M-504129-001 et 002 CARON, GEORGES JR
06 M-508919-001 CAILHIER, CLAUDE	06 M-509765-001 SABLES COLLETTE LTÉE	07 M-504393-001 HODGINS, SYDNEY L.
06 M-509023-001 LES ENTREPRISES B. I. B. INC.	06 M-509775-001 PERREAULT, RICHARD	07 M-504750-001 et 004 M.J.A. ENTREPRISES LTÉE
06 M-509037-001 BEAUPRÉ, VIATEUR	06 M-509788-001 VEILLETTE, ALAIN	07 M-504771-001 CASSELMAND, ROBERT
06 M-509049-001 NAULT, LAURENT	06 M-509792-001 EXCAVATION ST-OURS INC.	07 M-505008-001 TRANSPORT JACQUES MOREAU INC.
06 M-509088-001 CARON, MAGELLA	06 M-509801-001 LES ENTREPRISES ROBIGAU INC.	07 M-505083-001 et 002 BRUNEAU, JEAN-GUY
06 M-509092-001 EXCAVATION GELUMAR INC.	06 M-509828-001 TURCOTTE, CLÉMENT	07 M-505158-003 GRAVELINE, RICHARD
06 M-509116-001 BAZINET, DENIS	06 M-509848-001 MOUSSEAU & FILS INC.	07 M-505262-001 RATEL, ROBERT
06 M-509126-001 RAYNALD LORD INC.	06 M-509858-001 LES SABLIERES LAURENTIENNES LTÉE	07 M-505301-001 GOUGEON, NOËL
06 M-509183-001 CLOUTIER, MICHEL	06 M-509881-001 DENIS VIVARAIS TRANSPORT INC.	07 M-505568-002 RICHARDS, KEITH

07 M-505629-001
ANATOL BOULADIER & FRÈRES

07 M-505981-002
MASEBO INC.

07 M-506022-003
CLOUTIER, CLAUDE

07 M-506041-003
GAREAU, JEAN

07 M-506042-001
CLOUTIER & FRÈRES ENRG.

07 M-506089-001
BEAUREGARD, CLAUDE

07 M-506142-001
RUEL, ROLAND

07 M-506311-001
ARCHAMBAULT, GEORGES
ALBERT

07 M-506840-001
BEAUBIEN, MAURICE

07 M-507146-002, 005, 007
R.R.F. PERRIER INC.

07 M-507396-001
LAMARCHE, PIERRE

07 M-507440-001
EXCAVATION THIBAUT (ROGER)
ENRG.

07 M-507906-001
QUÉVILLON, JEAN-PAUL

07 M-507922-001
ALLARD, CLAUDE

07 M-508261-001
LEFEBVRE, PAUL

07 M-508326-001
SERGE LAFRENIÈRE ENRG.

07 M-508381-001
MC GARRY, LAIRD

07 M-508432-003
TRANSPORT LAC DES ÉCORCES
LTÉE

07 M-508467-001
ROBILLARD, JEAN-MARIE

07 M-508825-001
BEAULIEU, SERGE

07 M-509013-001
ANDRÉ CÉRÉ & FILS ENRG.

07 M-509180-001
TRANSPORT M. MOLLOY INC.

07 M-509260-001
ROZON, LUC

07 M-509272-001
J.L.H. PRUD'HOMME ENR.

07 M-509382-001 à 003
TRANSPORT SELLERS LIMITÉE

07 M-509410-001 et 002
THIBEAULT, PIERRE

07 M-509497-001
MC MILLAN, PIERRE

07 M-509633-001
RONALD BEAUREGARD ENR.

07 M-509634-001
SANCHÉ, JEAN-MARIE

07 M-509821-001
ENTREPRISES ART FLEMING &
FILS LTÉE

07 M-509833-001
CARRIÈRE, JACQUES

07 M-509835-001
GASTON PAPINEAU ENR.

08 M-500221-001 à 003
DRAPEAU, YVON

08 M-500225-001
FORBES, ROGER

08 M-500269-001
MANAC'H, ADOLPHE

08 M-500294-001
ALLAIRE, JEAN-LOUIS

08 M-501091-001
FOURNIER, LIONEL

08 M-501848-001
GIGUÈRE, GÉRARD

08 M-501940-001
JEANSON, RÉJEAN

08 M-502369-001
PAUL SAVOIE INC.

08 M-502666-001
DEROCHES, RÉAL

08 M-502942-001
PILON, GÉRARD

08 M-502956-001
CHICOINE, DONAT

08 M-503797-001 et 002
ROCHELEAU, CAMIL

08 M-504126-001
PHARAND, GUY

08 M-504146-002
VEILLETTE, CHARLES-HENRI

08 M-504536-001
THERRIEN, NOËL

08 M-505287-001
CARMEN BRILLANT ENR.

08 M-505351-002 et 003
QUÉVILLON TRANSPORT ENR.

08 M-505404-001
ANTOINE TREMBLAY & FILS
ENRG.

08 M-505491-001
LAMONTAGNE, ADONIA

08 M-505827-002
LAJOIE, MAURICE

08 M-505928-001
MORISSETTE, ANDRÉ

08 M-506203-001
DEMERS, GILLES

08 M-506266-001
BÉLANGER, PIERRE

08 M-506572-001
GIROUARD, GAÉTAN

08 M-506581-001
LABELLE, LIONEL

08 M-506642-001
GENESE, GHISLAIN

08 M-506795-001
LÉVESQUE, BERNADIN

08 M-507014-001
JOSEFOWICH, DANIEL

08 M-507303-001
BARRAUTE CONSTRUCTION LTÉE

08 M-507407-001
LAVOIE, ALEXANDRE

08 M-508036-001
BOLDUC, FERNAND

08 M-508140-001
DURAND, CLAUDE

08 M-508218-001
BÉLANGER, JEAN-PAUL

08 M-508404-001
JALBERT & BAILLARGEON INC.

08 M-508479-001
CLOUTIER, DENIS

08 M-508507-001
GILDAC INC.

08 M-508524-001
GIRARD, JEAN-PAUL

08 M-508581-006, 014, 017, 016, 018, 021,
024
CHIBOU-VRAC INC.

08 M-508729-002
RICHARD LAMBERT ENR.

08 M-508744-001
KATHY TRANSPORT ENRG.

08 M-508806-004
MAYER & FRÈRES INC.

08 M-508850-001
TRANSPORT DIOMARO INC

08 M-508965-001
CADRIN, GÉRARD

08 M-509008-001
BÉLANGER, MICHEL

08 M-509016-001
PÉPIN, DENIS

08 M-509076-001 et 003
LES ENTRP. RENÉ PARÉ & FILS
LTÉE

08 M-509094-001
DELAROSBIL, ANDRÉ

08 M-509133-001
TREMBLAY, HERMAN

08 M-509331-001
PELLETIER, GILLES

08 M-509350-001 LEMIEUX, ROLAND	10 M-501272-001 LAJOIE, MARCEL	10 M-504276-001 LACROIX, EDMOND
08 M-509367-001 GODIN, ROGER	10 M-501295-001 NICHOLSON, ALLAN	10 M-504298-005 BAZINET & FILS INC.
08 M-509457-001 FRIGON, MICHEL	10 M-501361-001 GODON, ADÉLARD	10 M-504311-001 A.O. LAVOIE ENREGISTRÉ
08 M-509467-001 LES DISTRIBUTIONS CHIBQUE INC.	10 M-501403-002 BOURQUE, GÉRARD	10 M-504335-001 GUIMOND, LÉODORE
08 M-509478-001 ARSENEAULT, CLAUDE	10 M-501404-001 GIGUÈRE TRANSPORT ENRG.	10 M-504441-001 LEFEBVRE, ANDRÉ
08 M-509525-001 TARDIF, DAMIEN	10 M-501424-002 ALGEO SOLITIERO EXCAVATION ENR.	10 M-504484-001 MAYER, JACQUES
08 M-509554-001 TRANSPORT L.D.S. INC.	10 M-501518-001 LES EXCAVATIONS BRANDON INC.	10 M-504570-001 DAGENAIS, YVES
08 M-509582-001 BÉLANGER, GERMAIN	10 M-501551-002 PÉLOQUIN, LÉO	10 M-504605-001 CEDRATI, MARCELLO
08 M-509620-001 PROVENCHER, ROBERT	10 M-502080-002 DUMONT, LUCIEN	10 M-504607-001 et 002, 004 à 007 LES ENTREPRENEURS CHOMEDEY INC.
08 M-509694-001 C. MORIN & FILS LTÉE	10 M-502109-001 VALLÉE, ROGER	10 M-504628-002 G. & P. ENRG. (Grandchamps, Jean-Guy)
08 M-509701-001 GÉLINAS, JEAN-PAUL	10 M-502125-001 POITRAS, DENIS	10 M-504996-001 RANGER, JACQUES
08 M-509817-001 GAGNON, GÉRARD	10 M-502291-001 PLOUFFE, RENÉ	10 M-505057-001 CLERMONT, JACQUES
08 M-509822-001 BÉLANGER, RENÉ	10 M-502385-002 NIQUETTE, GASTON	10 M-505071-007 G.E. TREMBLAY & FILS TRANSPORT
10 M-500032-001 MONETTE, JEAN-PIERRE	10 M-502713-001 LÉONARD, ROGER	10 M-505198-003 BÉLIVEAU & FRÈRES
10 M-500045-001 VANLOO, ROMÉO	10 M-503077-002 SAUCIER TRANSPORT INC.	10 M-505264-001 D.M. TRANSPORT (En société)
10 M-500076-005 BRUNO TRANSPORT INC.	10 M-503141-002 DUFOUR, PAUL-ÉTIENNE	10 M-505393-001 COUTU, ANDRÉ
10 M-500121-001 DESGROSEILLIERS, LÉO	10 M-503145-001 et 002 ROUX AUTO REPAIR ENRG.	10 M-505426-001 NOËL MARTEL INC.
10 M-500170-001 ESPOSTO, IVETO	10 M-503185-003 THÉORET, PIERRE	10 M-505449-001 GAGLIA, DOMÉNICO
10 M-500247-001 NICO, FERNANDO	10 M-503213-001 LABELLE, RÉJEAN	10 M-505489-002 SCOTT, ANDRÉ
10 M-500305-003 C.K. BLAIR INC.	10 M-503218-007 ENTREPRISES DELORME INC.	10 M-505647-001 et 002 ROXBORO EXCAVATION INC.
10 M-500559-001 LEMIEUX, MARIE-PAULE	10 M-503221-002 TRANSPORT CLÉMENT CÔTÉ INC.	10 M-505669-001 LEBOEUF, ROBERT
10 M-500638-001 et 002 YVON THIBODEAU INC.	10 M-503256-001 CHAMPAGNE, LÉO	10 M-505674-001 BOIVIN, GILLES
10 M-500744-001 SIMARD, LAURENT	10 M-503729-002 LABROSSE, ERNEST	10 M-505763-001 D.L.F. EXCAVATION INC.
10 M-500774-001 LAVOIE, FERNAND	10 M-504035-001 TÉTREAU, RENÉ	10 M-505786-004 TRANSPORT DODIER INC.
10 M-500807-002 ROY, JEAN-MARIE	10 M-504056-001 LEBLANC, EDGAR	10 M-505970-001 GUAY, MAURICE
10 M-500819-001 R.E.L. TRANSPORT LTÉE	10 M-504088-002 LAVOIE, GÉRARD	10 M-506213-001 DUVERNAY ASPHALTE & TRANSPORT INC.
10 M-500847-001 DUROCHER, ADRIEN	10 M-504247-001 LEFORT, HUBERT	
10 M-501196-001 DUBEAU, ALBERT		

10 M-506392-001 à 006 ROY BIGELOW REG'D	10 M-508228-001 RÉJEAN EXCAVATION	10 M-509074-001 LES ENTRP. MICHEL LAUZON ENR.
10 M-506442-001 M. D'AGOSTINO LTD	10 M-508258-001 TRANSPORT J.G. MATHIEU	10 M-509108-001 BISSON, ALBAN
10 M-506550-001 LIZOTTE, GILLES	10 M-508269-001 DÉNEIGEMENT SUD-OUEST LTÉE	10 M-509130-001 TRANSPORT Y BOUTHILLIER ENR.
10 M-506722-001 GERMAIN, ROBERT	10 M-508283-001 à 003 TRANSPORT P.L. INC.	10 M-509157-001 G.H. MARTEL INC.
10 M-506748-001 et 002 NEMES, IMRE	10 M-508420-001 TRANSPORT JEAN-GUY LAUZON INC.	10 M-509179-001 MORIN, STEVE
10 M-506942-001 RIQUIER, PIERRE	10 M-508426-001 LES ENTRP. ÎLE ST-JEAN INC.	10 M-509198-001 BISAKOWSKI, HENRY
10 M-507034-001 NADEAU, GUY	10 M-508515-001 DE REPENTIGNY, GAÉTAN	10 M-509209-001 DE CHANTAL, PIERRE
10 M-507161-002 PÉPINIÈRE ST-VINCENT DE PAUL INC.	10 M-508548-001 TRANSPORT LACORDAIRE INC.	10 M-509220-001 CLAUDE RIVARD & FILS INC.
10 M-507237-002 RÉAL LESAGE & GABRIELLE BRAULT LEBEL	10 M-508613-001 RICHARD, FRANÇOIS	10 M-509222-001 LÉVESQUE, GILLES
10 M-507272-001 JARDINIER PAYSAGISTE DE ROSEMONT ENR.	10 M-508629-001 DÉNEIGEMENT & EXCAVATION YVES ROBERT	10 M-509303-001 TRANSPORT GIGI-DENIS (Aveine, Denis)
10 M-507408-001 et 002 D. GODARD & FILS ENRG.	10 M-508662-002 MICHEL LAVOIE ENRG.	10 M-509337-001 HARRIGAN, LÉOPOLD
10 M-507409-001 LES ENTRP. EN EXCAV. J.P. RICHER ENR.	10 M-508669-001 HÉMOND, BENOIT	10 M-509373-001 CLERMONT, JEAN-BAPTISTE
10 M-507489-001 BOISVERT, ALAIN	10 M-508694-001 L'ÉCUYER, GILLES	10 M-509408-001 EXCAVATION ROYAL
10 M-507490-001 C.M.C. CONSTRUCTION INC.	10 M-508702-001 RICHER, JEAN	10 M-509415-001 FORBEC TRANSPORT LTÉE
10 M-507509-001 MARCELAIS, ANDRÉ	10 M-508759-001 RIVARD, GYLLES	10 M-509503-001 SAVARIA, JOSEPH
10 M-507533-001 PROVENCHER, GERMAIN	10 M-508778-001 MARTEL, JEAN-PIERRE	10 M-509579-001 ENTRETIEN D'ÉDIFICES DORVAL LTÉE
10 M-507735-001 D. GAGLIA & FILS INC.	10 M-508782-003 LES ENTREPRISES SCRILATTI CANADA LTÉE	10 M-509590-001 A. BARSALOU TRANSPORT INC.
10 M-507740-001 A. & F. STORTO LTÉE	10 M-508795-001 PROULX, YVON	10 M-509658-001 JEAN-PAUL DÉNEIGEMENT
10 M-507811-003 BERNARD BOISVERT ENRG.	10 M-508808-001 ALLAIRE, RÉJEAN	10 M-509659-001 LES ENTRP. D.F. OUMET INC.
10 M-508006-002 GRAVEL & GRAVEL INC.	10 M-508822-001 LES ENTRP. A. L'ÉCUYER INC.	10 M-509758-001 COLLIN, GAÉTAN
10 M-508019-001, 003 TRANSPORT WILFRID ROCHON INC.	10 M-508906-001 R.H. LALONDE ENRG.	10 M-509776-001 LES ENTREPRISES J. FONTAINE INC.
10 M-508027-001 à 004 TRANSPORT P.A. BONNEAU LTÉE	10 M-508930-001 PAVAGE SONIVAL LTÉE	10 M-509780-001 à 005 TRANSPORT NALACO (1980) LTÉE
10 M-508032-001 TRANSPORT MICHEL BOUCHER	10 M-508932-001 BÉCHARD, CLAUDE	10 M-509831-001 PELLETIER, JEAN-GUY
10 M-508048-001 PLANTE, JULIEN	10 M-508982-001 DORMAY, GILLES	10 M-509877-001 TRANSPORT CHARLAND ENR.
10 M-508085-001 MARCHAND, WILFRID	10 M-509011-001, 004 ROBERT DUPONT ENRG.	10 M-509891-001 et 002 TRANSPORT EN VRAC PAUL BLANCHARD LTÉE
10 M-508212-001 CRITES, CLAUDE	10 M-509023-002 LES ENTREPRISES B.I.B. INC.	
	10 M-509038-001 PAGÉ, RICHARD	

II — Avis d'introduction de requêtes

La Commission donne avis de la nature des requêtes suivantes, conformément aux dispositions de l'article 2.13 du Règlement 2. Quiconque désire s'opposer ou intervenir doit le faire, suivant les règles prévues à l'article 2.14 dudit règlement, dans les 21 jours francs de la date de la présente publication.

Rôle M-81-05882-3

M-305581-101-D

CONSOLIDATED FREIGHTWAYS CORPORATION OF DELAWARE

175, Linfield Drive
Menlo Park, Californie
94025, U.S.A.

Au Québec:

Local 2L

Aircraft Tech.

Aéroport international

Dorval, QC

H4Y 1A0

Proc.: Me Adrien R. Paquette

Rôle M-81-06112-4

M-304542-106-D

FRUITS & LÉGUMES THÉRIAULT LTÉE

Anse Bleue

Gloucester (Nouveau-Brunswick)

E0B 1X0

Au Québec:

A/S Courchesne Larose Ltée

1455, rue Bercy

Montréal, QC

H2K 2V1

Proc.: Me Adrien R. Paquette

Rôle M-81-06578-6

M-601403-101-D

96399 CANADA LTÉE.

2235, Leclerc

Montréal, QC

H1V 3A3

Requérante

Proc.: Me Benoit Groleau

Rôle M-81-06579-4

6-M-601400-101-D

LOCO-TACOT INC.

477, rue St-François-Xavier

Montréal, QC

H2Y 2T2

Place d'affaires:

1620, boul. Taschereau

Ville Lemoyne, QC

J4P 3M9

Requérante

Proc.: Jocelyn Leclerc

Annexe amendée

Replication d'une demande publiée à la *Gazette officielle du Québec*, numéro 33-A du 15 août 1981, page 9126.

1. Transport général — longue distance — route — régulier

De Montréal à la frontière Québec-États-Unis, port d'entrée: Lacolle, pour le transport de marchandises générales, pour le public en général et retour, à destination de tous les points des États-Unis, tel qu'il appert du permis MC-42487 de l'Interstate Commerce Commission, lequel est produit avec cette demande.

2. Transport général — longue distance — route — régulier — corridor

De Montréal à la frontière Québec-Ontario (port d'entrée: Rivière-Beaudette), corridor à travers l'Ontario à la frontière Ontario-États-Unis (ports d'entrée et de sortie: Lansdowne en Ontario et Alexandria Bay aux États-Unis) tel qu'il appert du permis MC-42487 de l'Interstate Commerce Commission, lequel est produit avec cette demande.

Requête amendée

Cette publication remplace celle publiée à la *Gazette officielle du Québec* numéro 35, page 9561, rôle M-81-06112-4 en date du 29 août 1981.

a) Transport restreint — longue distance — route restreinte — équipement à température contrôlée — contrat

De Rivière-au-Renard, Cloridorme, Gaspé, Cap-d'Espoir, Ste-Thérèse-de-Gaspé, Grande-Rivière, Newport, Shigawake, St-Godefroi, Carleton, à Québec et Montréal et retour, pour le transport de poisson frais et congelé par équipement à température contrôlée, pour le compte de la Coopérative de Carleton, et retour avec le poisson refusé.

b) Transport restreint — longue distance — route restreinte — équipement à température contrôlée — contrat

De Rivière-au-Renard, Cloridorme, Gaspé, Cap-d'Espoir, Ste-Thérèse-de-Gaspé, Grande-Rivière, Newport, Shigawake, St-Godefroi, Carleton, à la frontière Québec-États-Unis (tous ports d'entrée), à destination de tous les points de l'État du Massachusetts, pour le transport de poisson frais et congelé, par équipement à température contrôlée, pour le compte de la Coopérative de Carleton, et retour avec poisson refusé.

La requérante, 96399 Canada Ltée, s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'être autorisée à donner les services suivants:

Location à court terme de véhicules agencés pour le transport de personnes et de marchandises, pick-up, fourgons, véhicules de type familial et véhicules de promenade au 2235, Leclerc, Montréal, QC, H1V 3A3

Location à long terme de véhicules agencés pour le transport de personnes et de marchandises, pick-up, fourgons, véhicules de type familial et véhicules de promenade au 2235, Leclerc, Montréal, QC, H1V 3A3

Location à court terme de camions, tracteurs, remorques et semi-remorques à l'exclusion des véhicules de type citerne au 2235, Leclerc, Montréal, QC, H1V 3A3

Location à long terme de camions, tracteurs, remorques et semi-remorques à l'exclusion des véhicules de type citerne au 2235, Leclerc, Montréal, QC, H1V 3A3.

La requérante, Loco-Tacot Inc., s'adresse respectueusement à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisée à donner le service suivant:

1. Location à court terme de véhicules de promenade, camions et camionnettes usagés au 1620, boulevard Taschereau, ville Lemoyne, QC.

2. Location à long terme de véhicules de promenade, camions et camionnettes usagés au 1620, boulevard Taschereau, ville Lemoyne, QC.

Restriction

Usagé, tel qu'utilisé dans le présent permis, signifie un véhicule de promenade, un camion ou une camionnette d'un modèle antérieur à l'année en cours.

Rôle M-81-06580-2
M-600417-162-D

U-HAUL CO. (CANADA) LIMITED

8801, boul. Montréal-Toronto
Montréal-Ouest, QC
H4X 1N1
Requérante
Proc.: Me Jacques Dufresne

La requérante, U-Haul Co. (Canada) Ltd, détentrice du permis de location portant le numéro M-600417, s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir le permis suivant: Location à court terme de camions spécialement agencés pour le déménagement, à l'adresse de location suivante: 665, Bayonne sud, Berthierville, QC.

Rôle M-81-06581-0
M-600417-163-D

U-HAUL CO. (CANADA) LIMITED

8801, boul. Montréal-Toronto
Montréal-Ouest, QC
H4X 1N1
Requérante
Proc.: Me Jacques Dufresne

La requérante, U-Haul Co. (Canada) Ltd, détentrice du permis de location portant le numéro M-600417, s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir le permis suivant: Location à court terme de camions spécialement agencés pour le déménagement, à l'adresse de location suivante: 4850, boul. Bourque, Rock-Forest, QC.

Rôle M-81-06582-8
M-600417-161-D

U-HAUL CO. (CANADA) LIMITED

8801, boul. Montréal-Toronto
Montréal-Ouest, QC
H4X 1N1
Requérante
Proc.: Me Jacques Dufresne

La requérante, U-Haul Co. (Canada) Ltd, détentrice du permis de location portant le numéro M-600417, s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir le permis suivant: Location à court terme de camions spécialement agencés pour le déménagement, à l'adresse de location suivante: 11650, O'Brien, Cartierville, QC.

Rôle M-81-06584-4
M-600417-160-D

U-HAUL CO. (CANADA) LIMITED

8801, boul. Montréal-Toronto
Montréal-Ouest, QC
H4X 1N1
Requérante
Proc.: Me Jacques Dufresne

La requérante, U-Haul Co. (Canada) Ltd, détentrice du permis de location portant le numéro M-600417, s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir le permis suivant: Location à court terme de camions spécialement agencés pour le déménagement, à l'adresse de location suivante: 4085, Bélanger est, Montréal, QC.

Rôle M-81-06595-0
M-208798-103-DT

ROMAIN BERTRAND TAXI LTÉE

C.P. 123
Fort-Coulonge (Pontiac) QC
J0X 1V0
Requérante

M-210535-103-DT

FROST TAXI

Rue Tempérance
Campbell's-Bay (Pontiac) QC
J0X 1K0
Requérante conjointe

M-210634-103-DT

BEAN, GÉRALD

176, rue York
Shawville, QC
J0X 2Y0
Requérant conjoint

Modification tarifaire:

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec pour obtenir l'autorisation de modifier les tarifs pour le transport de personnes par véhicules-taxis:

a) Fort-Coulonge, Mansfield et Pontefract:

Tarifs proposés:

au départ	:	1,10 \$/km	ou	1,35 \$/mille
chaque km ou mille parcouru	:	0,65 \$/km	ou	1,00 \$/mille
heure d'attente	:	15,00 \$/l'heure		
service extérieur	:	0,60 \$/km	ou	0,95 \$/mille

b) Campbell's-Bay:

Tarifs proposés:

au départ	:	1,10 \$/km		
chaque km parcouru	:	0,65 \$/km		
l'heure d'attente	:	15,00 \$/l'heure		
service extérieur	:	0,60 \$/km		

c) Litchfield:

Tarifs proposés:

au départ	:	1,10 \$/km	ou	1,35 \$/mille
chaque km parcouru	:	0,65 \$/km	ou	1,00 \$/mille
l'heure d'attente	:	15,00 \$/l'heure		
service extérieur	:	0,60 \$/km	ou	0,95 \$/mille

Rôle M-81-06597-6
M-305652-102-D

**SEA HOUL INTERNATIONAL
LIMITED**

10392, boul. St-Michel
Montréal, QC
H1H 5H4

Voiturier-remorqueur
M-300714-131-D

SALABERRY CARTAGE LTD

11475, rue Ontario est
Montréal, QC
H1B 5J3

Voiturier-roulier
Proc.: Me Jacques Dufresne

Rôle M-81-06598-4
M-305231-104-D

M. DUCHARME TRANSIT LTÉE

80, Turcot
Auteuil, QC
H7K 2K8

Proc.: Me Benoit Groleau

Rôle M-81-06612-3
M-30006-256-DT

**NIAGARA FRONTIER TARIFF
BUREAU INC.**

P.O. Box 184
Buffalo (New York)
14221

Rôle M-81-06617-2
M-211293-101-D

ANTHOPOULOU, MME DOMNA

7980, Stuart, app. 2-A
Montréal, QC
H3N 2R8

Requérante-cessionnaire
M-209989-001-102-D

**KONSTANTILIERIS, MME
THÉODOSSIA**

1485, Poirier, app. 6
Ville St-Laurent, QC
H4L 1H5

Requérante-cédante

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint — remorquage seulement — contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, en possession légale, de la requérante conjointe Salaberry Cartage Ltd, détentrice du permis M-300714, qui agira comme voiturier-roulier.

Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.

Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisée à donner le service suivant:

Transport restreint — longue distance — route restreinte — contrat

De Fabreville à la frontière Québec-États-Unis (tous ports d'entrée) pour le transport de clôtures assemblées pour le compte de Flenco Ltée, et retour avec marchandises refusées ou avariées.

Points de destination aux États-Unis: Wisconsin, Illinois, Indiana, Ohio, Pennsylvanie.

Modification tarifaire:

Demandes de fixation de tarif

Supplément 47 au Tarif 220-E

(Tarif de papier journal)

Item: 8150 (Annulation, addition)

Supplément 10 au Tarif 260-B

(Tarif de marchandises générales)

Item: 18925 (Addition)

Supplément 20 au Tarif 261-K

(Tarif de marchandises générales)

Item: 12070-A (Annulation, addition)

15170-A (Addition)

Cette demande est présentée conformément à l'article 2.58.1 du Règlement no 2 (1976) et nous demandons que la requête entre en vigueur le 28 septembre 1981 ou à la date que la décision sera rendue si cette date est ultérieure à celle mentionnée plus haut.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter lesdits suppléments déposés à la Commission des transports du Québec.

Catégorie Agglomération

Service Ordinaire

La requérante-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-209989-001 que détient la requérante-cédante pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-06618-0
M-211289-101-D

BOIES, JEAN-PIERRE
3620, Ridgewood, app. 410
Montréal, QC
H3V 1C3

Requérant-cessionnaire
M-209410-003-104-D

SADEK, SOUHEL

7330, Cartier, app. 6
Montréal, QC
H2E 2J2

Requérant-cédant

Catégorie Agglomération

Service Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-209410-003 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-06620-6
M-211290-101-D

MORAZZANI, XAVIER

750, Montpellier, app. 306
Ville St-Laurent, QC
H4L 5A7

Requérant-cessionnaire
M-204433-009-104-D

DESJARDINS, CLAUDE

72, place Rupert
Repentigny, QC
J6A 3V6

Requérant-cédant

Catégorie Agglomération

Service Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-204433-009 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-06621-4
M-211291-101-D

HANNA, MICHEL

6615, 38^e Avenue, app. 3
Montréal, QC
H1T 2X8

Requérant-cessionnaire
M-207836-001-102-D

DAOUST, PIERRE

4878, Hutchison
Montréal, QC
H2V 4A3

Requérant-cédant

Catégorie Agglomération

Service Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-207836-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-06622-2
M-211292-101-D

BELFORT, JOSETTE

4169, Amos, app. 1-B
Montréal-Nord, QC
H1H 1P2

Requérante-cessionnaire
M-209421-002-103-D

ALVAREZ, MARGARITA

4080, Forest, app. 2
Montréal, QC
H1H 2N3

Requérante-cédante

Catégorie Agglomération

Service Ordinaire

La requérante-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-209421-002 que détient la requérante-cédante pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-06623-0
M-210023-103-D

DADOURIAN, MME AZAD

740, rue Montpellier, app. 310
Ville St-Laurent, QC
H4L 5B1

Requérante-cessionnaire
M-209529-001-101-D

DADIROGLU, MIHRAN

940, rue Crémazie ouest, app. 23
Montréal, QC
H3N 1A4

Requérant-cédant

Rôle M-81-06624-8
M-210278-102-D

CHAYER, JEAN GUY

220, Notre-Dame
L'Épiphanie, QC
J0K 1J0

Requérant-cessionnaire
M-209685-001-102-D

THIVIERGE, NICOLE

60, rue St-Joseph
L'Épiphanie, QC
J0K 1J0

Requérante-cédante

Rôle M-81-06625-5
M-200291-101-D

GILSIG, NATHAN

6575, Kildare, app. 410
Montréal, QC
H4W 1B6

Requérant-cessionnaire
M-202166-001-101-D

GOLDMAN, MME HENRYKA

6575, Kildare, app. 410
Montréal, QC
H4W 1B6

Requérante-cédante

Rôle M-81-06626-3
M-305653-101-D

BONHOMME, RENÉ

588, rue Jean-Guy
Le Gardeur, QC
J5Z 1L5

Voiturier-remorqueur
M-300714-132-D

SALABERRY CARTAGE LTD.

11475, rue Ontario est
Montréal, QC
H1B 5J3

Voiturier-roulier

Proc. : Me Jacques Dufresne

Catégorie Agglomération

Service Ordinaire

La requérante-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-209529-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Catégorie Région

Service Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis que détient la requérante-cédante pour la région de l'Épiphanie 6218.

Catégorie Agglomération

Service Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-202166-001 que détient la requérante-cédante pour l'agglomération A-11 Montréal.

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant :

Transport restreint — remorquage seulement — contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, en possession légale de la requérante conjointe Salaberry Cartage Ltd., détentrice du permis M-300714, qui agira comme voiturier-roulier.

Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.

Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Rôle M-81-06627-1
M-301348-111-D

**LES TRANSPORTS DE LA BAIE
D'HUDSON**

HUDSON BAY TRANSPORT INC.

C.P. 1390
Matagami, QC
J0Y 2A0
Voiturier-remorqueur
M-305539-104-D

**TRANSPORT NOUVEAU-QUÉBEC
INC.**

106285 CANADA INC.

3055, boul. Industriel
C.P. 1390
Matagami, QC
J0Y 2A0
Voiturier-roulier
Proc.: Me Jacques Dufresne

Rôle M-81-06628-9
M-207761-101-D

McMAHON, FRANK

C.P. 367
Knowlton (Brome) QC
J0E 1V0
Requérant

Rôle M-81-06631-3
M-305328-102-DT

97492 CANADA LIMITÉE

8321, chemin Royden
Montréal, QC
H4P 2J8

Rôle M-81-06635-4
M-209049-102-D

TAXI J.G.L. INC.

10285, Larose
Montréal, QC
H2B 2Y8
Requérante-cessionnaire
M-203775-001-101-D

PINSONNAULT, CLÉMENT

2705, Ontario est
Montréal, QC
H2K 1X2
Requérant-cédant

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint — remorquage seulement — contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, en possession légale, de la requérante conjointe: Transport Nouveau-Québec Inc., détentrice du permis M-305539, qui agira comme voiturier-roulier.

Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.

Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Le requérant qui détient un permis de propriétaire de véhicule-taxi pour desservir les régions de Lac-Brome et Brome, demande que son territoire soit agrandi pour y desservir la ville de Waterloo 06-3906-V.

Taux au contrat pour le transport des conteneurs de la Société de Transport Maritime A.F.L. Inc. pour la région du Montréal métropolitain.

Frais par conteneur

Conteneur de 40 pieds	95,00 \$
Conteneur de 20 pieds	65,00
Conteneur de 20 pieds (deux jumelés)	60,00 (par conteneur)

Les tarifs ci-haut mentionnés incluent une (1) cueillette et une (1) livraison à A.F.L.

Temps d'attente:

Les frais ci-haut mentionnés s'appliquent au transport de conteneurs et n'incluent pas les délais d'attente. Tout délai d'attente, soit à la cueillette ou à la livraison chez A.F.L., se verra imposer des frais d'attente au taux de 47,00 \$ l'heure.

Catégorie Agglomération

Service Ordinaire

La requérante-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-203775-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-06636-2

M-211294-101-D

LAVOIE, ARTHUR

1165, rue Montmartre

Ville Laval, QC

H7E 3P2

Requérant-cessionnaire

M-201969-001-101-D

ARCHAMBAULT, ROGER

2055, montée St-François

Duvernay, ville de Laval, QC

H7E 4P2

Requérant-cédant

Catégorie Agglomération

Service Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-201969-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-8 Laval.

Rôle M-81-06637-0

M-211295-101-D

PANAGIOTOPOULOS, DIMITRIOS

5213, Perron,

Pierrefonds, QC

H8Z 2J9

Requérant-cessionnaire

M-210897-001-103-D

KRAVITZ, SAM

4786, Dundas

Chomedey, ville de Laval, QC

H7W 1X6

Requérant-cédant

Catégorie Agglomération

Service Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-210897-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-06649-5

M-601405-101-D

104499 CANADA LTÉE

8655, Pascal-Gagnon

Suite 101,

St-Léonard, QC

H1P 1Y7

Requérante

Proc.: Me François Perreault

La requérante, 104499 Canada Ltd, s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation d'ouvrir un bureau de location au 8655, Pascal-Gagnon, suite 101, St-Léonard, QC, pour louer:

à court et long termes, des véhicules, tels qu'autorisés par l'Ordonnance générale numéro 2 sur la location;

à court et long termes, des camions au sens de la réglementation sur la location de camions, tracteurs, remorques et semi-remorques, A.C. 4476-77.

Rôle M-81-06651-1

M-601402-101-D

C.D. TRANSPORT INC.

10755, Pascal-Gagnon

Montréal-Nord, QC

H1P 1Z9

Requérante

La requérante demande à la Commission des transports du Québec un permis de location à court terme (moins d'une année) de véhicules de commerce, camions, tracteurs, remorques ou semi-remorques.

Un permis de location à long terme (un an et plus) de camions, tracteurs, remorques et semi-remorques.

Rôle M-81-06652-9

M-200288-102-D

GUAY, MAURICE

5886, Bannantyne

Verdun, QC

H4H 1H3

Requérant-cessionnaire

M-210464-002-102-D

BÉRARD, Mlle CARMELLE

6328, Mazarin

Montréal, QC

H4E 2X3

Requérante-cédante

Catégorie Agglomération

Service Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-210464-002 que détient la requérante-cédante pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-06653-7
M-210331-102-D
TAXI CARTIER INC.
1960, Sabatier
Montréal, QC
H1L 5S6
Requérante-cessionnaire
M-202821-001 à 006 incl. 103-D

CARTIER, AUREUS

1960, Sabatier
Montréal, QC
H1L 5S6
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
La requérante-cessionnaire demande de lui transférer les permis M-202821-001 à 006 incl. que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-06654-5
M-211296-101-D
DERIOTIL NARCISSE, AIMÉ
2351, rue Everett, app. 3
Montréal, QC
H2E 1R5
Requérant-cessionnaire
M-203724-016-111-D

SKYWAY TAXI CO.

3906, St-Urbain
Montréal, QC
H2W 1T7
Requérante-cédante

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-203724-016 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-06655-2
M-211297-101-D
DUBOIS PARADIS, ROLLANDE
1350, St-Gilles
Sherbrooke, QC
J1H 3C2
Requérante-cessionnaire
M-204828-001 101-D

DUBOIS PARADIS, ROLLANDE

Légataire universelle à la succession
de feu Paradis, Gérard
1350, St-Gilles
Sherbrooke, QC
J1H 3C2
Requérante-cédante

La requérante, légataire universelle à la succession de feu Gérard Paradis, demande à la Commission des transports du Québec que la moitié indivise du permis M-204828-001, catégorie Ordinaire, agglomération A-43 Sherbrooke, lui soit transférée.

Rôle M-81-06656-0
M-211299-101-D
YANIRE, JEAN
113, rue Pacifique
Laval-des-Rapides, ville de Laval, QC
H7N 3X9
Requérant-cessionnaire
M-200499-001 101D

SIMON, YVAL

8110, 24e Avenue
Montréal, QC
H1Z 3Y8
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-200499-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-06657-8
M-305109-108-DT

TRANSPORT BOUGIE LIMITÉE

Air Cargo Building no 1
Aéroport international de Dorval
C.P. 501 AMF
Dorval, QC
H4Y 1B1
Proc.: Me Serge L. Coulombe

Modification tarifaire:

La requérante, Transport Bougie Limitée, demande à la Commission des transports du Québec de bien vouloir fixer son Tarif 1981 no 2.

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez vérifier ledit tarif déposé à la Commission des transports du Québec.

La requérante demande de plus que la décision entre en vigueur immédiatement, le tout conformément à l'article 2.58.1 du Règlement no 2 (1976).

Rôle M-81-06658-6
M-300292-102-DT

J.R. RICHARD LTÉE

1475, rue Gladstone
Montréal, QC
H4E 1C5

Modification tarifaire:

La requérante demande à la cour de lui fixer les tarifs négociés pour certains expéditeurs.

1. Pour renseignements supplémentaires, veuillez consulter la présente demande déposée à la Commission des transports du Québec.

2. La requérante demande au surplus l'application de l'article 2.58.1 des règles de pratique.

Rôle M-81-06659-4
M-300096-101-DT

FILLION TRANSPORT INC.

1475, rue Gladstone
Montréal, QC
H4E 1C5

Modification tarifaire:

La requérante demande à la cour de lui fixer les tarifs négociés pour certains expéditeurs.

1. Pour renseignements supplémentaires, veuillez consulter la présente demande déposée à la Commission des transports du Québec.

2. La requérante demande au surplus l'application de l'article 2.58.1 des règles de pratique.

Rôle M-81-06660-2
M-00004T-106-DT

**COMMISSION DES TRANSPORTS
DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE
DE MONTRÉAL**

159, St-Antoine ouest
Montréal, QC
H2Z 1H3

Modification tarifaire:

À l'appui de sa requête, la requérante allègue ce qui suit:

1. La Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal opérant divers services touristiques sous le nom de Gray Line de Montréal, demande respectueusement à la Commission des transports du Québec de majorer le prix de ses tournées touristiques pour l'année 1982;

2. Le tableau complet de ces augmentations est soumis avec la requête comme annexe A;

3. Cette augmentation entrera en vigueur le 1^{er} janvier 1982;

4. La présente requête est bien fondée en faits et en droit.

Pour ces motifs, plaise au tribunal

Autoriser la majoration du prix des tournées touristiques de la requérante pour l'année 1982.

Statuer, tel que permis par l'article 2.58.1 du Règlement 2 que la décision autorisant la majoration du prix des tournées touristiques de la requérante devienne exécutoire à compter du 1^{er} janvier 1982.

Pour renseignements supplémentaires, veuillez consulter la présente demande déposée à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-81-06661-0
M-303059-101-D

HAMAN, GÉRARD

R.R. no 2
Lac-Brome, QC
J0E 2P0
Proc.: Me Jacques Dufresne

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec pour demander la modification du service de transport suivant:

Transport restreint — longue distance — rayon

De tous les points situés dans un rayon de 40 milles de Cowansville à tous les points situés dans un rayon de 125 milles dudit endroit, sauf Montréal, et retour pour le remorquage de maisons mobiles.

pour qu'à l'avenir, ladite clause se lise:

Transport restreint — longue distance — rayon

De tous les points situés dans un rayon de 40 milles de Cowansville à tous les points situés dans un rayon de 125 milles dudit endroit, sauf Montréal, et retour pour le remorquage et le transport de maisons mobiles, roulottes, bureaux mobiles et ateliers mobiles.

Rôle M-81-06662-8

M-305539-105-D

TRANSPORT NOUVEAU-QUÉBEC INC.**106285 CANADA INC.**

3055, boul. Industriel

C.P. 1390

Matagami, QC

J0Y 2A0

Voiturier-remorqueur

M-301348-112-D

LES TRANSPORTS DE LA BAIE D'HUDSON**HUDSON BAY TRANSPORT INC.**

C.P. 1390

Matagami, QC

J0Y 2A0

Voiturier-roulier

Proc.: Me Jacques Dufresne

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint — remorquage seulement — contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, en possession légale de la requérante conjointe Les Transports de la Baie d'Hudson, détentrice du permis M-301348, qui agira comme voiturier-roulier.

Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.

Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Rôle M-81-06671-9

M-211288-102-D

ASSI, SALIM NADRA

301, Deguire, app. 336

Ville St-Laurent, QC

H4N 1P8

Requérant-cessionnaire

M-208229-001 101-D

CARDIN, PIERRE

2269, Dezery, app. 4

Montréal, QC

H1W 2S4

Requérant-cédant

Catégorie Agglomération

Service Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-208229-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-06672-7

M-207141-103-D

MORIN, JEAN-CLAUDE7689, 12^e Avenue

Ville St-Michel, QC

H2A 2Y6

Requérant-cessionnaire

M-210040-001-103-D

DICASTOPOULOS, MICHEL

175, boul. Deguire, app. 307

Ville St-Laurent, QC

H4N 1P1

Requérant-cédant

Catégorie Agglomération

Service Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-210040-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-06674-3

M-211298-101-D

LORENZO GARAGE

(Alati Nancy, opérant sous le nom de)

8941, rue de Bretagne

Ville d'Anjou, QC

H1J 1W1

Requérante-cessionnaire

M-200856-001-102-D

CICCIU, PHILIP

12247, rue Filion

Montréal, QC

H4J 1V1

Requérant-cédant

Catégorie Agglomération

Service Ordinaire

La requérante-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-200856-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-06675-0
M-206788-101-D

FOURNELLE, ANDRÉ

53, St-Joseph
Ste-Agathe, QC
J8C 1N1

Requérant-cessionnaire
M-205053-002 102-D

CLAUDE ST-AUBIN ENR.

(St-Aubin, Claude)
7, rue Ste-Agathe
Ste-Agathe-des-Monts, QC
J8C 2J3

Requérante-cédante

Rôle M-81-06676-8
M-601406-101-D

LOCOMOBILE ENR

(En société)
247, boul. Laurier
St-Basile-le-Grand, QC
J0L 1S0
Requérante

Rôle M-81-06677-6
M-00007T-104-DT
M-100252-103-DT

**LA COMMISSION DE TRANSPORT
DE VILLE DE LAVAL**

1215, boulevard Labelle
Ville de Laval, QC
H7V 2V8

Catégorie Région
Service Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-205053-002 que détient le requérant-cédant pour la région de Ste-Agathe-des-Monts 06-6362-V.

Locomobile Enr. désire obtenir de la Commission des transports du Québec un permis qui lui permettra de faire la location à court et à long termes de véhicules de promenade usagés pour le grand public en général de la région de St-Basile-le-Grand.

Requête en approbation de tarifs scolaires pour l'année scolaire 1981-82.

À la Commission des transports du Québec, votre requérante expose:

1. En vertu de l'article 103 de sa charte, elle est tenue de faire approuver ses taux et tarifs de transport scolaire;

2. La Commission des transports du Québec ne s'est pas encore prononcée *proprio motu* sur le pourcentage d'augmentation des prix de contrat de transport scolaire pour la région no 12, pour l'année scolaire 1981-82;

3. Depuis l'année scolaire 1979-80, votre requérante, par les décisions MPE-01383 et MPV-01997-TF de la Commission des transports du Québec, a été autorisée à ajouter à ses coûts de transport scolaire, tels que modifiés pour les années en cours par les décisions *proprio motu* de la Commission des transports du Québec, un pourcentage de 9,66% représentant ses frais d'administration, le tout pour faire partie des tarifs de votre requérante relativement au transport scolaire de type exclusif;

4. En ce qui a trait au transport scolaire de type intégré, la Commission des transports du Québec, par sa décision en date du 6 juillet 1979 dans le dossier MV-00078-DT, cause M-39082, a approuvé et fixé le tarif de votre requérante à la somme de 90,00 \$ par élève et ledit tarif fut par la suite maintenu par les décisions MPE-01383 et MPV-01997-TF précitées;

5. En ce qui a trait au transport scolaire de type parascolaire et inter-école, votre requérante, en raison de l'augmentation de ses coûts d'opération, est bien fondée à demander l'approbation des nouveaux taux et tarifs qu'elle a décrétés par sa Résolution no 81-179 dont une copie certifiée est produite à l'appui des présentes sous la cote R-1 pour valoir comme si ici récitée au long, lesdits taux et tarifs applicables au transport d'écoliers de type parascolaire et inter-école apparaissant au tableau joint comme annexe « A » de ladite résolution;

6. Les procureurs soussignés ont été dûment mandatés par la requérante pour présenter en son nom la présente requête et faire approuver lesdits tarifs de transport scolaire pour l'année 1981-82, le tout tel qu'il appert de la copie certifiée de la résolution de la requérante déjà produite sous la cote R-1;

7. La présente requête est bien fondée en faits et en droit;

Par ces motifs, plaise à la Commission des transports du Québec:

Accorder la requête de votre requérante;

Approuver comme taux et tarifs de votre requérante relativement au transport scolaire pour l'année 1981-82, les taux et tarifs décrétés par votre requérante, à savoir:

1. En ce qui a trait au transport scolaire de type exclusif, le coût de transport pour l'année 1981-82 tel qu'établi à l'aide des taux de l'année 1980-81 et modifiés par la décision *proprio motu* de la Commission des transports du Québec pour l'année scolaire 1981-82, auquel coût sera ajouté un pourcentage de 9,66% représentant les frais d'administration de la requérante;

2. En ce qui a trait au transport scolaire de type intégré, un taux de 90,00 \$ par élève pour transport matin et soir et pour une durée de 180 jours;

3. En ce qui a trait au transport de type parascolaire et inter-école, les taux apparaissant au tableau joint comme annexe « A » à la Résolution no 81-179 de votre requérante produite à l'appui de la présente requête;

Le tout avec dépens contre toute partie contestante.

Taux parascolaires et inter-écoles

Taux chargés aux commissions scolaires

Tous les points dans la limite territoriale de Laval

— trois heures et moins: 46,00 \$

— heures additionnelles: 8,05 \$

Tous les points dans la limite territoriale de Montréal

— trois heures et moins: 52,00 \$

— heures additionnelles: 8,05 \$

Autres tarifs

Taux minimal: 52,00 \$

Taux régulier: 8,05 \$ de l'heure

+

scolaire: 0,80 \$ du mille

Taux d'annulation* 30,00 \$

Taux pour voyages de

24 heures: 97,00 \$

+

0,80 \$ du mille

— excédant 24 heures: 8,05 \$ de l'heure

* Un avis d'annulation devra être donné par la Commission scolaire à la Commission de transport de la ville de Laval 24 heures avant le départ.

Catégorie Agglomération

Service Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-202374-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-06680-0

M-211304-101-D

MAMANE, CHARLES

6971, Wilderton, app. 10

Montréal, QC

H3S 2M4

Requérant-cessionnaire

M-202374-001-101-D

TRUDEL, RODOLPHE

2888, Joseph-Nolin

Montréal, QC

H1L 4H5

Requérant-cédant

Rôle M-81-06681-8

M-211302-101-D

DUMASSAIS, FRISH

8509, Champagneur, app. 1

Montréal, QC

H3N 2L1

Requérant-cessionnaire

M-203648-011-105-D

INTRA TAXI CO. LTÉE

6275, Casgrain

Montréal, QC

H2S 2Z2

Requérante-cédante

Catégorie Agglomération

Service Ordinaire

La requérante-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-203648-011 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-06682-6
M-211303-101-D
LADOUCEUR, NORMAND

544, 25^e Avenue
St-Eustache, QC
J7R 4K3
Requérant-cessionnaire
M-208447-001-101-D

LEMAIRE, PIERRE

332, des Sources
St-Eustache, QC
J7R 2W7
Requérant-cédant

Rôle M-81-06686-7
M-211301-001-101-D
BOUDREAULT, BRUNO

1417, chemin de la Pointe
St-Adolphe-d'Howard, QC
J0T 2B0
Requérant

Rôle Q-81-02265-8
Q-300,867-103-D (21554-V)
LIVRAISON LEPAGE LTÉE

48, rue Cantin, C.P. 578
Jonquière (Chicoutimi) QC
G7X 7W4
Place d'affaires
323, rue St-Dominique
Jonquière (Chicoutimi) QC
G7X 6L3
Proc.: Vézina, Pouliot & Ass.

Rôle Q-81-02266-6
Q-300,634-102-D (17824-V)
L.P. GRAVEL INC.
2302, rue Roussel
Chicoutimi (Chicoutimi) QC
G7G 1X1
Proc.: Vézina, Pouliot & Ass.

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-208447-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-14 St-Eustache.

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec un permis de propriétaire pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans la région de St-Adolphe-d'Howard 06-7429 VT.

La requérante amende sa requête publiée à la *Gazette officielle du Québec* du 4 juillet 1981, à la page 8056, afin qu'elle se lise à l'avenir comme suit:

Transport général — longue distance — territoire

De tout point à tout point situé dans le territoire décrit comme étant les comtés électoraux provinciaux de Dubuc, Roberval, Lac-St-Jean, Chicoutimi et Jonquière.

La requérante amende sa requête publiée à la *Gazette officielle du Québec* du 4 juillet 1981, à la page 8056, afin qu'elle se lise à l'avenir comme suit:

Transport général — longue distance — territoire

De tout point à tout point situé dans le territoire décrit comme étant les comtés électoraux provinciaux de Dubuc, Roberval, Lac-St-Jean, Chicoutimi et Jonquière.

De plus la requérante dont la clause e) se lit ainsi:

e) Transport restreint — longue distance — route restreinte

e) De Chicoutimi, selon les limites territoriales prévalant au 1^{er} janvier 1976, à Dolbeau et retour, pour le transport de colis d'une pesanté maximale de 75 livres

Droit additionnel:

En donnant le service prévu à cette clause, le détenteur est autorisé à donner un service de cueillette et de livraison à tous les points situés dans les districts électoraux provinciaux de Chicoutimi, Dubuc, Lac-St-Jean, Jonquière et Roberval. Les limites territoriales dans tous les endroits desservis étant celles prévalant au 1^{er} janvier 1976; et elle s'adresse à la Commission des transports du Québec afin que ladite clause e) se lise à l'avenir comme suit:

e) Transport restreint — longue distance — route restreinte

e) À Dolbeau, de Chicoutimi, selon les limites territoriales prévalant au 1^{er} janvier 1976 et retour, pour le transport de colis d'une pesanté maximale de 75 livres. En donnant le service prévu à cette clause, le détenteur est autorisé à donner un service de cueillette et de livraison à tous les endroits situés dans les districts électoraux provinciaux de Chicoutimi, Dubuc, Lac-St-Jean, Jonquière et Roberval. Les limites territoriales dans tous les endroits desservis étant celles prévalant au 1^{er} janvier 1976.

Rôle Q-81-02273-2
Q-300,885-105-D (21794-V)
TRANSPORT M.G.R. LTÉE
2073, boul. St-Paul, R.R. 7
C.P. 1478
Chicoutimi (Chicoutimi) QC
G7H 5K3
Requérante
Proc.: Vézina, Pouliot & Ass.

Amendement à la requête Q-81-02273-2:
Requête originale (*G.O.* no 27 du 4 juillet 1981, page 8057)
La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir le service suivant:

Transport restreint — longue distance — territoire
De tout point à tout point situé dans le territoire décrit comme étant les comtés électoraux provinciaux de Dubuc, Roberval, Lac-Saint-Jean, Chicoutimi et Jonquière, pour le transport de colis ayant un poids maximal de vingt (20) kilogrammes par unité et un poids maximal de cent (100) kilogrammes par expédition d'un même expéditeur à un même consignataire. Pour l'exploitation de ce permis, la détentrice ne doit utiliser que des véhicules ayant une capacité maximale de deux (2) tonnes.

Requête amendée (11 septembre 1981). Publication à la demande du procureur.
La requérante amende sa requête publiée à la *Gazette officielle du Québec* du 4 juillet 1981 à la page 8057 afin qu'elle se lise à l'avenir comme suit:

Transport général — longue distance — territoire
De tout point à tout point situé dans le territoire décrit comme étant les comtés électoraux provinciaux de Dubuc, Roberval, Lac-St-Jean, Chicoutimi et Jonquière.

Rôle Q-81-02982-8
Q-300,320-150-D
GOSSSELIN EXPRESS LTÉE
GOSSSELIN EXPRESS LTD
1699, boul. Smith nord, C.P. 248
Thetford-Mines (Mégantic)
G6G 5S5
Proc.: Bélanger et Leclerc

Amendement à la requête Q-81-02982-8
Requête originale (*G.O.* no 36 en date du 5 septembre, page 9707)
La requérante, Gosselin Express Ltée, détentrice du permis Q-300320, s'adresse respectueusement à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de donner le service suivant:

Transport général — longue distance — rayon
De Thetford-Mines et de tous les points situés dans un rayon de 320 km à la frontière Québec-États-Unis (port de sortie: Rock-Island) et retour pour le transport de marchandise pour un expéditeur à la fois.

Requête amendée (8 septembre 1981). Publication à la demande du procureur.
La requérante, Gosselin Express Ltée, détentrice du permis Q-300320, s'adresse respectueusement à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de donner le service suivant:

Transport général — longue distance — route restreinte
De Thetford-Mines et de tous les points situés dans un rayon de 320 km à la frontière Québec-États-Unis (port de sortie Rock-Island) et retour pour le transport de marchandise pour un expéditeur à la fois.

Rôle Q-81-03240-0
Q-302321-102-D
LESSARD ET LESSARD ENR.
(En société)
Route Kennedy
St-Joseph-de-Beauce (Beauce) QC
G0S 2V0
Requérante-tireur
Q-300927-140-D (22173-V)
CHO-BO INC.
C.P. 38
5420, 4^e Avenue est, R.R. 5
St-Georges-Est (Beauce) QC
G5Y 5C5
Requérante-tirée
Proc.: Flynn, Rivard et Associés

La requérante-tireur s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'émission d'un permis visant à l'autoriser à tirer avec son tracteur dûment enregistré les remorques de Cho-Bo Inc. en vertu de toutes les clauses du permis de cette dernière portant le numéro 22173-V, et ladite Cho-Bo Inc. demande le permis correspondant.

Les sociétaires de la requérante-tireur sont MM. Jean-Paul et François Lessard.

Rôle Q-81-03242-6
Q-302320-102-D
TRANSPORT YVES BEGIN ENRG.
(Bégin, Yves)
Rue Bertrand
St-Prosper (Dorchester) QC
G0M 1Y0
Requérante-tireur
Q-300927-138-D (22173-V)

La requérante-tireur s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'émission d'un permis visant à l'autoriser à tirer avec son tracteur dûment enregistré les remorques de Cho-Bo Inc. en vertu de toutes les clauses du permis de cette dernière portant le numéro 22173-V, et ladite Cho-Bo Inc. demande le permis correspondant.

CHO-BO INC.

C.P. 38
 5420, 4^e Avenue est, R.R. 5
 St-Georges-Est (Beauce) QC
 G5Y 5C5
 Requérante-tirée
 Proc.: Flynn, Rivard et Associés

Rôle Q-81-03267-3

Q-203,655-101-D

GERMAIN, GÉLINAS

(Germain Gélinas)
 285, Larivière
 Rouyn (Témiscamingue)
 J9X 4H3

Requérant-cessionnaire

Q-201,147-101-D

ROY, ARMAND

338, Pinder ouest
 Rouyn (Témiscamingue)
 J9X 2Y8

Requérant-cédant

Proc. du requérant-cessionnaire:
 Benoit Boulanger, notaire

Rôle Q-81-03269-9

Q-203,662-101-D

VÉZINA, YVON

C.P. 98
 Gaspé « Fontenelle »
 (Gaspé-Est)

G0E 1H0

Adresse postale

Gaspé « Fontenelle »

(Gaspé-Est)

G0E 1H0

Adresse d'affaires

Requérante-cessionnaire

Q-203,165-101-D

LORTIE, ÉRIC

C.P. 1491

Gaspé (Gaspé-Est)

G0C 1R0

Adresse postale

29, Chrétien, app. B

Gaspé (Gaspé-Est)

G0C 1R0

Adresse d'affaires

Proc.: Arseneault et Michaud

(Me Suzanne Côté)

Rôle Q-81-03270-7

Q-203,668-101-D

EL MANSOURI ENR.

(Elman Sour, Ahmed)

1445, Mailloux, app. 4

Québec, QC

G1J 4Y9

Requérante-cessionnaire

Q-201,251-102-D

YVAN TREMBLAY

(Tremblay, Yvan)

1765, avenue de la Vérendrye

Québec, QC

G1J 4W2

Requérant-cédant

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin de transférer à Germain Gélinas son permis de transport aéroportuaire ainsi que son permis de taxi Q-201,147-001 de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule et ce, pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Rouyn-Noranda A-48.

Le requérant-cédant demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Yvon Vézina le permis Q-203,165-001 de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule et ce, pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Gaspé (A-31).

Le requérant-cédant demande à la Commission des transports du Québec de transférer à El Mansouri Enr. le permis Q-201,251-002 de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule et ce pour effectuer du transport par véhicule-taxi pour l'agglomération de Québec A-36.

Rôle Q-81-03271-5

Q-203,632-102-D

GUILLEMETTE, GUY

C.P. 811

St-Joseph-de-Beauce (Beauce) QC

G0S 2V0

Adresse de correspondance

875, avenue du Palais

St-Joseph-de-Beauce (Beauce) QC

G0S 2V0

Place d'affaires

Proc.: Poulin & Bergeron

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir un permis de propriétaire de taxi de catégorie Région et de catégorie Ordinaire pour les municipalités de St-Joseph-de-Beauce 03-2352-P et 03-2354-V.

Rôle Q-81-03272-3

Q-507,603-101-D

TRANSPORT RÉAL HUDON INC.

356, 2^e Rue ouest

Rimouski (Rimouski) QC

G5L 4Y2

Requérante-cessionnaire

et

Q-506,553-101-D

SIROIS, RÉJEAN

677, rue de la Forest

Ste-Anne-de-la-Pointe-au-Père

(Rimouski) QC

G0K 1G0

Requérant-cédant

Le requérant-cédant s'adresse à la Commission des transports du Québec pour obtenir l'autorisation de transférer son permis de camionnage en vrac Q-506,533-001, région no 01, pour le transport de matières en vrac, à Transport Réal Hudon Inc., dont les actionnaires sont :

Réal Hudon	990 actions ordinaires
Serge Hudon	9 actions ordinaires
Mme Noella Hudon	1 action ordinaire

Rôle Q-81-03275-6

Q-203,667-101-D

MORIN, GILLES

1645, de la Vérendrye

Québec, QC

G1J 4W2

Requérant-cessionnaire

Q-202,958-101-D

MOFFET, DANIEL

784, boul. des Chutes

Beauport, QC

G1C 2C4

Requérant-cédant

Mandataire: Huard, Yvan

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin de transférer son permis Q-202,958-001 à Morin, Gilles de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule et ce, pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de l'Est de Québec A-30.

Le requérant demande que la décision soit rendue en vertu de l'article 2.58.1 du Règlement 2 (1976).

Rôle Q-81-03276-4

Q-200,869-101-D

BRÛLÉ, NAPOLÉON

B.P. 40

Trois-Rivières-Ouest (St-Maurice) QC

G9A 5E3

Adresse de correspondance

R.R. no 1

Trois-Rivières-Ouest (St-Maurice) QC

G9A 5C9

Place d'affaires

Le requérant détient un permis Q-200,869-001 de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire pour la municipalité de Trois-Rivières A-40.

Dans une lettre du 27 août 1981 et reçue le 31 août 1981, le requérant demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de supprimer totalement les services que son permis autorise à fournir.

Rôle Q-81-03277-2

M-600,417-164-D

U-HAUL CO (CANADA) LIMITED

8101, boul. Montréal-Toronto

Montréal-Ouest (Île-de-Montréal)

H4X 1N1

Proc. : Corbeil, Groleau et Dufresne

(Me Jacques Dufresne)

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir les permis suivants: location à court terme de petites remorques généralement destinées à être attachées à des véhicules de promenade, aux adresses de location suivantes: 730, 10^e Avenue, Senneterre, QC et 483, Principale sud, Amos, QC.

Rôle Q-81-03278-0

Q-600,635-104-D

L. JEAN CHEVROLET OLDSMOBILES INC.

402, boul. Laure

Sept-Îles (Saguenay)

G4R 1X5

Proc. : Flynn, Rivard & Associés

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'être autorisée à donner le service suivant:

Location à court terme de véhicules de promenade à l'aéroport de Sept-Îles.

La requérante est détentrice d'un permis spécial au même effet.

Rôle Q-81-03305-1

Q-203,669-101-D

JOHANNE LEBELLE CÔTÉ TAXI ENR.

(Côté, Johanne Lebel)

1273, Angoulême, app. 84

Chicoutimi (Chicoutimi) QC

G7H 5A2

Requérante-cessionnaire

Q-202,156-101-D

TREMBLAY, GÉRALD

396, rue Comtois

Chicoutimi (Chicoutimi) QC

G7G 3Y2

Requérant-cédant

Mandataire: Jean-Pierre Tremblay

Le requérant-cédant demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Johanne Lebel Côté Taxi Enr. le permis Q-202,156-001 de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule et ce, pour effectuer du transport par véhicule-taxi pour l'agglomération de Saguenay A-52.

Rôle Q-81-03330-9

Q-203,652-101-D

SIMOU AOMAR ENR.

(Aomar, Simou)

21, rue Boisvert, app. 1

Beauport, QC

G1E 4T7

Requérant-cessionnaire

Q-203,323-103-D

DIANE B. BLAIS ENR.

(Blais, Diane B.)

351, Lavaltrie

Beauport, QC

G1C 5G2

Requérante-cédante

Proc. du requérant-cessionnaire:

Langlois, Drouin & Associés

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin de transférer son permis Q-203,323-001 à Simou Aomar Enr., de catégorie Agglomération et Ordinaire ainsi que le véhicule et ce, pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de l'Est de Québec A-30.

Le requérant demande également, l'application de l'article 2.58.1 du Règlement 2 (1976).

Rôle Q-81-03334-1
Q-600072-101-DT
**BLANC SABLON DRIVE
YOURSELF INC.**
C.P. 87
Lourdes-du-Blanc-Sablon
(Saguenay)
G0G 1W0

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de modifier ses taux de location à court terme comme suit :

Camion ½ tonne	8,00 \$ l'heure 40,00 par jour
Vannette ½ tonne	220,00 par semaine 0,14 par km 5,00 par jour assurance collision 7,00 \$ l'heure
Automobiles	38,00 par jour 200,00 par semaine 0,14 par km 5,00 par jour assurance collision 9,00 \$ l'heure
Camion 4 x 4	45,00 par jour 270,00 par semaine 0,18 du km 6,00 par jour assurance collision

Rôle Q-81-03335-8
Q-201,879-101-D
AUDET, ANTONIO
328, St-Antoine
St-Irénée (Charlevoix-Est)
G0T 1V0

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir un permis de transport aéroportuaire par véhicule-taxi, pour l'aéroport de St-Irénée.

Rôle Q-81-03339-0
Q-300676-102-D (18525-V)
RAY. FORTIER TRANSPORT ENR.
(Fortier, Raymond)
C.P. 970
546, chemin de la Vallée
La Malbaie (Charlevoix-Est)
G0T 1J0
Proc.: Marquis, Jessop, Gagnon & Ass.

Requête en modification de permis.

Le requérant est détenteur d'un permis de transport restreint — longue distance — rayon se lisant comme suit :

Transport de ménages et d'ameublements neufs et usagés de La Malbaie, comté de Charlevoix, à tout endroit situé dans un rayon de cinquante (50) milles de cette municipalité.

et s'adresse à la Commission afin de demander une modification de son permis lequel se lirait comme suit :

Transport restreint — longue distance — rayon

De La Malbaie, comté de Charlevoix, ainsi que d'un rayon de cinquante (50) milles des limites de La Malbaie, comté de Charlevoix, pour le transport de ménages et d'ameublements neufs et usagés à tout endroit situé en province et retour.

Transport restreint — service local

La Malbaie ainsi que tout endroit situé sur une distance n'excédant pas cinq (5) milles des limites de ladite municipalité, pour le transport de ménages et d'ameublements neufs et usagés.

DEMANDE DE PERMIS INTRODUITE EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LE TRANSPORT DE DÉCHETS (A.C. 3707-78)

Rôle	Numéro de requête Nom et adresse	Nature	Pour la région
Q-81-03266-5	Q-710,810-101-D MARTIN MERCIER INC. C.P. 398 Montmagny (Montmagny) G5V 3S7 Adresse de correspondance Route 283 Montmagny (Montmagny) G5V 3S7 Place d'affaires	Déchets solides	3

V — Avis de décisions rendues

La Commission donne avis de la nature des décisions suivantes, prises par elle, conformément aux dispositions de l'article 2.53 du Règlement no 2. Dans le cas d'une décision rendue par un membre siégeant seul conformément à l'article 14 de la Loi sur les transports, la révision peut en être demandée dans les 15 jours de la présente publication.

VOYAGEUR

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-06571-1	81 09 15	Décision: MPV-2158-S 4-M-000019-102-DS LES AUTOBUS RICHELIEU LIMITÉE Requérante	Le Devoir	81 06 15 81 06 16 81 06 17	Demande de permis Accordée en partie Date d'expiration: 82 09 14
Q-81-02063-7	81 08 24	Décision: QPV-1856-TF 5-Q-000103-105-DT TAXI TREMBLAY ENR. Requérante	G.O.Q. no 25 p. 7720	81 06 20	Modification des taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 08 24 Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.
Q-81-02151-0	81 09 10	Décision: QPV-1859-TF 1-Q-000321-105-DT HUET, PLACIDE Requérant	G.O.Q. no 26 p. 7906	81 06 27	Modification des taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 09 10 Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.
Q-81-02260-9	81 09 16	Décision: QPV-1867-S 5-Q-000103-106-D TAXI TREMBLAY ENR. Requérante	G.O.Q. no 27 p. 8054	81 07 04	Demande de permis Rejetée
Q-81-02271-6	81 09 10	Décision: QPV-1860-TF 0-Q-000009-102-DT AUTOBUS VICTORIAVILLE LTÉE Requérante	G.O.Q. no 27 p. 8057	81 07 04	Modification des taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 09 10 Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.
Q-81-02363-1	81 09 14	Décision: QPV1864-S 9-Q-000265-107-D TRANSPORT ETCHEMIN INC Requérante	G.O.Q. no 33 p. 9143	81 08 15	Demande de permis Accordée Durée: l'année scolaire 1981-82 Entrée en vigueur: 81 09 14
Q-81-03333-3	81 09 15	Décision: QPV-1865-S 8-Q-000415-102-DS PRÉ MATERNELLE AU PETIT POUCET ENR. Requérante	Journal de Québec	81 09 01 81 09 02 81 09 03	Demande de permis Accordée Durée: l'année scolaire 1981-82 Entrée en vigueur: 81 09 15
Q-81-03379-6	81 09 17	Décision: QPV-1868-S 9-Q-000489-103-DS AUTOBUS LES SILLONS INC. Requérante	Le Devoir	81 08 26 81 08 27 81 08 28	Demande de permis Accordée L'année scolaire 1981-82 Entrée en vigueur: 81 09 17

ÉCOLIER

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-81-00410-2	81 09 17	Décision: QPE-2032 2-Q-100831-102-EC T.E.S.I. SAGUENAY (1974) LTÉE Requérante 3-Q-100921-101-EC LA COMMISSION SCOLAIRE DE CHICOUTIMI 9-Q-10001M-133-EC MINISTRE DES TRANSPORTS 5-Q-10000C-124-EC COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Mis en cause	G.O.Q. no 12 p. 4691	81 03 21	

Révision du prix d'un contrat transport d'écoliers

Désistement

Constate que la décision QPE-1808-TF et MPE-1507-TF, rendue le 8 janvier 1981, concernant la révision de l'ajustement général des contrats et rendue dans le cadre de l'article 11.286.116, reprend effet pour les contrats auxquels la présente affaire se rapporte aux conditions établies par la réglementation applicable.

Q-81-00411-0	81 09 17	Décision: QPE-2033 2-Q-100831-101-EC T.E.S.I. SAGUENAY (1974) LTÉE Requérante 5-Q-100937-102-EC COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE MANICOUAGAN 9-Q-10001M-132-EC MINISTRE DES TRANSPORTS 5-Q-10000C-123-EC COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Mis en cause	G.O.Q. no 12 p. 4692	81 03 21	
--------------	----------	--	----------------------------	----------	--

Révision du prix d'un contrat transport d'écoliers

Rejetée

Constate que la décision QPE-1808-TF et MPE-1507-TF, rendue le 8 janvier 1981, concernant la révision de l'ajustement général des contrats et rendue dans le cadre de l'article 11.286.116, reprend effet pour les contrats auxquels la présente affaire se rapporte aux conditions établies par la réglementation applicable.

TAXI

M-80-54585-3	81 09 02	Décision: MPT-16561 1-M-210645-101-D ABVANI JOBEDAKAN Requérant-cessionnaire 1-M-203772-108-D MARTIN SERVICE STATION LTD Requérante-cédante	G.O.Q. no 44 p. 10630	80 11 01	Transfert de permis Accordée A-11
M-81-01891-8	81 09 02	Décision: MPT-16562 5-M-211003-101-D OLIVE GÉLINAS ENR Requérante-cessionnaire 5-M-208033-102-D CADORETTE, GILBERT Requérant-cédant	G.O.Q. no 16 p. 5796	81 04 18	Transfert de permis Accordée Révision de la décision MPT-16468 Entrée en vigueur: 81 09 02

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-02938-6	81 09 04	Décision: MPT-16565 1-M-210736-102-D POULIN, MONIQUE Requérante-cessionnaire 7-M-210441-102-D SERVANT-DUFRESNE, CAROLE Requérante-cédante	G.O.Q. no 19 p. 6379	81 05 09	Transfert de permis Accordée A-11 Entrée en vigueur: 81 09 04
M-81-03916-1	81 07 13	Décision: MPT-16489 9-M-211025-101-D TAXI VOGA ENR Requérante-cessionnaire 1-M-210447-103-D TAXI VOGA ENR Requérante-cédante	G.O.Q. no 22 p. 7070	81 05 30	Transfert de permis Accordée Régions de Notre-Dame-de- l'Île-Perrot 06-7201-P et l'Île-Perrot 06-7206-V Entrée en vigueur: 81 07 13
M-81-04205-8	81 07 17	Décision: MPT-16494 9-M-211108-101-D SIMON FRANTZ Requérant-cessionnaire 5-M-202333-102-D GAULIN, BLANCHE Requérante-cédante	G.O.Q. no 23 p. 7342	81 06 06	Transfert de permis Accordée A-11 Entrée en vigueur: 81 07 17
M-81-04318-9	81 08 20	Décision: MPT-16519 9-M-211116-101-D PIERRE-ALAIN LASNIER ENR Requérante-cessionnaire 9-M-201901-101-D DION, LIONEL Requérant-cédant	G.O.Q. no 24 p. 7517	81 06 13	Transfert de permis Accordée A-33
M-81-04500-2	81 08 28	Décision: MPT-16542 1-M-211122-101-D TAXI MARGUERITE BERGERON ENR Requérante-cessionnaire 6-M-204536-102-D LONGPRÉ, LUCIEN Requérant-cédant	G.O.Q. no 25 p. 7707	81 06 20	Transfert de permis Accordée
			G.O.Q. no 25 p. 7707	81 06 20	Région de Labelle 06-7607-SD
M-81-04504-4	81 08 26	Décision: MPT-16534 9-M-211124-101-D TAXI LANGELIER HUOT INC Requérante-cessionnaire 0-M-210554-102-D HAROUN, NICOLAS V. Requérant-cédant	G.O.Q. no 25 p. 7708	81 06 20	Transfert de permis Accordée
			G.O.Q. no 25 p. 7708	81 06 20	A-11
M-81-04542-4	81 08 26	Décision: MPT-16536 6-M-211127-101-D ALFRED JULIEN Requérant-cessionnaire 3-M-206740-102-D DELVA MAX, ANTOINE Requérant-cédant	G.O.Q. no 25 p. 7710	81 06 20	Transfert de permis Accordée
			G.O.Q. no 25 p. 7710	81 06 20	A-11
M-81-04772-7	81 08 25	Décision: MPT-16526 4-M-211137-101-D SALMERI, DENYSE Requérante-cessionnaire 4-M-200569-102-D RABOUIN, ANDRÉ Requérant-cédant	G.O.Q. no 25 p. 7714	81 06 20	Transfert de permis Accordée
			G.O.Q. no 25 p. 7714	81 06 20	A-5 Entrée en vigueur: 81 08 25
M-81-04780-0	81 08 25	Décision: MPT-16529 7-M-211134-101-D SPANUOLO, ALFREDO Requérant-cessionnaire 0-M-201678-102-D ADRAGNA, CRISPINO Requérant-cédant	G.O.Q. no 25 p. 7716	81 06 20	Transfert de permis Accordée
			G.O.Q. no 25 p. 7716	81 06 20	A-11 Entrée en vigueur: 81 08 25

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-04844-4	81 08 31	Décision: MPT-16553 3-M-211138-101-D TURGEON, CHARLES JR Requérant-cessionnaire 3-M-203531-101-D VANIER, PHILIPPE Requérant-cédant	G.O.Q. no 26 p. 7892	81 06 27	Transfert de permis Accordée A-2
M-81-04845-1	81 08 31	Décision: MPT-16557 8-M-207610-101-D MORIN, PIERRE Requérant-cessionnaire 0-M-209093-101-D LASANTÉ, SERGE Requérant-cédant	G.O.Q. no 26 p. 7892	81 06 27	Transfert de permis Accordée A-11
M-81-04846-9	81 08 31	Décision: MPT-16556 8-M-211141-101-D POIRIER, FERNAND Requérant-cessionnaire 3-M-201303-101-D SAVARIA, CLAUDE Requérant-cédant	G.O.Q. no 26 p. 7893	81 06 27	Transfert de permis Accordée A-41
M-81-04849-3	81 09 08	Décision: MPT-16567 6-M-211135-102-D TAXI ST-FÉLIX ENRG Requérante-cessionnaire 5-M-208710-101-D ALLARD, YVAN Requérant-cédant	G.O.Q. no 26 p. 7893	81 06 27	Transfert de permis Accordée Région de St-Félix-de-Valois 06-5821-P
M-81-04867-5	81 08 31	Décision: MPT-16551 5-M-211144-101-D APRIL, RICHARD Requérant-cessionnaire 1-M-202030-101-D ST-LAURENT, ADRIEN Requérant-cédant	G.O.Q. no 26 p. 7894	81 06 27	Transfert de permis Accordée A-11
M-81-04868-3	81 08 31	Décision: MPT-16549 4-M-211145-101-D RENAY TAXI ENR Requérante-cessionnaire 6-M-210186-102-D TAXI FIDEL Requérante-cédante	G.O.Q. no 26 p. 7895	81 06 27	Transfert de permis Accordée Région de Rock-Forest 05-3609-SD
Q-80-22485	81 09 15	Décision: QPT-5573 Q-203 322-101-D VEILLEUX, CLARENCE	G.O.Q. no 07 p. 1831	80 02 16	Demande de permis Désistement
Q-80-24329-7	81 09 15	Décision: QPT-5572 5-Q-203426-102-D MÉRCIER, MICHEL Requérant	G.O.Q. no 35 p. 8842	80 08 30	Demande de permis Accordée Lac-St-Charles 03-2046-SD
Q-81-02145-2	81 09 11	Décision: QPT-5570 6-Q-203599-101-D YVES SAVARD Requérant	G.O.Q. no 26 p. 7904	81 06 27	Demande de permis Accordée
Q-81-02146-0	81 09 11	Décision: QPT-5569 6-Q-203599-102-D YVES SAVARD Requérant	G.O.Q. no 26 p. 7904	81 06 27	Demande de permis Accordée
Q-81-02166-8	81 09 10	Décision: QPT-5565 5-Q-203616-101-D CARRIER, GHISLAIN Requérant-cessionnaire 7-Q-200081-101-D BIZIER, GÉRARD Requérant-cédant	G.O.Q. no 26 p. 7907	81 06 27	Transfert de permis Accordée 03-2319-V Entrée en vigueur: 81 09 10

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-81-02259-1	81 09 11	Décision : QPT-5571 4-Q-203195-106-D TAXI STE-ANNE ENR. Requérante	G.O.Q. no 27 p. 8054	81 07 04	Demande de permis Pendante
Q-81-02868-9	81 08 26	Décision : QPT-5557 9-Q-203646-101-DS GAGNÉ, GUY Requérant-cessionnaire 5-Q-200737-103-DS MÉTIVIER, ROGER Requérant-cédant	Journal de Québec	81 07 27 81 07 28 81 07 29	Transfert total de permis Accordée A-37 Entrée en vigueur : 81 08 26

CAMIONNAGE RÉGULIER SPÉCIALISÉ

M-80-51726	81 09 14	Décision : MCG-971 M-305208-101-D SIMON CÔTÉ	G.O.Q. no 26	80 06 28	Demande de permis Accordée en partie
M-81-00196-3	81 09 15	Décision : MCG-974 0-M-300256-102-D GOYETTE TRANSPORT LIMITÉE Requérante	G.O.Q. no 6 p. 1531	81 02 07	Droit additionnel Désistement
M-81-00424-9	81 07 20	Décision : MDI-3097 6-M-301415-103-D L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant BOUFFARD, HENRI-PAUL TRANSPORT QUIRION INC. Intimés			

Décision incidente

Demande suivant le paragraphe 3 de l'article 2.46 du Règlement 2 (1976).

Requête accordée, délai de 30 jours et à défaut de paiement des droits la décision MCG-452 sera annulée et le cautionnement confisqué.

M-81-04213-2	81 09 15	Décision : MCG-973 4-M-305509-101-D BELL THE MOVER LTD Requérante	G.O.Q. no 23 p. 7342	81 06 06	Demande de permis Désistement
M-81-05004-4	81 09 10	Décision : MCG-958-TF 6-M-303254-104-DT WHITE OAK TRANSPORT LIMITED Requérante	G.O.Q. no 28 p. 8188	81 07 11	Modification des taux et ta- rifs Accordée
M-81-05196-8	81 07 21	Décision : MCG-845 8-M-305562-101-DS TRANSPORT MARCEL CARON & ASSOCIÉS INC Requérante-cessionnaire 6-M-301480-105-DS MARCEL CARON TRANSPORT ENRG Requérante-cédante	Journal de Montréal	81 06 03 81 06 04 81 06 05	Transfert de permis Accordée Entrée en vigueur : 81 07 21
M-81-05720-5	81 09 03	Décision : MCG-941 0-M-305578-101-DS DUNLOP TRANSPORT (1980) LIMITED Requérante-cessionnaire 1-M-301337-108-DS DUNLOP TRANSPORT LIMITED Requérante-cédante	Le Devoir	81 06 15 81 06 16 81 06 17	Transfert total de permis Accordée Entrée en vigueur : 81 09 03

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-05816-1	81 08 27	Décision : MCG-927 4-Q-302286-101-DS LES ENTREPRISES ELSIE CORRIGAN INC. Requérante-cessionnaire 1-Q-300093-102-DS CORRIGAN CONTRACTING SYNDICATE (En société) Requérante-cédante	Journal de Montréal	81 06 26 81 06 27 81 06 28	Transfert total de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 08 27
M-81-06084-5	81 08 04	Décision: MS-7146 2-M-305550-101-S QUÉVILLON, DOMINIC Requérant-tireur 1-M-300164-155-S ATLAS TRUCKING COMPANY LTD Requérante-tirée	Journal de Montréal	81 05 12 81 05 13 81 05 14	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 08 04 jusqu'au: 82 03 31
M-81-06398-9	81 08 21	Décision: MT-878 8-M-304664-113-SI BIG WHEELS TRANSPORT AND LEASING LTD Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 08 21 jusqu'au: 81 09 04
M-81-06399-7	81 08 21	Décision: MT-879 8-M-301454-107-SI BRAD'S TRANSPORT LIMITED Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 08 21 jusqu'au: 81 09 04
M-81-06515-8	81 09 01	Décision: MS-7180 1-M-305635-101-S BRUNET, FLORIAN Requérant-tireur 0-M-304720-112-S TREMBLAY TRANSPORT ENRG Requérante-tirée	Le Devoir	81 08 13 81 08 14 81 08 15	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 01 jusqu'au: 82 08 31
M-81-06518-2	81 09 01	Décision: MS-7175 3-M-305120-103-S MELOCHE, CLAUDE Requérant-cessionnaire 0-M-304720-111-S TREMBLAY TRANSPORT ENRG Requérante-cédante	Le Devoir	81 08 13 81 08 14 81 08 15	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 01 jusqu'au: 82 08 31
M-81-06522-4	81 09 02	Décision: MS-7182 2-M-305626-101-S COL-MAY TRUCKING LTD Requérante	Le Devoir	81 07 28 81 07 29 81 07 30	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 02 jusqu'au: 82 09 01
M-81-06562-0	81 09 14	Décision: MCG-972 9-M-305447-101-D F & F DISTRIBUTORS INC Requérante			Demande de permis Désistement
M-81-06647-9	81 09 10	Décision: MT-895 3-M-303562-109-SI WESBELL TRANSPORT LTÉE Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 14 jusqu'au: 81 09 29
M-81-06650-3	81 09 14	Décision: MS-7190 9-M-305231-103-S M DUCHARME TRANSIT LTÉE Requérante	Le Devoir	81 08 24 81 08 25 81 08 26	Demande de permis Rejetée
M-81-06713-9	81 09 16	Décision: MT-900 3-M-301699-101-SI LES MESSAGERIES GLOBAL INC Requérante			Demande de permis Rejetée
Q-80-24755-3	81 09 15	Décision: QCG-724 0-Q-302140-101-D CHABOT & DESMARAIS INC. Requérante	G.O.Q. no 44 p. 10648	80 11 01	Demande de permis Accordée Telle qu'amendée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-80-25178-7	81 09 11	Décision: QCG-714 8-Q-302084-103-D VAILLANCOURT, ROBERT Requérant	G.O.Q. no 1 p. 52	81 01 03	Modification de permis Prend acte du retrait de la demande. Annule le permis Q-302084.
Q-81-02009-0	81 05 27	Décision: QCG-409-TF 5-M-301952-116-PSS CHAMPLAIN SEPT-ÎLES EXPRESS INTERPROVINCIAL INC. Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 05 27 Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.
Q-81-02224-5	81 09 10	Décision: QCG-696 6-Q-302268-102-D STEPHEN CARTER Requérant-tireur 3-Q-300927-126-D CHO-BO INC. Requérante-tirée	G.O.Q. no 27 p. 8054	81 07 04	Demande de permis Accordée
Q-81-02716-0	81 07 23	Décision: QCG-592-TF 6-M-300870-118-PSS ALLTRANS EXPRESS LTD. Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 07 23 Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.
Q-81-02717-8	81 07 23	Décision: QCG-591-TF 5-M-301952-118-PSS CHAMPLAIN SEPT-ÎLES EXPRESS INTERPROVINCIAL INC. Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 07 23 Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.
Q-81-02816-8	81 08 19	Décision: QCG-640 5-Q-302301-101-DS LES TRANSPORTS ROUTIERS M.G.P. LTÉE Requérante-cessionnaire 3-Q-301453-101-DS LAMONTAGNE, PAUL Requérant-cédant	Le Quotidien	81 07 15 81 07 16 81 07 17	Transfert total de permis Accordée Modifie le permis du courtier en transport conjoint.
Q-81-02838-2	81 08 03	Décision: QCG-618-TF 8-M-304748-105-PSS GERALD C. SARCHFIELD & SONS LIMITED Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 08 03 Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.
Q-81-02853-1	81 08 04	Décision: QS-3526 5-Q-301758-101-S TRANSPORT MAURICE DROLET ENR. Requérante-tireur 7-M-300044-169-S CHAMPLAIN SEPT-ÎLES EXPRESS INC. Requérante-tirée	Journal de Québec	81 07 17 81 07 18 81 07 20	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 08 04 jusqu'au: 82 05 04
Q-81-03135-2	81 08 28	Décision: QCG-669-TF 4-M-30020E-150-PSS CONFÉRENCE DES CAMIONNEURS QUÉBÉCOIS INC. Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 08 28 Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.
Q-81-03159-2	81 08 31	Décision: QCG-673-TF 5-Q-300537-107-PSS GRENIER EXPRESS INC. Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 09 01 Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-81-03279-8	81 09 10	Décision: QT-1231 7-Q-302192-106-SI FLOYD DUENOW INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 11 jusqu'au: 81 09 15
Q-81-03322-6	81 09 11	Décision: QCG-722-TF 2-M-300825-104-PSS AUTOMOBILE TRANSPORT LTD. Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 09 28 Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.
Q-81-03323-4	81 09 11	Décision: QCG-721-TF 2-M-300940-105-PSS ROADWAY TRANSPORT LIMITÉE Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 09 28 Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.
Q-81-03325-9	81 09 11	Décision: QCG-720-TF 3-Q-300331-109-PSS MCL MOTOR CARRIERS LIMITED Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 09 14 Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.
Q-81-03340-8	81 09 15	Décision: QT-1237 5-Q-302327-101-SI BOUCHARD, L.P. Requérant			Demande de permis Rejetée

PRODUITS NOMMÉS

M-81-06714-7	81 09 04	Décision: MPN-15175 2-M-402837-101-PSS BAUMAN, RAY S. Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 04
M-81-06715-4	81 09 04	Décision: MPN-15176 0-M-402839-101-PSS WILKENS, LOWELL Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 04
M-81-06716-2	81 09 04	Décision: MPN-15177 6-M-402684-102-PSS LES ENTREPRISES J. LÉVIS HOULE ENRG Requérante			Demande de permis Accordée
M-81-06717-0	81 09 10	Décision: MPN-15189 2-M-401425-101-PSS WISE, IRWIN Requérant			Demande de permis Rejetée
M-81-06718-8	81 05 28	Décision: MPN-15191 9-M-402723-102-PSS WAGNAN, EARNEST L. Requérant			Demande de permis Rejetée
M-81-06719-6	81 09 10	Décision: MPN-15192 9-M-402459-108-PSS GILLIGAN'S TRUCKING Requérante			Demande de permis Rejetée
M-81-06720-4	81 09 04	Décision: MPN-15178 6-M-402841-101-PSS LABRIE, PIERRE Requérant			Demande de permis Accordée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-06721-2	81 09 08	Décision: MPN-15179 5-M-402792-101-PSS G.A. MILLER RENTAL CORP Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 08
M-81-06722-0	81 09 10	Décision: MPN-15193 9-M-402459-109-PSS GILLIGAN'S TRUCKING Requérante			Demande de permis Rejetée
M-81-06723-8	81 09 08	Décision: MPN-15180 5-M-402792-102-PSS G.A. MILLER RENTAL CORP Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 08
M-81-06724-6	81 09 10	Décision: MPN-15194 7-M-402253-101-PSS MOUNTAIN TRUCKING INC Requérante			Demande de permis Rejetée
M-81-06726-1	81 09 10	Décision: MPN-15195 4-M-400391-109-PSS DUD COOKE MOTOR EXPRESS Requérante			Demande de permis Rejetée
M-81-06727-9	81 09 10	Décision: MPN-15196 9-M-400818-101-PSS LAWSON, J.H. Requérant			Demande de permis Rejetée
M-81-06729-5	81 09 10	Décision: MPN-15188 9-M-402772-101-PSS SCHNUEERINSE, KARL Requérant			Demande de permis Rejetée
M-81-06730-3	81 09 10	Décision: MPN-15190 7-M-402774-101-PSS K & G TRUCKING CO Requérante			Demande de permis Rejetée
M-81-06731-1	81 09 10	Décision: MPN-15181 9-M-402764-101-PSS SEVEN LUCKEY Requérant			Demande de permis Rejetée
M-81-06733-7	81 09 10	Décision: MPN-15182 9-M-402764-102-PSS SEVEN LUCKEY Requérant			Demande de permis Rejetée
M-81-06735-2	81 09 10	Décision: MPN-15183 9-M-402764-103-PSS SEVEN LUCKEY Requérant			Demande de permis Rejetée
M-81-06736-0	81 09 10	Décision: MPN-15184 0-M-401351-101-PSS NOAH E. FERRIS TRANSPORT Requérante			Demande de permis Rejetée
M-81-06743-6	81 09 10	Décision: MPN-15185 0-M-401351-102-PSS NOAH E. FERRIS TRANSPORT Requérante			Demande de permis Rejetée
M-81-06749-3	81 09 10	Décision: MPN-15186 0-M-401351-103-PSS NOAH E. FERRIS TRANSPORT Requérante			Demande de permis Rejetée
M-81-06750-1	81 09 10	Décision: MPN-15187 0-M-401351-104-PSS NOAH E. FERRIS TRANSPORT Requérante			Demande de permis Rejetée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-06763-4	81 09 10	Décision: MPN-15197 9-M-400818-102-PSS LAWSON, J.H. Requérant			Demande de permis Rejetée
M-81-06764-2	81 09 10	Décision: MPN-15198 9-M-400818-103-PSS LAWSON, J.H. Requérant			Demande de permis Rejetée
M-81-06765-9	81 09 10	Décision: MPN-15199 9-M-400818-104-PSS LAWSON, J.H. Requérant			Demande de permis Rejetée
M-81-06766-7	81 09 10	Décision: MPN-15200 9-M-400818-105-PSS LAWSON, J.H. Requérant			Demande de permis Rejetée
M-81-06767-5	81 09 10	Décision: MPN-15201 9-M-400818-106-PSS LAWSON, J.H. Requérant			Demande de permis Rejetée
M-81-06768-3	81 09 11	Décision: MPN-15213 8-M-400876-106-PSS GAULCO LIMITED Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 11
M-81-06769-1	81 09 14	Décision: MPN-15253 7-M-402824-103-PSS COPPERT CITY TRANSPORT INC Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 14
M-81-06770-9	81 09 11	Décision: MPN-15215 5-M-402578-101-PSS LES ENTREPRISES J. LESSARD ENRG. Requérante			Demande de permis Accordée
M-81-06771-7	81 09 11	Décision: MPN-15214 5-M-402578-102-PSS LES ENTREPRISES J. LESSARD ENRG. Requérante			Demande de permis Accordée
M-81-06772-5	81 09 11	Décision: MPN-15212 8-M-400876-107-PSS GAULCO LIMITED Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 11
M-81-06773-3	81 09 11	Décision: MPN-15211 8-M-402831-101-PSS SOWERS, FRANCIS A. Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 11
M-81-06774-1	81 09 10	Décision: MPN-15210 5-M-402636-102-PSS SUMPTER, ROBERT H. Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 10
M-81-06775-8	81 09 10	Décision: MPN-15209 0-M-402805-101-PSS BARBETTA, MARIO Requérant			Demande de permis Rejetée
M-81-06776-6	81 09 10	Décision: MPN-15208 0-M-402789-101-PSS AA ENTERPRISES Requérante			Demande de permis Rejetée
M-81-06777-4	81 09 10	Décision: MPN-15207 0-M-402789-102-PSS AA ENTERPRISES Requérante			Demande de permis Rejetée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-06778-2	81 09 10	Décision: MPN-15206 0-M-402789-103-PSS AA ENTERPRISES Requérante			Demande de permis Rejetée
M-81-06779-0	81 09 10	Décision: MPN-15205 0-M-402789-104-PSS AA ENTERPRISES Requérante			Demande de permis Rejetée
M-81-06780-8	81 09 10	Décision: MPN-15204 9-M-402806-101-PSS SMITH, DANIEL Requérant			Demande de permis Accordée
M-81-06781-6	81 09 10	Décision: MPN-15203 3-M-402778-101-PSS DURWOOD MORRIS COOPER Requérant			Demande de permis Rejetée
M-81-06782-4	81 09 10	Décision: MPN-15202 3-M-402778-102-PSS DURWOOD MORRIS COOPER Requérant			Demande de permis Rejetée

LOCATION

M-80-53446-9	81 09 14	Décision: ML-2698 5-M-600064-101-D LAVAL FLEET LEASING CO LTD Requérante	G.O.Q. no 29 p. 7766	80 07 19	Modification de permis Accordée Tel qu'amendée
M-81-02951-9	81 06 23	Décision: ML-2651 8-M-601366-101-DS LOCATION L.M.S. DU CANADA (1979) LTÉE Requérante-cessionnaire	Le Devoir	81 04 02 81 04 03 81 04 04	Transfert de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 06 23
M-81-04974-9	81 09 15	Décision: ML-2699 6-M-601020-102-D MONSIEUR REMORQUE ENR Requérante	G.O.Q. no 27 p. 8046	81 07 04	Changement d'adresse Accordée
M-81-05804-7	81 08 24	Décision: ML-2684 8-M-601390-101-DS CITÉ LAVAL CARAVAN DIVISION LOCATION INC Requérante-cessionnaire	Le Devoir	81 07 06 81 07 07 81 07 08	Transfert total de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 08 24
Q-81-00050-6	81 09 17	Décision: QL-1322 2-Q-600236-101-D GERVAIS ÉQUIPEMENT INC. Requérante	G.O.Q. no 5 p. 987	81 01 31	Demande de permis Désistement
Q-81-02162-7	81 09 14	Décision: QL-1321 7-Q-600637-101-D MARC LAVOIE ENR. Requérante	G.O.Q. no 26 p. 7906	81 06 27	Demande de permis Accordée
Q-81-03011-5	81 08 20	Décision: QS-3542 1-Q-600518-103-S LOCATION CHARLEVOIX LTÉE Requérante	Le Devoir	81 08 03 81 08 04 81 08 05	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 08 20 jusqu'au: 82 05 14

TRANSPORT EN VRAC

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-53395-8	81 08 26	Décision: MCV-18091-TF CM-50000-145-PT COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante POSTE D'AFFECTATION DE LA RÉGION 03 INC. TRANSPORTEURS EN VRAC DE PORTNEUF INC. NEILSON EXCAVATION INC. Intimées	G.O.Q. no 27	80 07 05	

Proprio motu

La Commission

Fixe les taux et tarifs apparaissant au contrat intervenu entre le Poste d'affectation de la région 03 Inc. et les Transporteurs en vrac de Portneuf Inc. et Neilson Excavation Inc. le 11 août 1981, lequel est annexé.

Les taux apparaissant à ce contrat sont fixés jusqu'à la prochaine fixation générale de taux et tarifs de camionnage en vrac par la Commission, si cette fixation comportait une augmentation.

M-80-53395-8	81 08 26	Décision: MCV-18092-TF CM-50000-145-PT COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante POSTE D'AFFECTATION DE LA RÉGION 03 INC. TRANSPORTEURS EN VRAC DE PORTNEUF INC. NEILSON EXCAVATION INC. Intimées			
--------------	----------	---	--	--	--

Proprio motu

La Commission:

Fixe les taux et tarifs apparaissant au contrat intervenu entre le Poste d'affectation de la région 03 Inc. et les Transporteurs en vrac de Portneuf Inc. et Neilson Excavation Inc. le 11 août 1981, lequel est annexé.

Les taux apparaissant à ce contrat sont fixés jusqu'au 1^{er} avril 1982 ou jusqu'à la prochaine fixation générale de taux et tarifs de camionnage en vrac par la Commission, si cette fixation comportait une augmentation, selon l'éventualité qui se présentera la première.

M-80-55239-6	81 07 20	Décision: MDI-3096 M-509759-101-DS L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant SOCACHAMP LTÉE POLIQUIN, LÉO Intimés			
--------------	----------	--	--	--	--

Décision incidente

Demande suivant le paragraphe 3 de l'article 2.46 du Règlement 2 (1976).

Requête accordée, délai de 30 jours pour payer les droits et à défaut annulation de la décision MCV-17789 et confiscation du dépôt.

M-80-56051-4	81 08 03	Décision: MCV-17977 O-M-52511P-101-PA TRANSPORTEURS EN VRAC SHERBROOKE INC. Requérante			Demande de sous-poste de courtage Accordée R-05
--------------	----------	--	--	--	--

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-00687-1	81 08 06	Décision: MCV-18001 9-M-507141-102-D EXCAVATION RAYMOND CÔTÉ ENR Requérante-cessionnaire 1-M-507883-101-D AUDET, RAYMOND Requérant-cédant	G.O.Q. no 11 p. 4413	81 03 14	Transfert de permis Accordée R-10 Entrée en vigueur: 81 08 06
M-81-00838-0	81 07 31	Décision: MCV-17967 4-M-509860-101-D GAÉTAN GADOURY & FILS INC Requérante-cessionnaire 5-M-504217-101-D GADOURY, GAÉTAN Requérant-cédant	G.O.Q. no 12 p. 4675	81 03 21	Transfert de permis Accordée R-06 Entrée en vigueur: 81 07 31
M-81-02560-8	81 08 04	Décision: MCV-17991 6-M-509850-101-DS EXCAVATION GÉRARD RANGER INC Requérante-cessionnaire 1-M-505093-102-DS RANGER, GÉRARD Requérant-cédant	Le Journal de Montréal	81 02 03 81 02 04 81 02 05	Transfert de permis Accordée R-06 Entrée en vigueur: 81 08 04
M-81-02972-5	81 08 17	Décision: MCV-18052 2-M-509938-101-DS LAFOND, PAUL Requérant-cessionnaire 1-M-508501-101-DS VEILLEUX, CHARLES Requérant-cédant	La Tribune	81 04 09 81 04 10 81 04 11	Transfert de permis Accordée R-05 Entrée en vigueur: 81 08 17
M-81-03243-0	81 08 06	Décision: MCV-18003 8-M-509932-101-D CARDINAL, ALAIN Requérant-cessionnaire 4-M-506411-101-D CARDINAL, MICHEL Requérant-cédant	G.O.Q. no 20 p. 6617	81 05 16	Transfert de permis Accordée R-10 Entrée en vigueur: 81 08 06
M-81-03494-9	81 08 21	Décision: MCV-18083 6-M-509959-101-D TRANSPORT RICHARD BOULAY INC Requérante-cessionnaire 9-M-508289-101-D BOULAY, RICHARD Requérant-cédant	G.O.Q. no 21 p. 6865	81 05 23	Transfert de permis Accordée R-10 Entrée en vigueur: 81 08 21
M-81-03566-4	81 06 29	Décision: MCV-17911 6-M-509330-104-D LES ENTREPRISES C.C.J.R. INC Requérante-cessionnaire 6-M-509116-103-D BAZINET, DENIS Requérant-cédant	G.O.Q. no 21 p. 6867	81 05 23	Transfert de permis Accordée R-06 Entrée en vigueur: 81 06 29
M-81-04832-9	81 08 04	Décision: MCV-17990 9-M-510004-101-DS LES ENTREPRISES ANDRÉ CHAMPAGNE DE GATINEAU INC Requérante-cessionnaire 7-M-502821-101-DS JOANISSE, JEAN PIERRE Requérant-cédant	Le Droit	81 05 14 81 05 15 81 05 16	Transmission par décès et transfert de permis Accordée R-07 Entrée en vigueur: 81 08 04
M-81-05308-9	81 08 21	Décision: MCV-18085 7-M-510055-101-DS LES EXCAVATIONS P.E. POTVIN INC Requérante-cessionnaire 9-M-503892-101-DS POTVIN, PAUL ÉMILE Requérant-cédant	La Voix de l'Est	81 06 17 81 06 18 81 06 19	Transfert de permis Accordée R-06 Entrée en vigueur: 81 08 21

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-05309-7	81 08 25	Décision: MCV-18088 9-M-510046-101-DS EXCAVATION LE-MAS INC Requérante-cessionnaire 8-M-502648-101-DS DUMOUCHEL, J RENÉ Requérant-cédant	Le Journal de Montréal	81 06 10 81 06 11 81 06 12	Transfert de permis Accordée R-07 Entrée en vigueur: 81 08 25
M-81-06395-5	81 08 21	Décision: MT-880 5-M-504209-103-SI CASSIDY, ARTHUR Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 08 24 jusqu'au: 81 09 07
M-81-06670-1	81 09 11	Décision: MT-896 2-M-503477-104-SI BEAUDOIN, RENÉ Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 14 jusqu'au: 81 09 29
M-81-06673-5	81 09 11	Décision: MT-897 8-M-503505-104-SI NAULT, LUCIEN Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 14 jusqu'au: 81 09 29
M-81-06696-6	81 09 09	Décision: MI-50035-81 6-M-501436-101-PSS GASCON, LORENZO Requérant			Demande de permis identi- que <i>instantané</i> Accordée Entrée en vigueur: 81 09 09
Q-81-00297-3	81 09 04	Décision: QCV-13386 Q-52 108P-101-PA			Demande de permis de sous- poste Accordée Ce permis est valide jusqu'au 31 mars 1982.
Q-81-00383-1	81 08 27	LES TRANSPORTEURS EN VRAC DE BONAVENTURE INC. Décision: QCV-13376 6-Q-507452-101-D CHARTIER, JEAN-YVES Requérant-cessionnaire 8-Q-502568-103-D DUBOIS, JEAN-CLAUDE Requérant-cédant	G.O.Q. no 11 p. 4426	81 03 14	Transfert de permis Accordée R-04 Entrée en vigueur: 81 08 27
Q-81-01400-2	81 08 26	Décision: QCV-13375 5-Q-507453-101-D ASSOCIATION COOPÉRATIVE FORESTIÈRE DE COLOMBIER Requérante-cessionnaire 7-Q-501892-101-D MAILLOUX, YVAN Requérant-cédant	G.O.Q. no 17 p. 6039	81 04 25	Transfert de permis Accordée R-09 Entrée en vigueur: 81 08 26
Q-81-01536-3	81 06 11	Décision: QCV-13264 3-Q-507489-101-DS BORDELEAU, JEAN-PAUL Requérant-cessionnaire 4-Q-504030-101-DS BORDELEAU, DOMINIQUE Requérant-cédant	Le Nouvelliste	81 03 19 81 03 20 81 03 21	Transfert de permis Accordée R-04 Entrée en vigueur: 81 06 11
Q-81-01662-7	81 06 26	Décision: QCV-13301 9-Q-507491-101-DS DROLET, JACQUES Requérant-cessionnaire 7-Q-506834-101-DS POULIN, MARCEL Requérant-cédant	Le Devoir	81 03 09 81 03 10 81 03 11	Transfert de permis Accordée R-03 Entrée en vigueur: 81 06 26
Q-81-01689-0	81 06 16	Décision: QCV-13272 4-Q-507512-101-D GARAGE N. THIBOUTOT INC. Requérante-cessionnaire 7-Q-500340-101-D THIBOUTOT, NORMAND Requérant-cédant	G.O.Q. no 20 p. 6625	81 05 16	Transfert de permis Accordée R-03 Entrée en vigueur: 81 06 16

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-81-01840-9	81 06 26	Décision: QCV-13307 1-Q-507200-102-DS GRÉGOIRE, JEAN-NIL Requérant-cessionnaire 2-Q-502473-101-DS BOUCHARD, ARTHUR Requérant-cédant	Le Devoir	81 03 26 81 03 27 81 03 28	Transfert de permis Accordée R-01 Modifie le permis pour qu'il soit restreint au transport des matières désignées aux groupes 3,4,4A
Q-81-02004-1	81 08 19	Décision: QCV-13364 7-Q-507519-101-D LES ENTREPRISES ROSARIO MARTEL INC. Requérante-cessionnaire 4-Q-502091-101-D MARTEL, ROSARIO Requérant-cédant	G.O.Q. no 24 p. 7527	81 06 13	Entrée en vigueur: 81 06 26 Transfert de permis Accordée R-02 Entrée en vigueur: 81 08 19
Q-81-02024-9	81 08 19	Décision: QCV-13362 6-Q-506348-105-D HERVÉ MATTE & FILS CAMIONNEURS LTÉE Requérante	G.O.Q. no 24 p. 7527	81 06 13	Maintien de permis, changement de contrôle Accordée
Q-81-02154-4	81 08 19	Décision: QCV-13363 8-Q-505371-101-DS CONSTRUCTION EMMA INC. Requérante-cessionnaire 0-Q-506369-103-DS KOBEC ÉQUIPEMENT LTÉE Requérante-cédante	Le Soleil	81 04 24 81 04 25 81 04 27	Transfert de permis Accordée R-03 Entrée en vigueur: 81 08 19
Q-81-02262-5	81 09 17	Décision: QCV-13388 1-Q-52409P-102-PA POSTE D'AFFECTATION DE LA RÉGION 04 INC. Requérante 3-Q-52408P-104-PA TRANSPORTEURS EN VRAC DU TROIS RIVIÈRES MÉTROPOLITAIN INC. Intimée			Révision d'une décision (art. 22) Désistement
Q-81-02744-2	81 08 05	Décision: QT-1194 6-Q-503378-105-SI DUBÉ, GERMAIN Requérant			Demande de permis — région 09 Accordée Entrée en vigueur: 81 08 06 jusqu'au: 81 08 20
Q-81-02866-3	81 08 05	Décision: QT-1199 4-Q-501762-101-SI PERRON, RICHARD Requérant			Demande de permis — Région 08 Accordée Entrée en vigueur: 81 08 06 jusqu'au: 81 08 20
Q-81-03224-4	81 09 04	Décision: QT-1223 6-Q-507031-104-SI L. DESBIENS & FILS INC. Requérante			Demande de permis — Région 09 Accordée Entrée en vigueur: 81 09 04 jusqu'au: 81 09 18
Q-81-03225-1	81 09 04	Décision: QT-1224 6-Q-507031-103-SI L. DESBIENS & FILS INC. Requérante			Demande de permis — Région 09 Accordée Entrée en vigueur: 81 09 04 jusqu'au: 81 09 18
Q-81-03256-6	81 09 11	Décision: QS-3563 8-Q-504531-104-S L & T BOUCHARD INC Requérante	Le Devoir	81 08 26 81 08 27 81 08 28	Demande de permis — Région 08 Rejetée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-81-03282-2	81 09 11	Décision: QT-1236 2-Q-505674-105-SI PAYEUR, MARCEL Requérant			Demande de permis — Région 08 Rejetée
Q-81-03283-0	81 09 11	Décision: QT-1236 5-M-507913-104-SI DUMONT, DANIEL Requérant			Demande de permis — Région 08 Accordée
Q-81-03284-8	81 09 11	Décision: QT-1236 6-Q-501497-107-SI MARQUIS, JEAN-LOUIS Requérant			Entrée en vigueur: 81 09 11 Demande de permis — Région 08 Rejetée
Q-81-03285-5	81 09 11	Décision: QT-1236 0-M-508866-105-SI LES ENTREPRISES GERMAIN DUMONT INC Requérante			Demande de permis — Région 08 Rejetée
Q-81-03286-3	81 09 11	Décision: QT-1236 0-M-505680-103-SI ST-PIERRE, FERNAND Requérant			Demande de permis — Région 08 Accordée
Q-81-03287-1	81 09 11	Décision: QT-1236 3-Q-500328-112-SI TURCOTTE, MARCEL Requérant			Entrée en vigueur: 81 09 11 Demande de permis — Région 08 Accordée
Q-81-03288-9	81 09 11	Décision: QT-1236 2-Q-500428-103-SI LESSARD, LAURÉAT Requérant			Entrée en vigueur: 81 09 11 Demande de permis — Région 08 Rejetée
Q-81-03289-7	81 09 11	Décision: QT-1236 4-M-504267-103-SI GAGNÉ, MARC-ANDRÉ Requérant			Demande de permis — Région 08 Rejetée
Q-81-03290-5	81 09 11	Décision: QT-1236 3-Q-506804-103-SI DÉRY, ROBERT Requérant			Demande de permis — Région 08 Accordée
Q-81-03291-3	81 09 11	Décision: QT-1236 1-Q-500106-103-SI TREMBLAY, BERCHMANS Requérant			Entrée en vigueur: 81 09 11 Demande de permis — Région 08 Accordée
Q-81-03292-1	81 09 11	Décision: QT-1236 0-Q-500131-103-SI TREMBLAY, GÉRALD Requérant			Entrée en vigueur: 81 09 11 Demande de permis — Région 08 Accordée
Q-81-03293-9	81 09 11	Décision: QT-1236 0-Q-505346-103-SI DESBIENS, GILLES Requérant			Entrée en vigueur: 81 09 11 Demande de permis — Région 08 Accordée
Q-81-03294-7	81 09 11	Décision: QT-1236 0-Q-507060-105-SI TARDIF, JEAN-MARC Requérant			Entrée en vigueur: 81 09 11 Demande de permis — Région 08 Accordée
Q-81-03295-4	81 09 11	Décision: QT-1236 7-Q-501819-103-SI CÔTÉ, JEAN-YVES Requérant			Entrée en vigueur: 81 09 11 Demande de permis — Région 08 Accordée
Q-81-03296-2	81 09 11	Décision: QT-1236 8-Q-501701-105-SI VINCENT, GILLES Requérant			Entrée en vigueur: 81 09 11 Demande de permis — Région 08 Accordée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-81-03297-0	81 09 11	Décision: QT-1236 6-M-503648-103-SI RAYMOND, BERTRAND Requérant			Demande de permis — Région 08 Accordée Entrée en vigueur: 81 09 11
Q-81-03298-8	81 09 11	Décision: QT-1236 2-M-508393-104-SI BEAUCHÊNE, HENRI Requérant			Demande de permis — Région 08 Accordée Entrée en vigueur: 81 09 11
Q-81-03299-6	81 09 11	Décision: QT-1236 5-M-508101-103-SI BRODEUR, ALAIN Requérant			Demande de permis — Région 08 Accordée Entrée en vigueur: 81 09 11
Q-81-03300-2	81 09 11	Décision: QT-1236 0-Q-500073-105-SI MILLER, MICHEL Requérant			Demande de permis — Région 08 Accordée Entrée en vigueur: 81 09 11 jusqu'au: 81 09 25
Q-81-03301-0	81 09 11	Décision: QT-1236 0-Q-506997-104-SI LAROCHE, JEAN-YVES Requérant			Demande de permis — Région 08 Accordée Entrée en vigueur: 81 09 11 jusqu'au: 81 09 25
Q-81-03302-8	81 09 11	Décision: QT-1236 5-Q-504955-108-SI SIMARD, ÉDOUARD Requérant			Demande de permis — Région 08 Rejetée
Q-81-03303-6	81 09 11	Décision: QT-1236 8-M-506458-103-SI NADEAU, MARC Requérant			Demande de permis — Région 08 Accordée Entrée en vigueur: 81 09 11 jusqu'au: 81 09 25
Q-81-03304-4	81 09 11	Décision: QT-1236 4-M-508052-103-SI JEAN LONGPRÉ TRANSPORT EN VRAC ENRG Requérante			Demande de permis — Région 08 Accordée Entrée en vigueur: 81 09 11 jusqu'au: 81 09 25
Q-81-03306-9	81 09 11	Décision: QT-1236 6-M-501030-103-SI BERGERON, LAURENT Requérant			Demande de permis — Région 08 Accordée Entrée en vigueur: 81 09 11 jusqu'au: 81 09 25
Q-81-03307-7	81 09 11	Décision: QT-1236 3-Q-502456-110-SI DENIS, PAUL-EUGÈNE Requérant			Demande de permis — Région 08 Accordée Entrée en vigueur: 81 09 11 jusqu'au: 81 09 25
Q-81-03308-5	81 09 11	Décision: QT-1236 9-Q-504662-104-SI TRANSPORT ROLAND LAFRANCE ENR Requérante			Demande de permis — Région 08 Rejetée
Q-81-03309-3	81 09 11	Décision: QT-1236 1-M-509053-105-SI LABRIE, LUDGER Requérant			Demande de permis — Région 08 Accordée Entrée en vigueur: 81 09 11 jusqu'au: 81 09 25
Q-81-03310-1	81 09 11	Décision: QT-1236 4-M-507260-103-SI BRODEUR, YVES Requérant			Demande de permis — Région 08 Accordée Entrée en vigueur: 81 09 11 jusqu'au: 81 09 25

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-81-03311-9	81 09 11	Décision: QT-1236 8-Q-504531-105-SI L & T BOUCHARD INC Requérante			Demande de permis — Région 08 Accordée Entrée en vigueur: 81 09 11 jusqu'au: 81 09 25
Q-81-03312-7	81 09 11	Décision: QT-1236 3-Q-500187-110-SI BAILLARGEON, HERVÉ Requérant			Demande de permis — Région 08 Accordée Entrée en vigueur: 81 09 11
Q-81-03313-5	81 09 11	Décision: QT-1236 2-M-509458-103-SI GIGUÈRE, JEAN-PAUL Requérant			Demande de permis — Région 08 Accordée Entrée en vigueur: 81 09 11 jusqu'au: 81 09 25
Q-81-03367-1	81 09 11	Décision: QI-50263 0-Q-504489-101-PSS RIVARD, J. ROBERT Requérant			Demande de permis identique <i>instantané</i> Accordée Entrée en vigueur: 81 09 11
Q-81-03368-9	81 09 14	Décision: QF-50069 5-Q-500755-101-PSS GILBERT, JULIEN Requérant			Demande de permis de location en forêt Accordée Entrée en vigueur: 81 09 14 jusqu'au: 82 05 31
Q-81-03369-7	81 09 14	Décision: QF-50068 4-Q-500269-101-PSS MORISSETTE, JEAN Requérant			Demande de permis de location en forêt Accordée Entrée en vigueur: 81 09 14 jusqu'au: 82 05 31
Q-81-03370-5	81 09 14	Décision: QF-50071 3-Q-505798-102-PSS PICHÉ, GILLES Requérant			Demande de permis de location en forêt Accordée Entrée en vigueur: 81 09 14 jusqu'au: 82 05 31
Q-81-03371-3	81 09 14	Décision: QF-50072 0-Q-505874-101-PSS ROUSSEAU, JEAN-GEORGES Requérant			Demande de permis de location en forêt Accordée Entrée en vigueur: 81 09 14 jusqu'au: 82 05 31
Q-81-03372-1	81 09 14	Décision: QF-50070 6-Q-500747-101-PSS GAUTHIER, MICHEL Requérant			Demande de permis de location en forêt Accordée Entrée en vigueur: 81 09 14 jusqu'au: 82 05 31
Q-81-03373-9	81 09 14	Décision: QF-50073 9-Q-502930-102-PSS SAVARD, JOSEPH Requérant			Demande de permis de location en forêt Accordée Entrée en vigueur: 81 09 14 jusqu'au: 82 05 31
Q-81-03382-0	81 09 16	Décision: QI-50264 4-Q-503685-101-PSS THIBEAULT, ANDRÉ Requérant			Demande de permis identique <i>instantané</i> Accordée Entrée en vigueur: 81 09 16
Q-81-03383-8	81 09 17	Décision: QF-50049 0-Q-506963-102-PSS MARTEL, PIERRE Requérant			Demande de permis de location en forêt Accordée Entrée en vigueur: 81 09 17 jusqu'au: 82 05 31

DÉCHETS

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-55009-3	81 09 14	Décision: MSD-749 6-M-710755-104-D R.B. INSPECTION INC. Requérante	G.O.Q. no 47 p. 11363	80 11 22	Demande de permis — région 05 Accordée R-05
M-81-00083-3	81 09 14	Décision: MSD-751 4-M-710765-101-D LABRECQUE, GÉRALD Requérant	G.O.Q. no 5 p. 990	81 01 31	Demande de permis Accordée R-05
M-81-02531-9	81 09 14	Décision: MSD-750 7-M-710812-102-D DROUIN, FERNAND Requérant	G.O.Q. no 18 p. 6200	81 05 02	Demande de permis Accordée R-05
M-81-05310-5	81 09 02	Décision: MSD-748 0-M-710835-101-DS SERVICE SANITAIRE DE PAPINEAU INC Requérante-cessionnaire	Journal de Montréal	81 06 06 81 06 07 81 06 08	Transfert total de permis Accordée R-07 Entrée en vigueur: 81 09 02
M-81-05927-6	81 09 01	Décision: MSD-747 7-M-710838-101-DS RAMASI INC Requérante-cessionnaire	Le Devoir	81 06 25 81 06 26 81 06 27	Transfert de permis Accordée R-06 Entrée en vigueur: 81 09 01
Q-81-00479-7	81 09 14	Décision: QSD-642 8-Q-710765-101-D PRUNEAU, ALBERT Requérant	G.O.Q. no 11 p. 4439	81 03 14	Demande de permis — région 04 Accordée
Q-81-02477-9	81 07 29	Décision: QSD-635 3-Q-710794-101-DS DANIEL JACQUES ENR. Requérante-cessionnaire	Journal du Québec	81 05 20 81 05 21 81 05 22	Transfert de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 07 29

MARITIME

Q-80-25134-0	81 09 11	Décision: QSM-263 7-Q-700098-101-D YVON GIRARD ENR. Requérante	G.O.Q. no 51 p. 12124	80 12 20	Demande de permis Rejetée
--------------	----------	---	-----------------------------	----------	------------------------------

Errata

Prendre note que dans l'avis de publication de la décision MCV-17887-TF, Q-80-24403-0, apparaissant à la page 9326 de la *Gazette officielle du Québec*, Partie I, numéro 33A, du 15 août 1981, qu'on devrait y lire le dispositif soit:

« La Commission:

1. Révoque, en date du 1^{er} juillet 1981, la décision numéro QCV-13091-TF, rendue le 23 février 1981;
2. Déclare que la demande des parties requérantes, dans la présente affaire, est réglée par la décision complémentaire et finale dans la cause M-80-53395-8. »

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, L.L.L.

Prendre note que dans l'avis de publication de la décision MCV-18000, cause: M-81-03926-0, apparaissant à la page 9415 de la *Gazette officielle du Québec*, partie I, numéro 34 en date du 22 août 1981, dans la nature de la demande on devrait y lire « **Transfert de permis** » au lieu de « **Transfert partiel de permis** ».

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, L.L.L.

Veuillez prendre note qu'à la *Gazette officielle du Québec*, numéro 37 du 12 septembre 1981, à la page 9871, lors de la publication du numéro de rôle M-81-03612-028-C, on aurait dû lire comme numéro de contrat et circuit **117** au lieu de **177** pour Transport M. Juneau Inc.

Veuillez prendre note qu'à la *Gazette officielle du Québec*, numéro 38 du 19 septembre 1981, à la page 10071, lors de la publication du numéro de rôle Q-81-01358-2, on aurait dû lire comme nom du requérant-cédant **Renière, Georges-Étienne** au lieu de **Bernière, Georges-Étienne**.

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, L.L.L.

14897-o

Aménagement et l'urbanisme — Loi sur l'

Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

Avis est donné qu'en vertu de l'article 81 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (1979, c. 51), le Conseil de la municipalité de Saint-Joseph-de-Beauce a adopté, en date du 8 septembre 1981, une résolution à l'effet

d'entreprendre l'élaboration du plan d'urbanisme de cette municipalité.

Le Conseil municipal entend adopter le plan d'urbanisme au plus tard en octobre 1981.

15002-o

Le secrétaire-trésorier,
JACQUES GIGUÈRE

Associations coopératives — Loi sur les

ASSOCIATION COOPÉRATIVE DES MÉTIERS D'ART DU COEUR DU QUÉBEC

(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « ASSOCIATION COOPÉRATIVE DES MÉTIERS D'ART DU COEUR DU QUÉBEC », dont le siège social est situé à Trois-Rivières, QC, dans la circonscription électorale de Trois-Rivières.

*Le sous-ministre des Institutions
financières et Coopératives,*
JEAN-MARIE BOUCHARD.

14965-o

CLUB COOPÉRATIF DE CONSOMMATION VERDUNOIS

(Loi sur les associations coopératives)

Avis est donné que le ministre des Institutions financières et Coopératives a approuvé le règlement spécial adopté le 25 août 1981, de l'association coopérative « CLUB COOPÉRATIF DE CONSOMMATION VERDUNOIS », diminuant le montant de la part sociale de 50,00 \$ à 15,00 \$.

*Le sous-ministre des Institutions
financières et Coopératives,*
JEAN-MARIE BOUCHARD.

14915-o

COOPÉRATIVE DE RÉCUPÉRATION « RÉCUPÈRE-SAG. » DE JONQUIÈRE

(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « COOPÉRATIVE DE

RÉCUPÉRATION « RÉCUPÈRE-SAG. » DE JONQUIÈRE », dont le siège social est situé à Jonquière, QC, dans la circonscription électorale de Jonquière.

*Le sous-ministre des Institutions
financières et Coopératives,*
JEAN-MARIE BOUCHARD.

14994-o

COOPÉRATIVE D'HABITATION « C'EST POUR MOI » DE QUÉBEC

(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « COOPÉRATIVE D'HABITATION « C'EST POUR MOI » DE QUÉBEC », dont le siège social est situé à Québec, dans la circonscription électorale de Taschereau.

*Le sous-ministre des Institutions
financières et Coopératives,*
JEAN-MARIE BOUCHARD.

14995-o

COOPÉRATIVE D'HABITATION D'OÙ (MONTREAL)

(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « COOPÉRATIVE D'HABITATION D'OÙ (MONTREAL) », dont le siège social est situé à Montréal, QC, dans la circonscription électorale de Mercier.

*Le sous-ministre des Institutions
financières et Coopératives,*
JEAN-MARIE BOUCHARD.

14996-o

**COOPÉRATIVE D'HABITATION
DU « VIEUX MOULIN DE QUÉBEC »**

(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « COOPÉRATIVE D'HABITATION DU « VIEUX MOULIN DE QUÉBEC » », dont le siège social est situé à Québec, dans la circonscription électorale de Taschereau.

*Le sous-ministre des Institutions
financières et Coopératives,*

14997-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

**LA COOPÉRATIVE D'HABITATION
LA BONNE ENTENTE (JOLIETTE)**

(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « LA COOPÉRATIVE D'HABITATION LA BONNE ENTENTE (JOLIETTE) », dont le siège social est situé à Joliette, QC, dans la circonscription électorale de Joliette.

*Le sous-ministre des Institutions
financières et Coopératives,*

14937-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

**COOPÉRATIVE D'HABITATION
LA FOLLE DU LOGIS (MONTRÉAL)**

(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « COOPÉRATIVE D'HABITATION LA FOLLE DU LOGIS (MONTRÉAL) », dont le siège social est situé à Montréal, QC, dans la circonscription électorale de Maisonneuve.

*Le sous-ministre des Institutions
financières et Coopératives,*

14938-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

**COOPÉRATIVE D'HABITATION
« LABELLE » (MONTRÉAL)**

(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « COOPÉRATIVE D'HABITATION

« LABELLE » (MONTRÉAL) », dont le siège social est situé à Montréal, QC, dans la circonscription électorale de Saint-Louis.

*Le sous-ministre des Institutions
financières et Coopératives,*

14939-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

**COOPÉRATIVE D'HABITATION
LE FIEF DE POINTE-ST-CHARLES**

(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « COOPÉRATIVE D'HABITATION LE FIEF DE POINTE-ST-CHARLES », dont le siège social est situé à Montréal, QC, dans la circonscription électorale de Sainte-Anne.

*Le sous-ministre des Institutions
financières et Coopératives,*

14940-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

**COOPÉRATIVE D'HABITATION
« LES BEAUX JOURS » DE VERDUN**

(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « COOPÉRATIVE D'HABITATION « LES BEAUX JOURS » DE VERDUN », dont le siège social est situé à Verdun, QC, dans la circonscription électorale de Verdun.

*Le sous-ministre des Institutions
financières et Coopératives,*

14941-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

**COOPÉRATIVE D'HABITATION
LES BORDAGES DE POINTE-ST-CHARLES**

(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « COOPÉRATIVE D'HABITATION LES BORDAGES DE POINTE-ST-CHARLES », dont le siège social est situé à Montréal, QC, dans la circonscription électorale de Sainte-Anne.

*Le sous-ministre des Institutions
financières et Coopératives,*

14942-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

**COOPÉRATIVE D'HABITATION
LOUIS CYR DE ST-HENRI-MONTRÉAL**

(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives il a approuvé la formation d'une association

sous le nom de « COOPÉRATIVE D'HABITATION LOUIS CYR DE ST-HENRI-MONTRÉAL », dont le siège social est situé à Montréal, QC, dans la circonscription électorale de Saint-Henri.

*Le sous-ministre des Institutions
financières et Coopératives,*

14943-o

JEAN-MARIE BOUCHARD.

Avis divers

Congrégation Turque orthodoxe de Montréal

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les corporations religieuses, il déclare dissoute la corporation « Congrégation Turque orthodoxe de Montréal » constituée par lettres patentes en date du 15 mars 1976.

Il donne avis que la corporation « Congrégation Turque orthodoxe de Montréal » régie par la Loi sur les corporations religieuses (L.R.Q., c. C-71), consent à être saisie de tous les droits, biens et obligations de la corporation « Congrégation Turque orthodoxe de Montréal » et que cette dissolution prend effet à compter de la date de publication du présent avis.

*Le sous-ministre des Institutions
financières et Coopératives,*
JEAN-MARIE BOUCHARD.

14895-o

1465-4974

Succession Bernard Deslauriers

Avis est, par les présentes, donné que Bernard Deslauriers, en son vivant sans emploi, demeurant à Gatineau, province de Québec, numéro 243 de la rue Garnier, est décédé le 3 octobre 1980, sans laisser de testament.

Que ledit Bernard Deslauriers était célibataire et qu'il laissait pour héritiers son père, Marcel Deslauriers, sans emploi, demeurant à Gatineau, province de Québec, au 243, rue Garnier, sa mère Rita Spencer, du même endroit, pour la demie indivise (soit un quart indivis chacun), ainsi que ses frères Paul Deslauriers, peintre, demeurant à Gatineau, province de Québec, au 133 de la Savanne, Émile Deslauriers, militaire, demeurant à Courcellette, Valcartier, province de Québec, 12, rue Dauphin, Roger Deslauriers, Denis Deslauriers et Rosario Deslauriers, tous journaliers, demeurant à Calgary, province d'Alberta, 2405, 84^e Avenue, S.E., et sa soeur Pierrette Deslauriers Dufresne, agent de dotation, demeurant à

Ottawa, province d'Ontario, 420, rue Gloucester, appartement 1102, pour l'autre demie indivise (soit un douzième indivis chacun).

Que lesdits héritiers ont accepté la succession dudit Bernard Deslauriers, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte exécuté devant Marie Courtemanche, notaire à Gatineau, 344, boulevard Maloney est, en date du 10 septembre 1981 et enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Hull, le 16 septembre 1981, sous le numéro 298711.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant le notaire soussigné, le 10 septembre 1981, et peut être consulté à ses bureaux à l'adresse ci-dessus.

Gatineau, le 17 septembre 1981.

14966-o

Le procureur,
MARIE COURTEMANCHE, notaire.

Succession Christian Robert

Avis est, par les présentes, donné que Suzanne Brault, domiciliée au 187, Yamaska, Farnham, en sa qualité de tutrice à ses enfants mineurs Julie et François Robert, a accepté la succession de feu Christian Robert, en son vivant domicilié à Farnham, décédé sans testament le 28 avril 1981, sous bénéfice d'inventaire aux termes d'un acte exécuté devant Mario Savaria, notaire, 149, Desjardins est, Farnham, en date du 28 août 1981, et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Missisquoi, sous le numéro 166669.

Un inventaire des biens a été fait devant le notaire soussigné et peut être consulté à ses bureaux à l'adresse ci-dessus.

Farnham, le 15 septembre 1981.

14899-o

Le procureur,
MARIO SAVARIA, notaire.

Succession Léopold Lévesque

Avis est, par les présentes, donné que dame Gabrielle Fontaine, veuve en secondes noces et non remariée de monsieur Léopold Lévesque, demeurant au 25, rue du Paigne, Oka, province de Québec, a accepté sous bénéfice d'inventaire la succession de son époux, Léopold Lévesque, aux termes d'un acte passé devant Claude Bertrand, notaire, 198, boulevard Labelle, bureau 201, Sainte-Thérèse, en date du 11 septembre 1981 et enregistré à la division d'enregistrement de Deux-Montagnes sous le numéro 216151.

Sainte-Thérèse, le 17 septembre 1981.

14929-o *Le procureur,*
CLAUDE BERTRAND, notaire.

Succession Marie Blanche Alice Normand Duckett Guérin

Avis est, par les présentes, donné que Wilfrid Guérin, Serge Duckett et Claude Duckett ont accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de Marie Blanche Alice Normand Duckett Guérin, en son vivant modiste,

résidant et domiciliée au 1551, rue Rachel est, ville de Montréal, province de Québec.

L'acte d'acceptation sous bénéfice d'inventaire était reçu devant Norman Malus, notaire, pratiquant au 407, McGill, bureau 503, Montréal, le 28 août 1981, et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, le 8 septembre 1981, sous le numéro 3207531.

Montréal, le 9 septembre 1981.

14976-o *Le procureur,*
GEORGE I. HARRIS.

Cité de Verdun

Avis public est, par les présentes, donné que la cité de Verdun, suite à une résolution de son conseil, adoptée le 14 septembre 1981, s'adressera au gouvernement afin d'obtenir l'émission de lettres patentes pour changer son nom en celui de « Ville de Verdun » conformément à l'article 3 de la Loi sur les cités et villes.

Verdun, le 23 septembre 1981.

14959-o *Le greffier,*
JEAN N. LEFEBVRE, O.M.A.

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le**Accordés****Marie Yvette Yolande Bernard**

Par le certificat numéro 81-294 du 3 septembre 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Yvette Olan Bernard, née le 1^{er} avril 1921, en celui de Marie Yvette Yolande Bernard.

Sainte-Foy, le 16 septembre 1981.

14898-o *Le sous-registraire du Québec,*
GERMAIN HALLEY.

Joseph Dominique René Chagnon

Par le certificat numéro 81-295 du 3 septembre 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Dominique Irénée Chagnon, né le 31 août 1932, en celui de Joseph Dominique René Chagnon.

Sainte-Foy, le 16 septembre 1981.

14898-o *Le sous-registraire du Québec,*
GERMAIN HALLEY.

Marie Agathe Antoinette Élyse Côté

Par le certificat numéro 81-296 du 3 septembre 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Agathe Antoinette Élyse Côté, née le 10 juillet 1958, en celui de Marie Agathe Antoinette Élyse Côté.

Sainte-Foy, le 16 septembre 1981.

14898-o *Le sous-registraire du Québec,*
GERMAIN HALLEY.

Marie-Louis Carl Guy Delage

Par le certificat numéro 81-307 du 3 septembre 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie-Louis Guy Delage, né le 22 juillet 1950, en celui de Marie-Louis Carl Guy Delage.

Sainte-Foy, le 16 septembre 1981.

14898-o *Le sous-registraire du Québec,*
GERMAIN HALLEY.

Marie Georgette Dubreuil

Par le certificat numéro 81-297 du 3 septembre 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Jeanne Mance Dubreuil, née le 31 mai 1926, en celui de Marie Georgette Dubreuil.

Sainte-Foy, le 16 septembre 1981.

Le sous-registraire du Québec,

GERMAIN HALLEY.

14898-o

Lyse Duperré

Par le certificat numéro 81-298 du 3 septembre 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Lisette Duperré, née le 28 novembre 1945, en celui de Lyse Duperré.

Sainte-Foy, le 16 septembre 1981.

Le sous-registraire du Québec,

GERMAIN HALLEY.

14898-o

David Mark Eligberg

Par le certificat numéro 81-310 du 3 septembre 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de David Mark Hershovich, né le 2 novembre 1959, en celui de David Mark Eligberg.

Sainte-Foy, le 16 septembre 1981.

Le sous-registraire du Québec,

GERMAIN HALLEY.

14898-o

Marie Andrée Jeannine Fortin

Par le certificat numéro 81-299 du 3 septembre 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Andrea Jeannine Fortin, née le 29 décembre 1938, en celui de Marie Andrée Jeannine Fortin.

Sainte-Foy, le 16 septembre 1981.

Le sous-registraire du Québec,

GERMAIN HALLEY.

14898-o

Jean-Louis Frund

Par le certificat numéro 81-309 du 3 septembre 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Téléphore Jean-Louis Gravel, né le 5 janvier 1936, en celui de Jean-Louis Frund.

Sainte-Foy, le 16 septembre 1981.

Le sous-registraire du Québec,

GERMAIN HALLEY.

14898-o

Joseph Rodriguez Raoul Adrien Gauthier

Par le certificat numéro 81-300 du 3 septembre 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Rodriguez Raoul Gauthier, né le 28 décembre 1916, en celui de Joseph Rodriguez Raoul Adrien Gauthier.

Sainte-Foy, le 16 septembre 1981.

Le sous-registraire du Québec,

GERMAIN HALLEY.

14898-o

Marie Cécile Élane Gosselin

Par le certificat numéro 81-301 du 3 septembre 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Cécile Hélène Gosselin, née le 20 mai 1961, en celui de Marie Cécile Élane Gosselin.

Sainte-Foy, le 16 septembre 1981.

Le sous-registraire du Québec,

GERMAIN HALLEY.

14898-o

Danielle Leduc

Par le certificat numéro 81-306 du 3 septembre 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement d'indication de sexe et de prénom de Joseph Marcel Réal Daniel Leduc, né le 6 avril 1956, en celui de Danielle Leduc.

Sainte-Foy, le 16 septembre 1981.

Le sous-registraire du Québec,

GERMAIN HALLEY.

14898-o

Paul Lieberman

Par le certificat numéro 81-302 du 3 septembre 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Philip Lieberman, né le 20 mars 1963, en celui de Paul Lieberman.

Sainte-Foy, le 16 septembre 1981.

Le sous-registraire du Québec,

GERMAIN HALLEY.

14898-o

Joseph Gilbert Euclide Paul Rondeau

Par le certificat numéro 81-303 du 3 septembre 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Gilbert Euclide Rondeau, né le 29 septembre 1926, en celui de Joseph Gilbert Euclide Paul Rondeau.

Sainte-Foy, le 16 septembre 1981.

Le sous-registraire du Québec,

GERMAIN HALLEY.

14898-o

Jean Marie Joseph Édouard Saurette

Par le certificat numéro 81-304 du 3 septembre 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Joseph Édouard Saurette, né le 19 mars 1916, en celui de Jean Marie Joseph Édouard Saurette.
Sainte-Foy, le 16 septembre 1981.

Le sous-registraire du Québec,
GERMAIN HALLEY.

14898-o

Marie Juliette Agathe Ginette Soucy

Par le certificat numéro 81-305 du 3 septembre 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de

Marie Juliette Agathe Soucy, née le 19 janvier 1948, en celui de Marie Juliette Agathe Ginette Soucy.
Sainte-Foy, le 16 septembre 1981.

Le sous-registraire du Québec,
GERMAIN HALLEY.

14898-o

Hélène Trudel

Par le certificat numéro 81-308 du 3 septembre 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Hélène Dmitrieff Kokline, née le 12 septembre 1950, en celui de Hélène Trudel.

Sainte-Foy, le 16 septembre 1981.

Le sous-registraire du Québec,
GERMAIN HALLEY.

14898-o

Demandes**Luigi (Louis) Barretta**

Avis est donné que Luigi (Louis) Barretta, journalier, domicilié au 1676 de Champigny en la ville de Montréal, province de Québec, H4E 1M1, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Luigi (Louis) Barretti.

Il n'y a aucune autre personne que le requérant dont le nom peut-être changé à la suite de sa requête.

Ville LaSalle, le 21 septembre 1981.

Le procureur du requérant,
CLÉMENT LAMARRE, *notaire.*

14960-40-2-o

Joseph Bernard Richard Caron

Avis est donné que Joseph Bernard Richard Caron, apprenti mécanicien, domicilié au 8320, rue Lajeunesse en la ville de Montréal, province de Québec, H2P 2E6, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Richard Telmosse.

Il n'y a aucune autre personne dont le nom peut être changé à la suite de la requête.

Ville LaSalle, le 21 septembre 1981.

Le procureur du requérant,
CLÉMENT LAMARRE, *notaire.*

14967-40-2-o

Andrée Charland

Avis est donné que Andrée Charland, dactylo, domiciliée au numéro 163, chemin Saint-Raphaël, Saint-Luc, district d'Iberville, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui d'Andrée Gendron.

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 1^{er} septembre 1981.

Le procureur de la requérante,
GINETTE CLOUTIER, *notaire.*

14828-39-2-o

Yves Charles de Kerstrat

Avis est donné que Yves Charles de Kerstrat, domicilié et résidant au 1464 de la rue Desjardins, dans les ville et district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Yves Charles de Tréouret de Kerstrat, et que ce changement de nom n'affectera aucune autre personne.

Montréal, le 24 août 1981.

Le procureur du requérant,
ROBERT SOUCY, *avocat.*

14751-39-2-o

Jeannette Liliane Jeanne Forgues

Avis est donné que Jeannette Liliane Jeanne Forgues, domiciliée à East-Farnham, province de Québec, district de Bedford, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Jeannette Liliane Jeanne Miltimore.

Cowansville, le 4 septembre 1981.

Les procureurs de la requérante,

HACKETT, CAMPBELL, TURNER,

14769-39-2-o BISSENETTE, BOUCHARD & DESPRÉS.

Riad Jazra

Prenez avis que M. Riad Jazra, domicilié et résidant au 6990, rue Papineau, appartement 14, ville Brossard, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Rod Jazra. Aucune autre personne ne sera affectée par ce changement de nom.

Ville de Laval, le 27 août 1981.

Le procureur du requérant,

MICHEL ROY, *avocat.*

14817-39-2-o

Jeffrey Kaemph

Avis est, par les présentes, donné que Jeffrey Kaemph, domicilié et résidant au 3800, rue Broadway, appartement 1, Lachine, district de Montréal, province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Jeffrey Hubbard.

Lachine, le 4 septembre 1981.

Les procureurs du requérant,

MES LEGAULT & DAUPHIN.

14916-40-2-o

Vartanouche Kaprielian

Avis est donné que Vartanouche Kaprielian, ménagère, domiciliée au numéro 1780, Barre, ville Saint-Laurent, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Rose Kaprielian.

Montréal, le 3 septembre 1981.

Le procureur de la requérante,

CHAHÉ-PHILIPPE ARSLANIAN, *avocat.*

14868-39-2-o

Gisèle Lapierre

Avis est, par les présentes, donné que Gisèle Lapierre, comptable, domiciliée au 1934, chemin Dunkirk, ville Mont-Royal, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Hélène Lapierre.

Montréal, le 12 mai 1981.

Les procureurs de la requérante,

LÉGER, ROBIC & RICHARD.

14752-39-2-o

Marie Denise Michelle Lapointe

Prenez avis que Marie Denise Michelle Lapointe, domiciliée et résidant au 829, avenue des Pinsons à Victoriaville, QC, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Denise Michelle Laroche.

Victoriaville, le 3 septembre 1981.

Les procureurs de la requérante,

PROVENCHER, PROVENCHER

& COMTOIS.

14753-39-2-o

Joseph Godfroy Denis Maniates

Avis est, par les présentes, donné que Joseph Godfroy Denis Maniates, rédacteur, domicilié au 12070, rue Saint-Évariste, Montréal, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Godfroy Denis Monette.

Montréal, le 12 mai 1981.

Les procureurs du requérant,

LÉGER, ROBIC & RICHARD.

14754-39-2-o

Marie-Célestine

Prenez avis que dame Marie-Célestine, ménagère, domiciliée au 7360, rue Vaillancourt, Saint-Proper, Beauce-Sud, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Colette Veilleux.

Québec, le 1^{er} septembre 1981.

Pour la requérante,

MICHELLE ROY.

14785-39-2-o

David Terry Mc Ewan

Prenez avis que David Terry Mc Ewan, frigoriste, domicilié et résidant au 10734 de la rue Bellevois à Montréal-Nord, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de David Terry Monk.

Montréal, le 18 septembre 1981.

Les procureurs du requérant,
CORBEIL, HOWARD,
MARCHAND & GAGNÉ.

14961-40-2-o

Thi Minh Tam Nguyen

Avis est, par la présente, donné que Thi Minh Tam Nguyen, domiciliée au 250, Grande-Allée ouest, appartement 102, Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Elaine Mary Win.

Québec, le 16 juin 1981.

Les procureurs de la requérante,
PROULX, MARQUIS & ROY.

14793-39-2-o

Joseph Lawrence Pearson

Avis est donné que Joseph Lawrence Pearson, domicilié et résidant au 8, rue Brodeur, cité et district de Hull, QC, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Joseph Roland Émond.

Gatineau, le 3 septembre 1981.

Les procureurs du requérant,
TACHÉ, PHARAND & ASSOCIÉS.

14883-39-2-o

Joseph Johnny Roméo Pellerin

Avis est donné que Joseph Johnny Roméo Pellerin, majeur, domicilié et résidant au 175, rue Hertel, en les cité et district de Trois-Rivières, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Joseph John Roméo Pellerin.

Trois-Rivières, le 4 septembre 1981.

Les procureurs du requérant,
HARDY VIGEANT ET AL.

14770-39-2-0

Yvette Sanschagrin

Prenez avis que Yvette Sanschagrin, rentière, domiciliée au 8552, de Grosbois, de la cité et du district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Yvette Labonté.

Montréal, le 9 septembre 1981.

Les procureurs de la requérante,
DEVEAU, PAQUET, LAVOIE
& ASSOCIÉS.

14857-39-2-o

Virginia Gertrude White

Avis est donné que Virginia Gertrude White, ménagère, domiciliée au 173, rue Yvon à Repentigny, province de Québec, district de Joliette, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Jeanne Gertrude Lemay.

Repentigny, le 25 août 1981.

Les procureurs de la requérante,
FOREST & RENAUD, *avocats.*

14794-39-2-o

Code de procédure civile (Article 139)

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
Chambre de la famille, division des divorces
No 500-12-108736-814

DAME FRANCINE GAUVIN, requérante, contre
JORGE ESPINOZA OREGEL, intimé.

Ordonnance

Avis est donné à Jorge Espinoza Oregel, intimé, qu'il y a eu dépôt et réception au Greffe des divorces, du district de Montréal, de la requête en divorce de la requérante et

que ledit intimé est requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la dernière publication.

Une copie de ladite requête en divorce a été laissée pour lui à la Cour supérieure, Division des divorces, Montréal, et, à défaut de comparution ou de contestation de la requête dans le délai susdit, la requérante procédera par défaut et un jugement de divorce pourra être prononcé contre l'intimé.

Montréal, le 17 septembre 1981.

Les procureurs,
GAUTHIER & MORIN, *avocats.*

14998-o

Compagnies — Loi sur les

Demandes de dissolution

AUX SANS FAÇONS INC.

Prenez avis que la compagnie « AUX SANS FAÇONS INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 27 août 1981.

Le président,

14901-o LOUIS-PHILIPPE SANFAÇON.

BENART NECKWEAR CO. LTD.

Prenez avis que la compagnie « BENART NECKWEAR CO. LTD. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 18 septembre 1981.

Les procureurs de la compagnie,

14983-o SHRIAR, POLAK,
COOPERSTONE & SHENKER.

BONAVEST CORPORATION

Avis est, par les présentes, donné que « BONAVEST CORPORATION » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 15 septembre 1981.

Les procureurs de la requérante,

14930-o FRANKEL ET FRANKEL.

BOUTIQUE BIDULE (1979) INC.

Avis est, par les présentes, donné que « BOUTIQUE BIDULE (1979) INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 1^{er} septembre 1981.

Le procureur de la compagnie,

14906-o SIDNEY COOPERSTEIN.

BOUTIQUE LE GRAND BAZAR INC.

Avis est, par les présentes, donné que « BOUTIQUE LE GRAND BAZAR INC. », corporation constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans les ville et district de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 18 septembre 1981.

Les procureurs de la compagnie,

14968-o MENDELSON, GROSS, PINSKY,
DIZGUN, ZELMAN.

PÂTISSERIE CANADIENNE EUROPÉENNE
(1979) INC.
CANADIAN EUROPEAN PASTRY (1979) INC.

Prenez avis que la compagnie « PÂTISSERIE CANADIENNE EUROPÉENNE (1979) INC. — CANADIAN EUROPEAN PASTRY (1979) INC. », constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 31 août 1981.

Le secrétaire,

14922-o JOSEFINA DUTTA.

CLUB DE TIR NEMROD INC.

Prenez avis que la compagnie « CLUB DE TIR NEMROD INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Le président,

14953-o M. BERNARD THERRIEN.

COATICOOK SPORTS INC.

Prenez avis que la compagnie « COATICOOK SPORTS INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Coaticook, le 23 septembre 1981.

Le procureur de la compagnie,

14999-o CLAUDE DESCOTEAUX.

LA CORPORATION LURA LTÉE.

Avis est, par les présentes, donné que « LA CORPORATION LURA LTÉE. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 26 août 1981.

Les procureurs de la compagnie,
AMSEL & MALINIAK.

14962-o

CÔTE DE LIESSE LEASEHOLDS LIMITED

Prenez avis que « CÔTE DE LIESSE LEASEHOLDS LIMITED » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

14944-o

Le secrétaire,
STANLEY B. HAINES.

CRYO-GAZ LTÉE.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « CRYO-GAZ LTÉE. », demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 28 juin 1979.

14917-o

Le secrétaire,
V. N. S. LORISH.

DE SOLA CLUB OF MONTRÉAL INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « DE SOLA CLUB OF MONTRÉAL INC. », constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 31 août 1981.

14931-o

Les procureurs de la compagnie,
CHAIKELSON & SPECTOR, *avocats.*

DE SOLA MORTGAGE CORPORATION

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « DE SOLA MORTGAGE CORPORATION », constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 31 août 1981.

14932-o

Les procureurs de la compagnie,
CHAIKELSON & SPECTOR, *avocats.*

**DÉCOLORATION ET PRESSAGE
DE MONTRÉAL LTÉE
MONTRÉAL BLEACHING AND PRESSING LTD.**

Prenez avis que la compagnie « DÉCOLORATION ET PRESSAGE DE MONTRÉAL LTÉE — MONTRÉAL BLEACHING AND PRESSING LTD. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Repentigny, le 4 septembre 1981.

14954-o

Le procureur de la compagnie,
LISE LAVALLÉE, *notaire.*

DELMAR FORWARDING CORP.

Avis est donné que la compagnie « DELMAR FORWARDING CORP. », constituée en corporation en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 17 septembre 1981.

14933-o

Les procureurs de la compagnie,
KAUFMAN, RESPITZ.

DUFFINS CREEK ESTATES (QUÉBEC) LTD

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « DUFFINS CREEK ESTATES (QUÉBEC) LTD » constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, QC, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 17 septembre 1981.

14945-o

Les procureurs de la compagnie,
ADESSKY, KINGSTONE, ZERBIAS,
POULIN, GERVAIS & BIER.

LES ENTREPRISES PIERROC LTÉE

Prenez avis que la compagnie « LES ENTREPRISES PIERROC LTÉE » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Drummondville, le 16 septembre 1981.

14903-o

Le procureur de la compagnie,
ANDRÉ JEAN, *notaire.*

LES ENTREPRISES R. GAMACHE INC.

Prenez avis que « LES ENTREPRISES R. GAMACHE INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 15 septembre 1981.

14907-o

Le président,
ROGER GAMACHE.

GARNET RETALLACK & FILS LTÉE
et sa version
GARNET RETALLACK & SONS LTD.

Avis est, par les présentes, donné que « GARNET RETALLACK & FILS LTÉE et sa version GARNET RETALLACK & SONS LTD. », constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 18 septembre 1981.

14934-o

La secrétaire,
DOROTHY FURLONG.

GROUPE UNIQUE V.E.W. INC.

Prenez avis que la compagnie « GROUPE UNIQUE V.E.W. INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Coaticook, le 21 septembre 1981.

14955-o

Le procureur de la compagnie,
CLAUDE DESCOTEAUX.

GEORGES GUIMOND ASSURANCES INC.

Prenez avis que « GEORGES GUIMOND ASSURANCES INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 9 septembre 1981.

14956-o

Le procureur de la compagnie,
SUZANNE RACINE.

HÔTEL MORIN LIMITÉE

Prenez avis que la compagnie « HÔTEL MORIN LIMITÉE » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Baie-Saint-Paul, le 31 août 1981.

14946-o

Le secrétaire,
YVON SIMARD.

HUTCHISON STREET CORPORATION

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « HUTCHISON STREET CORPORATION », constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 16 septembre 1981.

14947-o

Les procureurs de la compagnie,
LIVERMAN, LIVERMAN & ZIMMERMAN.

LES IMMEUBLES S.N.C. INC.
S.N.C. REALTIES INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « LES IMMEUBLES S.N.C. INC. — S.N.C. REALTIES INC. », constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 11 septembre 1981.

14900-o

Le secrétaire,
JOYCE A. BORDEN REED.

INDUSTRIES DES ALIMENTS ITALIENS INC.
ITALIAN FOOD INDUSTRIES INC.

Prenez avis que la compagnie « INDUSTRIES DES ALIMENTS ITALIENS INC. — ITALIAN FOOD INDUSTRIES INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 19 mars 1981.

14919-o

La secrétaire de la compagnie,
A. JEANNINE ROZZI.

INVESTISSEMENTS NORSO LTÉE NORSO INVESTMENTS LTD.

Prenez avis que la compagnie « INVESTISSEMENTS NORSO LTÉE — NORSO INVESTMENTS LTD. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 14 septembre 1981.

Les procureurs de la compagnie,
14908-o MENDELSON, ROSENTZVEIG, SHACTER.

LA JOLIE MADAME INC.

Prenez avis que la compagnie « LA JOLIE MADAME INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Shawinigan, le 18 septembre 1981.

14920-o *Le secrétaire,*
MARCEL CHRÉTIEN.

LEDIS INC.

Prenez avis que la compagnie « LEDIS INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Alma, le 10 septembre 1981.

14969-o *Le procureur de la compagnie,*
GAÉTAN BOILY, *notaire.*

MARINE SALES & INDUSTRIAL EQUIPMENT INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « MARINE SALES & INDUSTRIAL EQUIPMENT INC. » constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 17 septembre 1981.

14948-o *Les procureurs de la compagnie,*
SPIEGEL & KRAVETZ.

MIJO-LAINE INC.

Prenez avis que la compagnie « MIJO-LAINE INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Sainte-Foy, le 31 août 1981.

14909-o *La présidente,,*
OLIVETTE GRAVEL.

MONTREAL WOOD SPECIALTIES INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « MONTREAL WOOD SPECIALTIES INC. », constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 16 septembre 1981.

14921-o *Les procureurs de la compagnie,*
BELL, CYTRYNBAUM & SOLLOWAY.

POISSONNERIE PAVILLON DE LA BAIE LTÉE

Prenez avis que la corporation « POISSONNERIE PAVILLON DE LA BAIE LTÉE » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

New-Richmond, le 15 septembre 1981.

14910-o *Le procureur de la compagnie,*
GILLES TREMBLAY, *notaire.*

RESTAURANT AU VERSAILLES INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « RESTAURANT AU VERSAILLES INC. », constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 7 juillet 1981.

14984-o *Le secrétaire,*
BONNIE SAVILLE KARALEKAS.

SERVICE DE CARTOGRAPHIE DU QUÉBEC LTÉE

Prenez avis que la compagnie « SERVICE DE CARTOGRAPHIE DU QUÉBEC LTÉE » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 3 août 1981.

14902-o *Le procureur de la compagnie,*
BERNARD E. BLANCHARD, *avocat.*

STYLUS INC.

Prenez avis que « STYLUS INC. », compagnie légalement constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à Montréal, province de Québec, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 14 août 1981.

Les procureurs de la compagnie,
GASCON, LAROCQUE.

14918-o

TEXTILANA JOBBING INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « TEXTILANA JOBBING INC. » constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 11 septembre 1981.

Le procureur de la compagnie,
JACOB L. ROTHMAN.

14911-o

Curatelle publique — Loi sur la**Succession Robert Bertrand**

Succession de Bertrand, Robert, en son vivant de Fort-Coulonge, QC, décédé le 20 février 1980.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

14923-o

**Succession Mme Cyrille Bonneau
(Gaétane Desgagné)**

Succession de Bonneau, Mme Cyrille (Gaétane Desgagné), en son vivant du 276, Villa-Saint-Martin, appartement 3, Thetford-Mines, décédée le 15 février 1981.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

14963-o

Succession Maurice Chevalier

Succession de Chevalier, Maurice, en son vivant du 1135, rue Bourdages nord, Saint-Hyacinthe, décédé le 13 avril 1981.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

14985-o

Succession Paulette Maccamo-Gratton

Succession de Maccamo-Gratton, Paulette, en son vivant du 2149, boulevard Rosemont, Montréal, décédée le 24 août 1980.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

14964-o

Succession Serge Moreau

Succession de Moreau, Serge, en son vivant du 117, rue Commerciale, Saint-Henri, comté de Lévis, décédé le 2 avril 1981.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

14986-0

Succession J.-Marcel Vachon

Succession de Vachon, J.-Marcel, en son vivant du rang Pire-Vire, Saint-Valentin, QC, décédé le 25 novembre 1980.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80); qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse

ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

14924-0

Succession Gabriel Verreault

Succession de Verreault, Gabriel, en son vivant du 880, rue Grand'Jean, appartement 340, Sainte-Foy, décédé le 21 juillet 1980.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

14987-0

Demande(s) à la Législature**Ville de Boucherville**

Avis est, par les présentes, donné que la ville de Boucherville s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec, à sa prochaine session, pour l'adoption d'une loi amendant sa charte en lui accordant des pouvoirs spéciaux sur les matières suivantes:

1. Accorder à la ville le pouvoir d'acquérir de gré à gré ou par expropriation tout immeuble pour fins de réserve foncière ou d'aménagement;

2. Accorder à la ville le pouvoir de détenir, louer, administrer ou restaurer les bâtiments érigés sur les immeubles ainsi acquis, pour fins d'utilité publique, d'administration municipale, de planification, d'aménagement urbain, d'habitation, de loisir, de récréation et autres fins accessoires;

3. Accorder à la ville le pouvoir de créer une corporation sans but lucratif ayant pour objet l'acquisition d'immeubles d'habitations pour personnes ou familles autres

que celles à faible revenu ou à revenu modique visées par l'article 65 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (1966/1967, c. 55) et l'exercice des autres pouvoirs que la présente loi confie à la ville;

4. Accorder à la ville le pouvoir d'emprunter par règlement les sommes nécessaires et demander les subventions prévues par la loi pour l'exercice de ces pouvoirs et aux fins d'effectuer un prêt à la corporation formée en vertu de la présente loi;

5. Autoriser la ville à réserver les services d'un ou de plusieurs agents d'immeubles professionnels, sans soumission publique, pour vendre ou offrir en vente les immeubles dont elle est propriétaire ou deviendra propriétaire en vertu de la présente loi ou à quelque titre que ce soit.

6. Et pour toutes autres fins.

Montréal, le 8 septembre 1981.

14737-38-4-0

Les procureurs,
VIAU BÉLANGER & ASSOCIÉS.

**Congrégation des Petits Frères
de Marie dits Frères Maristes**

Avis est, par les présentes, donné que la « Congrégation des Petits Frères de Marie dits Frères Maristes » (la « Corporation ») s'adressera sous peu à l'Assemblée nationale du Québec pour l'adoption d'une loi visant à :

1. confirmer son existence;
2. régulariser le statut de son organisation initiale, de sa régie interne et des faits et actes juridiques auxquels la Corporation est ou a été partie; et
3. confirmer les personnes qui sont administrateurs de la Corporation et celles qui en sont les membres.

Les procureurs,
OGILVY, RENAULT.

15000-40-4-o

**Coopérative agricole régionale
de Papineau**

Prenez avis que « Coopérative agricole régionale de Papineau », coopérative légalement constituée en vertu de la Loi sur les sociétés coopératives agricoles (L.R.Q., C. S-24), ayant son siège social à Plaisance, province de Québec, déposera aussitôt que possible devant l'Assemblée nationale, un projet de loi visant à changer son nom en celui de « Coopérative agro-alimentaire des Vallées, Outaouais-Laurentides ».

Cependant, ce changement de nom n'apporte pas de modification aux droits et obligations de la coopérative; et les procédures qui auraient pu être commencées ou continuées par ou contre elle sous son nom actuel, pourront l'être par ou contre elle sous son nouveau nom.

Montréal, le 23 septembre 1981.

Le procureur de la requérante,
ME ALAIN GARNEAU.

15001-40-4-o

Ville de La Prairie

Avis est, par les présentes, donné que la ville de La Prairie s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec, à sa prochaine session, pour l'adoption d'une loi amendant sa charte en lui accordant des pouvoirs spéciaux sur les matières suivantes :

1. Accorder à la ville le pouvoir d'acquérir, de gré à gré, ou par expropriation, tout immeuble pour fins de réserve foncière, d'habitation ou d'aménagement;
2. Accorder à la ville le pouvoir de détenir, de louer, d'administrer et de disposer des immeubles ainsi acquis, de démolir ou de restaurer les bâtiments érigés sur ces immeubles, ainsi que de les aménager et y construire de nouveaux bâtiments d'habitation, de loisirs, de récréation et pouvant servir à d'autres fins accessoires;

3. Accorder à la ville le pouvoir de créer une corporation sans but lucratif ayant pour objet l'acquisition d'immeubles d'habitation pour personnes ou familles autres que celles à faible revenu ou à revenu modique visées par l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., c. S-8) et l'exercice des autres pouvoirs que la ville désire se voir accorder par sa présente demande;

4. Accorder à la ville le pouvoir d'emprunter, par règlements, les sommes nécessaires et demander les subventions prévues par la loi pour l'exercice de ces pouvoirs et aux fins d'effectuer des prêts à la corporation sus-mentionnée;

5. Et pour toutes autres fins.

Montréal, le 14 septembre 1981.

Les procureurs de la ville de La Prairie,
14887-39-4-o VIAU, BÉLANGER & ASSOCIÉS.

Ville de Saint-Léonard

Avis est, par les présentes, donné que la ville de Saint-Léonard s'adressera à l'Assemblée nationale, à sa présente ou à sa prochaine session, pour l'adoption d'une loi modifiant sa charte, et notamment pour :

1. Permettre au Conseil d'autoriser la destruction des dossiers terminés depuis plus de cinq ans relatifs à des infractions aux lois du Québec, aux règlements municipaux et à toute autre législation en vigueur sur le territoire de la ville;

2. Modifier, pour la ville, l'article 369 de la Loi sur les cités et villes, afin de porter de 300,00 \$ à 500,00 \$, le maximum des amendes pour infractions aux règlements municipaux;

3. Remplacer, pour la ville, le paragraphe 17 de l'article 412 de la Loi sur les cités et villes, afin de permettre à la ville, par règlement, de réglementer, restreindre ou prohiber la garde d'animaux et obliger le propriétaire ou gardien de tels animaux à recueillir ou à nettoyer les excréments et à se munir des instruments nécessaires à cette fin;

4. Remplacer, pour la ville, le paragraphe 20 de l'article 412 de la Loi sur les cités et villes, afin d'apporter, dans le cas d'infractions à un règlement municipal relatif à la circulation, au stationnement ou à la sécurité publique, diverses modifications à la procédure d'émission des billets d'infractions, au paiement libératoire, d'augmenter les maximums des amendes pour infractions à de tels règlements, et de simplifier la procédure d'émission d'un bref de sommation et l'administration de preuve devant la cour municipale;

5. Modifier, pour la ville, le paragraphe 10 de l'article 415 de la Loi sur les cités et villes, afin d'augmenter les frais de touage à 30,00 \$;

6. Permettre à la ville, par règlement, de réglementer ou prohiber la circulation ou le stationnement sur les terrains, propriété de la ville;

7. Permettre à la ville, par règlement, de réglementer ou prohiber le stationnement sur tout terrain ou dans tout bâtiment destinés au stationnement, après entente avec le propriétaire;

8. Remplacer, pour la ville, le paragraphe 31 de l'article 415 de la Loi sur les cités et villes, afin de permettre à la ville, par règlement, d'obliger tout propriétaire de bicyclette à obtenir un permis annuel n'excédant pas cinq dollars, et de conclure des ententes avec toute personne pour l'émission et la perception des permis de bicyclettes;

9. Remplacer, pour la ville, le paragraphe 3 de l'article 460 de la Loi sur les cités et villes, afin de permettre à la ville, par règlement, d'autoriser, moyennant un permis, de réglementer ou prohiber les jeux de boules, les jeux électroniques, les jeux de billard, poule, trou-madame, quilles, bagatelle, les salles de tir et les arcades de jeux;

10. Permettre à la ville, par règlement, de réglementer les boutiques où l'on offre en vente des marchandises à caractère érotique et les salons de massage;

11. Modifier, pour la ville, l'article 461 de la Loi sur les cités et villes, afin de permettre à la ville de disposer à titre onéreux, de gré à gré, à l'enchère ou par soumissions publiques, les véhicules automobiles confiés à sa garde, abandonnés ou trouvés et non réclamés après un délai de trente jours, s'ils sont fabriqués depuis plus de sept ans, et dans les 10 jours dans le cas d'un véhicule sans moteur ou constituant un objet de rebut;

12. Modifier, pour la ville, le paragraphe 2 de l'article 463 de la Loi sur les cités et villes, afin que les frais encourus par la ville pour enlever ou faire enlever des nuisances constituent contre la propriété où elles étaient situées une charge assimilée à la taxe foncière;

13. Obliger, par règlement, les personnes qui souillent le domaine public à effectuer le nettoyage qui s'impose ou, à défaut à payer le coût du nettoyage effectué par la ville et à imposer les amendes aux contrevenants;

14. Décréter, par règlement, aux conditions et dans les secteurs déterminés de la ville, que la ville accorde une subvention pour la restauration de tout bâtiment utilisé à des fins résidentielles ou commerciales, ou de toute construction présentant un intérêt architectural, historique ou culturel;

15. Décréter, par règlement, aux conditions et dans les secteurs déterminés de la ville, que la ville accorde au propriétaire de tout bâtiment ou de toute construction ayant bénéficié d'un programme municipal de subvention à la restauration, une subvention destinée à compenser

l'augmentation des taxes foncières résultant de la nouvelle évaluation du bâtiment ou de la construction ainsi restauré;

16. Permettre à la ville de conserver les amendes réclamées et recouvrées devant la Cour municipale;

17. Permettre à la ville d'acquérir de gré à gré ou par expropriation tout immeuble pour fins de réserve foncière ou d'habitation;

18. Permettre à la ville d'administrer, de louer et de restaurer les bâtiments érigés sur les immeubles ainsi acquis et à y construire de nouveaux bâtiments pour fins d'habitation, de loisirs, de récréation ou autres fins accessoires.

19. Permettre à la ville de créer une corporation sans but lucratif ayant pour objet l'acquisition d'immeubles d'habitation et l'exercice des autres pouvoirs conférés à la ville en matière de réserves foncières ou d'habitation;

20. Permettre à la ville d'acquérir de gré à gré ou par expropriation tout immeuble nécessaire à la réalisation harmonieuse du centre-ville et des aires d'influences des installations des systèmes de transport en commun intégrés, d'y construire tout édifice ou tout ensemble d'édifices pour fins de marché public, de loisir, de culture, résidentielles, communautaires, commerciales, publiques, gouvernementales, ou pour fins de stationnement et de garage, et, avec l'approbation de la Commission municipale du Québec, de louer ces immeubles, par bail emphytéotique ou autrement, ou de les vendre, pour fins résidentielles, communautaires, commerciales, publiques ou gouvernementales;

21. Permettre à la ville d'acquérir, à l'extérieur des limites de son territoire, de gré à gré ou par expropriation tout immeuble, partie d'immeuble ou servitude nécessaire à l'établissement et à l'exploitation de dépotoirs à neige;

22. Permettre à la ville de disposer, à titre onéreux, à l'enchère par soumissions publiques ou de toute autre façon approuvée par la Commission municipale du Québec des terrains qu'elle a acquis pour fins de parcs ou de terrains de jeux, lorsqu'ils ne sont plus requis à ces fins, nonobstant quelque restriction relative à l'utilisation ou à la destination de ces terrains et résultant d'une stipulation contractuelle ou autre;

23. Permettre à la ville de constituer un fonds de stabilisation des dépenses de déneigement;

24. Permettre à la ville de créer un fonds de réserve pour fins d'auto-assurance pour la responsabilité civile découlant des dommages causés aux tiers et résultant d'inondations par refoulement d'égout public, bris d'aqueduc public ou toute autre cause imputable à la ville;

25. Permettre la constitution de sociétés d'initiative et de développement de district commercial;

26. Déclarer valide et incontestable le Règlement 999 de la ville et que les immeubles y décrits sont soumis aux dispositions de la Loi sur les fonds industriels (L.R.Q., c. F-4).

Et pour toutes autres fins.

Saint-Léonard, le 23 septembre 1981.

Le procureur de la ville de Saint-Léonard,
14988-40-4-o RAYMOND TREMBLAY.

Ville de Saint-Raymond

Avis est, par les présentes, donné que la corporation municipale de la ville de Saint-Raymond, comté de Portneuf, s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec, pour demander l'adoption d'un projet de loi privé, afin de procéder à l'annexion des parties de lots numéros 500, 501, 502, 503, 504, 505 et 506 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Raymond, comté de Portneuf, situées dans le territoire de la corporation municipale de la paroisse de Saint-Raymond, comté de Portneuf, et ce, comme étant en date du 1^{er} avril 1964.

Les procureurs de la requérante,
14775-39-4-o TREMBLAY, MORISSET,
BOIS & MIGNAULT.

Stadacona Mines (1944) Limited

Avis est, par les présentes, donné que sera faite au Parlement du Canada, lors de la session actuelle ou de l'une des deux suivantes, une demande d'adoption d'une loi d'intérêt privé reconstituant la société « Stadacona Mines (1944) Limited », compagnie antérieurement constituée en corporation le 15 mai 1944, par lettres patentes

émises sous le régime de la Loi sur les corporations canadiennes, ayant son principal établissement en la ville de Montréal, province de Québec.

Montréal, le 2 septembre 1981.

Les avocats du requérant,
GOWLING & HENDERSON.

160, rue Elgin
Ottawa, Ontario, K1N 8S3

14603-37-4-o

Cité de Verdun

Avis est, par les présentes, donné que la cité de Verdun s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec, à sa prochaine session, pour l'adoption d'une loi amendant sa charte en lui accordant des pouvoirs spéciaux sur les matières suivantes:

1. accorder à la cité le pouvoir d'acquérir de gré à gré ou par voie d'expropriation certains immeubles décrits au projet de loi pour fins d'aménagement de parcs, de parcs de stationnement, d'élargissement et d'ouverture de rues, pour l'érection d'édifices ou la construction de maisons destinées à des fins publiques, municipales, provinciales ou fédérales ou à des fins résidentielles, commerciales ou industrielles, vendre ces immeubles à l'enchère en totalité ou en partie, ou de gré à gré, après l'approbation de la Commission municipale du Québec et avec l'approbation du ministre des Affaires municipales et de la Commission municipale, emprunter pour les fins susdites;

2. la constitution de sociétés d'initiatives et de développement d'artères commerciales;

3. pour toutes autres fins.

Montréal, le 26 août 1981.

Les procureurs de la cité de Verdun,
14588-37-4-o VIAU BÉLANGER & ASSOCIÉS.

Financement des partis politiques — Loi régissant le

Parti libéral

État sommaire du montant versé au représentant officiel du Parti libéral du Québec, monsieur Jean-Pierre Roy, pour la période du 1^{er} au 31 août 1981.

1. Frais d'administration	43 121,70 \$
2. Frais de diffusion du programme politique	—
3. Frais pour coordonner l'action politique des membres	—
Total:	43 121,70 \$

14989-o *Le directeur général,*
PIERRE-OLIVIER BOUCHER.

Protection du territoire agricole — Loi sur la**Village d'Abercorn***Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale du village d'Abercorn, comté de Brome, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 02, Décret numéro 2387-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

14951-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Village d'Andréville*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale du village d'Andréville, comté de Kamouraska, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 02, Décret numéro 2388-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

14951-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité d'Aubert-Gallion*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale d'Aubert-Gallion (SD), comté de Beauce, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 02, Décret numéro 2389-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

14951-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité d'Authier*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale d'Authier (SD), comté d'Abitibi, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 02,

Décret numéro 2390-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

14951-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Canton de Barnston*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale du canton de Barnston, comté de Stanstead, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 10, Décret numéro 2524-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

14951-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Belcourt*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de Belcourt (SD), comté d'Abitibi, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 02, Décret numéro 2391-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

14951-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Bellecombe, partie Nord-Ouest*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de Bellecombe, partie Nord-Ouest (SD), de la municipalité régionale de comté de Rouyn-Noranda, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 10, Décret numéro 2525-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

14951-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Bonsecours*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de Bonsecours (SD), comté de Shefford, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 10, Décret numéro 2526-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

14951-0

ME PIERRE LUC BLAIN.

Village de Brome*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale du village de Brome, comté de Brome, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 02, Décret numéro 2392-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

14951-0

ME PIERRE LUC BLAIN.

Canton de Brompton*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale du canton de Brompton, comté de Richmond, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 02, Décret numéro 2393-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

14951-0

ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Cap-Saint-Ignace*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de Cap-Saint-Ignace (SD), comté de Montmagny, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 10, Décret numéro 2527-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

14951-0

ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Chartierville*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de Chartierville (SD), comté de Compton, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 02, Décret numéro 2394-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

14951-0

ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité d'East-Broughton*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale d'East-Broughton (SD), comté de Beauce, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 02, Décret numéro 2395-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

14951-0

ME PIERRE LUC BLAIN.

Village d'East-Broughton-Station*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale du village d'East-Broughton-Station, comté de Beauce, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 02, Décret numéro 2396-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

14951-0

ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Fiedmont-et-Barraute*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de Fiedmont-et-Barraute (SD), comté d'Abitibi, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 02, Décret numéro 2397-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

14951-0

ME PIERRE LUC BLAIN.

Canton d'Halifax-Nord*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale du canton d'Halifax-Nord, comté de Mégantic, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 02, Décret numéro 2398-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

14951-o *Le président,*
ME PIERRE LUC BLAIN.

Canton d'Halifax-Sud*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale du canton d'Halifax-Sud, comté de Mégantic, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 02, Décret numéro 2399-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

14951-o *Le président,*
ME PIERRE LUC BLAIN.

Village d'Inverness*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale du village d'Inverness, comté de Mégantic, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 02, Décret numéro 2400-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

14951-o *Le président,*
ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité d'Ireland*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale d'Ireland (SD), comté de Mégantic, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 10, Décret numéro 2528-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

14951-o *Le président,*
ME PIERRE LUC BLAIN.

Village de l'Isle-Verte*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale du village de l'Isle-Verte, comté de Rivière-du-Loup, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 02, Décret numéro 2404-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

14951-o *Le président,*
ME PIERRE LUC BLAIN.

Ville de La Baie*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de la ville de La Baie, comté de Chicoutimi, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 10, Décret numéro 2529-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

14951-o *Le président,*
ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de La Motte*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de La Motte (SD), comté d'Abitibi, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 02, Décret numéro 2401-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

14951-o *Le président,*
ME PIERRE LUC BLAIN.

Territoires non organisés du comté de Lac-St-Jean-Ouest*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale des territoires non organisés, comté de Lac-St-Jean-Ouest, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 02, Décret numéro 2447-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

14951-o *Le président,*
ME PIERRE LUC BLAIN.

Canton de Landrienne*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale du canton de Landrienne, comté d'Abitibi, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 02, Décret numéro 2402-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

14951-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Canton de Leeds*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale du canton de Leeds, comté de Mégantic, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 02, Décret numéro 2403-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

14951-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Village de L'Islet-sur-Mer*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale du village de L'Islet-sur-Mer, comté de L'Islet, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 02, Décret numéro 2405-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

14951-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Canton de Magog*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale du canton de Magog, comté de Stanstead, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 02, Décret numéro 2406-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

14951-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Canton de Marston*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale du canton de Marston, comté de Frontenac, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 02, Décret numéro 2407-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

14951-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Nantes*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de Nantes (SD), comté de Frontenac, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 02, Décret numéro 2408-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

14951-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Paroisse de Notre-Dame-de-Bon-Secours-de-L'Islet*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Notre-Dame-de-Bon-Secours-de-L'Islet, comté de L'Islet, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 02, Décret numéro 2409-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

14951-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham (SD), comté de Wolfe, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 10, Décret numéro 2530-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

14951-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Paroisse de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, comté de Rivière-du-Loup, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 02, Décret numéro 2410-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

14951-o

Le président,
ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Notre-Dame-du-Nord*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de Notre-Dame-du-Nord (SD), comté de Témiscamingue, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 02, Décret numéro 2411-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

14951-o

Le président,
ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de Notre-Dame-du-Rosaire (SD), comté de Montmagny, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 02, Décret numéro 2412-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

14951-o

Le président,
ME PIERRE LUC BLAIN.

Canton de Potton*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale du canton de Potton, comté de Brome, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 02, Décret numéro 2413-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

14951-o

Le président,
ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Rivière-Blanche*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de Rivière-Blanche (SD), comté de Mégantic, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 02, Décret numéro 2414-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

14951-o

Le président,
ME PIERRE LUC BLAIN.

Ville de Roberval*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de la ville de Roberval, comté de Lac-St-Jean-Ouest, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 02, Décret numéro 2415-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

14951-o

Le président,
ME PIERRE LUC BLAIN.

Paroisse de Saint-Alexandre*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Saint-Alexandre, comté de Kamouraska, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 02, Décret numéro 2416-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

14951-o

Le président,
ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Saint-Alfred*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de Saint-Alfred (SD), comté de Beauce, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 02, Décret numéro 2417-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

14951-o

Le président,
ME PIERRE LUC BLAIN.

Village de Saint-Ambroise*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale du village de Saint-Ambroise, comté de Chicoutimi, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 02, Décret numéro 2418-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

14951-o

ME PIERRE LUC BLAIN.

Paroisse de Saint-Antoine-de-Pontbriand*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Saint-Antoine-de-Pontbriand, comté de Mégantic, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 02, Décret numéro 2420-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

14951-o

ME PIERRE LUC BLAIN.

Paroisse de Saint-Arsène*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Saint-Arsène, comté de Rivière-du-Loup, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 02, Décret numéro 2421-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

14951-o

ME PIERRE LUC BLAIN.

Paroisse de Saint-Augustin-de-Woburn*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Saint-Augustin-de-Woburn, comté de Frontenac, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 02, Décret numéro 2419-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

14951-o

ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Saint-Benjamin*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de Saint-Benjamin (SD), comté de Dorchester, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 02, Décret numéro 2422-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

14951-o

ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de Sainte-Catherine-de-Hatley (SD), comté de Stanstead, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 10, Décret numéro 2531-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

14951-o

ME PIERRE LUC BLAIN.

Canton de Saint-Charles-de-Bourget*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale du canton de Saint-Charles-de-Bourget, comté de Chicoutimi, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 02, Décret numéro 2423-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

14951-o

ME PIERRE LUC BLAIN.

Paroisse de Sainte-Clothilde*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Sainte-Clothilde, comté de Beauce, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 10, Décret numéro 2532-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

14951-o

ME PIERRE LUC BLAIN.

Paroisse de Saint-Côme-de-Kennebec*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Saint-Côme-de-Kennebec, comté de Beauce, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 02, Décret numéro 2424-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

14951-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Saint-David-de-Falardeau*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de Saint-David-de-Falardeau (SD), comté de Chicoutimi, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 10, Décret numéro 2533-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

14951-o ME PIERRE LUC BLAIN.

**Municipalité de Saint-Dominique-du-Rosaire,
partie Ouest***Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de Saint-Dominique-du-Rosaire, partie Ouest (SD), comté d'Abitibi, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 10, Décret numéro 2534-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

14951-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Paroisse de Saint-Édouard-de-Frampton*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Saint-Édouard-de-Frampton, comté de Dorchester, a été adopté par le

Gouvernement du Québec en date du 81 09 02, Décret numéro 2425-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

14951-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud (SD), comté de Montmagny, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 10, Décret numéro 2535-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

14951-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Ville de Saint-Félicien*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de la ville de Saint-Félicien, comté de Lac-Saint-Jean-Ouest, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 10, Décret numéro 2536-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

14951-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Paroisse de Sainte-Françoise*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Sainte-Françoise, de la municipalité régionale de comté de Les Basques, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 02, Décret numéro 2426-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

14951-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Saint-Fulgence*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de Saint-Fulgence (SD), comté de Chicoutimi, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 10, Décret numéro 2537-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

14951-o

ME PIERRE LUC BLAIN.

Paroisse de Saint-Georges-Est*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Saint-Georges-Est, comté de Beauce, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 02, Décret numéro 2428-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

14951-o

ME PIERRE LUC BLAIN.

Paroisse de Saint-Germain*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Saint-Germain, comté de Kamouraska, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 02, Décret numéro 2427-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

14951-o

ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Saint-Guillaume-de-Granada*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de Saint-Guillaume-de-Granada (SD), de la municipalité régionale de comté de Rouyn-Noranda, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 10, Décret numéro 2538-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

14951-o

ME PIERRE LUC BLAIN.

Paroisse de Sainte-Hedwidge*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Sainte-Hedwidge, comté de Lac-Saint-Jean-Ouest, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 10, Décret numéro 2539-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

14951-o

ME PIERRE LUC BLAIN.

Paroisse de Sainte-Hélène*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Sainte-Hélène, comté de Kamouraska, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 02, Décret numéro 2429-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

14951-o

ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de Saint-Jacques-de-Leeds (SD), comté de Mégantic, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 02, Décret numéro 2430-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

14951-o

ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Saint-Jean-Baptiste-de-L'Isle-Verte*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de Saint-Jean-Baptiste-de-L'Isle-Verte (SD), comté de Rivière-du-Loup, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 10, Décret numéro 2540-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

14951-o

ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Saint-Jean-de-Brébeuf*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de Saint-Jean-de-Brébeuf (SD), comté de Mégantic, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 02, Décret numéro 2431-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

14951-o

ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Saint-Jean-Port-Joli*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de Saint-Jean-Port-Joli (SD), comté de L'Islet, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 02, Décret numéro 2432-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

14951-o

ME PIERRE LUC BLAIN.

Paroisse de Sainte-Justine*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Sainte-Justine, comté de Dorchester, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 10, Décret numéro 2541-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

14951-o

ME PIERRE LUC BLAIN.

Paroisse de Saint-Luc*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Saint-Luc, comté de Dorchester, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 10, Décret numéro 2542-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

14951-o

ME PIERRE LUC BLAIN.

Paroisse de Sainte-Marguerite*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Sainte-Marguerite, comté de Dorchester, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 02, Décret numéro 2433-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

14951-o

ME PIERRE LUC BLAIN.

Paroisse de Saint-Mathieu*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Saint-Mathieu, comté d'Abitibi, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 02, Décret numéro 2434-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

14951-o

ME PIERRE LUC BLAIN.

Paroisse de Saint-Modeste*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Saint-Modeste, comté de Rivière-du-Loup, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 10, Décret numéro 2543-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

14951-o

ME PIERRE LUC BLAIN.

Paroisse de Saint-Nazaire-de-Dorchester*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Saint-Nazaire-de-Dorchester, comté de Dorchester, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 02, Décret numéro 2435-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

14951-o

ME PIERRE LUC BLAIN.

Paroisse de Saint-Norbert-d'Arthabaska*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Saint-Norbert-d'Arthabaska, comté d'Arthabaska, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 02, Décret numéro 2436-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

ME PIERRE LUC BLAIN.

14951-0

Paroisse de Saint-Patrice-de-Beaurivage*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Saint-Patrice-de-Beaurivage, comté de Lotbinière, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 02, Décret numéro 2437-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

ME PIERRE LUC BLAIN.

14951-0

Paroisse de Saint-Pierre-Baptiste*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Saint-Pierre-Baptiste, comté de Mégantic, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 02, Décret numéro 2438-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

ME PIERRE LUC BLAIN.

14951-0

Municipalité de Saint-Prime*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de Saint-Prime (SD), comté de Lac-Saint-Jean-Ouest, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 02, Décret numéro 2439-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

ME PIERRE LUC BLAIN.

14951-0

Paroisse de Sainte-Rose-du-Nord*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Sainte-Rose-du-Nord, comté de Chicoutimi, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 02, Décret numéro 2440-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

ME PIERRE LUC BLAIN.

14951-0

Municipalité de Saint-Théophile*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de Saint-Théophile (SD), comté de Beauce, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 02, Décret numéro 2441-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

ME PIERRE LUC BLAIN.

14951-0

Village de Saint-Victor*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale du village de Saint-Victor, comté de Beauce, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 02, Décret numéro 2442-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

ME PIERRE LUC BLAIN.

14951-0

Municipalité de Saint-Victor-de-Tring*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de Saint-Victor-de-Tring (SD), comté de Beauce, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 10, Décret numéro 2544-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

ME PIERRE LUC BLAIN.

14951-0

Canton de Shenley*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale du canton de Shenley, comté de Beauce, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 02, Décret numéro 2443-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

14951-o

ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Stukely-Sud*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de Stukely-Sud (SD), comté de Shefford, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 02, Décret numéro 2444-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

14951-o

ME PIERRE LUC BLAIN.

Ville de Sutton*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de la ville de Sutton, comté de Brome, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 10, Décret numéro 2545-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

14951-o

ME PIERRE LUC BLAIN.

Canton de Trécesson*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale du canton de Trécesson, comté d'Abitibi, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 02, Décret numéro 2445-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

14951-o

ME PIERRE LUC BLAIN.

Canton de Tremblay*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale du canton de Tremblay, comté de Chicoutimi, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 02, Décret numéro 2446-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

14951-o

ME PIERRE LUC BLAIN.

Canton de Weedon*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale du canton de Weedon, comté de Wolfe, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 81 09 10, Décret numéro 2546-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

14951-o

ME PIERRE LUC BLAIN.

Régie de l'assurance-maladie du Québec — Loi sur la

Liste par région de noms et adresses d'affaires des professionnels de la santé, qui entendent exercer leur profession en dehors des cadres du régime en qualité de professionnels désengagés ou de professionnels non participants ou qui ont cessé d'exercer leur activité en cette qualité, ainsi que la date à laquelle prend effet leur désengagement ou leur non-participation ou la cessation de celle-ci, publiée conformément à l'article 7.01 des règlements concernant la Loi sur l'assurance-maladie, adoptés par arrêté en conseil no 27, en date du 6 janvier 1971.

<i>Professionnels désengagés</i>	<i>Date effective du désengagement</i>	<i>Date effective de la fin du désengagement</i>
Médecins omnipraticiens		
<i>Région de Montréal</i>		
Bailey, Gaston, 414, Queen, Rawdon, OC, J0K 1S0	81 08 29	
Duchesne, Laurent, 75 ouest, boul. Dorchester, app. 1017, Montréal (Québec) H2Z 1A4	71 01 29	
<i>Région de Québec</i>		
Tremblay, Jacques, 590 ouest, St-Cyrille, Québec (Québec) G1S 2J1	71 05 23	
Médecins spécialistes		
<i>Région de Montréal</i>		
Pronovost, Adrien, 2120 est, Sherbrooke, app. 606, Montréal (Québec) H2K 1C3	77 08 28	
Chirurgiens-dentistes		
<i>Région de Montréal</i>		
Belisle, Paul-Émile, 1414, Drummond, app. 618, Montréal, QC, H3G 1W1	81 06 01	
Ptack, Herbert, 3535, Queen Mary Rd., Apt. 318, Montréal (Québec)	77 12 09	
<i>Région de Québec</i>		
Lauzier, Candide, 146, rue Lafontaine, C.P. 455, Rivière-du-Loup (Québec)	75 06 11	
<i>Région de Trois-Rivières</i>		
St-Germain, J.-A.-Guy, 179, Principale, C.P. 150, St-Guillaume-d'Upton (Québec) J0C 1L0	80 12 21	
<i>Professionnels non participants</i>	<i>Date effective de la non-participation</i>	<i>Date effective de la fin de la non-participation</i>
Médecins spécialistes		
<i>Région de Montréal</i>		
Aldous, Normand R., 4485 ouest, rue Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1E7	75 06 25	
Aronovitch, Michael, 4119 ouest, rue Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1A7	70 12 01	
Barker, Charles S., 203 nord, avenue Ballantyne, Montréal-Ouest (Québec) H2X 2C3	70 12 01	
Bérard, Michel J., 1440 ouest, rue Ste-Catherine, app. 914, Montréal (Québec) H3G 1S5	75 06 06	
Boulanger, Jean-Baptiste, 3610, avenue Atwater, Montréal (Québec) H3H 1Y6	71 04 16	
Brabander, Joachim, 1390 ouest, rue Sherbrooke, Montréal (Québec) H3G 1J9	70 12 01	
Browman, Mark, 7841, 2 ^e Avenue, Montréal (Québec) H1Z 2S2	71 07 30	
Butler, Albert A., 1538 ouest, rue Sherbrooke, Montréal (Québec) H3G 1L5	70 12 01	
David, Paul, 2, terrasse Les Hautvilliers, Outremont (Québec) H2V 4P1	70 12 01	
Dumais, Gaston, 12245, rue Grenet, app. 112, Montréal (Québec) H4J 2J6	71 03 27	

Professionnels non participants

<i>Date effective de la non- participation</i>	<i>Date effective de la fin de la non- participation</i>
--	--

Région de Montréal

Médecins spécialistes

Eakin, W.W., 2, Westmount Square, Apt. 804, Westmount (Québec) H3Z 2S4	71	01	15
Feeney, Neil, 27, Holton Avenue, Westmount (Québec) H3Y 2E9	74	04	27
Fullerton, C.W., 1414, Drummond, Montréal (Québec) H3G 1W1	70	12	01
Genest, Armand, 30 est, boul. St-Joseph, app. 818, Montréal (Québec) H2T 1G9	71	01	29
Gold, Michael M., 5785, côte des Neiges, app. 105, Montréal (Québec) H3S 1Y8	70	12	01
Guérin Marc, 646, avenue Davaar, Outremont (Québec) H2V 3A9	80	08	30
Huard, Gilles, 5200 est, Bélanger, Montréal (Québec) H3T 1C9	77	12	09
Korenberg, Lela C., 1538 ouest, rue Sherbrooke, app. 601, Montréal (Québec) H3G 1L5	72	08	26
Korenberg, Morton, 1538 ouest, rue Sherbrooke, Montréal (Québec) H3G 1L5	70	12	01
Langlois, Jean-Louis, 900, avenue Rockland, bureau 605, Outremont (Québec) H2V 3A2	79	11	30
Larivière, Paul, 3484, avenue Laval, Montréal (Québec) H2X 3C8	70	12	01
Lefebvre, Rodrigue, 1300, Sherbrooke est, Montréal (Québec) H2L 1M2	80	07	01
Levin, Douglas C., 176 ouest, Bedbrook Avenue, Montréal (Québec) H4X 1R9	75	08	03
Macdonald, Allison D., 3550, côte des Neiges, app. 110, Montréal (Québec) H3H 1V4	70	12	01
MacFarlane, Malcolm R., 1538 ouest, rue Sherbrooke, app. 601, Montréal (Québec) H3G 1L5	72	08	26
Maguire, J. Gordon, 4485 ouest, rue Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1E7	71	02	13
Marsolais, A., 80, avenue des Monts, St-Alphonse-de-Rodriguez (Québec) H3Z 1A7	76	10	14
Moll, Albert Edward, 3550, Côte-des-Neiges, app. 570, Montréal (Québec) H3H 1V4	72	04	25
Morin, Paul, 1280, Girouard, St-Hyacinthe (Québec) J2S 2Z1	70	12	01
Nadler, Norman, 4141 ouest, rue Sherbrooke, app. 540, Westmount (Québec) H3Z 1B8	70	12	01
Naiman, James, 4330 ouest, rue Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1E1	72	03	01
Nickerson Granville H., 1509, rue Sherbrooke ouest, app. 12 Montréal (Québec) H3G 1M1	80	09	01
Scott, W. Clifford, 1260, avenue McGregor, app. 405, Montréal (Québec) H3G 1B6	70	12	01
Tucker, Elrie Clifford, 1390 ouest, rue Sherbrooke, app. 2, Montréal (Québec) H3G 1J9	70	12	01
Vineberg, Arthur, 4300 ouest, Maisonneuve, Westmount (Québec) H3Z 1K8	78	09	23
Wood, David John, 4119, rue Sherbrooke ouest, Westmount (Québec) H3Z 1A7	74	05	17

Médecins omnipraticiens

Région de Montréal

Archambault, Paul A., 2805, Willowdale Avenue, Montréal (Québec) H3T 1H6	71	05	01
Fontaine, André, 1800, Dessaulles, St-Hyacinthe (Québec) J2S 2T2	78	02	18
Gordon, Lionel, 6235 A, Lennox Avenue, Montréal (Québec) H3S 2N6	72	01	15
Joannette, Jean-Paul, 4930, Mayfair Avenue, Montréal (Québec) H4V 2E7	70	12	01
Manouvrier, Frans, 5, St-Jacques, St-Bruno-de-Montarville (Québec) J3V 2E9	77	09	04
Mayman, Abe, 5845, côte des Neiges, app. 690, Montréal (Québec) H3S 1Z4	70	12	17
Robillard, Eugène, 5577, Woodbury, Montréal (Québec) H3T 1S6	76	08	29

<i>Professionnels non participants</i>	<i>Date effective de la non-participation</i>	<i>Date effective de la fin de la non-participation</i>
Médecins omnipraticiens		
<i>Région de Montréal</i>		
Scott, Benjamin H., 5146, Westbury Avenue, Montréal (Québec) H3W 2W3	71	07 22
Vines, Normand M., 5675, côte St-Luc, app. 201, Hampstead (Québec) H3X 2E5	70	12 01
<i>Région de Trois-Rivières</i>		
Marcotte, Gaston, C.P. 457, Cap-de-la-Madeleine (Québec) G8T 7W6	71	01 21
Dentistes		
<i>Région de Montréal</i>		
Angelopoulos, Constantin, 2512, côte Ste-Catherine, Montréal (Québec) H3T 1B2	78	11 04
Asselin, Charles, 3410, av. Benny, app. 2-A, Montréal (Québec) H4B 2R8	74	08 17
Asselin, Raymond, 45, rue St-Georges, St-Jean (Québec) J3B 2S2	74	08 17
Baril, Claude, 3703, av. Dupuis, Montréal (Québec) H3T 1E5	74	08 17
Beaulieu, Mario, 3333, Queen Mary Rd, app. 465, Montréal (Québec) H3V 1A2	76	02 04
Beaumier, Georges A., 489, av. Victoria, app. 440, St-Lambert (Chambly) (Québec) J4P 2J3	74	09 26
Beauséjour, Guy, 3766, Queen Mary Road, Montréal (Québec) H3V 1A6	74	08 17
Beique Nadeau, Claude, C.P. 6209, succ. A, Montréal (Québec) H3C 3T9	79	03 04
Bartos, Josef, 3535 Queen Mary Rd, app. 318, Montréal (Québec) H3V 1H8	79	03 08
Bertrand, Jean-Louis, 435, av. Oakville, Dorval (Québec) H9S 2R7	74	08 17
Bieniecki, Irena, 531, Rockland Ave., Outremont (Québec) H2V 2Z4	72	09 02
Bisaillon, Jean-Jacques, 3333, Queen Mary Rd, app. 450, Montréal (Québec) H3V 1A2	74	08 17
Bossé, Lucien, 345, av. Dorval, app. 2, Dorval (Québec) H9S 3H6	74	08 17
Botosansky, Casimir, 4770, Kent Ave., Montréal (Québec) H3W 1H2	78	10 29
Bourcier, René, 5450, côte des Neiges, app. 600, Montréal (Québec) H3T 1Y6	74	08 17
Boyer, Guy, C.P. 6209, succ. A., Montréal (Québec)	78	12 22
Boyles, Williams Howard, 1414, Drummond, app. 422, Montréal (Québec) H3G 1W1	71	03 02
Brault, Alain, 1435, boul. St-Martin ouest, app. 407, Chomedey, Laval (Québec) H7S 2C6	81	01 08
Brien, André, 2121, Salabarry, app. 15, Montréal (Québec) H3M 1K8	78	11 04
Brien, Normand, C.P. 6209, succ. A., Montréal (Québec) H3C 3T9	78	11 04
Brien, Rodolphe, 88, St-Pierre, Rigaud (Québec) J0P 1P0	78	10 29
Brousseau, Michel, 3633, des Sources, app. 201, Dollard-des-Ormeaux (Québec) H9B 2K4	76	12 03
Burns, Frank Léonard, 1414, Drummond, app. 1022, Montréal (Québec) H3H 1W1	71	02 12
Buteau, Claude-Maryse, 2, Lalemant, Sorel (Québec) J3P 2X3	78	11 04
Cameron, A. F., 1414, Drummond, app. 1024, Montréal (Québec) H3G 1W1	78	11 22
Caplan, Herbert, 3535, Queen Mary Rd, app. 315, Montréal (Québec) H3V 1H8	73	01 11
Charland, Guy, 3416, St-Hubert, Montréal (Québec) H2L 3Z7	78	10 29
Chaumont, Alain, 117, boul. Daniel-Johnson, Laval-des-Rapides (Québec) H7V 2C6	81	09 30
Chicoine, Claude, 4159, Bélanger, Montréal (Québec) H1T 1A2	75	10 10
Chicoine, Claude R., 1553, rue Viel, Montréal (Québec) H3M 1G6	74	08 17
Chouinard, Paul-René, 8001, Les Galeries-d'Anjou, app. 225, Anjou (Québec) H1M 1W9	76	11 04
Coen, Irving Isaac, 43, Donegani Ave., Apt. 2, Pointe-Claire (Québec) H9R 2V8	74	06 21
Cohen, Robert Harold, 5153, Coolbrook Ave., Montréal (Québec) H3X 2L2	74	08 17
Colle, Albert Joseph, 5253, boul. Décarie, app. 218, Montréal (Québec) H3W 3C3	71	02 03

Professionnels non participants

Date
effective
de la non-
participation

Date effective
de la fin
de la non-
participation

Dentistes

Région de Montréal

Coulombe, Roger, 4660, boul. St-Joseph, Lachine (Québec) H8T 1R5	76	03	13
Couture, Jean-Paul, 55, Church Ave., Apt. 36, Verdun (Québec) H9S 2A3	74	08	17
Decary, Rémi, 245, Lakeshore Drive, Dorval (Québec) H9S 2A3	75	02	08
Degrandmont, Claude, 4934, Adam, Montréal (Québec) H1V 1W3	72	04	08
De Grandmont, Madeleine, 5870 est, Sherbrooke, Montréal (Québec) H1N 1B5	74	08	17
Demers, Jacques, 3703, Dupuis, Montréal (Québec) H3T 1E5	78	10	29
Deniger, Albert, 433 ouest, boul. St-Joseph, app. 11, Outremont (Québec) H2V 2P3	78	11	04
Dibaï, Nasser, 1650, a. Cédar, Montréal (Québec) H3G 1A4	78	06	11
Dorfman, Sheldon, 5025 ouest, Sherbrooke, app. 230, Montréal (Québec) H4A 1S9	78	01	01
Dorion, B.J., édifice Sun Life, app. 710-D, Montréal (Québec) H3B 3V6	78	05	17
Dorion E.S., édifice Sun Life, app. 710-D, Montréal (Québec) H3B 3V6	78	12	02
Dubé, V.A., 3703, av. Dupuis, Montréal (Québec) H3T 1E5	77	11	13
Dufresne, Roger, 3333, Queen Mary Rd, app. 440, Montréal (Québec) H3V 1A2	74	08	17
Duquette, Pierre, 2900, Edouard-Montpetit, Montréal (Québec) H3T 1J4	78	10	29
Durand, Claude F., 3333, Queen Mary Rd., app. 430, Montréal (Québec) H3V 1A2	78	10	29
Duvál, André, 3333, Queen Mary Rd., app. 440, Montréal (Québec) H3V 1A2	78	05	06
Eidinger, Martin, 3550, côte des Neiges, app. 240, Montréal (Québec) H3H 1V4	77	01	20
Elo, James Thomas, 1414, Drummond, app. 909, Montréal (Québec) H3G 1L1	71	02	16
Fagan, Fredrick, 1538, Sherbrooke, Montréal (Québec) H3G 1L5	78	10	29
Faith, Robert W., 1538 ouest, Sherbrooke, app. 605, Montréal (Québec) H3G 1L5	74	08	17
Fiset, Jacques, 3333, ch. Reine-Marie, app. 420, Montréal (Québec) H3V 1A2	77	04	03
Flam, David J., 4495 ouest, Sherbrooke, Montréal (Québec) H3Z 1E7	74	08	17
Fleury, Alain-Paul, 4475, De Lanaudière (Montréal) (Québec) H2J 3P3			
Forest, Denis, C.P. 6209, succ. A, Montréal (Québec) H3C 3T9	78	10	29
Fortier, Jules-Armand, 300, carré St-Louis, Montréal (Québec) H2X 1Z6	78	11	15
Fortin, Jean-Marc, 300, boul. de la Concorde, Pont-Viau (Laval) (Québec) J7G 2E6	74	08	17
Franklin, Gérald, 4078, Gage Rd., Montréal (Québec) H3Y 1R5	72	11	19
Gagnon, Pierre, 415 est, boul. St-Joseph, Montréal (Québec) H2J 1J6	74	08	17
Gagnon, Roger W., 1396 ouest, Ste-Catherine, app. 316, Montréal (Québec) H3G 1P9	78	10	29
Galperin, Samuel, 5450, côte des Neiges, app. 318, Montréal (Québec) H3T 1Y6	78	10	29
Gauthier, Robert, 5450, côte des Neiges, app. 600, Montréal (Québec) H3T 1Y6	78	05	20
Gendron, Roland, 900 ouest, Sherbrooke, app. 12, Montréal (Québec) H3A 1G3	73	03	07
Go, Rosalinda, 1040, Atwater, Westmount (Québec) H3Z 1X3	78	03	31
Goldberg, Perry V., 4465 ouest, Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1E7	78	11	22
Gravel, André-R., 9501, av. Christophe-Colomb, Montréal (Québec) H2M 2E3	78	10	29
Griffiths, Victor Brian, 6600, Trans Canada Highway, Apt. 802, Pointe-Claire (Québec) H9R 4S2	74	08	17
Hale, George K., 465, av. Victoria, app. 131, St-Lambert (Chambly) (Québec) J4P 2J2	74	06	29
Hale, George M., 465, av. Victoria, St-Lambert (Chambly) (Québec) J4P 2J2	78	05	20
Harasymowycz, George J. 6565, boul. L'Assomption, Montréal (Québec) H1T 2N2	80	10	15
Harnott, James William, 1414, Drummond, app. 822, Montréal (Québec) H3G 1W1	78	11	22
Harvey, Robert F., 1650, av. Cedar, Dental Clinic app., Montréal (Québec) H3G 1A4	71	04	15
Hélie, Pierre, C.P. 6209, succ. A, Montréal (Québec) H3C 3T9	78	10	29
Henry, Donald Ward, 227, Kenaston Ave., Mt-Royal (Québec) H3R 1M3	71	01	31

Professionnels non participants

Date effective
de la non-
participation

Date effective
de la fin
de la non-
participation

Dentistes

Région de Montréal

Hershfield, Earl, 4141 ouest, Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1B8	78	06	25
Huot, Jean, 3 nord, Canal, C.P. 268, Grenville (Québec) J0V 1J0	75	02	14
Israelovitch, Samuel, 5885, côte des Neiges, app. 302, Montréal (Québec) H3S 2T2	77	11	10
Jahjah, Michel, 3535, ch. Queen Mary, app. 300, Montréal (Québec) H3V 1H8	78	07	29
Jenne, Ross E., 90, Morgan Rd., Baie-d'Urfé (Québec) H9X 3A8	76	01	03
Jones, Ronald G., 3550, côte des Neiges, app. 320, Montréal (Québec) H3H 1V4	74	08	31
Karayannides, D.-G., 2100, Guy, app. 209, Montréal (Québec) H3H 2M8	78	06	28
Katz, Isaac, 3550, côte des Neiges, app. 490, Montréal (Québec)	78	11	22
Kennedy, Duncan-J., 6717, Trans Canada Highway, Pointe-Claire (Québec) H9R 1C4	74	08	17
Kent, Léonard E., 4695 ouest, Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1G2	71	04	07
Képron, Donald, 3550, côte des Neiges, app. 310, Montréal (Québec) H3H 1V4	79	02	25
Kimura, Akira, 1538 ouest, Sherbrooke, app. 907, Montréal (Québec) H3G 1L5	74	05	31
Kleinman, Ezra, 4415 ouest, boul. Notre-Dame, app. 206, Chomedey (Laval) (Québec) H7W 1T7	74	08	17
Konigsberg, Sidney, 5885, côte des Neiges, app. 505, Montréal (Québec) H3S 2T2	77	01	13
Kopytov, Oleg S., 3535, Queen Mary, app. 309, Montréal (Québec) H3V 1H8	76	04	30
Lachapelle, Jean-Paul, 5840, Hochelaga, Montréal (Québec) H1N 1W8	78	12	03
Lachapelle, Louise, 5450, côte des Neiges, app. 600, Montréal (Québec) H3T 1Y6	79	05	17
Laflour, Roland, 3580, avenue Balzac, Brossard (Québec) J4Z 2G7	74	06	06
Lafortune, Jean-Paul, 5704, rue Laurendeau, Montréal (Québec) H4E 3W4	71	02	13
Lafrenière, Jules, 2017, St-Hubert, Montréal (Québec) H2L 3Z6	78	11	15
Lajeunesse-Brousseau, Andrée, 454, boul. Beaconsfield, app. 4, Beaconsfield (Québec) H9W 4B9	75	06	25
Lajoie, J. Gaston, 5305, Queen Mary Road, Montréal (Québec) H3X 1T9	74	07	27
Lalande, Jacques, 4770, de Salaberry, Montréal (Québec) H4J 1H6	78	11	15
Lamarche, Roger, 6119, Monkland Avenue, Montréal (Québec) H4A 1H5	74	01	13
Lamothe-Mian, Ghislaine, 30 est, boul. St-Joseph, app. 901, Montréal (Québec) H2T 1G9	78	11	04
Lapointe, Bernard, 4956, Coolbrook Avenue, Montréal (Québec) H3X 2K9	78	10	29
Laporte, J.-Octave-Lucien, 8655, rue Foucher, app. 405, Montréal (Québec) H2P 2C4	75	01	08
L'Archevêque, J.-Adolphe, 4124, Van Home Ave., Montréal (Québec) H3S 1S1	78	10	29
Larue, Charles-Arthur, 300, boul. Graham, app. 207, Mt-Royal (Québec) H3P 2C8	74	06	21
Le, Thi Kim-Mai, 6484, Sherbrooke ouest, app. 102, Montréal (Québec) H4B 1N2	81	01	08
Ledoux, R.-Robert, 3000, montée St-Hubert, St-Hubert, Chambly (Québec) J3Y 4J1	81	01	10
Lefebvre, Pierre I., 1570, boul. Provencher, app. 300, Brossard (Québec) J4W 1Z2	71	02	02
Lefort, Guy, 42 est, rue Principale, Ste-Agathe-des-Monts (Québec) J8C 1J6	74	06	20
Lefrançois, Guy, 2150, Crescent, Montréal (Québec) H3G 2B8	75	01	04
Légaré, Jean-Claude, 1851 est, Sherbrooke, app. 702, Montréal (Québec) H2K 4L5	79	05	25
Legault, J. Victor, 5757, Decelles Avenue, Apt. 336, Montréal (Québec) H3S 2C3	73	12	01
Lemay, Louis-Philippe, C.P. 6209, succ. A., Montréal H3C 3T9	78	12	22
Lépine, Louis, 3703, avenue Dupuis, Montréal (Québec) H3T 1E5	74	08	17
Lerner, Earl, 5, Valois, Bay Avenue, Pointe-Claire (Québec) H9S 5H3	74	08	17
L'Espérance, Jean C., 7700, St-Denis, Montréal (Québec) H3R 2E8	78	10	29
Levitt, Harvey Lawrence, 5757, Decelles Avenue, app. 3, Montréal (Québec) H3S 2C3	74	08	17
Lipke, Daniel, Faculté art dentaire, McGill University, P.O. Box 6070, Montréal (Québec) H3A 2B2	78	01	04

Professionnels non participants

Date
effective
de la non-
participation

Date effective
de la fin
de la non-
participation

Dentistes

Région de Montréal

Louttit, Ronald, 4470, Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1E6	78	10	29
Lussier, Raoul-Eugène, 55, Church Avenue, Apt. 36, Verdun (Québec) H4G 3E7	74	09	19
Macfie, Robert A., 1117 ouest, Ste-Catherine, Montréal (Québec) H3B 1H9	78	11	15
Maliska, Jean, 1440 ouest, Ste-Catherine, app. 600, Montréal (Québec) H3G 1R8	78	10	29
Maranda, Laurent, 233, côte Ste-Catherine, Outremont (Québec) H2V 2B2	78	10	29
Marchand, Jacques-P., 5836 ouest, Sherbrooke, Montréal (Québec) H4A 1X3	78	10	29
Masseredjian, Viken, 12089, avenue Marsan, Montréal (Québec) H4J 1S9	78	11	05
Masson, Jean-Pierre, 3170 est, Jarry, Montréal (Québec) H1Z 2C9	79	03	07
Meloche, Paul-Ernest, 10160, Basile-Routhier, app. 1, Montréal (Québec) H2C 2C4	78	10	29
Mendel, Anita, 5200, Westburg, Montréal (Québec) H3W 2W3	78	10	29
Michaud, Françoise, 3333, ch. Reine-Marie, app. 420, Montréal (Québec) H3V 1A2	77	04	03
Michaud, Monique, C.P. 6209, succ. A, Montréal (Québec) H3C 3T9	77	05	12
Miller, Louis, 4635, Van Horne Avenue, app. 102, Montréal (Québec) H3W 1H8	78	10	29
Miller, Seymour S., 5025 ouest, Sherbrooke, app. 230, Montréal (Québec) H4A 1S9	74	08	17
Miller, Stephen, 6600, Trans Canada Highway, app. 803, Pointe-Claire (Québec) H9R 4S2	74	08	17
Moran, C.-Léo, 1509 ouest, Sherbrooke, app. 3, Montréal (Québec) H3G 1M1	75	10	03
Moreau, Marie-Hélène, 615, avenue Bloomfield, app. 2, Outremont (Québec) H2V 3S2	80	11	06
Moscovitch, D., 4141 ouest, Sherbrooke, app. 350, Westmount, H3Z 1B8	78	12	14
Munro, David John, 3550, côte des Neiges, app. 400, Montréal (Québec) H3H 1V4	73	12	07
Muroff, Frédérick, 1414, Drummond, app. 1104, Montréal (Québec) H3G 1W1	71	03	10
Nadeau, J.-Roland, 3550, côte des Neiges, app. 350, Montréal (Québec) H3H 1V4	74	08	17
Nadeau, Jean, C.P. 6209, succ. A., Montréal (Québec) H3C 3T9	79	03	07
Normand, Paul, 415, Ste-Hélène, Longueuil (Québec) J4K 3R4	78	10	29
Nyeste, Zoltan Benedek, 1414, Drummond, Montréal (Québec) H3G 1W1	78	10	29
Oliver, Austen W., 1414, Drummond, app. 522, Montréal (Québec) H3G 1W1	74	08	17
Oliver, Howard T., 1414, Drummond, Montréal (Québec) H3G 1W1	78	10	29
Pariseau, Benoit G., 134, avenue Trenton, Mont-Royal (Québec) H3P 1Z4	78	10	29
Payette, Martin-J., 40 ouest, rue Prieur, Montréal (Québec) H3L 1P8	78	12	03
Pelletier, Georges, 2150, Crescent, Montréal (Québec) H3G 2B8	75	02	10
Pinchuk, Marvin, 4144 ouest, Sherbrooke, app. 350, Westmount (Québec) H3Z 1B8	77	11	18
Poch, Lewis Neville, 1, Westmount Square, Apt. 346, Westmount (Québec) H3Z 2P9	71	04	14
Prosterman, Léonard, 6000, côte des Neiges, app. 230, Montréal (Québec) H3S 1Z8	74	08	17
Reich, Eric, 7005, Kildare Road, app. 4, Côte-St-Luc (Québec) H4W 1C1	74	08	17
Remise, Claude, Faculté de chirurgie dentaire, C.P. 6128, succ. A, Montréal (Québec) H3C 3J7	74	08	17
Rennert, Michael D., 5165, ch. Queen Mary, app. 511, Montréal (Québec) H3W 1X7	74	08	17
Robichaud, H.-Médéric, Faculté de médecine dentaire, Université de Montréal, Montréal (Québec) H3C 3J7	78	10	29
Robinson, Wilfrid R., 3410, Benny Ave., Apt. 1, Montréal (Québec) H4B 2R8	74	01	17
Robitaille, Raymond, 1550 ouest, Maisonneuve, Montréal (Québec)	78	10	29
Rosen, Harry, 3545, côte des Neiges, app. 107, Montréal (Québec) H3H 1V1	74	02	03
Rouleau, François, 520, Cherrier, Montréal (Québec) H2L 1H3	75	05	23
Rouleau, Pierre, 300, carré St-Louis, Montréal (Québec) H2X 1A6	78	11	22
Samis, Philip L., 1, place Ville-Marie, app. 107, Montréal H3B 1V1			
Sanders, William, 3640, University St., Montréal H3A 2B2	78	10	29
Sénécal, J.-H.-Armand, 325, Lake Avenue, Dorval (Québec) H9S 2J2	78	11	04

<i>Professionnels non participants</i>	<i>Date effective de la non-participation</i>	<i>Date effective de la fin de la non-participation</i>
Dentistes		
<i>Région de Montréal</i>		
Shamy, Frank E., 1414, Drummond, app. 806, Montréal H3G 1W1	74	08 17
Shevell, Melvyn, 6000, côte des Neiges, app. 200, Montréal H3S 1Z8	74	04 13
Shore, Edward, 6600, Trans-Canada, Pointe-Claire H9R 4S2	78	10 29
Silbert, Henryk, 3902, Van Home Avenue, Montréal (Québec) H3S 1R8	78	11 22
Silbert, Richard, 5858, côte des Neiges, app. 606, Montréal (Québec) H3S 1Z1	78	09 24
Smaill, Stanton S., 1414, Drummond, app. 1124, Montréal H3G 1W1	74	05 26
Solomon, David, 4141 ouest, Sherbrooke, app. 450, Westmount (Québec) H3Z 1B8	78	11 22
Solomon, N. Peter, 1255, University, Montréal H3B 3B4	78	10 29
Stangel, Yvan, 3640, University, Montréal (Québec) H3A 2B2	81	03 25
Steinberg, Marvin H., 5800, boul. Cavendish, app. 303, Côte-St-Luc H4W 2T5	75	11 19
Stutman, Marvin, 4141 ouest, Sherbrooke, Westmount H3Z 1B8	78	06 25
Stutman, Peter, 3535, Queen Mary, Apt. 301, Montréal H3V 1A8	78	10 14
Swiston, Walter, 4695, rue Sherbrooke ouest, Westmount (Québec) H3Z 1G2	74	08 17
Sylvestre, Viateur, 1699 est, Rachel, Montréal (Québec) H2J 2K6	78	05 20
Taylor, Donald, 4495 ouest, Sherbrooke, Westmount (Québec)	79	10 13
Tellier, Yves, 3333, Queen Mary Rd., app. 490, Montréal (Québec) H3V 1A2	78	11 01
Tornow, R. Alexander, 3535, Queen Mary, app. 36, Montréal (Québec) H3V 1H8	80	06 21
Tremblay, Vincent, 4602, Edouard-Montpetit, Montréal (Québec) H3W 1P5	78	10 29
Turgeon, Jean, Fac. méd. dentaire, C.P. 6209, succ. A, Montréal (Québec) H3C 3T0	77	03 05
Vachon, Claude, 1464, Crescent, Montréal (Québec) H3G 2B6	74	08 17
Vaillancourt, Alain, 729, Boisy, St-Lambert, Chambly (Québec) J4R 1K1	78	11 04
Valiquette, Jacques, 3746, côte des Neiges, Montréal (Québec)	79	01 05
Van Becelaere J.R., 5450, côte des Neiges, app. 517, Montréal (Québec)	78	03 18
Vinet, Ephrem, 200, rue Desnoyers, app. 815A, Pont-Viau, Laval (Québec) H7G 1A6	71	02 08
Vinet, Luc, 807 est, boul. St-Joseph, Montréal (Québec) H2J 1K5	74	05 03
Wainberg, Allen, 5845, côte des Neiges, app. 300, Montréal (Québec) H3S 1Z4	75	02 15
Walford, Wallace Francis, 1414, Drummond, Montréal (Québec) H3S 1Z4	74	05 30
Weinstock, Melvyn, 1650, Cedar Avenue, suite Dental, Montréal (Québec) H3G 1A4	78	11 15
Werbitt, Marvin, 4141 ouest, rue Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1B8	78	06 25
Weschler, M. Hershell, 5800, boul. Cavendish, app. 510, Côte-St-Luc (Québec)	74	08 17
Williams, Gordon, 2425 Lapinière, Brossard (Québec) J4Z 2K9	79	01 04
Yergeau, Jean G., C.P. 6209, Succ. A, Montréal (Québec) H3C 3T9	78	11 04
Yoo, Bong Sung, 6955, boulevard Taschereau, Brossard (Québec) J4Z 1A7	77	10 29
<i>Région de Québec</i>		
Beaulieu, Marcel, 3003, place Dompierre, app. 2, Ste-Foy (Québec)	78	01 04
Bernard, Christian, Université Laval, Québec G1K 7P4	77	09 29
Bernier, Louis, 1575, chemin St-Louis, Sillery (Québec) G1S 1G4	75	12 30
Boucher, Marc, 1000, chemin Ste-Foy, app. 302, Québec G1S 1L6	71	01 31
Cloutier, Gilles, 2835, ch. Gomin, Ste-Foy G1V 2K1	78	10 29
Dion, Majella, 1575, ch. St-Louis, Sillery G1S 1G4	74	08 17
Fournier, André, Univ. Laval, Méd. dent., Ste-Foy G1K 7P4	78	12 20
Gaucher, Hubert, École de médecine dentaire, Ste-Foy, Québec G1K 7P4	78	04 29
Giguère, J.-C., 1575, chemin St-Louis, Sillery, Québec G1S 1G4	78	04 29
Jean, Paul, 2395, chemin St-Louis, Sillery (Québec) G1T 1R5	79	03 08
Massicotte, Gérard, 1575, chemin St-Louis, Sillery, Québec G1S 1G4	74	08 17

Professionnels non participants

<i>Date effective de la non- participation</i>	<i>Date effective de la fin de la non- participation</i>
--	--

Dentistes*Région de Québec*

McGibbon, D.P., 990, avenue des Érables, app. 2, Québec G1R 2M7	74	06	09
Plamondon, Viger, 835, avenue des Érables, Québec G1R 2M4	75	06	06
Proulx, Marcel, École de médecine dentaire, Université Laval (Québec)	77	06	30
Roy, Serge, École de médecine dentaire, Université Laval, Québec	78	11	22
Samson, Jacques, 914, des Érables, Québec G1R 2M5	78	10	29
Simard, Armando, 1179, avenue des Érables, Québec (Québec) G1R 2N4	74	05	26
Tardif, Normand, 678, Le Cavalier, Ste-Foy (Québec) G1K 7P4	78	04	29

Région du Nord-Ouest

Bellehumeur, Claude, 10 est, McQuaig, Rouyn (Québec) J9X 3B4	74	04	11
Paradis, L.-Philippe, 210, avenue du Lac, Rouyn (Québec) J9X 4N7	79	12	28

Région de l'Outaouais

Côté, Roger, 153, rue Principale, Hull (Québec) J8X 2K4	75	02	07
Fortier, Robert-A., 22, St-Malo, Aylmer (Québec) J9J 1J7	81	02	05
Lafontaine, Jean-Guy, 28, Poitiers, Touraine (Québec) J8T 4K3	76	07	21
Légaré, Pierre-B., 209, boul. Gamelin, Hull (Québec) J8Y 1W2	80	01	04
Marcil, André, 15, boul. Gamelin, Hull (Québec) J8Y 6N5	79	12	28
Proulx, Jacques, 214, boul. St-Joseph, Hull (Québec) J8Y 3X4	71	05	05

Région du Saguenay

Bergeron, Yvon, 58 ouest, Racine, Chicoutimi (Québec) G7J 1E2	74	08	17
Laplace, Yves, 58 ouest, Racine, Chicoutimi (Québec) G7J 1E5	77	02	18
Tremblay, Victor, 207 est, Racine, app. 405, Chicoutimi	79	01	09

Région de Trois-Rivières

Dontigny, Vincent, 1350, rue Royale, app. 803, Trois-Rivières G9A 4J4	74	08	17
Perron, Jean-Pierre, 157, Désilets, Trois-Rivières, Québec, G9A 3G3	81	07	20
Prud'homme, Pierre-P., 1930, 5 ^e Avenue, Shawinigan-Sud G9P 1N4	74	05	05

Région des Cantons de l'Est

Boudreau, Gérard, 142 est, King, Sherbrooke J1G 1A4	78	03	19
Lemay, Jules E. Jr., 1855, boul. Portland, Sherbrooke (Québec) J1J 3V7	74	08	17
Letendre, Lionel, 328, avenue Manville ouest, Asbestos (Québec) J1T 1H2	80	10	08

Optométristes*Région de Montréal*

Massicotte-R., Claude, 3423, St-Denis, Montréal (Québec) H2X 3L2	80	11	07
--	----	----	----

Pharmaciens*Région de Montréal*

Francoeur, Jacques, 167, cr. Spring Grove, Outremont (Québec) H2V 3J4	73	03	15
Martineau, Jules, 2632, Jean-Talon est, Montréal, QC, H2A 1V3	81	06	13
Podlog, Charles, 2445, chemin Lucerne, Mont-Royal (Québec) H3R 2K5	73	03	15

Région de Québec

Bouchard, Joachim, 828, St-Édouard, C.P. 280, St-Urbain (Québec) J0Z 3H0	80	07	05
--	----	----	----

Sociétés de prêts et de placements — Loi sur les

**GRANVILLE SOCIÉTÉ D'ÉPARGNE ET
D'HYPOTHÈQUES
GRANVILLE SAVINGS AND MORTGAGE
CORPORATION**

Avis est donné que le ministre des Institutions financières et Coopératives a accordé le 20^e jour d'août 1981 un permis à la corporation « GRANVILLE SOCIÉTÉ D'ÉPARGNE ET D'HYPOTHÈQUES — GRANVILLE SAVINGS AND MORTGAGE CORPORATION », l'autorisant à faire affaires dans la province de

Québec, sous l'autorité de la Loi sur les sociétés de prêts et de placements (L.R.Q., c. S-30).

L'agent principal, aux fins de recevoir les significations en toutes actions et procédures exercées contre elle, est Me Claire Gohier, de Montréal.

Le bureau principal de la corporation dans la province de Québec, sera au 1, place Ville Marie, bureau 750, Montréal, district judiciaire de Montréal.

14615-37-4-o

L'agent principal,
ME CLAIRE GOHIER.

Soumissions — Demandes de

Ville de Beloeil
(Verchères)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations de la ville de Beloeil » seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 230 000 \$ d'obligations de la ville de Beloeil datées du 16 novembre 1981 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 16% ni supérieur à 18½% payable semi-annuellement les 16 mai et 16 novembre de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 h, le mardi 20 octobre 1981.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Division des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice « G », Québec (téléc: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 16 novembre 1981.

Tableau d'amortissement — 230 000 \$

Année	Capital
16 novembre 1982	26 000 \$
16 novembre 1983	26 000
16 novembre 1984	26 000
16 novembre 1984	152 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Beloeil s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 16 novembre 1981, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 490-69 — 16 000 \$; 492-69 — 36 000 \$; 505-70 — 28 000 \$; 507-70 — 28 000 \$; 510-70 — 12 000 \$ renouvellements d'emprunt; 528-70 — 55 000 \$; 546-71 — 55 000 \$ renouvellements d'emprunt.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice « G », 29^e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 h, le mardi 20 octobre 1981.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mardi 20 octobre 1981 à 20 h, à l'hôtel de ville, 777, rue Laurier, ville de Beloeil, comté de Verchères, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Beloeil, comté de Verchères, le 24 septembre 1981.

Le greffier,
PAUL R. CHOQUETTE.

Hôtel de ville
777, rue Laurier
ville de Beloeil
comté de Verchères, QC, J3G 4S9
téléphone: 467-2835, code 514 15003-o

Ville de Charny (Lévis)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations de la ville de Charny » seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 300 000 \$ d'obligations de la ville de Charny datées du 16 novembre 1981 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 16% ni supérieur à 18½% payable semi-annuellement les 16 mai et 16 novembre de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 h, le lundi 19 octobre 1981.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Division des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice « G », Québec (téléc: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 16 novembre 1981.

Tableau d'amortissement — 300 000 \$

Année	Capital
16 novembre 1982	21 000 \$
16 novembre 1983	24 000
16 novembre 1984	29 000
16 novembre 1984	226 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Charny s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 16 novembre 1981, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: V-400 — 225 000 \$ const. d'un centre sportif; V-408 — 40 000 \$ const. d'une rampe de déversement de neige; V-409 — 35 000 \$ rues, trottoirs, éclairage.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice « G », 29^e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 h, le lundi 19 octobre 1981.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le lundi 19 octobre 1981 à 19 h 30, à l'hôtel de ville, 333, 20^e Rue, ville de Charny, comté de Lévis, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Charny, comté de Lévis, le 22 septembre 1981.

Le secrétaire-trésorier adjoint,
GILLES DAIGLE.

Hôtel de ville
333, 20^e Rue
ville de Charny
comté de Lévis, QC, G6W 5R6
téléphone: 832-4695, code 418 15004-o

Cité de Dorval

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations de la cité de Dorval » seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 1 948 000 \$ d'obligations de la cité de Dorval datées du 16 novembre 1981 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 16% ni supérieur à 18½% payable semi-annuellement les 16 mai et 16 novembre de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 h, le lundi 19 octobre 1981.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Division des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice « G », Québec (téléc: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 16 novembre 1981.

Tableau d'amortissement — 1 948 000 \$

Année	Capital
16 novembre 1982	83 000 \$
16 novembre 1983	92 000
16 novembre 1984	103 000
16 novembre 1984	1 670 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La cité de Dorval s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 16 novembre 1981, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 511 — 648 000 \$ renouvellement d'emprunt; 1115-78 — 82 000 \$ réparation de toits de

divers édifices; 1118-78 — 17 000 \$ feux de circulation; 1122-79 — 143 000 \$ trottoirs, éclairage, pavage; 1109-78(1131-79) — 74 000 \$ acq. de partie de lots; 1140-80 — 708 500 \$ const. et aménag. de 2 terrains golf; 1142-80 — 75 500 \$ inst. de contrôle par télémétrie à la station de pompage; 1150-80 — 200 000 \$ réparation à la toiture et aux murs du garage municipal.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice « G », 29^e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 h, le lundi 19 octobre 1981.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le lundi 19 octobre 1981 à 21 h, à l'hôtel de ville, 60, avenue Martin, cité de Dorval, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Cité de Dorval, le 24 septembre 1981.

Le greffier,
MARCEL GUÉRIN.

Hôtel de ville

60, avenue Martin
cité de Dorval, QC, H9S 3R4
téléphone: 636-4040, code 514

15005-0

Ville de Saint-Eustache
(Deux-Montagnes)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations de la ville de Saint-Eustache » seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 1 151 000 \$ d'obligations de la ville de Saint-Eustache, datées du 16 octobre 1981 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 16% ni supérieur à 18½% payable semi-annuellement les 16 mai et 16 novembre de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 h, le lundi 19 octobre 1981.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Division des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice « G », Québec (téléc: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 16 novembre 1981.

Tableau d'amortissement — 1 151 000 \$

Année	Capital
16 novembre 1982	13 000 \$
16 novembre 1983	15 000
16 novembre 1984	17 000
16 novembre 1984	1 106 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Saint-Eustache s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 16 novembre 1981, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 322 — 19 000 \$; 377 — 193 300 \$; 379 — 79 700 \$; 380(385) — 102 500 \$ renouvellements d'emprunt; 1010 — 243 000 \$ aqueduc, égouts; 1014 — 513 500 \$ construction d'un pont, voirie, éclairage.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice « G », 29^e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 h, le lundi 19 octobre 1981.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le lundi 19 octobre 1981 à 20 h, à la Cour municipale, rue Dorion, ville de Saint-Eustache, comté de Deux-Montagnes, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Saint-Eustache, comté de Deux-Montagnes, le 21 septembre 1981.

Le greffier,
GUY PRUD'HOMME.

Hôtel de ville

235, rue Saint-Eustache
ville de Saint-Eustache

comté de Deux-Montagnes, QC, J7R 2L8

téléphone: 472-4440, code 514

14970-o

Ville de Sainte-Julie
(Bertrand)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations de la ville de Sainte-Julie » seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 1 276 000 \$ d'obligations de la ville de Sainte-Julie datées du 16 novembre 1981 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 16% ni supérieur à 18½% payable semi-annuellement les 16 mai et 16 novembre de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 h, le mardi 20 octobre 1981.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Division des obligations

Case postale 10, salle du courrier

Édifice « G », Québec (téléc: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 16 novembre 1981.

Tableau d'amortissement — 1 276 000 \$

Année	Capital
16 novembre 1982	60 000 \$
16 novembre 1983	65 000
16 novembre 1984	71 000
16 novembre 1984	1 080 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Sainte-Julie s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 16 novembre 1981, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 234 — 86 500 \$; 240 — 118 500 \$; 242 — 173 000 \$; 243 — 206 000 \$; 246 — 21 000 \$ renouvellements d'emprunt; 387-1 — 63 000 \$ const. de poste de

suppression; 401 — 12 000 \$ frais de refinancement; 402 — 58 000 \$ égout pluvial; 403 — 10 300 \$ coût supp. de divers règls; 404 — 58 000 \$ borne-fontaine, aqueduc; 413 — 205 000 \$; 415 — 125 000 \$ aqueduc, égouts, voirie; 417 — 51 700 \$; 421 — 33 000 \$; 435 — 55 000 \$ frais de refinancement.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice « G », 29^e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 h, le mardi 20 octobre 1981.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mardi 20 octobre 1981 à 19 h 30, au chalet municipal, 477, avenue Jules-Choquet, ville de Sainte-Julie, comté de Bertrand, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Sainte-Julie, comté de Bertrand, le 22 septembre 1981.

Le greffier,

MADAME DENISE BLAIN.

Hôtel de ville

case postale 60

ville de Sainte-Julie

comté de Bertrand, QC, J0L 2C0

téléphone: 649-1561, code 514 14971-0

Paroisse de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

(Terrebonne)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations de la paroisse de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson » seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 320 000 \$ d'obligations de la paroisse de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson datées du 16 novembre 1981 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 16% ni supérieur à 18½% payable semi-annuellement les 16 mai et 16 novembre de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 h, le lundi 19 octobre 1981.

Bureau d'ouverture des soumissions

a/s Division des obligations

Case postale 10, salle du courrier

Édifice « G », Québec (téléc: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 16 novembre 1981.

Tableau d'amortissement — 320 000 \$

Année	Capital
16 novembre 1982	3 000 \$
16 novembre 1983	4 000
16 novembre 1984	5 000
16 novembre 1984	308 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La paroisse de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 16 novembre 1981, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 10-1979 — 200 000 \$ aqueduc; 8-1980 — 120 000 \$ rénovation de locaux, aménagement, etc.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice « G », 29^e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 h, le lundi 19 octobre 1981.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le lundi 19 octobre 1981 à 19 h 30, à l'hôtel de ville, 414, boulevard Baron-Louis-Empain, paroisse de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, comté de Terrebonne, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Paroisse de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, comté de Terrebonne, le 21 septembre 1981.

Le secrétaire-trésorier,

PIERRE LANDREVILLE.

Hôtel de ville

414, boul. Baron-Louis-Empain

paroisse de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

comté de Terrebonne, QC, J0T 1L0

téléphone: 228-2543, code 514 14972-0

Syndicats professionnels — Loi sur les

SYNDICAT DES ACÉRICULTEURS DE LA BEAUCE

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis que le 17 juillet 1981, il a autorisé le changement de nom de « SYNDICAT DES ACÉRICULTEURS DE QUÉBEC-SUD », dont la constitution sous le nom original de « LE SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE SUCRE ET DE SIROP D'ÉRABLE DE QUÉBEC-SUD », a été autorisée le 21 décembre 1956, et dont le siège social est situé à Saint-Georges-Ouest, en celui de « SYNDICAT DES ACÉRICULTEURS DE LA BEAUCE », et ce, en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels (L.R.Q., c. S-40).

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.
1315-9710

14990-o

SYNDICAT PROFESSIONNEL DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS AUXILIAIRES DE LA RÉGION DE L'AMIANTE

(Loi sur les syndicats professionnels)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis que le 1^{er} septembre 1981 il a autorisé la constitution d'un syndicat professionnel sous le nom de « SYNDICAT PROFESSIONNEL DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS AUXILIAIRES DE LA RÉGION DE L'AMIANTE », avec siège social situé à Thetford-Mines, district judiciaire de Thetford-Mines.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.
1847-8024

14991-o

Vente(s) à la folle enchère

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que les TERRES et HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Montréal

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
Nos 500-05-000071-801
500-09-001446-806

TRI-STATE INVESTMENTS CO. LIMITED, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires dans la ville et le district de Montréal, au 1980, rue Sherbrooke ouest, demanderesse, contre JEAN CHARLES BOISJOLY, résidant dans la ville de Châteauguay, district de Beauharnois, au 145, rue Saint-Georges, et SIDNEY SPINNER, résidant dans la ville et le district de Montréal, au 847, McEachran, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

L'immeuble du défendeur Sidney Spinner:

« Un emplacement sis à Montréal, rue Napoléon, mesurant trente-six pieds et quinze centièmes de pied dans sa ligue sud-ouest, trente-sept pieds et soixante-six

centièmes de pied dans sa ligne nord-est et quarante-quatre pieds dans ses lignes nord-ouest et sud-est, plus ou moins, mesures anglaises et comprenant:

a) La partie sud-ouest de la subdivision cent dix-huit du lot numéro mille deux cent onze (1211-ptie 118) au cadastre officiel du quartier Saint-Jacques, cette partie mesurant dix pieds dans ses lignes sud-ouest et nord-est et quarante-quatre pieds dans ses lignes nord-ouest et sud-est, et étant bornée comme suit: au nord-ouest par ladite rue Napoléon, au sud-ouest par la ruelle Mentana, au nord-est par autre partie de cette même subdivision cent dix-huit dudit lot mille deux cent onze (1211-ptie 118) et au sud-est par la partie sud-ouest ci-après décrite de la subdivision cent dix-sept dudit lot mille deux cent onze (1211-ptie S.-O. 117);

b) La partie sud-ouest de la subdivision cent dix-sept dudit lot numéro mille deux cent onze (1211-ptie S.-O. 117) audit cadastre officiel du quartier Saint-Jacques, cette partie mesurant vingt-cinq pieds dans ses lignes sud-ouest et nord-est et quarante-quatre pieds dans ses lignes nord-ouest et sud-est, et étant bornée comme suit: au nord-ouest par la partie sud-ouest ci-dessus décrite de la subdivision cent dix-huit dudit lot mille deux cent onze (1211-ptie S.-O. 118), au sud-ouest par ladite ruelle Mentana, au nord-est par une autre partie de cette même subdivision cent dix-sept dudit lot mille deux cent onze (1211-ptie 117) et au sud-est par la partie nord-ouest de la partie sud-ouest, ci-après décrite de la subdivision cent seize dudit lot mille deux cent onze (1211-ptie N.-O. de ptie S.-O. 116);

c) La partie nord-ouest de la partie sud-ouest de la subdivision cent seize dudit lot numéro mille deux cent onze (1211-ptie N.-O. de ptie S.-O. 116) audit cadastre officiel du quartier Saint-Jacques, cette partie mesurant un pied et quinze centièmes de pied dans sa ligne sud-ouest, deux pieds et soixante-dix centièmes de pied dans sa ligne nord-est et quarante-quatre pieds dans ses lignes nord-ouest et sud-est et étant bornée comme suit: au nord-ouest par la partie sud-ouest ci-dessus décrite de la subdivision cent dix-sept dudit lot mille deux cent onze (1211-ptie S.-O. 117), au sud-ouest par ladite ruelle Mentana, au nord-est par une autre partie de cette même subdivision cent seize dudit lot mille deux cent onze (1211-ptie 116), et au sud-est par le résidu de cette même

subdivision cent seize dudit lot mille deux cent onze (1211-R. 116).

Avec maison dessus érigée portant autrefois les numéros 988, 990 et 992 de la rue Napoléon, maintenant ne portant plus que le numéro 990, rue Napoléon.

Ainsi que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées audit immeuble, et notamment avec et sujet aux servitudes enregistrées sous les numéros 721770 et 2100899. »

La mise à prix est fixée à 11 863,12 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu à la folle enchère au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le SIXIÈME jour de NOVEMBRE 1981 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 18 septembre 1981.

14982-0

Vente(s) par shérif

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que les TERRES et HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Beauce

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauce
C.S.B. 350-05-00096-81
S. 24-81

LA CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE BEAUCE SUD, dont la principale place d'affaires est située au 2727, boulevard Dionne, Saint-Georges-Ouest, comté et district de Beauce, demanderesse, contre **LES TOITURES TRANS QUÉBEC INC.**, 5150, rue Viger,

Saint-Hubert, ayant une place d'affaires route Kennedy, Saint-François-Est, Beauce et **LAURENT COUTURE**, 3100, Collège, Saint-Hubert et **LÉON COUTURE**, 1770, WestGate, Longueuil, et **ROBERT COUTURE**, 1770, WestGate, Longueuil, défendeurs.

Un terrain situé dans la paroisse de Saint-François-Est, Beauce, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro cinquante et une partie du lot numéro cinquante-deux (ptie 50 et ptie 52) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-François, division d'enregistrement de Beauce.

Mesures: mesurant, mesures anglaises, deux cent deux pieds et cinq dixièmes de pied (202,5 pi) de largeur en avant dans sa ligne nord-est, quatre-vingt-dix pieds et un dixième de pied (90,1) et quatre-vingt-seize pieds et sept dixièmes de pied (96,7) de largeur en arrière dans sa ligne sud-ouest, par une profondeur de cent quatre-vingt-dix-neuf pieds et cinq dixièmes de pied (199,5) dans sa ligne sud-est, et deux cent treize pieds et cinq dixièmes de pied (213,5) dans sa ligne nord-ouest.

Bornes: borné ledit immeuble vers le nord-est à la route publique (route du Président-Kennedy), vers le sud-ouest au terrain du chemin de fer du Québec central, vers le nord-ouest au terrain de M. Jocelyn Poulin (ptie du lot 48 du cadastre susdit), et vers le sud-est au terrain de M. Réjean Caron.

À noter qu'il existe actuellement un fossé longeant la ligne sud-est de l'immeuble présentement désigné, et l'emprunteur s'est engagé dans son titre d'acquisition enregistré à Beauce, sous le numéro 311330, pour lui, ses successeurs, ayants droit ou représentants, à ne pas

empêcher l'écoulement de l'eau dans ce fossé de façon à ne pas causer de dommages aux propriétés avoisinantes.

Le tout, avec les servitudes actives et sujet aux servitudes passives, s'il s'en trouve, suivant titres. Sujet aux droits de mines en faveur de qui de droit, suivant titres. Et plus spécialement sujet aux servitudes de lignes téléphoniques suivant titres.

Le tout avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à 20 376,75 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra payer au shérif de Beauce, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Le tout pour être vendu au bureau d'enregistrement de Beauce, 111, 7^e Rue, Beauceville, le CINQUIÈME jour de NOVEMBRE 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
ROGER LEHOUX.

Bureau du shérif
Cour supérieure

Ville Saint-Joseph, le 21 septembre 1981. 14957-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauce
C.S.B. 350-05-000069-80
S. 22-81

LES ENTREPRISES C.A. NORTON LTÉE, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 1018, 1^{re} Avenue, Lac-Saint-Charles, district de Québec, contre **ABATTOIRS STE-GERMAINE LTÉE**, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires sur la route 277, Sainte-Germaine-Station, comté de Dorchester, district de Beauce, siège social 6145, rue Bélanger, Saint-Léonard, Montréal, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Dorchester, 115, rue Langevin, Sainte-Hénédine, comté de Beauce, mis en cause.

« Un emplacement dans la municipalité de Sainte-Germaine-Station, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro deux cent six (ptie 206) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour le canton de Ware, division d'enregistrement de Dorchester, mesurant deux cent soixante-sept pieds (267 pi) de largeur sur une longueur de quatre cent soixante-quinze pieds (475 pi) et borné au sud-est à une rue, en arrière à la propriété de Gédéon Nadeau ou représentant, d'un côté à Robert Gagné ou représentant et de l'autre au chemin du détour,

tel que le tout se trouve actuellement, avec les servitudes actives et passives, apparentes ou non apparentes, avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à 42 159,00 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra payer au shérif de Beauce, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Le tout pour être vendu au bureau d'enregistrement de Dorchester, 115, rue Langevin, Sainte-Hénédine, comté de Dorchester, le QUATRIÈME jour de NOVEMBRE 1981 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
ROGER LEHOUX.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Joseph-de-Beauce,
le 22 septembre 1981.

14973-0

Beauharnois*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauharnois
Nos 500-05-008026-807
760-18-000052-81

RÉJEAN NORMANDIN, gérant, résidant et domicilié au 4925, rue Fox, Pierrefonds, district de Montréal, demanderesse, contre **PIERRE PARADIS**, homme d'affaires, résidant et domicilié au 475, 23^e Avenue, Île-Perrot, district de Beauharnois, et **P. PARADIS TRANSPORT INC.**, corporation légalement constituée ayant sa place d'affaires au 17, rue Huot, parc Industriel, Île-Perrot, district de Beauharnois, et **91953 CANADA LTÉE**, corporation légalement constituée ayant sa place d'affaires au 17, rue Huot, parc Industriel, Île-Perrot, district de Beauharnois, défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Vaudreuil, mis en cause.

a) Une partie de la subdivision numéro quatre-vingt du lot originaire numéro cent quatre-vingt-deux (182-80) au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Jeanne de l'Île-Perrot, mesurant soixante-quinze pieds (75 pi) de largeur par quatre-vingt-huit pieds (88 pi) de profondeur et bornée comme suit: en front, vers le nord, par le 1^{er} Boulevard (182-82A); en arrière, vers le sud, par le résidu du lot 182-80 appartenant à Thérèse Lévesque ou représentants; vers l'est par la partie ci-après décrite du lot 182-81-1; vers l'ouest par une partie du lot 182-79;

b) Une partie de la subdivision numéro un de la subdivision numéro quatre-vingt-un du lot originaire numéro cent quatre-vingt-deux (182-81-1) au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Jeanne de l'Île-Perrot,

mesurant quarante pieds (40 pi) de largeur par quatre-vingt-dix pieds (90 pi) de profondeur et bornée en front, vers le nord, par le 1^{er} Boulevard; en arrière vers le sud, par le résidu du lot 182-81-1 appartenant à Thérèse Lévesque ou représentants; vers l'est par la 3^e Avenue (182-81-2); vers l'ouest, par la partie ci-haut décrite du lot 182-80. Cet emplacement porte les numéros civiques 33, 3^e Avenue et 88, 1^{er} Boulevard, Terrasse-Vaudreuil et il est grevé d'une hypothèque de la Banque Toronto Dominion, 11130, boulevard Gouin ouest, Pierrefonds, enregistrée à Vaudreuil sous le numéro 167884 et d'une deuxième hypothèque en faveur de Francine Houle, 13, 12^e Avenue, Terrasse-Vaudreuil, J7V 7J3, enregistré au bureau d'enregistrement de Vaudreuil, sous le numéro 167831.

La mise à prix est fixée à 6 297,50 \$, montant que l'adjudicataire devra verser, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Vaudreuil, 420, boulevard Roche, Vaudreuil, le **DEUXIÈME** jour de **DÉCEMBRE** 1981 à **DIX** heures.

Le shérif adjoint,
DANIELLE CORBEIL.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Valleyfield, le 10 septembre 1981.

14904-o

Bedford*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Bedford
No 500-05-005587-819

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Toronto, Ontario, et une place d'affaires au 1155, boulevard Dorchester ouest, ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre **PATRICK BEER**, n'ayant aucun domicile ni place d'affaires connus dans la province de Québec, partie défenderesse.

« a) Un terrain de forme irrégulière faisant partie du lot quatre-vingt-dix (ptie 90) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Bolton, division d'enregistrement de Brome, municipalité de Bolton-Ouest, décrit et borné comme suit:

Commençant à l'intersection de la ligne nord du lot 90 et du côté nord-ouest d'un nouveau chemin public situé sur une partie dudit lot 90.

(point A)

De là, vers le sud-ouest, avec une orientation de deux cent vingt degrés, six minutes et quarante-six secondes ($220^{\circ}06'46''$), sur une distance de douze pieds et cinquante-six centièmes (12,56 pi) et cela suivant ledit côté nord-ouest dudit nouveau chemin public.

(point B)

De là, vers le sud, avec une orientation de deux cent dix-sept degrés, trois minutes et quarante-cinq secondes ($217^{\circ}3'45''$), sur une distance de cinquante-neuf pieds et quarante-quatre centièmes (59,44 pi) et cela suivant le côté ouest dudit nouveau chemin public.

(point C)

De là, vers le sud, avec une orientation de deux cent onze degrés, treize minutes et trente-six secondes ($211^{\circ}13'36''$), sur une distance de quarante-neuf pieds et quinze centièmes (49,15 pi) et cela suivant pour une part le côté ouest dudit nouveau chemin public et d'autre part le côté ouest du chemin public sans désignation cadastrale.

(point D)

De là, vers le sud, avec une orientation de deux cent cinq degrés, trois minutes et vingt secondes ($250^{\circ}03'20''$), sur une distance de quarante-quatre pieds et soixante centièmes (44,60 pi) et cela suivant le côté ouest dudit chemin public sans désignation cadastrale jusqu'à un point situé sur la ligne sud du lot 90.

(point E)

De là, vers l'ouest, avec une orientation de trois cents degrés, trente-huit minutes et cinq secondes ($300^{\circ}38'5''$), sur une distance de cent quatre-vingt-neuf pieds et cinquante-huit centièmes (189,58 pi) et cela suivant ladite ligne sud du lot 90 jusqu'à un point appelé point de départ.

(point F)

De là, vers l'ouest, avec une orientation de trois cents degrés, trente-huit minutes et cinq secondes ($300^{\circ}38'5''$), sur une distance de soixante-trois pieds et dix-neuf centièmes (63,19 pi) et cela suivant ladite ligne sud dudit lot 90 jusqu'à son coin sud-ouest.

(point G)

De là, vers le nord, avec une orientation de trente degrés, trente-huit minutes et cinq secondes ($30^{\circ}38'5''$), sur une distance de quatre-vingt-deux pieds et trente-sept centièmes (82,37 pi) et cela suivant la ligne ouest dudit lot 90.

(point H)

De là, vers l'est, avec une orientation de cent dix degrés et quarante-deux minutes ($110^{\circ}42'$), sur une distance de quarante-huit pieds et trois centièmes (48,03 pi).

(point I)

De là, vers le sud, avec une orientation de deux cents degrés et quarante-deux minutes ($200^{\circ}42'$), sur une distance de quatre-vingt-douze pieds et quatre centièmes (92,04 pi) jusqu'au point de départ.

Borné au nord et à l'est par une autre partie du lot 90, et vers le sud et l'ouest par le lot 91.

Mesurant quatre mille huit cent treize pieds carrés, en mesures anglaises ($4\,813\text{ pi}^2$).

b) Un terrain de forme irrégulière faisant partie du lot quatre-vingt-onze (ptie 91) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Bolton, division d'enregistrement de Brome, municipalité de Bolton-Ouest, décrit et borné comme suit:

Commençant à l'intersection de la ligne nord du lot 90 et du côté nord-ouest d'un nouveau chemin public situé sur une partie dudit lot 90.

(point A)

De là, vers le sud-ouest, avec une orientation de deux cent vingt degrés, six minutes et quarante-six secondes ($220^{\circ}6'46''$), sur une distance de douze pieds et cinquante-six centièmes (12,56 pi) et cela suivant ledit côté nord-ouest dudit nouveau chemin public.

(point B)

De là, vers le sud, avec une orientation de deux cent dix-sept degrés, trois minutes et quarante-cinq secondes ($217^{\circ}3'45''$), sur une distance de cinquante-neuf pieds et quarante-quatre centièmes (59,44 pi) et cela suivant le côté ouest dudit nouveau chemin public.

(point C)

De là, vers le sud, avec une orientation de deux cent onze degrés, treize minutes et trente-six secondes ($211^{\circ}13'36''$), sur une distance de quarante-neuf pieds et quinze centièmes (49,15 pi) et cela suivant d'une part le côté ouest dudit nouveau chemin public et d'autre part le côté ouest du chemin public sans désignation cadastrale.

(point D)

De là, vers le sud, avec une orientation de deux cent cinq degrés, trois minutes et vingt secondes ($205^{\circ}3'20''$), sur une distance de quarante-quatre pieds et soixante centièmes (44,60 pi) et cela suivant le côté ouest dudit chemin public sans désignation cadastrale jusqu'à un point situé sur la ligne sud du lot 90.

(point E)

De là, vers l'ouest, avec une orientation de trois cents degrés, trente-huit minutes et cinq secondes ($300^{\circ}38'5''$), sur une distance de cent quatre-vingt-neuf pieds et cinquante-huit centièmes (189,58 pi) et cela suivant ladite ligne sud du lot 90 jusqu'à un point appelé point de départ.

(point F)

De là, vers le sud, avec une orientation de deux cents degrés et quarante-deux minutes ($200^{\circ}42'$), sur une distance de cent seize pieds et soixante-sept centièmes (116,67 pi).

(point J)

De là, vers l'ouest, avec une orientation de deux cent quatre-vingt-dix degrés et quarante-deux minutes ($290^{\circ}42'$), sur une distance de deux cent huit pieds et soixante-onze centièmes (208,71 pi).

(point K)

De là, vers le nord, avec une orientation de vingt degrés et quarante-deux minutes ($20^{\circ}42'$), sur une distance de deux cent huit pieds et soixante-onze centièmes (208,71 pi).

(point L)

De là, vers l'est, avec une orientation de cent dix degrés et quarante-deux minutes ($110^{\circ}42'$), sur une distance de cent soixante pieds et soixante-huit centièmes (160,68 pi) jusqu'à un point situé sur la ligne ouest du lot 90.

(point H)

De là, vers le sud, avec une orientation de deux cent dix degrés, trente-huit minutes et cinq secondes ($210^{\circ}38'5''$), sur une distance de quatre-vingt-deux pieds et trente-sept centièmes (82,37 pi), et cela suivant ladite ligne ouest dudit lot 90 jusqu'à son coin sud-ouest.

(point G)

De là, vers l'est, avec une orientation de cent vingt degrés, trente-huit minutes et cinq secondes ($120^{\circ}38'5''$), sur une distance de soixante-trois pieds et dix-neuf centièmes (63,19 pi) et cela suivant la ligne sud dudit lot 90 jusqu'au point de départ.

(point F)

Borné au nord et à l'est par des parties des lots 90 et 91, au sud et à l'ouest par une autre partie du lot 91.

Mesurant trente-huit mille sept cent quarante-sept pieds carrés, en mesures anglaises (38 747 pi²).

Cette propriété bénéficie d'un droit de passage entre le chemin public et la propriété formée des terrains décrits ci-dessus aux paragraphes a) et b) comme suit :

Un terrain de forme irrégulière faisant partie du lot quatre-vingt-onze (ptie 91) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Bolton, division d'enregistrement de Brome, municipalité de Bolton-Ouest, décrit et borné comme suit :

Comménçant à l'intersection de la ligne nord du lot 90 et du côté nord-ouest d'un nouveau chemin public situé sur une partie dudit lot 90.

(point A)

De là, vers le sud-ouest, avec une orientation de deux cent vingt degrés, six minutes et quarante-six secondes ($220^{\circ}6'46''$), sur une distance de douze pieds et cinquante-six centièmes (12,56 pi) et cela suivant ledit côté nord-ouest dudit nouveau chemin public.

(point B)

De là, vers le sud, avec une orientation de deux cent dix-sept degrés, trois minutes et quarante-cinq secondes ($217^{\circ}3'45''$), sur une distance de cinquante-neuf pieds et quarante-quatre centièmes (59,44 pi) et cela suivant le côté ouest dudit nouveau chemin public.

(point C)

De là, vers le sud, avec une orientation de deux cent onze degrés, treize minutes et trente-six secondes ($211^{\circ}13'36''$) sur une distance de quarante-neuf pieds et quinze centièmes (49,15 pi) et cela suivant d'une part le côté ouest dudit nouveau chemin public et d'autre part le côté ouest du chemin public sans désignation cadastrale.

(point D)

De là, vers le sud, avec une orientation de deux cent cinq degrés, trois minutes et vingt secondes ($205^{\circ}3'20''$), sur une distance de cinquante pieds et vingt centièmes (50,20 pi) et cela suivant le côté ouest dudit chemin public sans désignation cadastrale.

(point M)

De là, vers le sud, avec une orientation de cent quatre-vingt-seize degrés, trente-sept minutes et trente-quatre secondes ($196^{\circ}37'34''$), sur une distance de trois pieds et dix-sept centièmes (3,17 pi), et cela suivant le côté ouest dudit chemin public sans désignation cadastrale jusqu'à un point appelé point de départ.

(point N)

De là, vers le sud, avec une orientation de cent quatre-vingt-seize degrés, trente-sept minutes et trente-quatre secondes ($196^{\circ}37'34''$), sur une distance de quinze pieds et trois centièmes (15,03 pi), et cela suivant le côté ouest dudit chemin public sans désignation cadastrale.

(point O)

De là, vers le sud-ouest, avec une orientation de deux cent quatre-vingt-trois degrés, sept minutes et vingt-quatre secondes ($283^{\circ}7'24''$), sur une distance de cent quatre-vingt-neuf pieds et vingt-cinq centièmes (189,25 pi) jusqu'à un point situé sur la ligne est de la partie du lot 91 décrite au paragraphe b).

(point P)

De là, vers le nord, avec une orientation de vingt degrés et quarante-deux minutes ($20^{\circ}42'$), sur une distance de quinze pieds et treize centièmes (15,13 pi), et cela suivant ladite ligne est de ladite partie du lot 91 décrite au paragraphe b).

(point Q)

De là, vers le nord-est, avec une orientation de cent trois degrés, sept minutes et vingt-quatre secondes ($103^{\circ}7'24''$), sur une distance de cent quatre-vingt-huit pieds et dix-huit centièmes (188,18 pi) jusqu'au point de départ.

(point N)

Borné au nord-ouest, au sud-est et à l'ouest par d'autres parties du lot 91 et à l'est par un chemin public sans désignation cadastrale.

Mesurant deux mille cent trente et un pieds carrés, en mesures anglaises (2 831 pi²).

Avec les bâtiments qui s'y trouvent. »

La mise à prix est fixée à 6 899,75 \$, soit le quart de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle (2,86), que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc au bureau d'enregistrement du comté de Brome à Knowlton, province de Québec, le VINGT-CINQUIÈME jour de NOVEMBRE 1981 à QUATORZE heures.

Le shérif,
P.É. BÉLISLE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Cowansville, le 18 septembre 1981.

14992-o

Chicoutimi

Fieri Facias

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Chicoutimi

No 150-05-000333-81

S. 150-18-000035-81

LA CAISSE POPULAIRE D'ARVIDA, corporation légalement constituée en vertu de la Loi sur les caisses de dépôt et de placement, ayant une principale place d'affaires au 364, boulevard Mellon à Jonquière, secteur Arvida, district de Chicoutimi, demanderesse, contre J.R. ANDRÉ TREMBLAY et MARIE-ANGE GAUTHIER, résidant et demeurant au 162, rang 4 à Saint-David-de-Falardeau, district de Chicoutimi, défendeurs.

« Un certain terrain connu et désigné comme étant une partie du lot trois A (ptie 3-A) du rang Quatre (rg 4) est, au cadastre officiel du canton de Falardeau, division d'enregistrement de Chicoutimi, mesurant 300 pieds de largeur par 300 pieds de profondeur et borné à l'est par une partie du lot 4-A, mêmes rang et canton, au nord par le chemin du rang 4, à l'ouest et au sud par le terrain de H.R. Tremblay ou représentants et contenant en superficie 88 881 pieds carrés.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances et sujet à toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou non apparentes qui peuvent l'affecter. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au shérif suivant l'article 688a C.P.C. au moment de l'adjudication, soit en argent ou par chèque visé, est fixé à 13 381,05 \$, soit 25% de l'évaluation municipale, multiplié par le facteur établi pour ce rôle.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chicoutimi, au 326 des Saguenéens, Chicoutimi, le QUATRIÈME jour de NOVEMBRE 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
GABRIELLE L'ESPÉRANCE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Chicoutimi, le 2 septembre 1981.

14912-o

Hull

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Hull

No 550-05-000796-808

MUNICIPALITÉ DE L'ANGE-GARDIEN, partie demanderesse, contre CLUB DE GOLF LES ARPENTS VERTS INC., partie défenderesse.

« Un immeuble propriété du Club de Golf Les Arpents Verts Inc. consistant en un terrain connu et désigné comme étant la demie ouest du lot numéro trois (½ O. 3)

du Septième Rang (rg VII) au cadastre officiel du canton de Buckingham borné comme suit : au nord par la ligne de division des rangs Sept et Huit; à l'est par la demie est du lot trois ($\frac{1}{2}$ E. 3) du rang Sept, au sud par la ligne de division des rangs Six et Sept; à l'ouest par une partie du lot numéro quatre B (ptie 4B), rang Sept (rg VII), canton de Buckingham et partie par les subdivisions officielles numéros un à quarante (1 à 40) dudit lot trois, rang Sept, canton de Buckingham; sauf et à distraire dudit lot, la partie vendue à Margaret Gayle Mitchell, enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Papineau, sous le no 128878, ladite partie du lot trois (ptie 3), rang Sept (rg VII), étant de figure irrégulière et plus particulièrement décrite comme suit : mesurant deux cent vingt-neuf pieds et six dixièmes de pied (229,6 pi) vers le nord-ouest; cent cinquante et un pieds (151 pi) vers l'est, cinquante pieds (50 pi) et cent pieds (100 pi) vers le sud, le tout mesures anglaises plus ou moins borné comme suit : vers l'est et le sud par une rue proposée; vers le nord-ouest par une autre partie dudit lot trois (ptie 3) dit rang, dit canton. Le coin sud-ouest de la propriété décrite ci-haut est situé à mille quatre cent quatre-vingt-treize pieds et quatre dixièmes de pied (1 493,4 pi) de ce point qui est l'intersection du côté nord du chemin Silver Creek et de la ligne de division dudit lot trois (3) et du lot quatre B (4B) dit rang, dit canton, laquelle distance étant mesurée dudit point d'intersection, dans une direction nord, cinquante-cinq degrés cinquante-cinq minutes (55°55 m) tel qu'il appert

d'un plan préparé par Jean-Claude Defayette le dix août mil neuf cent soixante-treize sous le no 2115-73 de ses minutes.

Un immeuble consistant en un terrain connu et désigné comme étant le lot numéro quatre B (4B) du Septième Rang (rg VII) au cadastre officiel du canton de Buckingham.

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication est de vingt-neuf mille six cent quarante-huit dollars et quarante-quatre centins (29 648,44 \$). Ce montant minimal, fixé par le shérif, est égal à vingt-cinq pour cent (25%) de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 72). Ce montant devra être payé soit en argent, soit par chèque visé et au moment de l'adjudication.

Pour être vendus « en bloc » au bureau d'enregistrement de la division de Papineau, à Papineauville, QC, le DIX-HUITIÈME jour de NOVEMBRE 1981, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
LISE LEBLANC.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Hull, le 25 août 1981.

14913-o

Mingan

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Mingan
No 650-02-000202-80

M. LOUIS CÔTÉ et **DAME LISE B. CÔTÉ**, demeurant et domiciliés au 9 de la rue Élie-Rochefort, Port-Cartier, partie demanderesse, contre **ROLAND HACHÉ**, demeurant autrefois au 52, rue Boisvert, Port-Cartier, et maintenant de domicile inconnu, partie défenderesse.

« La subdivision cinq cent trente-sept du lot original bloc un, (lot 537, bloc 1), aux plan et livre de renvoi officiel du cadastre du canton de Babel, ville de Port-Cartier, et notamment l'immeuble portant le numéro civique 52 de la rue Boisvert, Port-Cartier, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication est fixé selon l'article 688.1

du Code de procédure civile à 10 023,30 \$, soit 25% du montant de l'évaluation municipale, multiplié par le facteur comparatif établi qui est de 1,024.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Sept-Îles, le CINQUIÈME jour de NOVEMBRE 1981 à ONZE heures.

L'huissier,
MADELEINE BÉRUBÉ.

Bérubé & Lévesque, huissiers
619, Brochu, bureau 101
Sept-Îles, tél. : 962-5267

14905-o

Montréal*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Montréal

No 500-05-013652-803

BANQUE NATIONALE DU CANADA, partie demanderesse, contre **ÉQUIPEMENTS & QUINCAILLERIE INDUSTRIELS DORVAL INC.**, a/s de: Jacques Bertrand, président, 600, avenue Édouard-VII, Dorval, QC, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de Montréal, mis en cause.

Immeubles de Équipements et Quincaillerie Industriels Dorval Inc., et notamment l'immeuble ci-après décrit, savoir:

« Un immeuble situé sur la rue O'Connel, en la ville de Dorval, et composé:

a) D'une partie non subdivisée du lot originaire numéro huit cent soixante-sept (ptie 867) du cadastre officiel de la paroisse de Lachine, mesurant ladite partie soixante pieds (60,0 pi) de largeur sur quatre-vingt-quinze pieds (95,0 pi) de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit: en front dans sa ligne sud-ouest par ladite rue O'Connel, en arrière dans sa ligne nord-est par une partie de la subdivision cent vingt-quatre (124) et partie par une partie non subdivisée dudit lot numéro huit cent soixante-sept (867) correspondant à l'ancienne subdivision annulée du lot numéro cent vingt-trois (123), d'un côté dans sa ligne sud-est par une autre partie non subdivisée dudit lot originaire numéro huit cent soixante-sept (867) correspondant à la subdivision annulée du lot numéro cent quarante et un (141) et de l'autre côté dans sa ligne nord-ouest par une autre partie non subdivisée dudit lot originaire numéro huit cent soixante-sept correspondant à l'ancienne subdivision annulée du lot numéro cent trente-huit (138); ladite partie de lot correspondant aux anciennes subdivisions maintenant annulées des lots numéros cent trente-neuf (139) et cent quarante (140) dudit lot originaire numéro huit cent soixante-sept (867).

b) D'une partie non subdivisée dudit lot numéro huit cent soixante-sept (ptie 867) du cadastre officiel de la paroisse de Lachine, mesurant trente-cinq pieds (35,0 pi) de largeur sur une profondeur de quatre-vingt-quinze pieds (95,0 pi), mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit: au nord par le résidu dudit lot numéro 867 appartenant à G. Bertrand *et al.* ou représentants, à l'est par une partie dudit lot numéro 867, à l'ouest par ladite rue O'Connel et au sud par une autre

partie dudit lot numéro 867; le coin sud-ouest de ladite partie de lot étant situé à quatre-vingt-dix pieds (90,0 pi) au nord de la rue Laval le long de ladite rue O'Connel.

c) D'une partie non subdivisée dudit lot numéro huit cent soixante-sept (ptie 867) du cadastre officiel de la paroisse de Lachine, mesurant quatre-vingt-cinq pieds (85,0 pi) de largeur sur une profondeur de quatre-vingt-quinze pieds (95,0 pi), mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit: au nord par le résidu dudit lot numéro 867, à l'est par un autre résidu dudit lot numéro 867 étant des terrains qui font front sur la rue Édouard-VII, au sud par une autre partie non subdivisée du lot numéro 867 appartenant à G. Bertrand *et al.* ou représentants, et à l'ouest par ladite rue O'Connel; le coin sud-ouest de ladite partie de lot étant situé à cent vingt-cinq pieds (125,0 pi) au nord de la rue Laval le long de ladite rue O'Connel.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, et notamment sujet aux règlements de zonage de l'aéroport de Montréal établis en vertu de l'acte déposé à Montréal sous le numéro 1128231 et l'amendement déposé à Montréal sous le numéro 1270629. »

La mise à prix est fixée à 5 264,00 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le DIXIÈME jour de NOVEMBRE 1981 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 15 septembre 1981.

14977-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 No 500-05-016043-802

VINCENZO BRACAGLIA, demandeur, contre PACINO VITULANO, pâtissier, résidant et domicilié au 11540 de la rue Rolland, Montréal-Nord, district de Montréal, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur la terrasse Fleury, en les ville et district de Montréal, composé comme suit :

a) Du lot numéro cent vingt-neuf de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent soixante-dix-huit (278-129) au cadastre officiel de la paroisse du Sault-au-Récollet.

b) Du lot numéro vingt-cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent soixante-dix-neuf (279-25) dudit cadastre.

c) Du lot numéro vingt-sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent soixante-dix-neuf (279-27) dudit cadastre.

d) Du lot numéro soixante-quatre de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent soixante-dix-neuf (279-64) dudit cadastre. Avec la maison y érigée portant le numéro civique 10280, terrasse Fleury, Montréal. »

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 No 500-05-001312-816

CAISSE POPULAIRE DE LASALLE CENTRE, syndicat coopératif légalement constitué en vertu et suivant la Loi sur les syndicats coopératifs de la province de Québec, ayant son siège social au 8700, rue Centrale en la cité de LaSalle, district de Montréal, demanderesse, contre ANGELO GIUSTO, comptable, demeurant et domicilié au numéro 117 de la rue Saint-Jacques, Saint-Constant, district de Montréal, et dame ANNA POMPEO, épouse commune en biens de Angelo Giusto, demeurant et domiciliée au numéro 117 de la rue Saint-Jacques, Saint-Constant, district de Montréal, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de Laprairie, mis en cause.

« Un immeuble ayant front sur la rue Levasseur, en la ville de Saint-Constant, connu et désigné comme étant le lot numéro quatre-vingt-trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent soixante-trois (163-83) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Constant, division d'enregistrement de Laprairie. Avec bâtisse y érigée, portant le numéro civique 78 de la rue Levasseur, en la ville de Saint-Constant. Avec et sujet à une servitude en faveur de la Commission hydro-

La mise à prix est fixée à 70 179,75 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le SIXIÈME jour de NOVEMBRE 1981 à ONZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
 PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Montréal, le 14 septembre 1981.

14978-o

électrique et la compagnie de téléphone Bell du Canada, tel qu'il appert d'un acte enregistré à Laprairie, sous le numéro 142632. Tel que le tout se trouve présentement, sans exception ni réserve d'aucune sorte. »

La mise à prix est fixée à 8 493,00 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laprairie, 214, Saint-Ignace, La Prairie, QC, le DIXIÈME jour de NOVEMBRE 1981 à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,
 PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Montréal, le 16 septembre 1981.

14979-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 No 500-05-001313-814

CAISSE POPULAIRE DE LASALLE CENTRE, syndicat coopératif légalement constitué en vertu de la Loi sur les syndicats coopératifs de la province de Québec, ayant son siège social au 8700, rue Centrale, cité de LaSalle, district de Montréal, demanderesse, contre **ANGELO GIUSTO**, comptable, demeurant et domicilié au numéro 117, rue Saint-Jacques, Saint-Constant, district de Montréal, et dame **ANNA POMPEO**, épouse commune en biens de **ANGELO GIUSTO**, des mêmes lieux, défendeurs, et **LE RÉGISTRATEUR** de Laprairie, mis en cause.

« Un immeuble ayant front sur la rue Levasseur, en la ville de Saint-Constant, connu et désigné comme étant le lot numéro quatre-vingt-un de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent soixante-trois (163-81) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Constant. Avec bâtisse y érigée portant le numéro civique 74 de ladite rue Levasseur. Avec et sujet à une servitude en faveur de la Commission hydro-électrique et la Compagnie de Téléphone Bell du Canada, tel qu'il appert d'un acte enregistré à Laprairie, sous le numéro 142632.

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 No 500-05-017402-775

IMMEUBLES R. BÉLAIR INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires dans les ville et district de Montréal, demanderesse, contre **JEAN-MARIE BÉRIAULT**, résidant et domicilié dans les ville et district de Montréal, défendeur, et **LE RÉGISTRATEUR** de Montréal, mis en cause.

Description

Un emplacement situé à Pierrefonds, connu et désigné comme étant composé:

1. Du lot numéro soixante-seize de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent vingt et un (121-76) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Geneviève, ayant une superficie de trois mille quatre cent cinq pieds carrés (3 405 pi²), mesures anglaises et plus ou moins;

2. Du lot numéro quarante-cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent vingt-deux (122-45) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Geneviève, ayant une superficie de trois mille cent cinquante-neuf pieds carrés (3 159 pi²) mesures anglaises et plus ou moins;

Avec la bâtisse y érigée portant le numéro domiciliaire 4428, Dumas, Pierrefonds.

Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve d'aucune sorte. »

La mise à prix est fixée à 8 472,00 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laprairie, 214, Saint-Ignace, La Prairie, QC, le DIXIÈME jour de NOVEMBRE 1981 à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
 PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
 Cour supérieure

Montréal, le 16 septembre 1981.

14980-o

Tel que le tout se trouve présentement, sans exception ni réserve. Avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes y attachées, et notamment sujet à la servitude en faveur d'Hydro et du Bell, telle qu'enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 1729169.

La mise à prix est fixée à 10 416,00 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le DIXIÈME jour de NOVEMBRE 1981 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
 PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
 Cour supérieure

Montréal, le 25 août 1981.

14981-o

Québec*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q.: 200-05-002625-817
S. 6810

PAUL ÉMILE GRENIER, administrateur, résidant et domicilié au 41, rue Royer, Saint-Étienne-de-Lauzon, district de Québec, demandeur, contre **ANDRÉ MATHIEU**, restaurateur, résidant et domicilié à Laurier-Station, district de Québec, ET **FERNAND GARNEAU**, restaurateur, résidant et domicilié à Laurier-Station, district de Québec, défendeurs.

Un emplacement situé dans le village de Laurier-Station, étant une partie du lot numéro trois cent soixante-dix-huit (ptie 378) aux plan et livre de renvoi officiels pour la paroisse de Saint-Flavien, mesurant cent sept pieds et sept dixièmes de pieds (107,7 pi) sur la route 9 (ancienne route), cent quarante-cinq pieds (145 pi) dans sa ligne nord-est, cinquante pieds (50 pi) dans sa ligne sud-est et cent soixante-quatorze pieds et huit dixièmes de pieds (174,8 pi) dans sa ligne sud-ouest, bornée en front vers l'ouest par la route no 9, vers le sud par un terrain appartenant à Maurice Labonté ou représentants, vers le nord et vers l'est par un terrain appartenant à A.P. Furniture inc., ou représentants.

Avec toutes les constructions dessus élevées et notamment un restaurant et un garage ayant front sur l'ancienne route boulevard Wilfrid-Laurier, circonstances et dépendances, de même que l'ameublement, équipement et autres accessoires devenus immeubles par destination.

La mise à prix est fixée à 14 131,25 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Le tout pour être vendu au bureau d'enregistrement de Lotbinière, 6296, Principale, Sainte-Croix, comté de Lotbinière, le DIXIÈME jour du mois de NOVEMBRE 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 3 octobre 1981.

14993-0

Roberval*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Roberval
No 155-05-000100-80-1
S. 155-18-000031-81

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 500, place d'Armes à Montréal, dit district, province de Québec, H2Y 2W3, demanderesse, contre **LES JARDINS JEAN DOLBEAU INC.**, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 11, boulevard Saint-Michel, Mistassini, QC, **JEAN-YVES HÉBERT**, demeurant et résidant au 11, boulevard Saint-Michel, Mistassini, QC, **RÉMI BLACKBURN**, demeurant au 9420, boulevard Henri-Bourassa, Charlesbourg, QC, défendeurs, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement du Lac-Saint-Jean-Ouest, 742, boulevard Saint-Joseph, Roberval, QC.

« Un emplacement situé en la ville de Dolbeau, étant composé des lots suivants, tous du Dix-septième Rang, aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Parent, savoir:

1. Les subdivisions vingt-six, vingt-neuf, trente-six, trente-sept, trente-huit, trente-neuf du lot originaire trente-sept A (37A-26, -29, -36, -37, -38 et -39) dudit cadastre;

2. Les subdivisions vingt-sept et vingt-huit du lot originaire trente-six B (36B-27 et -28) dudit cadastre;

3. Une partie de la subdivision trente et un du lot originaire trente-sept A (37A-31 ptie) dudit cadastre, mesurant cinquante-six pieds (56 pi) dans les lignes

nord-est et sud-ouest, cent pieds (100 pi) dans les lignes sud-est et nord-ouest, et bornée comme suit: vers le nord-est par le lot 37A-16 (rue); vers le sud-est par le lot 37A-29; vers le sud-ouest par le lot 37A-30 ptie; vers le nord-ouest par le lot 37A-31 ptie;

4. Une partie de la subdivision trente-cinq du lot originaire trente-sept A (37A-35 ptie) dudit cadastre, mesurant cinquante-six pieds (56 pi) dans les lignes nord-est et sud-ouest, cent pieds (100 pi) dans les lignes nord-ouest et sud-est, et bornée comme suit: vers le nord-est par les lots 37A-50 et 37A-51; vers le sud-est par le lot 37A-36; vers le sud-ouest par le lot 37A-16 (rue); vers le nord-ouest par le lot 37A-35 ptie; »

Canada — Province de Québec
Cour supérieure d'Alma — District de Roberval
C.S.A. 160-05-000198-813
B.S.A. 160-18-000050-813

LA CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE D'ALMA, société régie suivant la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit du Québec, ayant son siège d'affaires au 100, rue Saint-Joseph sud, Alma, district de Roberval, partie demanderesse, contre **ATELIER BILODEAU & FRÈRES INC.**, corporation légalement constituée ayant son siège d'affaires à L'Ascension, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Lac-Saint-Jean-Est, rue Turgeon, Notre-Dame-d'Hébertville, partie mise en cause.

Désignation

« Un terrain ou emplacement sis et situé dans le comté de Lac-Saint-Jean, faisant partie du lot numéro vingt-cinq du rang Sept (lot no 25, rg VII) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Delisle, dans la division d'enregistrement de Lac-Saint-Jean-Est, mesurant mesures anglaises, quatre-vingts pieds (80 pi) de largeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, par cent dix pieds (110 pi) de profondeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest, et contenant huit mille sept cent quatre-vingt-dix-neuf pieds carrés (8 799 pi²) en superficie et borné comme suit :

En front au sud-est par la première rue; en arrière au nord-ouest et sur deux (2) côtés par une autre partie dudit lot vingt-cinq (25) et étant particulièrement décrit comme suit :

Commençant à un point situé à une distance approximative de vingt-trois pieds (23 pi) de la ligne de division entre ledit lot vingt-cinq et le lot vingt-quatre (25 et 24) dudit rang Sept (rg VII) et mesuré le long de la ligne de rue; ensuite procédant sur une distance de quatre-vingts pieds (80 pi) dans la direction sud et trente-six degrés et

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au shérif suivant l'article 688a C.P.C., au moment de l'adjudication, soit en argent ou par chèque visé, est fixé à 165 082,92 \$, soit 25% de l'évaluation municipale, multiplié par le facteur d'évaluation réelle 1,33.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division Lac-Saint-Jean-Ouest à Roberval, district de Roberval, le CINQUIÈME jour de NOVEMBRE 1981 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
LÉON-MAURICE LAVOIE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Roberval, le 18 septembre 1981.

14975-o

zéro minute (36°0'); ensuite procédant sur une distance de cent dix pieds (110 pi) dans direction nord, cinquante-trois degrés et trente-cinq minutes et zéro seconde (53°35'0''), ensuite procédant sur une distance de quatre-vingts pieds (80 pi) dans la direction nord, trente-six degrés et zéro minute (36°0') est; ensuite procédant sur une distance de cent dix pieds (110 pi) dans la direction sud, cinquante-trois degrés et trente-cinq minutes (53°35') est, jusqu'au point de départ.

Sujet aux servitudes dûment enregistrées.

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à la somme de 3 471,93 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle (1,30%) par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du shérif du district de Roberval (Alma), au moment de l'adjudication.

Pour être vendu en bloc au bureau du registraire de la division d'enregistrement de Lac-Saint-Jean-Est à Hébertville, comté de Lac-Saint-Jean, district de Roberval, le DOUZIÈME jour de NOVEMBRE 1981 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
GERMAIN NAUD.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Alma, le 18 septembre 1981.

14974-o

Saint-François*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec

Cour provinciale — District de Saint-François

No 450-02-000657-810

BENEFICIAL FINANCE, corporation légalement constituée, ayant sa place d'affaires au 111, rue King ouest, à Sherbrooke, district de Saint-François, partie demanderesse, contre JEAN-PAUL HAMEL, demeurant et domicilié à route rurale numéro 5, Danville, district de Saint-François, partie défenderesse.

« Un certain terrain connu et désigné comme étant le lot treize A (13-A), rang 6, aux plan et livre de renvoi officiels pour le canton de Shipton. Un certain terrain connu et désigné comme étant le lot quatorze A (14-A), rang 6, aux plan et livre de renvoi officiels pour le canton de Shipton. Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra payer au shérif au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est de 6 216,75 \$.

Pour être vendus en bloc au bureau d'enregistrement de Richmond, 746, rue Principale nord, Richmond, QC, le MARDI TROISIÈME jour de NOVEMBRE 1981 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
JEAN-GUY BISSON.

Bureau du shérif
Cour provinciale

Sherbrooke, le 15 septembre 1981.

14914-0

Saint-Hyacinthe*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Saint-Hyacinthe

No 750-05-000320-80

PORVOBEC INC, demanderesse, contre LES SALAISONS V. COURCHESNE ET FILS INC, défenderesse.

« Un immeuble situé à Saint-Dominique, comté de Saint-Hyacinthe, ayant front sur la rue Saint-Pierre, connu et désigné comme étant partie des lots originaires numéros deux cent soixante-cinq et deux cent soixante-six (ptie no 265 et ptie no 266) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Dominique, division d'enregistrement de Bagot et plus particulièrement décrit comme suit :

Partie du lot 265 : bornée au nord-est par une partie du lot 265, propriété de M. Gilles Cordeau, au sud-est par une partie du lot 265 (rue Saint-Pierre), au sud-ouest par une partie du lot 265, propriété de dame Laure Laliberté-Jodoin, au nord-ouest par une partie de cette partie du lot 266 ci-après décrite; mesurant soixante-quinze pieds (75,0) au nord-est, cent quarante-cinq pieds et cinq dixièmes (145,5) au sud-est, soixante-deux pieds et huit dixièmes (62,8) au sud-ouest, cent cinquante-deux pieds et cinq dixièmes (152,5) au nord-ouest; le coin sud est à une distance de cent dix-sept pieds (117,0) de l'ancienne route Saint-Dominique, mesurée le long de la

rue Saint-Pierre et le coin ouest est à une distance de cent dix pieds et deux dixièmes (110,2) de l'ancienne route Saint-Dominique, mesurée dans la ligne de division des lots 265 et 266; contenant en superficie dix mille deux cent quarante-deux pieds carrés (10 242).

Partie du lot 266 : bornée au nord-est par une partie du lot 265, propriété de M. Jules Adam, au sud-est par cette partie du lot 265 ci-dessus décrite, par une partie du lot 265, appartenant à M. Gilles Cordeau, par une partie du lot 265, propriété de dame Laure Laliberté-Jodoin et par une partie du lot 265, appartenant à M. Jules Adam, au sud-ouest par une partie du lot 266, appartenant à M. Gérald Ménard, au nord-ouest par des parties du lot 266 appartenant à dame Simone Saint-Onge-Bernard et à M. Gérald Ménard; mesurant successivement, quatre-vingt-onze pieds et quarante-cinq centièmes (91,45) au nord-est, deux cent soixante-quatre pieds et vingt-neuf centièmes (264,29) au sud-est, quarante-huit pieds et soixante-six centièmes (48,66) au sud-ouest, soixante et un pieds et soixante et un centièmes (61,61) au nord-ouest, soixante-deux pieds et quatre-vingt-quatre centièmes (62,84) au sud-ouest, deux cent six pieds et

quarante et un centièmes (206,41) au nord-ouest; le coin sud est à une distance de cent huit pieds et neuf dixièmes (108,9 pi) de l'ancienne route Saint-Dominique, mesurée dans la ligne de division des lots 265 et 266; contenant, en superficie, vingt-quatre mille trente-huit pieds carrés (24 038).

Le tout tel que montré sur un plan préparé par Guy Bruneau, arpenteur-géomètre, en date du 20 septembre 1977, et formant un terrain d'une superficie totale de trente-quatre mille deux cent quatre-vingts pieds carrés (34 280).

Avec toutes les bâtisses y érigées, circonstances et dépendances.

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées audit immeuble et notamment une servitude d'empiètement consentie par dame Laure Laliberté-Jodoin, aux termes d'un acte reçu devant Louis-H. Lafontaine, notaire, le premier décembre mil neuf cent soixante-dix-sept (1977) et qui sera enregistré incessamment;

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Saint-Hyacinthe

No 750-05-000320-80

PORVOBEC INC., demanderesse, contre **LES SALAISONS V. COURCHESNE ET FILS INC.**, défenderesse.

Un immeuble situé en la ville de Saint-Hyacinthe, à l'angle ouest des rues Sicotte et Désaulniers, et comprenant:

a) La subdivision numéro deux du lot originaire numéro sept cent quatorze (714-2) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse Notre-Dame de Saint-Hyacinthe, pouvant être plus particulièrement décrite comme suit:

Bornée au nord-est par l'avenue Désaulniers et par le lot 714-1, au sud-est par le lot 714-1 et par la rue Sicotte, au sud-ouest par une part du lot 716-2, au nord-ouest par le résidu non subdivisé du lot 714; mesurant quinze pieds et huit centièmes au nord-est, le long de l'avenue Désaulniers, quarante et un pieds et cinquante-huit centièmes au sud-est, le long du lot 714-1, trente-cinq pieds et cinq dixièmes au nord-est, le long du lot 714-1, trente pieds et neuf dixièmes au sud-est, le long de la rue Sicotte, cinquante pieds et soixante-sept centièmes au sud-ouest, soixante-douze pieds et trois dixièmes au nord-ouest; contenant en superficie deux mille cent quatre-vingt-huit pieds carrés (2 188).

Une servitude de mitoyenneté selon enregistrement 102453;

Une servitude de puits selon enregistrement 102453;

Une servitude en faveur de Southern Canada Power selon enregistrement 92859, sur le lot 265;

Et une autre servitude en faveur de Southern Canada Power selon enregistrement 92861, sur le lot 266. »

La mise à prix est fixée à la somme de 17 436,58 \$, montant minimal que l'acheteur devra payer au shérif, au moment de la vente, en argent ou par chèque certifié à l'ordre du ministre des Finances.

Pour être vendu le VENDREDI TREIZIÈME jour du mois de NOVEMBRE 1981 à DIX heures au bureau d'enregistrement de la division de Bagot, Saint-Liboire.

Le shérif adjoint,
MARCEL LEMONDE.

Bureau du shérif

Cour supérieure

Saint-Hyacinthe, le 15 septembre 1981.

14949-0

b) La subdivision numéro deux du lot originaire numéro sept cent seize (716-2) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Notre-Dame de Saint-Hyacinthe, pouvant être plus particulièrement décrite comme suit, savoir: bornée au nord-est par une partie non subdivisée du lot 714 et par le lot 714-2, au sud-est, par la rue Sicotte et par le lot 716-1, au sud-ouest par le lot 716-1, au nord-ouest par une partie non subdivisée du lot 717; mesurant cent un pieds et cinq dixièmes au nord-est, seize pieds et dix-sept centièmes de pied au sud-est le long de la rue Sicotte, quatre-vingts pieds et un dixième de pied au sud-ouest sur la ligne touchant à la ligne sud-est, huit pieds et neuf dixièmes au sud-est le long du lot 716-1, vingt et un pieds et quatre dixièmes au sud-ouest sur la ligne touchant à la ligne nord-ouest, vingt-cinq pieds et un dixième au nord-ouest; contenant en superficie mille huit cent trente-deux pieds carrés (1 832).

Avec un droit de passage en faveur du lot 716-2 sur la partie nord-est du lot 716-1, ledit droit de passage mesurant douze pieds de largeur sur une longueur de quatre-vingts pieds et un dixième à partir de la rue Sicotte, de là, vers le sud-ouest sur une longueur de huit pieds et neuf dixièmes en longeant la ligne nord-ouest du

lot 716-1, de là vers le nord-ouest sur une longueur de vingt et un pieds et quatre dixièmes, en longeant la ligne nord-est du lot 716-1 jusqu'au lot 717; ce droit de passage ne doit pas cependant obliger le vendeur à enlever son entrée du sous-sol se trouvant dans les limites du droit de passage ci-dessus décrit tant que ledit vendeur voudra conserver cette entrée dans son état actuel

Toutes les dimensions ci-dessus sont de mesures anglaises.

c) Un emplacement, situé en la cité de Saint-Hyacinthe, ayant front sur l'avenue Désaulniers, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Notre-Dame de Saint-Hyacinthe comme étant la subdivision numéro un du lot originaire numéro sept cent quatorze (714-1), mesurant trente-cinq pieds et cinquante-neuf centièmes (35,59) de pieds de largeur le long de l'avenue Désaulniers, trente-cinq pieds et cinq dixièmes (35,5) de largeur à la profondeur, quarante et un pieds et quatre dixièmes (41,4) le long de la rue Sicotte et quarante et un pieds et cinquante huit centièmes (41,58) de côté nord-ouest, savoir le long du lot 714-2;

Avec une maison à deux logements y érigée, circonstances et dépendances.

Liste de la machinerie et de l'équipement:

- 1 système de lavage de locaux et accessoires
- 1 machine à cray-ovac
- 1 lavabo à pédale, acier inoxydable
- 1 balance Toledo sur rail
- 1 balance Toledo sur chariot
- 1 table 36 po x 144 po en acier inoxydable
- 1 scie à ruban « Butcher boy » B14
- 1 trancheuse Berkel, modèle 180 GS avec convoyeur
- 1 table 36 po x 136 po en acier inoxydable
- 1 balance de comptoir Hobbact
- 1 moulin à viande Stimpson
- 4 chariots en acier inoxydable
- 1 chariot galvanisé
- 4 bassins sallage en acier inoxydable
- 1 écoineuse
- 1 table en acier inoxydable 24 po x 65 po
- 1 fumoir McGruer 10 pi x 12 pi x 15 pi en acier inoxydable
- 83 moules à jambon cuit
- 2 tables 54 po x 120 po en acier inoxydable
- 1 scie « Biro » à 3 roues
- 1 masseuse « Suhner Ag »
- 1 table en acier inoxydable
- 1 balance à saumurer et 1 pompe à saumure
- 1 salleuse automatique Suhner
- 1 balance Griffith pour saumurer
- 1 table en acier inoxydable 36 po x 60 po
- 1 « tiper clipper » à l'air
- 4 entonnoirs à jambon et table

- 1 lavabo en acier inoxydable
- 1 treuil mécanique P. Masseuse
- 1 bassin à jambon cuit
- 3 chaudrons à graisse
- 1 malaxeur à graisse
- 1 pompe à graisse
- 1 refroidisseur à graisse
- 1 système de raie 650 pi
- 1 salle de réception Coplan, 3 tonnes
- 1 chambre froide réception Coplan, 5 tonnes
- 1 congélateur Coplan, 5 tonnes
- 1 réfrigérateur no 2 Coplan, 5 tonnes
- 1 salle dépeçage Coplan, 7 tonnes
- 1 bouilloire Volcano (30 forces)
- 200 rouliers 5 lb avec crochet 6 po en acier inoxydable
- 1 balance Fairbanks
- 1 laveuse à pression pour machinerie (puissance 680)
- 1 treuil à remonter
- 1 machine à électrocuter
- 1 unité de réfrigération (3 forces)
- 1 chariot à baril
- 2 unités de réfrigération (7½ forces)
- 1 rack sur roulettes pour foies de porcs
- 1 laveuse à roulettes
- 150 baculs en fer
- 1 treuil de remontée
- 1 épileuse à porcs
- 2 tables en acier inoxydable
- 450 jambiers en acier inoxydable
- 499 roulettes en acier inoxydable
- 1 réservoir à eau chaude au gaz propane
- 5 lavabos et stérilisateur
- 2 scies à porc
- 1 balance sur rail
- 1 bouilloire Volcano (15 forces)
- 1 pompe pour bouilloire Volcano
- 1 fournaise à air chaud, modèle no 146, no de série 189
- 200 rouliers 5 lb avec crochet 6 po en acier inoxydable

La mise à prix est fixée à la somme de 18 874,62 \$, montant minimal que l'acheteur devra payer au shérif au moment de la vente, en argent ou par chèque certifié à l'ordre du ministre des Finances.

Pour être vendu le VENDREDI TREIZIÈME jour du mois de NOVEMBRE 1981 à QUATORZE heures, bureau du shérif, palais de justice de Saint-Hyacinthe au numéro 1550 de la rue Dessaulles.

Le shérif adjoint,
MARCEL LEMONDE.

Bureau du shérif
Cour supérieure

Saint-Hyacinthe, le 15 septembre 1981. 14950-0

Saint-Maurice*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Saint-Maurice

No 410-05-000106-815

LA BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 500, place d'Armes, Montréal, étant aux droits de la Banque Canadienne Nationale et de la Banque Provinciale du Canada, par la fusion de ces deux dernières telle qu'approuvée par le gouverneur en conseil, en date du 1^{er} novembre 1979 suivant arrêté C.P. 1979-2129, le tout en conformité de la Loi sur les banques, demanderesse, contre JEAN GAUTHIER, 1799, 10^e Avenue Grand-Mère, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Shawinigan, mis en cause.

« Un lot de terre situé à Shawinigan, connu et désigné comme étant le lot numéro un de resubdivision du lot numéro trente de subdivision du lot originaire numéro soixante et onze (71-30-1) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Sainte-Flore.

Un lot de terre situé à Shawinigan, connu et désigné comme étant le lot numéro cinq de subdivision du lot originaire numéro soixante et onze (71-5) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Sainte-Flore.

Un lot de terre situé à Shawinigan, connu et désigné comme étant le lot numéro trois de resubdivision du lot numéro trente de subdivision du lot originaire numéro soixante et onze (71-30-3) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Sainte-Flore.

Un lot de terre situé à Shawinigan, connu et désigné comme étant le lot numéro un de resubdivision du lot numéro quatre de subdivision du lot originaire numéro soixante et onze (71-4-1) aux plan et livre de renvoi

officiels du cadastre de la paroisse de Sainte-Flore. Mesurant cent pieds (100 pi) du côté vers le sud, quatre-vingt-seize pieds et deux dixièmes de pied (96,2 pi) du côté vers le nord, quinze pieds (15 pi) du côté vers l'ouest et aussi environ quinze pieds (15 pi) du côté vers l'est, mesures anglaises.

Un lot de terre situé à Shawinigan, connu et désigné comme étant le lot no un de resubdivision du lot no trente-huit de la subdivision du lot originaire no soixante-douze (72-38-1) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore. Ce lot de terre étant de forme triangulaire et mesurant à sa base, vers le nord, trois pieds et huit dixièmes de pied (3,8 pi) et du côté vers l'est six pieds et neuf dixièmes de pied (6,9 pi), mesures anglaises.

Avec les bâtisses y érigées, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à 13 907,40 \$, soit 25% de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670^e du C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Saint-Maurice, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Shawinigan, 422, rue de la Station, Shawinigan, le NEUVIÈME jour de NOVEMBRE 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
SIMON LALIBERTÉ, LL.L.

Bureau du shérif

Cour supérieure

Shawinigan, le 17 septembre 1981.

14958-o

Terrebonne*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Terrebonne

No 700-05-000117-816

LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL, corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires au 276, rue Saint-Jacques ouest, en les ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre YVON CARON, résidant et

domicilié au 80, rue Grignon, Saint-Eustache, district de Terrebonne, et T.G.T. CONSTRUCTION INC., ayant sa place d'affaires au 82, rue Grignon, Saint-Eustache, district de Terrebonne, partie défenderesse.

Un emplacement situé en la ville de Saint-Eustache, connu et désigné comme étant le lot numéro vingt-trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro cinq cent quatorze (514-23), au plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Eustache.

Avec dessus érigée une bâtisse en construction portant les numéros 80 et 82 de la rue Grignon à Saint-Eustache.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, sans exception ni réserve de la part de l'emprunteur.

La mise à prix est fixée à 81 943,30 \$, soit 25% de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670e C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en

argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Deux-Montagnes, situé au 140, rue Saint-Eustache, place du Chêne, Saint-Eustache, QC, le TREIZIÈME jour de NOVEMBRE 1981 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
GILLES CARON, LL.L., D.D.N.

Bureau du shérif

Cour supérieure

Saint-Jérôme, le 15 septembre 1981.

14935-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Terrebonne

No 700-05-000100-812

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Montréal, étant aux droits de la Banque Canadienne Nationale et de la Banque Provinciale du Canada par la fusion de ces deux dernières telle qu'approuvée par le gouverneur en conseil en date du 1^{er} novembre 1979 suivant arrêté C.P. 1979-2921, le tout en conformité de la Loi sur les banques, partie demanderesse, contre ARMAND LARAMÉE et JEAN LARAMÉE, tous deux domiciliés et demeurant au 1615, chemin du Village, Morin-Heights, district de Terrebonne, partie défenderesse.

« Un emplacement ayant front sur une rue située à une certaine distance sud du lac à la Truite, dans la municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard, dans le comté d'Argenteuil, province de Québec, connu et désigné comme une partie non subdivisée du lot originaire numéro un (ptie 1), dans le rang Neuf (rang IX), aux plan et livre de renvoi officiels du canton d'Howard, cette partie dudit lot étant de figure irrégulière et mesurant cinquante-cinq pieds (55 pi) de largeur, en front vers le nord-ouest, où elle est bornée par partie de la subdivision vingt dudit lot originaire, étant une partie de ladite rue, soixante-dix pieds (70 pi) de largeur en front, aussi vers le nord-ouest, où elle est bornée par une partie de la subdivision dix-sept dudit lot originaire, étant une autre partie de ladite rue, vingt pieds (20 pi) de largeur vers le nord-ouest, où elle est bornée par une autre emplacement qui est une partie dudit lot originaire numéro un et cent vingt-deux pieds (122 pi) de largeur en arrière, vers le sud-est, où elle est bornée par une autre partie dudit lot originaire étant la

propriété de M. Pinsonneault ou représentants, par cent soixante-dix pieds (170 pi) de profondeur dans sa ligne sud-ouest, où elle est bornée par une autre rue étant aussi une partie non subdivisée dudit lot originaire numéro un, cent vingt-cinq pieds (125 pi) de profondeur dans une de ses lignes nord-est, où elle est bornée par une autre partie non subdivisée dudit lot originaire, soixante pieds (60 pi) de profondeur dans son autre ligne nord-est, où elle est aussi bornée par une autre partie non subdivisée dudit lot originaire numéro un, et contenant une superficie de vingt mille quatre cent soixante pieds carrés (20 460 pi²), mesures anglaises et plus ou moins.

Avec bâtisse dessus érigée.

Tel que le tout se trouve actuellement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées à cet immeuble. »

La mise à prix est fixée à 6 749,75 \$, soit 25% de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670e C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division d'Argenteuil, situé au 505, rue Béthanie, Lachute, QC, le SIXIÈME jour de NOVEMBRE 1981 à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
GILLES CARON, LL.L., D.D.N.

Bureau du shérif

Cour supérieure

Saint-Jérôme, le 2 septembre 1981.

14926-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Terrebonne
 No 700-02-001281-816

GILLES BEAUDOIN, faisant affaires sous le nom de **CENTRE DE PEINTURE DU PARC ENRG.**, au 175, boulevard Industriel, Saint-Eustache, district de Terrebonne, partie demanderesse, contre **ALAIN BOISCLAIR** et **DAME GISELE MANSEAU BOISCLAIR**, 270, 6^e Avenue, Sainte-Marthe-sur-le-Lac, district de Terrebonne, partie défenderesse.

« Un emplacement situé à Sainte-Marthe-sur-le-Lac, connu et désigné comme étant le lot numéro quarante-sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent vingt-huit (128-47) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Eustache.

Avec bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 270, 6^e Avenue, Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

Tel que le tout se trouve présentement avec les servitudes y attachées. »

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Terrebonne
 No 700-05-000288-815

LA CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE LACHUTE, institution financière dûment constituée et régie par la Loi sur les caisses d'entraide économique du Québec, ayant son siège social et principale place d'affaires au 516, rue Principale à Lachute, district de Terrebonne, partie demanderesse, contre **LES IMMEUBLES JACQUES RICHER INC.**, corporation ayant une place d'affaires à R.R. no 2, Lachute, district de Terrebonne, et **JACQUES RICHER**, à la même adresse, partie défenderesse.

Un immeuble formé de :

1. Un certain morceau de terrain connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Jérusalem-d'Argenteuil, comme étant une partie du lot numéro mille deux cent soixante-huit (ptie 1268).

De figure régulière, borné vers le nord par le lot 1019A (rue Sydney), vers l'est par une partie du lot 1268, vers le sud par le lot 1266, vers l'ouest par le lot 1269.

Mesurant six pieds (6 pi) dans sa ligne nord, quatre-vingt-dix-sept pieds et cinq dixièmes de pied (97,5 pi) dans sa ligne est, six pieds (6 pi) dans sa ligne sud, quatre-vingt-dix-sept pieds et cinq dixièmes de pied (97,5 pi) dans sa ligne ouest. Contenant en superficie cinq cent quatre-vingt-cinq pieds carrés (585 pi²).

La mise à prix est fixée à 6 880,50 \$, soit 25% de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670e C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Deux-Montagnes, situé au 140, rue Saint-Eustache, place du Chêne, Saint-Eustache, QC, le TREIZIÈME jour de NOVEMBRE 1981 à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,
GILLES CARON, LL.L., D.D.N.

Bureau du shérif

Cour provinciale

Saint-Jérôme, le 15 septembre 1981.

14936-0

2. Un certain morceau de terrain connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Jérusalem-d'Argenteuil, comme étant le lot numéro mille deux cent soixante-neuf (1269).

De figure irrégulière, borné vers le nord par le lot 1019A (rue Sydney); vers l'est par une partie du lot 1268; vers le sud par le lot 1265; vers l'ouest par le lot 1267 (rue Isabella).

Mesurant cinquante-deux pieds (52 pi) dans sa ligne nord; quatre-vingt-dix-sept pieds et cinq dixièmes de pied (97,5 pi) dans sa ligne est; soixante-quatre pieds et neuf dixièmes (64,9 pi) dans sa ligne sud; quatre-vingt-dix-huit pieds et un dixième de pied (98,1) dans sa ligne ouest. Contenant en superficie cinq mille six cent quatre-vingt-treize pieds carrés (5 693 pi²).

Le tout mesures anglaises et plus ou moins.

Avec bâtisses dessus érigées.

Ces immeubles comprennent les immeubles par destination, c'est-à-dire l'outillage, la machinerie, les meubles meublants et autres objets mobiliers semblables placés par l'emprunteur dans les lieux hypothéqués pour compléter son exploitation.

Ces immeubles portent les numéros civiques 185 et 187, rue Isabella, Lachute.

La mise à prix est fixée à 6 027,75 \$, soit 25% de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670^e C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement de la division d'Argenteuil, situé au 505, rue Béthanie à

Lachute, QC, le SIXIÈME jour de NOVEMBRE 1981 à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,
GILLES CARON, LL.L., D.D.N.

Bureau du shérif

Cour supérieure

Saint-Jérôme, le 17 septembre 1981.

14927-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Terrebonne

No 700-05-000006-811

CAISSE POPULAIRE DE TERREBONNE, régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social au 513, rue Masson, Terrebonne, province de Québec, partie demanderesse, contre **FERNAND BEAULIEU**, journalier, résidant et domicilié au 222, rue Chapleau, Terrebonne, province de Québec, partie défenderesse.

« Un emplacement ayant front sur la rue Chapleau, en la ville de Terrebonne, connu et désigné comme étant composé des lots suivants, à savoir :

Une partie du lot originaire numéro cinquante-sept (ptie 57) aux plan et livre de renvoi officiels de la ville de Terrebonne, division d'enregistrement de Terrebonne;

Bornée ladite partie au nord par le lot no 59, à l'est par la partie ci-après décrite du lot 58, au sud et à l'ouest par d'autres parties du lot 57;

Mesurant cinquante pieds de largeur (50 pi) dans les lignes est et ouest, sur vingt-quatre pieds de profondeur (24 pi) dans les lignes nord et sud et contenant en superficie douze cents pieds carrés (1 200 pi²), mesures anglaises et plus ou moins;

Une partie du lot originaire numéro cinquante-huit (ptie 58) du même cadastre;

Bornée ladite partie, au nord par le lot no 59, à l'est par la rue Chapleau, au sud par une autre partie du lot no 58, et à l'ouest par la partie ci-haut décrite du lot no 57;

Mesurant cinquante pieds (50 pi) de largeur dans les lignes est et ouest sur cinquante-six (56 pi) de profondeur, dans les lignes nord et sud, et contenant en superficie deux mille huit cents pieds carrés (2 800 pi²) mesures anglaises et plus ou moins;

Avec toutes bâtisses y érigées et notamment celle portant le numéro civique 222, rue Chapleau, à Terrebonne;

Tel que le tout se trouve présentement avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées audit emplacement. »

La mise à prix est fixée à 8 158,50 \$, soit 25% de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670^e C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85, rue de Martigny ouest, local 1.03, à Saint-Jérôme, QC, le QUATRIÈME jour de NOVEMBRE 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
GILLES CARON, LL.L., D.D.N.

Bureau du shérif

Cour supérieure

Saint-Jérôme, le 16 septembre 1981.

14928-0

Vente(s) pour taxes

Ville de Greenfield-Park

Avis est, par la présente, donné que le Conseil municipal, par une résolution en date du 10^e jour de septembre 1981, a ordonné à la soussignée, conformément à la Loi sur les cités et villes, de vendre les immeubles ci-dessous désignés pour satisfaire au paiement des arrérages de taxes dues à la ville de Greenfield-Park, avec intérêts et frais et qu'en conséquence lesdits immeubles seront vendus à l'enchère publique, dans la salle du Conseil de ville de Greenfield-Park, au 156, boulevard Churchill, Greenfield-Park, le VINGT-HUITIÈME jour d'OCTOBRE 1981 à DIX heures, heure normale de l'Est.

Toutefois, seront exclus de la vente les immeubles pour lesquels les taxes municipales et scolaires, tant générales que spéciales, de l'année 1980 et des années antérieures auront été payées avant le moment de la vente.

La Commission municipale du Québec a autorisé une énumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles.

Les immeubles ci-après décrits, qui sont tous du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Antoine de Longueuil et dans les limites de la ville de Greenfield-Park, seront vendus, sujets au droit de retrait d'un an.

Ils seront vendus, s'il y a lieu, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, sujets à tous les droits acquis de la ville de Greenfield-Park et à toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes pouvant les affecter.

Le prix d'adjudication de chacun de ces immeubles sera payable immédiatement, en monnaie légale.

<i>Folio no de rôle</i>	<i>Nom et adresse</i>	<i>Cadastrés</i>
0338-75-1643-00	Maniote, George 6088, rue Alain Brossard, QC J4W 1T8 Re: 315, Hubert	241-924
0538-58-2747-00	Pouliot, Clermont et Herman 180, rue Jean-Bruchésic Boucherville, QC J4B 2L9 Re: 201, Tisseur	241-1014
0539-10-6751-00	Lackey, Arthur 57, King Edward Greenfield-Park, QC J4R 2C2 Re: 57, King Edward	244-40 Ptie
0539-76-6271-00	Comeau A., Mlle 645, rue Verdure Brossard, QC J4W 1R5 et Pierre M. Dagenais 208, rue Longpré Ville de Laval, QC H7L 3C9 Re: 330, St-Charles	244-102, 103
0539-76-2269-00	Comeau A., Mlle 645, rue Verdure Brossard, QC J4W 1R5 et Pierre M. Dagenais 208, rue Longpré Ville de Laval, QC H7L 3C9 Re: 320, St-Charles	244-99, 100, 101

<i>Folio no de rôle</i>	<i>Nom et adresse</i>	<i>Cadastrés</i>
0637-69-6895-00	Van Rooij, Albertine 162, Homer Greenfield-Park, QC J4V 2W2 Re: 162, Homer	232-1-18-11 232-1-7-5
0637-69-8548-00	Cavendish Garden Inc. B.P. 7 St-Lambert, QC J4K 1P1 Re: Terrain sur Miller	232-1-6 Ptie
0637-89-1003-00	Koller, Edward, M. et Mme 174, rue Sexton Greenfield-Park, QC J4V 2X4 Re: 174, Sexton	232-1-4-10 Ptie
0638-15-3572-00	Mr Ralph A. Weston 168, rue Third Greenfield-Park, QC J4V 2R8 Re: 168, rue Third	240-65-5
0638-19-1267-00	Elderkin, J.C., Mme et Morty Crye 1515, Antonio-Barbeaux ouest Montréal, QC H4N 2R5 Re: 309 et 311, Verchères	238-805, 806
0638-23-4718-00	Couves, Lilian Grace 19, Woodbury Road Alderwood, Toronto, Ont. M8W 1X5 Re: Terrain sur Empire	240-111
0638-26-5468-00	Miss Joanne Sawers 8260, Ontario est Montréal, QC J4V 2A1 Re: 417, avenue Fairfield	239-64-8 Ptie 239-64-7 239-64-6
0638-45-7323-00	Mrs M.T. Yeoman 498, avenue Fairfield Greenfield-Park, QC J4V 2A2 Re: 498, avenue Fairfield	239-133
0638-62-6062-00	M et Mme Fritz Siclait 1479, rue Jean-XXIII St-Hubert, QC J4T 1G9 Re: 589 et 591, Laurie	232-1-41 Ptie 232-1-40 Ptie
0638-62-8351-00	Moisan, Lucien 226, rue Régent Greenfield-Park, QC J4V 2V4 Re: 226 Régent	232-1-41 Ptie

<i>Folio no de rôle</i>	<i>Nom et adresse</i>	<i>Cadastres</i>
0838-20-0199-00	Gaudencio D'Imaano 536, rue Vallières Greenfield-Park, QC J4V 1G5 Re: 536, rue Vallières	217-51-Ptie
0938-05-3269-00	Landry, Léo M. 1059, boul. Bellevue sud Greenfield-Park, QC J4V 1J8 Re: 1059, Bellevue sud	219-114 218-177
0938-38-4680-00	Ernest Loiselle 1122, rue Poulin Greenfield-Park, QC J4V 3B7 Re: 1122, rue Poulin	362-29
0938-39-4797-00	Madison, Richard 1011, croissant Baker Greenfield-Park, QC J4V 3C2 Re: 1011, croissant Baker	362-68
0938-57-1624-00	M. Gérald Auger 972, rue Portage Greenfield-Park, QC J4V 1L4 Re: 972, rue Portage	221-133
0938-57-9487-00	Massicotte, Michel M. 1013, rue Portage Greenfield-Park, QC J4V 3G5 Re: 1013, Portage	221-243
0637-92-8274-00	Hill, Clive A. 77, rue Jubilec Greenfield-Park, QC J4V 3A7 Re: 77, Jubilec	225-504
0638-81-6323-00	Paradis, Luc 233, rue Emborne Greenfield-Park, QC J4V 2W4 Re: 233, Emborne	232-1-21 Ptie
0838-30-5093-00	Gagnon, Roger 570, Murdoch Greenfield-Park, QC J4V 1G7 Re: 570, Murdoch	218-84

Greenfield-Park, le 15 septembre 1981.

14832-39-2-o

L'assistante greffier,
HUGUETTE BÉLANGER, L.L.L.

Ville de Longueuil

Avis est, par la présente, donné que le Conseil municipal, par une résolution en date du 21^e jour du mois de septembre 1981, a ordonné au soussigné, conformément à la Loi sur les cités et villes, de vendre les immeubles ci-dessous désignés pour satisfaire au paiement des arrérages de taxes dues à la ville de Longueuil, avec intérêts et frais, et qu'en conséquence lesdits immeubles seront vendus par encan public, dans la salle du Conseil à l'hôtel de ville de Longueuil, 300, rue Saint-Charles ouest, le QUATRIÈME jour de NOVEMBRE 1981 à DIX heures.

Toutefois, seront exclus de la vente, les immeubles sur lesquels les taxes municipales de l'année 1980 et des années antérieures, ainsi que les intérêts et frais, auront été payés avant le moment de la vente.

Permission a été accordée par la Commission municipale du Québec pour autoriser une énumération abrégée des numéros cadastraux.

La vente des immeubles décrits dans la troisième partie et dans la quatrième partie sera définitive et sans droit de retrait en vertu du paragraphe *b*) de l'article 4 des lettres patentes créant la ville de Longueuil.

Première partie: Immeubles sujets au droit de retrait d'un an du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Antoine de Longueuil dans les limites de la ville de Longueuil.

Deuxième partie: Immeubles sujets au droit de retrait d'un an du cadastre officiel du Village de Longueuil Inc. dans les limites de la ville de Longueuil.

Troisième partie: Immeubles non sujets au droit de retrait d'un an du cadastre officiel de la paroisse Saint-Antoine de Longueuil, dans les limites de la ville de Longueuil.

Quatrième partie: Immeubles non sujets au droit de retrait d'un an du cadastre officiel du Village de Longueuil Inc. dans les limites de la ville de Longueuil.

Ils seront vendus avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances s'il y a lieu, sujets à toutes les servitudes actives ou passives pouvant les affecter.

Le prix d'adjudication de chacun de ces immeubles sera payable immédiatement, soit comptant ou par chèque certifié.

Première partie
Immeubles sujets au droit de retrait d'un an

Les lots ci-après décrits sont du cadastre officiel de la paroisse St-Antoine de Longueuil dans les limites de la ville de Longueuil.

Folio	Nom et adresse	Description de l'immeuble
3039-0717	M. Anstalt Cormorano, a/s M. Bruno Rezzonico, Via Miravalle 19, Massagno Lugano	9-161, 10-164
3026-0240	M. Jacques Peloquin, 208, Hémond, Longueuil, QC	10-53
3040-0650	M. Roger Dewitte et Mme Simone Masurelle Dewitte, avenue Saint-Sébastien 40, 8500 Kortrijk, Belgique	
Une partie du lot 10-163, mesurant 352 pieds dans sa ligne est, 371,5 pieds dans sa ligne ouest, 322,5 pieds dans sa ligne nord et 293,5 pieds dans sa ligne sud, avec un rayon de 39,2 pieds dans la ligne sud-nord, comprenant une superficie de 120 320 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit, savoir: au nord par le résidu dudit lot 10-163, au sud par la rue de la Province, à l'est par la rue Le Breton et à l'ouest par une partie du lot 11-158.		
2304-1860	85954 Canada Ltée, 50, place Crémazie ouest, app. 700, Montréal, QC.	
Une partie du lot originaire 13, mesurant dans sa ligne nord 466,7 pieds, 282,5 pieds dans sa ligne sud, plus un rayon de 281,09 égalant 151,88 pieds et 33,48 pieds dans sa ligne sud-nord, 149,13 pieds dans sa ligne est et 247,3 pieds dans sa ligne ouest, contenant une superficie de 101 852 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit, savoir: au sud, à l'ouest et au nord par d'autres parties du lot originaire 13 et à l'est par le lot 12-17.		
3033-0075	85954 Canada Ltée	
Une partie du lot originaire 13, mesurant dans sa ligne est 236,5 pieds, 136,8 pieds dans sa ligne ouest, 458,8 dans sa ligne sud, 493,3 pieds dans sa ligne nord, de formes irrégulières contenant une superficie de 71 790 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit, savoir: au nord et à l'ouest, par d'autres parties du lot originaire 13, à l'est par le lot 12-16 et une partie du lot 12-9, et au sud par les lots 13-9, 13-10, 13-11, 13-12 et 13-13.		

Folio	Nom et adresse	Description de l'immeuble
3033-0235	85954 Canada Ltée	Une partie du lot originaire 13, de forme irrégulière, mesurant dans sa ligne ouest 586,8 pieds et 80 pieds le long du lot 13-30, 580 pieds dans sa ligne est, 442 pieds dans sa ligne sud et 442,9 pieds dans sa ligne nord, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit, savoir: au sud par une partie du 313, à l'est par la ligne limitative des terres 12 et 13, à l'ouest par le boulevard Jean-Paul-Vincent et au nord par une partie du lot originaire 13 et par les lots 13-33, 13-30, 13-32 et 130-31.
3035-0181	M. Jean-Louis Mondou et M. Gaston Mondou, 189, Coulonge, app. 6, Longueuil QC	13-2
3035-0109	Bania Realities Ltd, adresse inconnue	Une partie du lot 13-11, mesurant 56,1 pieds dans sa ligne est, 84 pieds dans sa ligne nord, 133,1 pieds dans sa ligne ouest et 150 pieds dans sa ligne est, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit, savoir: au nord par une partie du lot originaire 13, au sud par la rue Coulonge, à l'est par le lot 13-50 et à l'ouest par le lot 13-12.
3035-0101	Bania Realities Inc.	13-12
3035-0093	Bania Realities Inc.	13-13
3101-2001	Les Industries Montrose Inc., adresse inconnue	13-42
2304-1700	Précicon Inc., C.P. 270, station A, Longueuil, QC	
	a) Une partie du lot originaire 15, de forme irrégulière, mesurant 609,68 pieds dans sa ligne ouest, avec un rayon de 25 pieds au sud-ouest, 584,4 pieds dans sa ligne nord, 535 pieds dans sa ligne est et 393,3 pieds dans sa ligne sud, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit, savoir: au nord par une autre partie du lot originaire 15, à l'ouest par le lot 15-66, à l'est par la ligne limitative des terres 15 et 14, et au sud par la rue Courtemanche.	
	b) Une partie du lot originaire 15, de forme irrégulière, mesurant 364,5 pieds dans sa ligne nord, avec un rayon de 25 pieds situé au nord-ouest, 323,2 pieds dans sa ligne est, 285 pieds dans sa ligne ouest et 429 pieds dans sa ligne sud, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit, savoir: au nord par la rue Courtemanche, à l'est par la ligne limitative des terres 14 et 15, à l'ouest par la rue Kirouac et au sud par une partie du lot 15-1.	
	c) Une partie du lot originaire 15, de forme irrégulière, mesurant 191,5 pieds dans sa ligne nord, 285 pieds dans sa ligne ouest et 335 pieds dans sa ligne nord-ouest, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit, savoir: au nord par le lot 15-69, à l'est par le lot 15-67, au sud par une partie du lot 17-1 et à l'ouest par la ligne limitative des terres 15 et 17.	
	La superficie totale de ces parties est de l'ordre de 469 217 pieds carrés, de la mesure anglaise.	
2304-1160	Précicon Inc.	
	a) Une partie du lot 71-1, mesurant dans sa ligne nord 458,1 pieds, 58,5 pieds dans sa ligne est, 88 pieds dans sa ligne ouest et 469,9 pieds dans sa ligne sud, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit, savoir: au nord par une partie du lot originaire 17, au sud par le lot 17-123, à l'est par une partie du lot 15-1 ci-bas décrite et à l'ouest par une partie du lot 17-125.	
	b) Une partie du lot 15-1 de forme triangulaire, mesurant 58,5 pieds dans sa ligne ouest, 91 pieds dans sa ligne nord et 120 pieds dans sa ligne sud-nord, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit, savoir: au nord par une partie du lot originaire 15, au sud par le lot 15-67 et à l'ouest par une partie du lot 17-1.	
	c) Une partie du lot 17-1 de forme irrégulière, mesurant 465,5 pieds dans sa ligne nord, 457,8 pieds dans sa ligne sud, 466,3 pieds dans sa ligne est et 464,7 pieds dans sa ligne ouest, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit, savoir: au nord par le lot 17-123, au sud par une partie du lot 313, à l'est par une partie du lot 15-1 ci-bas décrite et à l'ouest par le lot 17-124.	
	d) Une partie du lot 15-1 de forme irrégulière, mesurant 429 pieds dans sa ligne nord, 63 pieds dans sa ligne sud, 466,3 pieds dans sa ligne ouest, 572 pieds dans sa ligne est et 265 pieds dans sa ligne nord-ouest, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit, savoir: au nord par une partie du lot originaire 15 et par le lot 15-67, au sud par une partie du lot 313, à l'ouest par la ligne limitative des terres 15 et 17 et à l'est par la ligne limitative des terres 15 et 14.	
	La superficie totale de ces parties de lots est de l'ordre de 588 923 pieds carrés, de la mesure anglaise.	
2330-0246	Précicon Inc.	15-70, 17-134
2330-0238	Précicon Inc.	15-71, 17-135
2330-0230	Précicon Inc.	15-72, 17-136
2330-0222	Précicon Inc.	15-73, 17-137
2330-0214	Précicon Inc.	15-74, 17-138
2330-0206	Précicon Inc.	15-75, 17-139
2330-0198	Précicon Inc.	15-76, 17-140
2330-0190	Précicon Inc.	15-77, 17-141
2330-0182	Précicon Inc.	15-78, 17-142
2330-0174	Précicon Inc.	15-79, 17-143
2304-1610	Précicon Inc.	

Une partie du lot originaire 17, mesurant 464,2 pieds dans sa ligne nord, 347,9 pieds dans sa ligne ouest, 285 pieds dans sa ligne est et 458,1 pieds dans sa ligne sud, contenant une superficie de 143 703 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit, savoir: au nord et à l'ouest par le lot 17-125, au sud par une partie du lot 17-1, à l'est par la ligne limitative des terres 15 et 17.

<i>Folio</i>	<i>Nom et adresse</i>	<i>Description de l'immeuble</i>
2331-0589	Précicon Inc.	17-127, 25-151
2331-0597	Précicon Inc.	17-128
2330-0166	Précicon Inc.	17-144
2330-0158	Précicon Inc.	17-145
2330-0150	Précicon Inc.	17-146
2330-0142	Précicon Inc.	17-147
2330-0134	Précicon Inc.	17-148
2330-0126	Précicon Inc.	17-149
2330-0118	Précicon Inc.	17-150
2330-0110	Précicon Inc.	17-151
2331-0109	Précicon Inc.	17-152
2331-0117	Précicon Inc.	17-153
2331-0125	Précicon Inc.	17-154
2331-0133	Précicon Inc.	17-155
2331-0141	Précicon Inc.	17-156
2331-0149	Précicon Inc.	17-157
2331-0157	Précicon Inc.	17-158
2331-0165	Précicon Inc.	17-159
2331-0173	Précicon Inc.	17-160
2331-0181	Précicon Inc.	17-161
2331-0189	Précicon Inc.	17-162
2331-0197	Précicon Inc.	17-163
2331-0205	Précicon Inc.	17-164
2331-0213	Précicon Inc.	17-165
2331-0221	Précicon Inc.	17-166
2331-0229	Précicon Inc.	17-167
2331-0245	Précicon Inc.	17-169
2331-0253	Précicon Inc.	17-170
2331-0261	Précicon Inc.	17-171
2331-0269	Précicon Inc.	17-172
2331-0277	Précicon Inc.	17-173
2331-0285	Précicon Inc.	17-174
2331-0293	Précicon Inc.	17-175
2331-0301	Précicon Inc.	17-176
2331-0309	Précicon Inc.	17-177
2331-0317	Précicon Inc.	17-178
2331-0325	Précicon Inc.	17-179
2331-0333	Précicon Inc.	17-180
2331-0341	Précicon Inc.	17-181
2331-0349	Précicon Inc.	17-182, 25-180
2331-0357	Précicon Inc.	17-183, 25-179
2332-0330	Précicon Inc.	17-184, 25-181
2332-0320	Précicon Inc.	17-185, 25-182
2332-0310	Précicon Inc.	17-186, 25-183
2332-0300	Précicon Inc.	17-187
2332-0290	Précicon Inc.	17-188
2332-0280	Précicon Inc.	17-189
2332-0270	Précicon Inc.	17-190
2332-0260	Précicon Inc.	17-191
2332-0220	Précicon Inc.	17-192
2332-0210	Précicon Inc.	17-193
2332-0160	Précicon Inc.	17-194
2332-0150	Précicon Inc.	17-195
2332-0600	Précicon Inc.	17-200
2332-0590	Précicon Inc.	17-201, 25-204
2332-0390	Précicon Inc.	17-202, 25-186
2331-0581	Précicon Inc.	25-152
2331-0573	Précicon Inc.	25-153
2331-0565	Précicon Inc.	25-154
2331-0557	Précicon Inc.	25-155
2331-0549	Précicon Inc.	25-156
2331-0541	Précicon Inc.	25-157
2331-0533	Précicon Inc.	25-158
2331-0525	Précicon Inc.	25-159
2331-0517	Précicon Inc.	25-160
2331-0509	Précicon Inc.	25-161

Folio	Nom et adresse	Description de l'immeuble
2331-0501	Précicon Inc.	25-162
2331-0493	Précicon Inc.	25-163
2331-0485	Précicon Inc.	25-164
2331-0477	Précicon Inc.	25-165
2331-0469	Précicon Inc.	25-166
2331-0461	Précicon Inc.	25-167
2331-0453	Précicon Inc.	25-168
2331-0445	Précicon Inc.	25-169
2331-0437	Précicon Inc.	25-170
2331-0429	Précicon Inc.	25-171
2331-0421	Précicon Inc.	25-172
2331-0413	Précicon Inc.	25-173
2331-0397	Précicon Inc.	25-174
2331-0389	Précicon Inc.	25-175
2331-0381	Précicon Inc.	25-176
2331-0373	Précicon Inc.	25-177
2331-0365	Précicon Inc.	25-178
2332-0370	Précicon Inc.	25-184
2332-0380	Précicon Inc.	25-185
2332-0400	Précicon Inc.	25-187
2332-0410	Précicon Inc.	25-188
2332-0420	Précicon Inc.	25-189
2332-0430	Précicon Inc.	25-190
2332-0440	Précicon Inc.	25-191
2332-0450	Précicon Inc.	25-192
2332-0460	Précicon Inc.	25-193
2332-0470	Précicon Inc.	25-194
2332-0480	Précicon Inc.	25-195
2306-1410	Précicon Inc.	25-205
2306-1420	Précicon Inc.	25-206
2306-1430	Précicon Inc.	25-207
2306-1440	Précicon Inc.	25-208
2306-1450	Précicon Inc.	25-209
2306-1460	Précicon Inc.	25-210
2306-1470	Précicon Inc.	25-211
2306-1480	Précicon Inc.	25-212
2306-1490	Précicon Inc.	25-213
2306-1500	Précicon Inc.	25-214
2306-1510	Précicon Inc.	25-215
2306-1520	Précicon Inc.	25-216
2306-1530	Précicon Inc.	25-217
2306-1540	Précicon Inc.	25-218
2336-0220	Précicon Inc.	25-219
2336-0230	Précicon Inc.	25-220
2336-0240	Précicon Inc.	25-221
2336-0250	Précicon Inc.	25-222
2336-0260	Précicon Inc.	25-223
2336-0270	Précicon Inc.	25-224
2336-0280	Précicon Inc.	25-225
2333-1519	Précicon Inc.	25-226
2333-1509	Précicon Inc.	25-227
2333-1499	Précicon Inc.	25-228
2333-1489	Précicon Inc.	25-229
2333-1479	Précicon Inc.	25-230
2333-1469	Précicon Inc.	25-231
2333-1459	Précicon Inc.	25-232
2333-1449	Précicon Inc.	25-233
2333-1439	Précicon Inc.	25-234
2333-1429	Précicon Inc.	25-235
2333-1419	Précicon Inc.	25-236
2334-1410	Précicon Inc.	25-238
2334-1420	Précicon Inc.	25-239
2336-0370	Précicon Inc.	25-240, 25-256
2334-1430	Précicon Inc.	25-241
2334-1440	Précicon Inc.	25-242
2334-1450	Précicon Inc.	25-243

<i>Folio</i>	<i>Nom et adresse</i>	<i>Description de l'immeuble</i>
2334-1460	Précicon Inc.	25-244
2334-1470	Précicon Inc.	25-245
2334-1480	Précicon Inc.	25-246
2334-1490	Précicon Inc.	25-247
2334-1500	Précicon Inc.	25-248
2334-1510	Précicon Inc.	25-249
2336-0310	Précicon Inc.	25-250
2336-0320	Précicon Inc.	25-251
2336-0330	Précicon Inc.	25-252
2336-0340	Précicon Inc.	25-253
2336-0350	Précicon Inc.	25-254
2336-0360	Précicon Inc.	25-255
2335-0201	Précicon Inc.	25-258
2335-0211	Précicon Inc.	25-259
2335-0221	Précicon Inc.	25-260
2335-0231	Précicon Inc.	25-261
2335-0241	Précicon Inc.	25-262
2335-0251	Précicon Inc.	25-263
2335-0261	Précicon Inc.	25-264
2335-0271	Précicon Inc.	25-265
2337-1561	Précicon Inc.	25-266
2337-1551	Précicon Inc.	25-267
2337-1541	Précicon Inc.	25-268
2337-1531	Précicon Inc.	25-269
2337-1521	Précicon Inc.	25-270
2337-1511	Précicon Inc.	25-271
2337-1501	Précicon Inc.	25-272
2337-1491	Précicon Inc.	25-273
2337-1481	Précicon Inc.	25-274
2337-1471	Précicon Inc.	25-275
2337-1461	Précicon Inc.	25-276
2337-1451	Précicon Inc.	25-277
2337-1431	Précicon Inc.	25-278
2337-1421	Précicon Inc.	25-279
2337-1411	Précicon Inc.	25-280
2337-1401	Précicon Inc.	25-281
2305-1435	Précicon Inc.	25-282
2305-1445	Précicon Inc.	25-283
2305-1455	Précicon Inc.	25-284
2305-1465	Précicon Inc.	25-285
2305-1475	Précicon Inc.	25-286
2305-1485	Précicon Inc.	25-287
2338-1602	Précicon Inc.	25-288
2338-1592	Précicon Inc.	25-289
2338-1582	Précicon Inc.	25-290
2340-1688	Précicon Inc.	25-291
2340-1678	Précicon Inc.	25-292
2340-1668	Précicon Inc.	25-293
2340-1658	Précicon Inc.	25-294
2340-1648	Précicon Inc.	25-295
2340-1638	Précicon Inc.	25-296
2340-1628	Précicon Inc.	25-297
2340-1618	Précicon Inc.	25-298
2340-1608	Précicon Inc.	25-299
2340-1598	Précicon Inc.	25-300
2338-1562	Précicon Inc.	25-301
2338-1552	Précicon Inc.	25-302
2338-1542	Précicon Inc.	25-303
2338-1532	Précicon Inc.	25-304
2338-1522	Précicon Inc.	25-305
2338-1512	Précicon Inc.	25-306
2338-1502	Précicon Inc.	25-307
2338-1492	Précicon Inc.	25-308
2338-1482	Précicon Inc.	25-309
2338-1472	Précicon Inc.	25-310
2338-1462	Précicon Inc.	25-311

Folio	Nom et adresse	Description de l'immeuble
2338-1452	Précicon Inc.	25-312
2338-1442	Précicon Inc.	25-313
2338-1432	Précicon Inc.	25-314
2338-1422	Précicon Inc.	25-315
2338-1412	Précicon Inc.	25-316
2338-1402	Précicon Inc.	25-317
2337-1601	Précicon Inc.	25-319
2337-1611	Précicon Inc.	25-320
2337-1621	Précicon Inc.	25-321
2337-1631	Précicon Inc.	25-322
2337-1641	Précicon Inc.	25-323
2337-1651	Précicon Inc.	25-324
1233-1293	City and District L and Dev. Comp. Ltd, 2101, Taschereau, Longueuil, QC	27-538
2307-0049	Fernand Senecal (faillite) et Milton Friefeld (syndic), 1010, Sainte-Catherine ouest app. 1006, Montréal, QC	27-1703
1077-0635	Plume Canada Feather Inc., 635, rue du Parc-Industriel, Longueuil, QC	
Le lot 35-34-1 et une partie du lot originaire 35 mesurant cettedite partie 100 pieds dans tous les coins cardinaux, et contenant une superficie de 10 000 pieds carrés, mesures anglaises et ou plus ou moins, et bornée comme suit, savoir: à l'ouest par le lot 35-34-1, à l'est et au nord par une partie du lot 35-56 et au sud par une partie du lot 35-58.		
2802-2930	Edessa Realities Inc., 1509, Sherbrooke ouest, app. 4-B, Montréal, QC	
Une partie du lot originaire 45, mesurant 231,1 pieds dans sa ligne nord et 161,7 pieds dans une ligne est-ouest, 3 722,1 pieds dans sa ligne ouest, 421,7 pieds dans sa ligne sud et 3 498,1 pieds dans sa ligne est, contenant en superficie de 1 391 997 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit, savoir: au nord par le chemin du Tremblay, au sud par la ligne limitrophe des villes de Saint-Hubert et Longueuil, à l'est par une autre partie du lot originaire 45 et à l'ouest par la ligne limitative des terres 45 et 46.		
2802-2350	M. Marcel Louis Heurtault, 2670, boul. St-Joseph est, Montréal, QC	
Une partie du lot originaire 48, mesurant dans sa ligne nord 198,5 pieds, 2 068 pieds dans sa ligne ouest, 2 011 pieds dans sa ligne est et 193 pieds dans sa ligne sud, contenant une superficie de 353 280 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit, savoir: au nord par le chemin du Tremblay, au sud par la ligne limitrophe des villes de Saint-Hubert et de Longueuil, à l'est par une autre partie du lot originaire 48 et à l'ouest par la ligne limitative des terres 51 et 48.		
1234-2500	Hémisphère Development Inc., a/s M. Lionel Segal, adresse inconnue	
Une partie du lot originaire 49 enclavée, mesurant 380 pieds dans sa ligne nord, 383 pieds dans sa ligne sud, 2 636 pieds dans sa ligne est et 2 653 dans sa ligne ouest, contenant une superficie de 1 000 000 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit, savoir: au nord et au sud par d'autres parties du lot originaire 49, à l'est par la ligne limitative des terres 49 et 328 et à l'ouest par la ligne limitative des terres 49 et 50.		
2802-2140	M. David Fortin, 2140, chemin du Tremblay, Longueuil, QC	
Une partie du lot originaire 54, mesurant 184,4 pieds dans sa ligne nord 2 365,9 pieds dans sa ligne ouest, 2 297,3 pieds dans sa ligne est et 190 pieds dans sa ligne sud, contenant une superficie de 420 427 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit, savoir: au nord par le chemin du Tremblay, au sud par les limites limitrophes des ville de Saint-Hubert et de Longueuil, à l'est et à l'ouest par d'autres parties du lot originaire 54.		
2704-2316	M. Marcel Plante, 2337, Bédard, Longueuil, QC	56-288, 289
2710-1940	La Compagnie Radev Inc., 1162, boul. Desormeaux, Longueuil, QC	56-355, 356, 357
2703-2145	M. Maurice Rivard, 2145, Bédard, Longueuil, QC	56-539, 540, 543
2703-2337	M. Marcel Plante, 2337, Bédard, Longueuil, QC	56-621, 622
2703-2341	M. Marcel Plante	56-625, 626
2703-2349	M. Marcel Plante	56-629, 630, 633, 634
2703-2451	M. Michel Lapointe, 2451, Bédard, Longueuil, QC	56-802
1370-1042	Mme Elisabeth De Colignon, De Sambor, adresse inconnue	65-320
2801-1081	M. Willem Schorreels et Mme Monique De Vis Schorreels, 11, Ijzerenleen, 2800 Mechelen, Belgique	
Une partie du lot originaire 73, connue comme étant le PUG no 1, parcelle D, mesurant 154,32 pieds dans ses lignes nord et sud et 180 pieds dans ses lignes est et ouest, contenant une superficie de 27 777 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée par d'autres parties du lot 73.		
2123-1415	M. Jacques Papillon, 107, de Charente, St-Lambert, QC	76-181
2115-1235	M. Roland Foucher, 1235, terrasse Beaujeu, Longueuil, QC	
Les lots 77-78, 78-139, 78-160 et une partie du lot 77-90, mesurant cettedite partie 99 pieds dans sa ligne est, 29 pieds dans sa ligne nord, 19 pieds dans sa ligne sud, 93,3 pieds dans sa ligne ouest et 12,5 pieds dans sa ligne sud-ouest, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit, savoir: au nord par la rue Bagot, au sud par le lot 78-160 et par une partie du lot 77-392, à l'est par le résidu dudit lot 77-90 et à l'ouest par les lots 77-78 et 78-160.		

Folio	Nom et adresse	Description de l'immeuble
2120-1162	M. Rolland Racine, 1162, Desormeaux, Longueuil, QC	79-17
2204-1290	M. Yves Larochelle, 1290, Berthelet, Longueuil, QC	79-100
1366-0078	Mme Mariette Proulx-Caron, 78, Barthélémy, Longueuil, QC	85-49, 50
1388-0504	M. Michel Arpin, 4429, Messier, Montréal, QC	
a) Une partie du lot 86-837, mesurant cetteditte partie 6,5 pieds dans ses lignes nord et sud, 80 pieds dans ses lignes est et ouest et contenant une superficie de 520 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit, savoir: à l'est par le résidu dudit lot 86-837, à l'ouest par les parties desdits lots 86-838, 86-839 et 86-840 ci-bas décrites, au nord par le boulevard Curé-Poirier est et au sud par une partie du lot 86-771. b) Une partie du lot 86-838, mesurant cetteditte partie 25 pieds dans ses lignes est et ouest et 35 pieds dans ses lignes nord et sud, et contenant une superficie de 875 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit, savoir: au nord par une partie du lot 86-839 ci-bas décrite, au sud par une partie du lot 86-770-1, à l'est par une partie du lot 86-837 ci-haut décrite et à l'ouest par une partie du lot 86-1643. c) Une partie du lot 86-839, mesurant cette partie 25 pieds dans ses lignes est et ouest et 35 pieds dans ses lignes nord et sud, et contenant une superficie de 875 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit, savoir: au nord par une partie du lot 86-840 ci-bas décrite, au sud par une partie du lot 86-838 ci-haut décrite, à l'est par une partie du lot 86-837 ci-haut décrite et à l'ouest par une partie du lot 86-1643. d) Une partie du lot 86-840, mesurant cetteditte partie 30 pieds dans ses lignes est et ouest et 35 pieds dans ses lignes nord et sud, et contenant une superficie de 1 050 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit, savoir: au nord par le boulevard Curé-Poirier est, au sud par une partie du lot 86-839 ci-haut décrite, à l'est par une partie du lot 86-837 ci-haut décrite et à l'ouest par une partie du lot 86-1643.		
1380-0156	M. Jean-Guy Sanglade, 156, Rougemont, Longueuil, QC	86-1237, 1238, 1239
1397-0185	M. Peter Papazafiris, 185, Benoit est, Longueuil, QC	87-59
1403-0119	M. Réal Breton, 119, Brodeur, Longueuil, QC	88-19, 20, 21, 89-75, 76, 77
1402-0444	Mme Pierrette Pottie-Trottier, 444, Dubuc, Longueuil, QC	88-280
1407-0705	M. Paul-Émile Boissé, 708, Louise, Longueuil, QC	91-460, 461
1410-0412	M. Maurice Brodeur, 561, Diane, Longueuil, QC	92-262, 263
1001-2451	M. Roger Tassé, 2455, chemin Chambly, Longueuil, QC	
Une partie du lot 94-238, mesurant 28 pieds dans ses lignes est et ouest, 77,2 pieds dans sa ligne nord et 81,5 pieds dans sa ligne sud, et contenant une superficie de 2 237,6 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit, savoir: au nord par la rue Briand, au sud par une partie du lot 94-237, à l'est par une partie du lot 94-275 et à l'ouest par le chemin Chambly.		
1001-2689	Atlantic Holdings Ltd, 120, Torbay Road, St-John, Newfoundland	94-1666, 95-305
2119-0217	85395 Canada Ltée, 960, Briggs est, Longueuil, QC	
Une partie du lot 98-1888 enclavée, mesurant 45 pieds dans ses lignes nord et sud, 110 pieds dans ses lignes est et ouest et contenant une superficie de 4 950 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit, savoir: au nord par le lot 98-1888-2, au sud par une partie du lot 98-1868, à l'est par le lot 98-1955 et à l'ouest par le lot 98-1866 et une partie du lot 98-1867.		
1728-0320	M. André Rock, 322, Toulouse, Longueuil, QC	98-1906
1868-2870	Estaroc Inc., adresse inconnue	98-1973, 1974-2
1801-3009	M. Paul-Émile Dubois, 3009, Mathieu, Longueuil, QC	99-965
1825-2951	M. Émile Verreault, 7201, de la Loire, ville d'Anjou, QC	99-1215
1825-2945	M. Émile Verreault	99-1216
1744-2948	M. Émile Verreault	99-1229
1744-2944	M. Émile Verreault	99-1231
1804-3154	Les Habitations Kotma Ltée, 2050, Mansfield, suite 1010, Montréal, QC	102-89
1918-0210	M. Klaus Neppler, 7417, Pfullingden, Oberhaldenweg 7, Allemagne de l'Ouest	108-38, 109-59
1934-0482	M. Heinz Krickau, 10, Elsterring, New-Wulmstorf 2153, Allemagne de l'Ouest	108-91
1940-0518	Mme Hélène Van Schmidt Gotz, Billrothstr. 9 5300, Bonnduisdorf, Allemagne de l'Ouest	108-100
1940-0530	Mme Hélène Van Schmidt Gotz	108-103
1940-0542	M. Emmanuel Vanderstukken et G. Ruelens Vanderstukken, 52, Dorpstraat, 3434 Orsmaal, Belgique	108-106
1933-0483	M. Michel Le Neue et Mme Edmonde Grosjean Le Neue, 1, boulevard Chainier, 22000, Saint-Brieuc, France	108-113
1939-0505	M. Michel Le Neue et Mme Edmonde Grosjean Le Neue	108-114
1939-0509	M. Michel Le Neue et Mme Edmonde Grosjean Le Neue	108-115
1939-0515	M. Michel Le Neue et Mme Edmonde Grosjean Le Neue	108-116
3828-3530	M. Henri G.M.J. Heijmans, 16, Gribaumont, 1150 Bruxelles, Belgique	108-143, 109-114
3828-3510	M. Henri G.M.J. Heijmans	108-145
3805-3491	M. Eugène Deleixhe, 50, Frère-Orban, 4000 Liège, Belgique	108-158
3818-0320	M. Edouard Merckx et Mme Claudine Acou Merckx, 3, des Becasses, 1950 Kraainem, Belgique	108-167
3819-0701	M. Robert Stephenson et Mme Maria Lessor Stephenson, B.P. 2957, Lubumbashi, Répub. du Zaïre	108-186

Folio	Nom et adresse	Description de l'immeuble
3819-0691	M. Robert Stephenson et Mme Maria Lesoir Stephenson	108-187
3819-0681	M. Robert Stephenson et Mme Maria Lesoir Stephenson	108-188
3820-0700	M. Armand P. François, A/S K.D.L., Likasi, Répub. du Zaïre	108-204
3820-0690	M. Armand P. François	108-205
1916-3560	M. Johann Kock, 32, Dressdenerstr., 2214 Hohenlocksted, Allemagne de l'Ouest	109-36
1915-3541	Mme Maria Halter, 246, Sophienstrasse, 7500 Karlsruhe, Allemagne de l'Ouest	109-41
1921-0455	Mme Anna König, 741, Reutlingen, 75, Charlottenstrasse, Allemagne	109-86
1921-0581	M. Alois Mayer, D8206 Waith NR 12, Post Buckmühl, Allemagne de l'Ouest	
1312-3580	Unimond Trust Reg., FL-9490 Vaduz, Liechtenstein	109-106
1312-3570	Unimond Trust Reg.	109-107
1926-0284	M. Paul Probst, La Ferme du Château, 1249, Collex-Bossy, Suisse	110-115
1926-0288	M. Paul Probst	110-116
1927-3655	M. Jozef Borgers et Mme Bea Overstijns Borgers, 14, Vinkenhof, 33, Tiemen, Belgique	110-147
1938-3636	M. Hanns Eckart et Mme Mafalda Doppler Eckart, 37, Friedrich-Eckart Strasse 8000 München 81, Allemagne de l'Ouest	110-185
1935-0447	M. Albert Callsen, 21, Gallenklingenstrasse, D-7000 Stuttgart 1, Allemagne de l'Ouest	110-197
1312-3650	M. Émile Glockner, A/S A.E.B. Enterprise Ltd, 1440, Ste-Catherine ouest, app. 820, Montréal, QC	110-219
1312-3660	M. Émile Glockner, A/S A.E.B. Enterprise Ltd	110-220
3809-3673	M. Hubertus Borgers et Mme Cecilia Lenaerts Borgers, 3434, Orsmal, 66 Helenbosstraat, Belgique	110-264, 111-225
3814-3590	M. J.P. Alphonse De Bruyn, A/S Banque Commerciale Zaïroise, B.P. 74, Lubumbashi, Répub. du Zaïre	110-273
3810-3662	M. Jean-Paul Timmermans, 28, Jean-Baptiste-Depaire, 1020, Bruxelles, Belgique et Mme Viviane Baro Timmermans, 81A, de Meysse, 1020, Bruxelles, Belgique	110-280
3824-3640	M. Herwig Adriaenssens, 5, Eggenstraat, 9320, Oudegem, Belgique et M. Walther Debatelier, 66-R, Ramlotstraat, 9330, Dendermonde, Belgique	110-287
3801-1101	M. René Salis, 55, Mipont Delstauche, 1060, Bruxelles, Belgique	110-292
3821-3611	M. Henri Huybrechts et Mme Denise Snoers Huybrechts, 171, Ste-Anne, 1820 Strombeek-Bever, Belgique	110-304
3804-0450	M. David Honoré, 142, chaussée des Alliés, 4110, Flemalle Haute, Belgique	110-320
3812-1400	M. Pierre Verlinden et L. Bosschaert Verlinden, 85, Mechelsestraat, 3000 Leuven, Belgique	110-356
3828-3580	M. Ernest Buehler et Mme Hedwig Jenni Buehler, K33, Hauptstrasse, 2604 La Heutte, Suisse	110-362
3828-3590	M. Ernest Buehler et Mme Hedwig Jenni Buehler	110-363
3828-3600	M. Ernest Buehler et Mme Hedwig Jenni Buehler	110-364
3828-3660	M. Daniel Villa La Rochette Bandi et Mme Rose-Marie Rossetlet Bandi, 2123, Saint-Sulpice, Ne, Suisse	110-370
3828-3680	M. Guy Selfslagh, 50, Stationstraat, 3820, Alken, Belgique	110-372, 111-318
1908-0130	M. Michel Bernard, 130, Casgrain, Longueuil, QC	111-69
1911-3721	M. Eduard Krotz, 1, Bischof Von Linsenmannstrasse, D-7407, Rottenburg, Allemagne de l'Ouest	111-103
1901-0285	M. Édouard Louis Thionville, 7, Boisneuf, Pointe-à-Pitre, Guadeloupe	111-129
1901-0295	M. Édouard-Louis Thionville	111-130
1901-0305	M. Édouard-Louis Thionville	111-131
1901-0315	M. Édouard-Louis Thionville	111-132
1901-0325	M. Édouard-Louis Thionville	111-133
1936-0382	M. Emmanuel Vanderstukken et G. Ruelens Vanderstukken, 52, Dorpstraat, 3434 Orsmaal, Belgique	111-182
3809-3693	M. Marc Dominicy, 5, des Tilleuls, Martelange, Perle, G.D. De Luxembourg	111-223
3822-3740	M. Léon Feun, 5, Medell, 4781 Meyerode, Belgique	111-257
3822-3850	M. Emmanuel J. Vanderstukken et G. Ruelens Vanderstukken, 52, Dorpstraat, 3434 Orsmaal, Belgique	111-268
3824-3682	M. Fritz Zeeb, 7050 Waiblingen, 82, im Hohenrain, Allemagne de l'Ouest	111-271
3812-1160	M. René Vangilbergen, 96, Vissenakenstraat, 3300 Tienen, Belgique	111-288
3812-1230	M. René Vangilbergen	111-295
3812-1240	M. René Vangilbergen	111-296
1901-1265	M. Ernest Buehler et Mme Hedwig Jenni Buehler, K33, Hauptstrasse, 2604 La Heutte, Suisse	111-300
1901-1155	Mme Ruth Bertschi Reddemann, 113, Bozingenstrasse, 2500 Biel, Suisse	111-311
1630-3350	Mme Édith Baillarge Riel, 3350, Rolland, Longueuil, QC	117-109
1615-0617	M. Francisco Pereira et Mme Teresa Gaipo Pereira, 617, Radisson, Longueuil, QC	117-157
1579-0721	M. Robert Gauthier, 3161, Denault, Longueuil, QC	120-118-54

Folio	Nom et adresse	Description de l'immeuble
1533-0485	M. Jean-Marie Bailleul, 485, Fontainebleau sud, Longueuil, QC	122-110
0928-2690	Mme Carole Lavoie Thouin, 2690, Marmier, Longueuil, QC	127-858-2
1171-0085	M. Élie Casavant, 85, Payette, Longueuil, QC	130-28-2, 29
0925-2461	M. Jean-Marie Dallaire et Mme Jeannine Champagne-Dallaire, 2461, Dollard, Longueuil, QC	130-790
0944-2376	M. Laurent Giguère, 2376, Victoria, Longueuil, QC	131-247, 248
0994-1236	M. Nguyen Van Nha, 1236, Grant, app. 6, Longueuil, QC	133-22, 23
0992-1784	M. André Casavant, 1784, St-Alexandre, Longueuil, QC	133-481
0993-1923	T. Courcy-Martin, 1923, St-Alexandre, Longueuil, QC	
a) Le lot 133-695		
b) Une partie du lot 133-692 mesurant 13,9 pieds dans ses lignes est et ouest, 31 pieds dans ses lignes nord et sud, et contenant une superficie de 435 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit, savoir: au nord par le lot 133-692-1, au sud par une partie du lot 133-695, à l'est par une partie du lot 133-693 ci-bas décrite et à l'ouest par la rue St-Alexandre.		
c) Une partie du lot 133-693 mesurant 13,9 pieds dans ses lignes est et ouest, 31 pieds dans ses lignes nord et sud, et contenant une superficie de 434 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit, savoir: au nord par le lot 133-693-1, au sud par une partie du lot 133-695, à l'est par une partie du lot 133-694 ci-bas décrite et à l'ouest par une partie du lot 133-692 ci-haut décrite.		
d) Une partie du lot 133-694 mesurant 13,9 pieds dans ses lignes nord et sud, 30 pieds dans ses lignes est et ouest, et contenant une superficie de 418 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit, savoir: au nord par le lot 133-694-1, au sud par une partie du lot 133-695, à l'est par une partie du lot 133-739-1 et à l'ouest par une partie du lot 133-693 ci-haut décrite.		
e) Une partie du lot 133-696 mesurant 3 pieds dans ses lignes est et ouest, 92 pieds dans ses lignes nord et sud, et contenant une superficie de 276 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit, savoir: au nord par le lot 133-695, au sud par le résidu dudit lot 133-696, à l'est par une partie du lot 133-737 et à l'ouest par la rue St-Alexandre.		
1150-0190	M. Roger Mitchell, 162, Benoit ouest, Longueuil, QC	133-771, 772
1163-0135	M. Laurent Giguère, 2376, Victoria, Longueuil, QC	
a) Le lot 133-991		
b) Une partie du lot 133-990 mesurant 75 pieds dans sa ligne sud, avec un rayon de 15 pieds, mesurant 23,56 pieds dans sa ligne sud-est, 90 pieds dans sa ligne nord, 28,8 pieds dans sa ligne ouest et 15,4 pieds dans sa ligne est, et contenant une superficie de 2 651,7 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit, savoir: au nord par le lot 133-991, au sud par la rue St-Alexandre, à l'est par le boulevard Wilson et à l'ouest par une partie du lot 133-989.		
c) Une partie du lot 133-992 mesurant 16,8 pieds dans ses lignes est et ouest et 90 pieds dans ses lignes nord et sud, et contenant une superficie de 1 512 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit, savoir: au nord par le résidu dudit lot 133-992, au sud par le lot 133-991, à l'est par le boulevard Wilson et à l'ouest par une partie du lot 133-989.		
1139-0269	M. Stratton Denis Stevens, 1122, Ste-Catherine ouest, Montréal, QC	134-41
0981-1201	M. Roger Connell, adresse inconnue	134-130
0959-1265	M. André Lussier, 1265, Labonté, Longueuil, QC	136-142, 143
0949-0443	Urbanor S.A. Corporation, a/s Gislan Serv. Immobiliers, 275, St-Jacques ouest, app. 70, Montréal, QC	136-792
0964-2300	Urbanor S.A. Corporation, a/s Gislan Serv. Immobiliers	136-793
0964-2320	Urbanor S.A. Corporation, a/s Gislan Serv. Immobiliers	136-794
0949-0453	Urbanor S.A. Corporation, a/s Gislan Serv. Immobiliers	136-802
0944-0926	M. Erich Wiegmann, 928, Victoria, Longueuil, QC	138-82-33, 108, 109
1139-0755	M. Spyridon Aravantinos, 160, de Navarre, app. 310, St-Lambert, QC et M. Anastasios Grigoropoulos, 6920, Pinard, Brossard, QC	
a) Les lots 140-292-1, 293-1, 294, 295, 296 et 297.		
b) Une partie du lot 140-298 mesurant 21,9 pieds dans sa ligne sud, 18,3 pieds dans sa ligne nord, 87 pieds dans sa ligne sud, 18,3 pieds dans sa ligne nord, 87 pieds dans sa ligne est et 81,5 pieds dans sa ligne ouest et contenant une superficie de 1 670 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit, savoir: au nord par le lot 140-293-1, au sud par le boulevard Ste-Foy, à l'est par le lot 140-297 et à l'ouest par le résidu dudit lot 140-298.		
c) Une partie du lot 140-263 mesurant 19 pieds dans ses lignes est et ouest, 73 pieds dans ses lignes nord et sud, et contenant une superficie de 1 384,5 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit, savoir: au nord par le résidu dudit lot 140-263, au sud par le lot 140-294, à l'est par la rue Emma et à l'ouest par le lot 140-293-1 et une partie du lot 140-264-11 ci-bas décrite.		
d) Une partie du lot 140-264-11 mesurant 6 pieds dans ses lignes est et ouest, 12 pieds dans ses lignes nord et sud, et contenant une superficie de 72 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit, savoir: au nord par le résidu dudit lot 140-264-11, au sud par une partie du lot 140-293-1, à l'est par une partie du lot 140-263 ci-haut décrite et à l'ouest par le lot 140-292-1.		
0931-1701	M. Réal Robidoux, 1226, Quinn, Longueuil, QC et Denis Robidoux, 677, Didace, Longueuil, QC et M. Roland Daigneault, 1210, Quinn, Longueuil, QC	
Les lots 140-625, 626, 627, 628 et une partie du lot 140-635 mesurant cetteditte partie 12 pieds dans ses lignes nord et sud, 100 pieds dans ses lignes est et ouest, et contenant une superficie de 1 200 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit, savoir: au nord et au sud par d'autres parties dudit lot 140-635, à l'est par une partie du lot 139-84 et à l'ouest par les lots 140-625, 626, 627 et 628.		

Folio	Nom et adresse	Description de l'immeuble
1145-0869	M. D. Electric Inc., 869, Curé-Poirier ouest, Longueuil, QC	
Les lots 140-924A, 927, 928, 929, 299, 144-444, 445, 446 et une partie du lot 141-443 mesurant cette dite partie 65 pieds dans ses lignes nord et sud et 6 pieds dans ses lignes est et ouest, contenant une superficie de 390 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit, savoir: au nord par le résidu dudit lot 141-443, au sud par les lots 141-444, 445 et 446, à l'ouest par la rue Westgate et à l'est par une autre partie du lot 141-443.		
0921-2069	M. Donald Lacoste, 2067, Marquette, Longueuil, QC	
a) Une partie du lot originaire 316 mesurant 68 pieds dans ses lignes est et ouest, 66 pieds dans ses lignes nord et sud, et contenant une superficie de 4 488 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit, savoir: au nord par le lot 316-158, au sud par le lot 316-159, à l'ouest par la rue Marquette et à l'est par une partie du lot 141 ci-bas décrite.		
b) Une partie du lot originaire 141 mesurant 15 pieds dans ses lignes nord et sud, 68 pieds dans ses lignes est et ouest, contenant une superficie de 1 020 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit, savoir: au nord par une autre partie du lot originaire 141 et par une partie du lot 141-937, au sud par une autre partie du lot originaire 141, à l'ouest par une partie du lot 316 ci-haut décrite et à l'est par une autre partie du lot originaire 141.		
0926-1770	M. Léon Couture, 1770, Westgate, Longueuil, QC	141-455-2, 456, 457, 480-1
0925-2019	M. Désiré Faucher, 2019, Dollard, Longueuil, QC	141-659-B-3, 962
0925-2029	M. Désiré Faucher	141-963
0922-1600	M. Léon Leduc, 8311 St-Denis, app. A, Montréal, QC	141-977
0918-1216	M. Émilien Leroux, 1216, Cartier, Longueuil, QC	
a) Le lot 143-16-1		
b) Une partie du lot 143-17-2 mesurant 7 pieds dans ses lignes nord et sud, 7,5 pieds dans ses lignes est et ouest contenant une superficie de 52,5 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit, savoir: au nord par une partie du lot 143-17-1, au sud par le lot 143-16-1, à l'est par une partie du lot 142-7 ci-bas décrite et à l'ouest par le résidu dudit lot 143-17-2.		
c) Une partie du lot 143-17-1 mesurant 7 pieds dans ses lignes nord et sud, 7,5 pieds dans ses lignes est et ouest et contenant une superficie de 52,5 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit, savoir: au nord par une partie du lot 143-18, au sud par la partie ci-haut décrite du lot 143-17-2, à l'est par une partie du lot 142-7 ci-bas décrite et à l'ouest par le résidu dudit lot 143-17-1.		
d) Une partie du lot 142-7 mesurant 37,5 pieds dans ses lignes est et ouest, 92,91 pieds dans sa ligne nord, 93,25 pieds dans sa ligne sud, et contenant une superficie de 3 491,1 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit, savoir: au nord par le résidu dudit lot 142-7, au sud par le lot 142-6, à l'est par la rue Cartier et à l'ouest par le lot 143-16-1 et les parties ci-haut décrites des lots 143-17-1 et 17-2.		
0920-0884	Directeur des terres, a/s Joseph-Albert Ganin, 884, Marquette, Longueuil, QC	142-156
0919-1761	Caisse Pop. Sacré-Cœur de Montréal, 1399, Ontario, Montréal, QC	142-454-5, 485-14, 485-15, 486, 487, 488
0918-2702	M. Nick Caluzzi, a/s Joseph Russo, 1007, Davion, Longueuil, QC	142-1148, 1149, 143-1551, 1552, 1585-4
1139-1075	M. Gérard Béliveau, 1300, rue St-Georges, Longueuil, QC, J4K 3Z8	
a) Une partie du lot 143-1, mesurant 25 pieds dans ses lignes nord et sud, 72,52 pieds dans sa ligne est, 80,08 pieds dans sa ligne ouest et contenant une superficie de 1 906,3 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit, savoir: au nord par une partie du lot 143-5-2, au sud par le boulevard Ste-Foy, à l'est par une partie du lot 142-1, et à l'ouest par une partie du lot 143-2 ci-bas décrite.		
b) Une partie du lot 143-2, mesurant 25 pieds dans ses lignes nord et sud 80,08 pieds dans sa ligne est, 87,64 pieds dans sa ligne ouest, et contenant une superficie de 2 096 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit savoir: au nord par une partie du lot 143-5-2, au sud par le boulevard Ste-Foy, à l'est par une partie du lot 143-1 ci-haut décrite et à l'ouest par une partie du lot 143-3 ci-bas décrite.		
c) Une partie du lot 143-3 mesurant 25 pieds dans ses lignes nord et sud, 87,64 pieds dans sa ligne est, 95,2 pieds dans sa ligne ouest et contenant une superficie de 2 284,1 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit, savoir: au nord par une partie du lot 143-5-2, au sud par le boulevard Ste-Foy, à l'est par une partie du lot 143-2 ci-haut décrite et à l'ouest par une partie du lot 143-4 ci-bas décrite.		
d) Une partie du lot 143,4, mesurant 27 pieds dans ses lignes nord et sud, 95,2 pieds dans sa ligne est, 102,7 pieds dans sa ligne ouest et contenant une superficie de 2 670,7 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit, savoir: au nord par le boulevard Ste-Foy, au sud par une partie du lot 143-5-2, à l'est par une partie du lot 143-3 ci-haut décrite et à l'ouest par la rue St-Georges.		
1125-1137	M. André Lapointe, 1021, rue Delorimier, Longueuil, QC, J4K 3M9	143-404, 405, 406
0916-1550	M. Eugène Levert, inconnue	143,765, 766, 767
1140-1104	M. Armando Da Silva, 2165, rue Victoria, Longueuil, QC, J4J 3E5	
	M. Manuel Da Rocha, 4153, Hôtel-de-Ville, Montréal, QC, H2W 2G9	
a) Le lot 143-797-1		
b) Une partie du lot 143-794, mesurant 29,98 dans sa ligne nord, 29 pieds dans sa ligne sud, 109,02 pieds dans sa ligne est, 100,85 dans sa ligne ouest et contenant une superficie de 3 034,74 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit, savoir: au nord par le boulevard Ste-Foy, au sud par une partie du lot 143-797-1, à l'est par des parties des lots 143-756 et 143-793-1 et par le lot 143-757 et à l'ouest par le lot 143-795 ci-bas décrit.		

Folio	Nom et adresse	Description de l'immeuble
c) Une partie du lot 143-795 mesurant 29,96 pieds dans sa ligne nord, 29 pieds dans sa ligne sud, 100,85 pieds dans sa ligne est, 93,36 pieds dans sa ligne ouest et contenant une superficie de 2 816,14 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit, savoir: au nord par le boulevard Ste-Foy, au sud par une partie du lot 143-797-1, à l'est par une partie du lot 143-794 ci-haut décrite et à l'ouest par une partie du lot 143-796 ci-bas décrite. d) Une partie du lot 143-796, mesurant 31 pieds dans sa ligne nord, 30 pieds dans sa ligne sud, 93,36 pieds dans sa ligne est, 86,5 pieds dans sa ligne ouest et contenant une superficie de 2 682,6 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit, savoir: au nord par le boulevard Ste-Foy, au sud par une partie du lot 143-797-1, à l'est par une partie du lot 143-795 ci-haut décrite et à l'ouest par la rue Préfontaine.		
1162-1060	M. Rosaire Bossy, 1060, boul. Norbert, Longueuil, QC, J4K 2N4	143-1291-2, 1292, 1295-2-2
0913-1541	M. Paul Gardfield, 1541, rue Ste-Hélène, Longueuil, QC, J4K 3S8	144-44-29, 70, 71
0912-1524	M. Gerlando Lagiorgia, 1285, terrasse Beaujeu, Longueuil, QC, J4M 1E5	144-93, 94, 123-2
0913-1945	M. Lionel Liquornik, 2360, rue Gamache, app. 104, Longueuil, QC, J4L 1P3	144-291-19, 298, 299, 300
0912-2668	Mme Lise Pichette Avon, 2668, rue Ste-Hélène, Longueuil, QC, J4K 3V4	144-978, 979, 980, 145-1074, 1075, 1076
1187-1163	M. Serge Rozon, 1165, rue Maisonneuve, Longueuil, QC, J4K 2S6	145-957-4, 959, 960, 961
1144-1340	M. Pierre-Aimé Duret et Mme Arlette Collin-Duret, 1717, rue Verchères, Longueuil, QC, J4K 2Z8	146-441-5, 913, 448, 441-4, 447
a) Les lots 146-441-4, 146-441-5, 146-448, 146-913		
b) Une partie du lot 146-447, mesurant 12,5 pieds dans ses lignes nord et sud, 92 pieds dans ses lignes est et ouest et contenant une superficie de 1 150 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit, savoir: au nord par la rue Front, au sud par une partie du lot 146-441-4, à l'est par le résidu dudit lot 146-447 et à l'ouest par le lot 146-448.		
1136-1316	Daniel Construction Ltée, 1316, rue Green, app. 2, Longueuil, QC, J4K 1T7	146-552,-3, 568, 569
1140-1280	M. Jacques Roux, adresse inconnue	146-752, 755-2, 751
0905-1545	M. Patrick Collins, 736, Gagnon, Terrebonne, QC	146-828-5, 847-1, 848
1162-1450	M. Marcel et Charles Fournier et M. Katleen Mohahan, <i>in Trust</i> , adjudicataire, 7300, 12 ^e Avenue, app. 6, Montréal, QC	
a) Le lot 148-412-2		
b) Une partie du lot 148-404 mesurant 25 pieds dans ses lignes nord et sud, 69 pieds dans ses lignes est et ouest, et contenant une superficie de 1 725 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit, savoir: au nord par le boulevard Norbert, au sud par une partie du lot 148-412-2, à l'est par une partie du lot 148-405 ci-bas décrite et à l'ouest par une partie du lot 148-403. c) Une partie du lot 148-405, mesurant 25 pieds dans ses lignes nord et sud, 69 pieds dans ses lignes est et ouest et contenant une superficie de 1 725 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit, savoir: au nord par le boulevard Norbert, au sud par une partie du lot 148-412-2, à l'est par une partie du lot 148-406 et à l'ouest par une partie du lot 148-404 et à l'ouest par une partie 148-404 ci-haut décrite.		
0942-0298	M. Giorgio Carlevaris, 298, rue Gardenville, Longueuil, QC, J4H 2H8	155-57
0924-0766	M. Jean-Jacques Desparois, 766, Dollard, Longueuil, QC	155-419
0921-0449	M. Samir Kamel, 81, rue Riverside, St-Lambert, QC	157-53, 54
1016-1204	Mme Marie-Anne McGarr Howarth, & Mme Sadie Marie McGarr, 5595, rue Vallerand, Brossard, QC	158-139
0911-1021	M. André Lapointe, 1021, rue Delorimier, Longueuil, QC	
a) Le lot 159-488		
b) Une partie du lot 159-487, mesurant 118 pieds dans ses lignes nord et sud, 6 pieds dans ses lignes est et ouest et contenant une superficie de 708 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit, savoir: au nord par le lot 159-488, au sud par le résidu dudit lot 159-487, à l'est par une partie du lot 159-7 et à l'ouest par la rue Delorimier. c) Une partie du lot 159-489, mesurant 118 pieds dans ses lignes nord et sud, 15 pieds dans ses lignes est et ouest, et contenant une superficie de 1 770 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit, savoir: au nord par le résidu dudit lot 159-489, au sud par le lot 159-488, à l'est par une partie du lot 159-6 et à l'ouest par la rue Delorimier.		
1106-1330	M. Laurent Giguère	159-544, 860, 861, 862, 863-1
0900-0152	M. Adrien-Yvon Landry, 152, rue Verchères, Longueuil, QC, J4K 2Y5	159-547, 593-5
0901-0845	M. Marcel Plante, 2337, rue Bédard, Longueuil, QC, J4N 1B7	159-880-1
0889-0229	Mme Louise Guillard, 225, avenue Bourget, Longueuil, QC, J4K 2V2	160-440, 441, 9-10, 159-516-23
0889-0225	Succ. Henri Guillard, a/s Mme Laurette Cyr Guillard, 225, rue Bourget, Longueuil, QC, J4K 2V2	160-442, 9-9, 159-516-24
0888-0214	Banque Nationale du Canada, 500, place d'Armes, Montréal, QC, H2Y 2W2	
a) Les lots 160-726, 727		
b) Une partie du lot 160-725, mesurant 24 pieds dans ses lignes nord et sud, 25 pieds dans ses lignes est et ouest contenant une superficie de 600 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit, savoir: au nord par une partie du lot 160-726, au sud par une partie du lot 160-724, sud par une partie du lot 160-724, à l'est par le résidu dudit lot 160-725 et à l'ouest par une partie du lot 160-740 ci-bas décrite.		

Folio	Nom et adresse	Description de l'immeuble
-------	----------------	---------------------------

c) Une partie du lot 160-728 mesurant 94 pieds dans ses lignes nord et sud, 23,5 pieds dans sa ligne est, 25 pieds dans sa ligne ouest et contenant une superficie de 2 298 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit, savoir: au nord par une partie du lot 160-729 et par le résidu dudit lot 160-728, à l'est par la rue Bourget et à l'ouest par le lot 160-743 et une partie du lot 160-744 décrite plus bas.

d) Une partie du lot 160-740 de forme triangulaire mesurant 10 pieds dans sa ligne est, 15 pieds dans sa ligne nord, 18 pieds dans sa ligne ouest-sud-est et contenant une superficie de 75 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit, au nord par une partie du lot 160-741 ci-bas décrite, au sud par une autre partie du lot 160-740, à l'est par une partie du lot 160-725 ci-haut décrite.

e) Une partie du lot 160-741 de forme irrégulière mesurant 15 pieds dans sa ligne sud, 52,3 pieds dans sa ligne nord, 25 pieds dans sa ligne est et 46,5 pieds dans sa ligne ouest-sud-est et contenant une superficie de 841 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit, savoir: au nord par une partie du lot 160-742 ci-bas décrite, au nord par une partie du lot 160-742 ci-bas décrite, au sud par une partie du lot 160-740 ci-haut décrite, à l'est par le lot 160-726 et à l'ouest par le résidu dudit lot 160-741.

f) Une partie du lot 160-742 mesurant 89,7 pieds dans sa ligne nord, 52,3 pieds dans sa ligne sud, 25 pieds dans sa ligne est, 46 pieds dans sa ligne ouest-sud-est et contenant une superficie de 1 775 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit, savoir: au nord par une partie du lot 160-743 ci-bas décrite, au sud par une partie du lot 160-742 et à l'ouest par une autre partie dudit lot 160-742, et à l'est par le lot 160-727.

g) Une partie du lot 160-743 de forme irrégulière mesurant dans sa ligne nord 67,4 pieds, 38,5 pieds dans sa ligne nord-sud-est, 89,7 pieds dans sa ligne sud, 22,1 pieds dans sa ligne ouest, 11 pieds dans sa ligne est et contenant une superficie de 2 157,5 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit, savoir: au nord par une partie des lots 160-744 et 160-743, au sud par une partie du lot 160-742 ci-haut décrite à l'ouest par une autre partie du lot 160-743 et une partie du lot originaire 160 à l'est par une partie du lot 160-728.

h) Une partie du lot 160-744 de forme triangulaire mesurant 39,2 pieds dans sa ligne nord-nord-ouest, 28 pieds dans sa ligne est, 38,5 pieds dans sa ligne sud et contenant une superficie de 560 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit, savoir: à l'ouest par une autre partie du lot 160-744, à l'est par le lot 160-729 et une partie du lot 160-728 ci-haut décrite et au sud par une partie du lot 160-743 décrite ci-haut.

0921-1941	M. Marcel Boucher, 1941, rue Marquette, Longueuil, QC, J4K 4J5	316-101-2, 102-1
3106-2370	Mansonville Plastics Ltd., Mansonville, QC, J0E 1X0	327-37-2-1
3102-2300	Ferro Realities Ltd., 3035, rue St-Antoine ouest, Westmount, QC, H3Z 1W8	327-16-2-1
3102-2304	Ferro Realities Ltd.	327-16-2-3
3017-0355	Daniel Construction Ltée, 1316, Green, Longueuil, QC, J4K 1T7	327-32-1
3017-0375	Daniel Construction Ltée	327-32-2
1234-2760	Immeubles Stat, adjudicataire, 1246, terrasse Beaujeu, Longueuil, QC, J4M 1E4	328-11
	et Webco Forms Limited	

Addenda

2304-1156 Calplac Investments Ltd., a/s Green Bridge Realty Ltd., 625, rue Président-Kennedy, suite 635, Montréal, QC, H3A 1K9

a) Une partie du lot originaire 28 mesurant 258,4 pieds dans sa ligne nord, 282,2 pieds dans sa ligne sud, 968,9 pieds dans sa ligne est, 1 077,4 pieds dans sa ligne ouest et contenant une superficie de 262 110 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit, savoir: au nord et à l'est par d'autres parties du lot originaire 28, à l'ouest par la ligne limitative des terres 28 et 29 et au sud par une partie du lot 313.

b) Une partie du lot originaire 29 de forme irrégulière mesurant pieds dans sa ligne nord, 639,7 pieds dans sa ligne sud, 1 077,4 pieds dans sa ligne est, 493,8 pieds partant du coin sud, ouest, dans sa ligne ouest de ce point longeant le lot 29-1230 pour une distance de 807,6 pieds et contenant une superficie de 607 339 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit, savoir: au nord par une autre partie du lot originaire 29, au sud par une partie du lot 313, à l'est par la ligne limitative des terres 28 et 29 et à l'ouest par la ligne limitative des terres 29 et 30 et par le lot 29-1230.

2304-1150 Calplac Investments Ltd., a/s Green Bridge Realty Ltd., 625, rue Président-Kennedy, suite 635, Montréal, QC, H3A 1K9

a) Les lots 29-1218-1, 29-1218-2, 29-1219-1, 29-1219-2, 29-1220-1, 29-1220-2, 29-1221, 29-1222, 29-1223, 29-1224-1, 29-1224-2, 29-1225, 29-1226, 29-1227-2, 29-1212-2, 29-1212-1, 29-1211, 29-1213, 29-1209, 29-1210-1, 29-1210-2, 29-1210-3, 29-1215, 29-1214, 29-1216, 29-1217.

b) Les lots 28-1, 28-2, 28-3.

c) Une partie du lot originaire 28 de forme irrégulière mesurant 260,98 pieds dans sa ligne nord, 978,45 pieds dans sa ligne est, 252,44 pieds dans sa ligne sud, 903,26 pieds dans sa ligne ouest, de ce point vers l'est sur une distance de 363,25 pieds de ce point, vers l'ouest sur une distance de 78,5 pieds de ce point vers le sud sur une distance de 215,6 pieds et contenant une superficie de 205 774,8 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit, savoir: au nord par le boulevard Marie-Victorin, au sud par une autre partie du lot originaire 28, à l'est par les lots 28-6, 28-7, 28-8 et par une autre partie du lot originaire 28 et à l'ouest par les lots 29-1217, 29-1216, 29-1214, 28-3, 28-2, 28-1, 29-1227-3 et une partie du lot originaire 29.

d) Une partie du lot 29-1219-3 mesurant 80,3 pieds dans sa ligne nord, 80,4 pieds dans sa ligne sud, 81,4 pieds dans ses lignes est et ouest et contenant une superficie de 6 645 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit, savoir: au nord par le lot 29-1219-2 et une partie du lot 29-1218-2, au sud par le lot 29-1218-3, à l'est par une partie du lot 29-1220-2 et à l'ouest par le lot 29-1219-3-1 et par le lot 29-1218-3.

Folio	Nom et adresse	Description de l'immeuble
e)	Une partie du lot originaire 29 mesurant 425 pieds dans ses lignes nord et sud, 55,6 pieds dans ses lignes est et ouest et contenant une superficie de 23 630 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit, savoir: au nord par la partie du lot 29-1227-3, au sud par une partie du lot originaire 29, à l'ouest par le lot 29-1230 et à l'est par une partie du lot originaire 28 ci-haut décrit.	
f)	Une partie du lot 29-1227-3 mesurant 425 pieds dans ses lignes nord et sud, 151,5 pieds dans sa ligne ouest, 160 pieds dans sa ligne est et contenant une superficie de 68 000 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit, savoir: au nord par les lots 29-1227-2, 29-1225, 29-1226, au sud par une partie du lot originaire 29, ci-haut décrite, à l'est par la ligne limitative des terres 28 et 29 et à l'ouest par le lot 29-1227-3-1 et une partie du lot 29-1227-1.	

Deuxième partie
Immeubles sujets au droit de retrait d'un an

Les lots ci-après décrits sont du cadastre officiel du Village de Longueuil Inc., dans les limites de la ville de Longueuil.

2302-0350	M. Vincas Ambrozaitis, 350, rue St-Charles est, Longueuil, QC, J4H 1B4	1-196
1093-0155	M. Joseph André Nadeau et Mme Suzanne Rocheleau-Nadeau, C.P. 1058, Cornwall, Ontario, K6H 5V2	106-13-2, 30
0956-0152	M. Charles William Dubois et Mme Paulette Ponson-Dubois, 152, boul. Quinn, Longueuil, QC, J4H 2M8	
a)	Une partie du lot 199-181 mesurant 75 pieds dans ses lignes nord et sud, 17,15 pieds dans la ligne est, 17,45 pieds dans sa ligne ouest et contenant une superficie de 1 297,5 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit, savoir: au nord par une partie du lot 199-182 ci-bas décrite, au sud par le résidu dudit lot 199-181, à l'est par le boulevard Quinn, à l'ouest par une partie du lot 199-181-1.	
b)	Une partie du lot 199-182 mesurant 75 pieds dans ses lignes nord et sud, 50 pieds dans ses lignes est et ouest et contenant une superficie de 3 750 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit, savoir: au nord par une partie du lot 199-183, au sud par une partie du lot 199-181 ci-haut décrite, à l'est par le boulevard Quinn et à l'ouest par le lot 199-182-1.	
1006-0460	Claude P. Beaulac Inc., 5595, rue Varin, Brossard, QC, J4W 1E2	199-276-1, 200-18, 670, 668-1
0990-0370	M. Claude Perron, 372, rue St-Jacques, Longueuil, QC, J4H 3C2	336-4
1000-0700	Station Service Roger Ménard, 119, rue Wolfe, Longueuil, QC, J4J 2C7	

Une partie du lot 348-38 mesurant 86,03 pieds dans sa ligne nord suivant cette ligne vers le sud par un rayon de 45,5 pieds, 112,96 pieds dans sa ligne sud, 106,57 pieds dans sa ligne ouest et 73,67 dans sa ligne est et contenant une superficie de 11 834,3 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit, savoir: au nord par la rue Lemoyne ouest, au sud par une partie du lot 348-40, à l'ouest par le lot 348-39 et à l'est par le chemin Chambly.

1003-0795	South Shore Investments Ltd., 22, place des Lilas, Ste-Madeleine, QC, J0H 1S0	
a)	Une partie du lot 349 mesurant 40,5 pieds dans sa ligne nord 40,64 pieds dans sa ligne sud, 404,42 pieds dans sa ligne est, 401,01 pieds dans sa ligne ouest et contenant une superficie de 16 310 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit, à l'ouest, au nord et à l'est par des lopins de terre sans subdivisions et au sud par le lot 349-1.	
b)	Un lopin de terre sans numéro cadastral et sans subdivision mesurant 138 pieds dans sa ligne nord, 95,84 pieds dans sa ligne sud, 436,12 pieds dans sa ligne est et 404,42 pieds dans sa ligne ouest le long du lot partie 349, et 47 pieds dans une autre ligne ouest et 40,5 pieds dans une autre ligne nord longeant le lot partie 349 et contenant une superficie de 43 811 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit, savoir: au nord et à l'est par le fleuve St-Laurent, au sud par le lot 394, à l'ouest par le lot 349 ci-haut décrit.	
0961-0507	Banque Nationale du Canada, 500, place d'Armes, Montréal, QC, H2X 2W2	403-609
0961-0565	Les Entreprises intégrées du Polyèdre Inc., 2, complexe Desjardins, C.P. 153, Montréal, QC, H3B 1E8	404
0961-0555	et Westmore Investment Corp., 560, rue St-Laurent ouest, Longueuil, QC, J4H 3X3 Banque Nationale du Canada, 440, rue Dorchester ouest, Montréal, QC, H2Z 1V7	404-1

Troisième partie
Immeubles non sujets au droit de retrait d'un an

Les lots ci-après décrits sont du cadastre officiel de la paroisse Saint-Antoine de Longueuil dans les limites de la ville de Longueuil.

2330-0076	Précicon Inc., C.P. 270, Station A, Longueuil, QC, J4H 3X6	17-707
2304-1478	Précicon Inc.	17-120, 121, 122, 25-134, 135, 136, 137
2331-0237	Précicon Inc., C.P. 270, Station A, Longueuil, QC, J4H 3X6	17-168
2331-0405	Précicon Inc.	25-149

Folio	Nom et adresse	Description de l'immeuble
2333-1409	Précicon Inc.	25-237
2336-0380	Précicon Inc.	25-257
1267-0001	Les Constructions B.F.R. Inc., 1295, montée Ste-Julie, Ste-Julie, QC, J0L 2C0 ...	35-78, 79, 80, 81
1941-0143	Les Habitations Kotma Ltée, 2050, Mansfield, suite 1010, Montréal, QC, H3A 1Y9	103-30
2227-1215	Construction Roxan Inc., 300, rue de Normandie, Longueuil, QC, J4H 3P2	104-13
1000-3358	Riech Bros Construction Ltd., adresse inconnue	
Une partie du lot originaire 117, mesurant 2.94 pieds dans ses lignes est et ouest, 70,19 pieds dans ses lignes nord et sud et contenant une superficie de 206 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit, savoir: au nord par le lot 117-5, au sud par le lot 117-146, à l'est par une partie du lot 117-3 et à l'ouest par une partie du lot 117-6.		
1631-3369	91450 Canada Inc., 2015, rue Drummond, suite 202, Montréal, QC, H3G 1W7 ... et 91451 Canada Inc., 2015, rue Drummond, suite 202, Montréal, QC, H3G 1W7	117-181
1629-3367	91450 Canada Inc. et 91451 Canada Inc.	117-185
1632-3370	91450 Canada Inc. et 91451 Canada Inc.	117-188
0963-2493	M. Léonidas Dubé, adresse inconnue	
Une partie du lot 129-133 mesurant 15 pieds dans ses lignes est et ouest, 84 pieds dans ses lignes nord et sud et contenant une superficie de 1 260 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit, savoir: au nord par le résidu dudit lot 129-133, au sud par le lot 129-134, à l'ouest par la rue Dover et à l'est par une partie du lot 129-132.		
0944-1084	M. Yvon Naud, adresse inconnue	138-180-12
0913-2133	M. Alfred Préfontaine, adresse inconnue	
Une partie du lot 144-436 mesurant 0,5 pieds dans ses lignes est et ouest, 88 pieds dans ses lignes nord et sud contenant une superficie de 44 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit, savoir: au nord par le résidu dudit lot 144-436, au sud par le lot 144-437, au sud par le lot 144-437, à l'ouest par la rue Ste-Hélène et à l'est par une partie du lot 144-418-14.		
0911-1961	Sports B.M.S. Inc., adresse inconnue	145-309-5
1151-1247	Mme Diana Olsen Fournier, 1245, rue Hubert, Longueuil, QC, J4K 2K2	146-256-2
3099-2505	Les Entreprises Boucherville Inc., 3600, rue Barclay, suite 245, Montréal, QC H3S 1K5	277-1, 278-8
3099-2503	Lafleur Inc., 3600, rue Barclay, suite 245, Montréal, QC, H3S 1K5	278-1-1, 2-1, 6-1, 281-2-1
3099-2501	Les Entreprises Boucherville Inc., 3600, rue Barclay, suite 245, Montréal, QC H3S 1K5	278-7, 281-4
1631-3385	91450 Canada Inc. et 91451 Canada Inc., 2015, rue Drummond, suite 202, Montréal, QC, H3G 1W7	
Une partie du lot originaire 307 (rue) mesurant 150,9 pieds dans sa ligne nord, 79,2 pieds dans sa ligne ouest, 79,5 pieds dans sa ligne est, 150,3 pieds dans sa ligne sud et contenant une superficie de 9 939 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit, savoir: au nord par les lots 117-184, 117-183, 117-182, au sud par une partie des lots 117-193, 117-189 et par les lots 117-192, 117-191, 117-190, à l'est par le lot 117-98 et à l'ouest par le lot 117-107.		

Quatrième partie
Immeubles non-sujets au droit de retrait d'un an

Les lots ci-après décrits sont du cadastre officiel du Village de Longueuil Inc. dans les limites de la ville de Longueuil.

1060-0126 M. Louis Palardy, adresse inconnue

Une partie du lot 1-198 mesurant 12,5 pieds dans ses lignes nord et sud, 50 pieds dans ses lignes est et ouest et contenant une superficie de 612,5 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit, savoir: au nord par le lot 198-1, au sud par des parties des lots 1-335 et 1-336, à l'est par le lot 1-199 et à l'ouest par le résidu dudit lot 1-198.

Longueuil, le 22 septembre 1981.

14952-40-2-o

Le greffier,
CLAUDE GAUTHIER.

Ministères — Avis concernant les

Assemblée nationale

[L.S.]
Canada
Province de
Québec

JEAN-PIERRE CÔTÉ

ÉLIZABETH DEUX, par la grâce de Dieu, Reine du
Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et
territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la
Foi.

À Nos très aimés et fidèles Membres de l'Assemblée
nationale du Québec,

SALUT.

Proclamation

ATTENDU QUE pour diverses considérations, il est à
propos de convoquer la Législature du Québec pour
l'expédition des affaires, Nous vous convoquons par les
présentes pour 15 h, le trentième jour de septembre
prochain et, en conséquence, vous mandons et ordonnons
de vous assembler à cette date, à l'Hôtel du parlement, en
la ville de Québec, pour y expédier les affaires de la
province et y examiner, discuter et décider les questions
qui vous seront soumises.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes
Lettres patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau
de la province de Québec.

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé l'honorable Jean-
Pierre Côté, lieutenant-gouverneur de ladite province.

Donné en Notre ville de Québec, le vingt-huitième jour de
septembre, l'an de grâce mil neuf cent quatre-vingt-un
et de Notre règne le trentième.

Par ordre,

15006-o

Le secrétaire de la Législature,
RENÉ BLONDIN.

Assemblée nationale

Concernant les projets de loi privés qui seront présentés
pendant la prochaine session.

Conformément aux règles de pratique adoptées par
l'Assemblée nationale le 21 décembre 1972 et dont un
exemplaire peut être obtenu en s'adressant au soussigné:

Les projets de loi privés doivent être déposés au secré-
tariat des commissions avant le jour de l'ouverture de la
session.

Les documents dont il est fait mention dans le projet
doivent être déposés avec celui-ci.

Québec, le 28 septembre 1981.

15006-o

Le secrétaire des commissions,
VALMOND BOULIANE.

Errata

<i>Gazette</i>	<i>Rubrique</i>	<i>Page Lire:</i>	<i>Au lieu de:</i>
38(81 09 19)	Avis de dissolution éventuelle des corporations	10025 DAYRU DISTRIBUTORS LIMITED 1300-5673	DAYRU DISTRIBUTORS LIMITED 1300-5673
38(81 09 19)	Avis de dissolution éventuelle des corporations	10027 INTERNATIONAL BUILDING LIMITED 1313-2204	INTERNATONAL BUILDING LIMITED 1313-2204
14895-o			

Canton de Jonquière

Veillez noter qu'une erreur s'est glissée dans l'avis publié à la page 10096 de l'édition numéro 38 du 19 septembre 1981.

Au deuxième paragraphe nous aurions dû lire: « **le lot 30B-1 et une partie du lot 30A-1** » au lieu de: « **le lot 30b-1 et une partie du lot 30a-1** ».

14895-o

Paroisse de Saint-Martin

Veillez noter qu'une erreur s'est glissée dans l'avis publié à la page 10099 de l'édition numéro 38 du 19 septembre 1981.

Au deuxième paragraphe nous aurions dû lire: « **les lots 16A-214 à 16A-221 et 17A-247 à 17A-249** » au lieu de: « **les lots 16a-214 à 16a-221 et 17a-247 à 17a-249** ».

Dans le même avis, au troisième paragraphe nous aurions dû lire: « **les lots 16A-188 à 16A-197, 17A-193 à 17A-196 et une partie du lot 17A-192** » au lieu de: M « **les lots 16a-188 à 16a-197, 17a-193 à 17a-196 et une partie du lot 17a-192** ».

14895-o

INDEX

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME — LOI SUR L'

SAINT-JOSEPH-DE-BEAUCE, VILLE (<i>Élaboration d'un plan d'urbanisme</i>)	Page 10448
--	------------

ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES — LOI SUR LES

ASSOCIATION COOPÉRATIVE DES MÉTIERS D'ART DU COEUR DU QUÉBEC (<i>Formation</i>)	10448
CLUB COOPÉRATIF DE CONSOMMATION VERDUNOIS (<i>Changement du montant de la part sociale</i>)	10448
COOPÉRATIVE DE RÉCUPÉRATION « RÉCUPÈRE-SAG. » DE JONQUIÈRE (<i>Formation</i>)	10448
COOPÉRATIVE D'HABITATION « C'EST POUR MOI » DE QUÉBEC (<i>Formation</i>)	10448
COOPÉRATIVE D'HABITATION D'OÙ (MONTRÉAL) (<i>Formation</i>)	10448
COOPÉRATIVE D'HABITATION DU « VIEUX MOULIN DE QUÉBEC » (<i>Formation</i>)	10449
COOPÉRATIVE D'HABITATION LA BONNE ENTENTE (JOLIETTE) (LA) (<i>Formation</i>)	10449
COOPÉRATIVE D'HABITATION LA FOLLE DU LOGIS (MONTRÉAL) (<i>Formation</i>)	10449
COOPÉRATIVE D'HABITATION « LABELLE » (MONTRÉAL) (<i>Formation</i>)	10449
COOPÉRATIVE D'HABITATION LE FIEF DE POINTE-ST-CHARLES (<i>Formation</i>)	10449
COOPÉRATIVE D'HABITATION « LES BEAUX JOURS » DE VERDUN (<i>Formation</i>)	10449
COOPÉRATIVE D'HABITATION LES BORDAGES DE POINTE-ST-CHARLES (<i>Formation</i>)	10449
COOPÉRATIVE D'HABITATION LOUIS CYR DE ST-HENRI-MONTRÉAL (<i>Formation</i>)	10450

AVIS DIVERS

CONGRÉGATION TURQUE ORTHODOXE DE MONTRÉAL (<i>Dissolution</i>)	10450
SUCCESSION BERNARD DESLAURIERS (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	10450
SUCCESSION CHRISTIAN ROBERT (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	10450
SUCCESSION LÉOPOLD LÉVESQUE (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	10451
SUCCESSION MARIE BLANCHE ALICE NORMAND DUCKETT GUÉRIN (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	10451
VERDUN, CITÉ (<i>Requête</i>)	10451

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

ACCORDÉS

BERNARD, MARIE YVETTE YOLANDE	10451
CHAGNON, JOSEPH DOMINIQUE RENÉ	10451
CÔTÉ, MARIE AGATHE ANTOINETTE ÉLYSE	10451
DELAGE, MARIE-LOUIS CARL GUY	10451
DUBREUIL, MARIE GEORGETTE	10452
DUPERRÉ, LYSE	10452
ELIGBERG, DAVID MARK	10452
FORTIN, MARIE ANDRÉE JEANNINE	10452
FRUND, JEAN-LOUIS	10452
GAUTHIER, JOSEPH RODRIGUEZ RAOUL ADRIEN	10452
GOSSELIN, MARIE CÉCILE ÉLAINE	10452
LEDUC, DANIELLE	10452
LIEBERMAN, PAUL	10452
RONDEAU, JOSEPH GILBERT EUCLIDE PAUL	10452
SAURETTE, JEAN MARIE JOSEPH ÉDOUARD	10453
SOUCY, MARIE JULIETTE AGATHE GINETTE	10453
TRUDEL, HÉLÈNE	10453

DEMANDES

BARRETTA, LUIGI (LOUIS)	10453
CARON, JOSEPH BERNARD RICHARD	10453
CHARLAND, ANDRÉE	10453
DE KERSTRAT, YVES CHARLES	10453
FORGUES, JEANNETTE LILIANE JEANNE	10454
JAZRA, RIAD	10454
KAEMPH, JEFFREY	10454
KAPRIELIAN, VARTANOUCHE	10454

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE**DEMANDES — suite**

	Page
LAPIERRE, GISÈLE	10454
LAPOINTE, MARIE DENISE MICHELLE	10454
MANIATES, JOSEPH GODFROY DENIS	10454
MARIE-CÉLESTINE	10454
Mc EWAN, DAVID TERRY	10455
NGUYEN, THI MINH TAM	10455
PEARSON, JOSEPH LAWRENCE	10455
PELLERIN, JOSEPH JOHNNY ROMÉO	10455
SANSCHAGRIN, YVETTE	10455
WHITE, VIRGINIA GERTRUDE	10455

CODE DE PROCÉDURE CIVILE (Article 139)

GAUVIN (FRANCINE) c. JORGE ESPINOZA OREGEL (<i>Ordonnance</i>)	10455
--	-------

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

AVIS DE NON-RENOUVELLEMENT DE PERMIS DE TRANSPORTS	10400
DÉCISIONS RENDUES	
— CAMIONNAGE RÉGULIER SPÉCIALISÉ	10432
— DÉCHETS	10446
— ÉCOLIER	10429
— LOCATION	10438
* — MARITIME	10446
— PRODUITS NOMMÉS	10435
— TAXI	10429
— TRANSPORT EN VRAC	10439
— VOYAGEUR	10428
— DÉCISIONS RENDUES (<i>Errata</i>)	10447
INTRODUCTION DE REQUÊTES	
— MONTRÉAL	10410
— QUÉBEC	10422
— QUÉBEC (<i>Transport de déchets</i>)	10427

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)**CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE (Article 21)**

AERO MACHINING LTD.	10373
ALOUPETTE ENTERPRISES INC.	10373
AMUSEMENTS IDÉAL (MONTRÉAL) INC. (LES)	10374
ASSOCIATION DES CONSULTANTS MATRIMONIAUX DU QUÉBEC	10373
ASSOCIATION DES THÉRAPEUTES CONJUGAUX ET FAMILIAUX DU QUÉBEC	10373
ASSOCIATION OF MARRIAGE COUNSELORS OF QUÉBEC	10373
ATELIER D'USINAGE AÉRO LTÉE	10373
BENNETT INVESTMENTS INC.	10373
BISCUITS LIDO (1981) INC.	10373
BISTRO LA MANSARDE INC.	10373
BISTROT L.M. INC. (LE)	10373
BOIS ROUSSEAU INC. (LES)	10374
BOWL-O-DROME LIMITED (THE)	10373
BOWL-O-MARC INC.	10373
CANADIAN BIBLE SOCIETY, AUXILIARY OF THE BRITISH AND FOREIGN BIBLE SOCIETY, MONTRÉAL DISTRICT	10373
CANADIAN BIBLE SOCIETY, MONTRÉAL DISTRICT	10373
CANADIAN SALVAGE CORPORATION	10373
CANADIAN SALVAGE CORPORATION INC.	10373
CENTRE D'INNOVATION INDUSTRIELLE/MONTRÉAL	10373
CENTRE QUÉBÉCOIS D'INNOVATION INDUSTRIELLE	10373

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)**CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE (Article 21) — suite**

	Page
CHEZ BENNETT WEARING APPAREL LTD.	10373
CIE DE TABAC F.H. JONES LTÉE	10374
CIE MIRONDEB INC.	10374
COMPAGNIE CANADIENNE DE RECYCLAGE INDUSTRIEL INC.	10373
CONFECTIONS SKIRTCRAFT LTÉE	10375
CONSTRUCTIONS TASSONI INC.	10375
CORPORATION ÉDIFICE 225	10375
D.C. GLASS LIMITED	10374
DE SALABERRY ESTATES INC.	10373
DÉCORATIONS INTÉRIEURES LINCOR LTÉE (LES)	10374
DOMAINE JOLI-COEUR INC. (LE)	10375
DRESSMAKER SERVICE LTD.	10373
DRESSMAKERS' SERVICE LTD.	10373
DRUMMOND TRANSIT LTÉE	10373
DRUMMOND TRANSIT LIMITED	10373
ÉCOLE DE CONDUITE ANDRÉE BORDUAS INC.	10374
ÉCOLE ST-GEORGES DE MONTRÉAL INC.	10374
ÉLECTRICITÉ HOME INC.	10374
ENTREPRISES ALOUETTES INC. (LES)	10373
ÉRECTEURS DE STRUCTURES ROMA INC. (LES)	10374
FLOCAGE GÉNÉRAL INC.	10374
FORWARD HOUSE INC.	10374
FOURNITURE POUR COUTURE DRESSMAKER LTÉE	10373
FOURRURES ÉLÉGANCE FUEDEM INC.	10374
FUEDEM FINE FURS INC.	10374
GENERAL FLOCKING INC.	10374
GENERAL FLOCKING LTD.	10374
GESTION JACQUES BÉLANGER INC.	10375
GESTION ST-VIATEUR INC.	10375
GLACES D.C. LTÉE	10374
HOME ELECTRIC INC.	10374
HOME ELECTRIC SERVICE INC.	10374
IDEAL AMUSEMENTS (MONTRÉAL) INC.	10374
IMMEUBLES HONEYSIMS INC.	10374
INDUSTRIAL INNOVATION CENTRE/MONTRÉAL	10373
INVESTISSEMENTS BENNETT INC.	10373
JONES (F.H.) TOBACCO SALES CO. LTD.	10374
KNITRAMA FABRICS INC.	10374
LAURENTIAN WIRE PRODUCTS LTD.	10374
LIDO BISCUITS (1981) INC.	10373
LINCOR HOME DECORATIONS LTD.	10374
MAISON LES ÉTAPES INC.	10374
MALAGA INCORPORATED	10374
MIRONDEB CORPORATION	10374
MIRONDEB INC.	10374
MODERN BOWLING LTD.	10374
NETTOYEURS SUNNYDALE INC.	10375
NORTHVIEW RESTAURANT LTD.	10374
PRODUITS DE FILS DE FER LAURENTIAN LTÉE	10374
PROPRIÉTÉS DE SALABERRY INC.	10373
QUÉBEC INDUSTRIAL INNOVATION CENTER	10373
RESTAURANT LA VILLE SUR LE NORD LTÉE	10374
RIVERSIDE TRADING CO. LTD.	10374
ROMA'S STEEL WORKS INC.	10374
ROSEMOUNT WELDING CONTRACTORS LTD.	10374
ROUSSEAU LUMBER INC.	10374
ST. GEORGE'S SCHOOL OF MONTRÉAL INC.	10374
ST. VIATEUR MANAGEMENT CORP.	10375

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)**CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE (Article 21) — suite**

	Page
ST. VIATEUR MANAGEMENT INC.	10375
SALLE DE QUILLES AU-MARC INC.	10373
SALLE DE QUILLES AU-DROME LTÉE	10373
SALLE DE QUILLES LA MODERNE LTÉE	10374
SERVICES DE GESTION ANDRÉE BORDUAS INC.	10374
SKIRTCRAFT, LTD.	10375
SOCIÉTÉ BIBLIQUE CANADIENNE DE LA RÉGION DE MONTRÉAL (LA)	10373
SOCIÉTÉ COMMERCIALE RIVERSIDE INC.	10374
SOUDURES DE ROSEMONT INC.	10374
SUNNYDALE CLEANERS INC.	10375
SYME (C.) LTÉE	10375
SYME (C.) UPHOLSTERING LTD.	10375
TASSONI CONSTRUCTION LTD.	10375
THURSO FISH AND GAME CLUB (THE)	10375
TISSUS KNITRAMA INC.	10374
225 BUILDING CORPORATION (THE)	10375
VARIÉTÉS L'ETCETERA INC. (LES)	10375
VICTORIA PRECISION INC.	10375
VICTORIA PRECISION WORKS COMPANY LIMITED	10375

CHANGEMENT DE SIÈGE SOCIAL (Article 87)

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES AIDES PÉDAGOGIQUES INDIVIDUELS * (A.P.A.P.I.) (L')	10375
CENTRE ÉDUCATIF ET CULTUREL INC.	10375
CLIMATIC SPORTSWEAR INC.	10375
CLUB DES NEIGES SOREL-TRACY INC.	10375
CROWN WATERPROOF & CLOTHING CO.	10375
ÉCOLE DE SKI SNOWLARKS LTÉE	10375
G. & G. FRÈRES INC.	10376
GAGNON (LAURENT) INC.	10376
GIGI INC.	10376
INDUSTRIES ÉLYSÉE INC. (LES)	10376
MAFER INC.	10376
PELLETIER (ROBERT) & ASSOCIÉS INC.	10376
PIERCE CORPORATION	10376
PLACEMENTS D'AVAUGOUR INC.	10376
PRATTE — MORRISSETTE INC.	10376
PRODUITS DE PAPIER EF-EF VILLE-MARIE LTÉE (LES)	10376
SERVICES LAITIERS ROBERT INC. (LES)	10376
SYSTÈMES DE CONTAINERS (QUÉBEC) (1974) LIMITÉE (LES)	10376
THÉÂTRE DU BATELEUR INC. (LE)	10376

CHANGEMENT DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS (Article 87)

ASSOCIATION DES MANUFACTURIERS DE TRICOT DU QUÉBEC INC. (L')	10376
C.R.O.P. INC.	10376
CLINIQUE DENTAIRE DE LONGUEUIL INC.	10376
CLUB DE L'ÂGE D'OR ST-CAMILLE INC.	10377
CLUB DES NEIGES SOREL-TRACY INC.	10377
COMPAGNIE DE CHARLEVOIX LIMITÉE (LA)	10377
COMPAGNIE DE PLACEMENT ET DE GESTION ST-LAURENT LTÉE (LA)	10377
ENTREPRISES CRYSTAL CLAIR INC. (LES)	10377
ENTREPRISES CRYSTAL CLAIR INC. (LES)	10377
ESCALE POUR ELLE (MONTRÉAL) (L')	10377
FÉDÉRATION DE GYMNASTIQUE DU QUÉBEC	10377
GAZ MÉTROPOLITAIN, INC.	10377
MAGASIN DE VÊTEMENTS HENRY INC.	10377
MATÉRIAUX QUÉBO LTÉE	10377

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)**CHANGEMENT DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS (Article 87) — suite**

	Page
PLACEMENTS D'AVAUGOUR INC.	10377
PRODUITS DE PAPIER DORFIN (QUÉ) LTÉE (LES)	10377
RADIO TV JEAN INC.	10377

DEMANDES DE DISSOLUTION

AUX SANS FAÇONS INC.	10456
BENART NECKWEAR CO. LTD.	10456
BONAVEST CORPORATION	10456
BOUTIQUE BIDULE (1979) INC.	10456
BOUTIQUE LE GRAND BAZAR INC.	10456
CANADIAN EUROPEAN PASTRY (1979) INC.	10456
CLUB DE TIR NEMROD INC.	10456
COATICOOK SPORTS INC.	10456
CORPORATION LURA LTÉE. (LA)	10457
CÔTE DE LIESSE LEASEHOLDS LIMITED	10457
CRYO-GAZ LTÉE.	10457
DE SOLA CLUB OF MONTRÉAL INC.	10457
DE SOLA MORTGAGE CORPORATION	10457
DÉCOLORATION ET PRESSAGE DE MONTRÉAL LTÉE	10457
DELMAR FORWARDING CORP.	10457
DUFFINS CREEK ESTATES (QUÉBEC) LTD	10457
ENTREPRISES PIERROC LTÉE (LES)	10457
ENTREPRISES R. GAMACHE INC. (LES)	10458
GARNET RETALLACK & SONS LTD.	10458
GARNET RETALLACK & FILS LTÉE	10458
GROUPE UNIQUE V.E.W. INC.	10458
GUIMOND (GEORGES) ASSURANCES INC.	10458
HÔTEL MORIN LIMITÉE	10458
HUTCHISON STREET CORPORATION	10458
IMMEUBLES S.N.C. INC. (LES)	10458
INDUSTRIES DES ALIMENTS ITALIENS INC.	10458
INVESTISSEMENTS NORSO LTÉE	10459
ITALIAN FOOD INDUSTRIES INC.	10458
JOLIE MADAME INC. (LA)	10459
LEDIS INC.	10459
MARINE SALES & INDUSTRIAL EQUIPMENT INC.	10459
MIJO-LAINE INC.	10459
MONTRÉAL BLEACHING AND PRESSING LTD.	10457
MONTRÉAL WOOD SPECIALTIES INC.	10459
NORSO INVESTMENTS LTD.	10459
PÂTISSERIE CANADIENNE EUROPÉENNE (1979) INC.	10456
POISSONNERIE PAVILLON DE LA BAIE LTÉE	10459
RESTAURANT AU VERSAILLES INC.	10459
S.N.C. REALTIES INC.	10458
SERVICE DE CARTOGRAPHIE DU QUÉBEC LTÉE	10459
STYLUS INC.	10460
TEXTILANA JOBBING INC.	10460

DISSOLUTION (Article 28)

AGENCES D'ASSURANCE LAURENTIDE LTÉE	10377
AUTOMOBILES REGARO INC.	10377
COMITÉ ORGANISATEUR DU TRICENTENAIRE DE CHAMPLAIN INC.	10378
DÉVELOPPEMENT ST. CONRAD LTÉE	10378
GEOFFRION (BERNARD) INC.	10378
HERCULES REALTY INC.	10378
INDEPENDENT GAS STATIONS (1966) LTD.	10378
KOLINOR INC.	10378
PLATEAU DEVELOPMENTS LTD.	10378

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)**ÉTABLISSEMENT OU CHANGEMENT DU DOMICILE LÉGAL (Article 32)**

	Page
AUTO RODE INC.	10378
CENTRE DE CONCERTATION SUR LES ARTS CONTEMPORAINS LA PIE TANT PIS INC.	10378
CHEVALIERS DE COLOMB DE RIGAUD, CONSEIL 2881	10378
CHEVALIERS DE COLOMB DE VILLE ÉMARD, CONSEIL 5185	10378
CONSEIL 2402 DES CHEVALIERS DE COLOMB DE RIVIÈRE-DU-LOUP	10378
CONSEIL MANIWAKI, No 3063 DES CHEVALIERS DE COLOMB	10378
CONSEIL NICOLET, No 1326 DES CHEVALIERS DE COLOMB	10378
CONSEIL PLATEAU MONT-ROYAL No 5118 DES CHEVALIERS DE COLOMB DE MONTRÉAL	10379
CORPS CANADIEN DES COMMISSIONNAIRES (DIVISION DE MONTRÉAL)	10379
FERME A. & L. BEUPARLANT INC.	10379
GARAGE A.K. INC.	10379
GAREDEC INC.	10379
LIGUE FÉMININE DE BALLE-MOLLE MÉTROPOLITAINE INC.	10379
MERICHARD INC.	10379
MEUBLES RÉJEAN BROCHU INC.	10379
NORMANDY CHIBOUGAMAU MINES LIMITED (N.P.L.)	10379
PAYS DE WINDIGO (AU)	10379
RESTAURANT CATHAY INC.	10379
SCHACHTER (A.) INC.	10379
SODEQ CENTRE DU QUÉBEC INC.	10379

LETTRES PATENTES

BLAIS (JEAN-PAUL) & FILS INC.	10379
CONSTRUCTION VENASSE (QUÉBEC) INC.	10379
VENASSE CONSTRUCTION (QUÉBEC) INC.	10379

LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES

AIR SCHEFFERVILLE INC.	10380
ASSOCIATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU DIOCÈSE DE SHERBROOKE INC. (L')	10380
ASSOCIATION DIOCÉSAINE DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU DIOCÈSE DE SHERBROOKE INC. (L')	10380
CENTRE DE BÉNÉVOLAT DE LA MITIS	10380
CENTRE DE BÉNÉVOLAT DE LA RÉGION DE MONT-JOLI INC.	10380
DELAY RIVER OUTFITTERS INC.	10380
DESAUTELS, ROBERGE ET ASSOCIÉS INC.	10380
ENTREPRISE D'INCINÉRATION INDUSTRIELLE GOODFELLOW INC.	10380
ENTREPRISES D'INCINÉRATION INDUSTRIELLE GOODFELLOW (QUÉBEC) INC.	10380
FÉDÉRATION DE GYMNASTIQUE DU QUÉBEC	10380
G.M. PLASTICS GROUP LTD.	10380
GENERAL MOLD-FAB INC.	10380
GOODFELLOW COMBUSTION INC.	10380
GOODFELLOW COMBUSTION (QUÉBEC) INC.	10380
GROUPE G.M. PLASTIQUES LTÉE	10380
GROUPE PLASTIQUES G.M. LTÉE	10380
JARDINIERS MODÈLES INC. (LES)	10380
JOURNAL DU GRAND-PORTAGE INC. (LE)	10380
KUONI (WALTER) INC.	10380
MÉDIA D.R. INC.	10380
MOTEL DU LAC ST-FRANÇOIS INC.	10380
PEDNEAULT (CLAUDE) INC.	10380
PLACEMENTS D'ACCESSOIRES TECHNIQUES INC.	10381
POURVOYEURS DE LA RIVIÈRE DELAY INC.	10380
RADIO RICHELIEU (1979) LTÉE	10380
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE STANSTEAD LTÉE	10381
STANSTEAD DEVELOPMENT LTD	10381
TECHNICAL ACCESSORIES INVESTMENTS INC.	10381
TECHNICAL ACCESSORIES LIMITED	10381

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)**DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION**

	Page
ACCOMMODATION BEAURIVAGE INC.	10381
AS DU CUIR INC. (L')	10381
ASPERGERAIE LTÉE (L')	10381
ATELIERS DE MÉCANIQUE ST-JEAN & FRÈRES INC. (LES)	10381
BEAUPRÉ (RÉJEAN) LTÉE	10381
BOIS DE LA VALLÉE LTÉE (LES)	10381
BOISÉS D'HIPPOCRATE INC.	10381
BOUTIQUE LE DISQUAIRE INC.	10381
BOUTIQUE LUCETTE LAMONTAGNE INC.	10381
BRANCHAUD (ALBERT) & FILS INC.	10381
BUSSEY HOSPITAL CENTER (QUÉBEC) INC.	10382
CAYER (D. & G.) INC.	10381
CENTRE DE YOGA SOURCE VIVE INC.	10382
CENTRE HOSPITALIER BUSSEY (QUÉBEC) INC.	10382
CLOUTIER (J.P.) & L. DUGUAY INC.	10382
CLUB DE HOCKEY JUNIOR MAJEUR DE GRANBY INC. (LE)	10382
CONSORTIUM STELLA INC.	10382
CONSTRUCTION VILTIS INC.	10382
CONSTRUCTIONS GILBERT SÉNÉCHAL INC. (LES)	10382
CORUM LTD.	10382
CORUM LTÉE	10382
COUTURE ST-ANDRÉ INC.	10382
DOLBEC (GERMAIN) ET FILS INC.	10382
ÉCOLE D'ÉVEIL STE-FOY INC.	10382
ENTREPOSAGE STE-JULIE LTÉE	10382
ENTREPRISES A.B. SINGH INC. (LES)	10382
ENTREPRISES DE MAÇONNERIE GÉRARD BOUCHARD INC. (LES)	10382
ENTREPRISES FANICATIT INC. (LES)	10382
ENTREPRISES FORESTIÈRES LAROUCHE ET FRÈRES INC. (LES)	10382
ENTREPRISES FRANÇOIS ST-JEAN INC. (LES)	10382
ENTREPRISES IMMOBILIÈRES R.B. INC. (LES)	10382
ENTREPRISES LAFRENIÈRE ET ROBITAILLE INC. (LES)	10382
ENTREPRISES TIGATO INC. (LES)	10382
ÉPICARPE INC. (L')	10383
ÉPICERIE BL INC.	10383
ÉQUIPEMENTS ALAIN THIBODEAU INC. (LES)	10383
FERME ANDRÉ BEAUCHEMIN ET JOSÉE BEAUSÉJOUR INC.	10383
FERME AVICOLE BOIS-FRANCS INC.	10383
FERME B.M. INC.	10383
FERME DESRANLEAU INC.	10383
FERME GÉRARD DRAPEAU ET FILS INC.	10383
FERME JEAN LEMAY INC.	10383
FERME MARCEL LANCIAUX INC.	10383
FERME R. ET L. LEBOEUF INC. (LA)	10383
FERME ROYAUME DES CIEUX INC.	10383
FRAPPIER (A. & P.) INC.	10383
GARAGE VINCENT GIASSON INC.	10383
GESTION BOULEVARD HAMEL INC.	10383
GESTION CLAUDE BOIRE INC.	10383
GESTION CLÉMENT BOIRE INC.	10383
GESTION DENIS BOIRE INC.	10383
GESTION GEORGES INC.	10383
GESTION H.D. INC.	10383
GESTION LÉO INC.	10383
GESTION MOBILIÈRE F. & P. INC.	10384
GESTION PAUL BOIRE INC.	10384
GESTIONS R.D.R. INC. (LES)	10384
GRÉGOIRE ÉLECTRONIQUE INC.	10384

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)**DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION — suite**

	Page
GRUPE AMELCO INC. (LE)	10384
GRUPE INSPIRATION INC. (LE)	10384
GUAY (BERNARD) & FILS INC.	10384
HÔTEL JEAN-MICHEL INC.	10384
IMMEUBLES B.J.M. INC. (LES)	10384
INFORMATIQUE MODERNE INC.	10384
INSPIRATION GROUP INC. (THE)	10384
INVESTISSEMENTS B.G.M. INC. (LES)	10384
JACOB (MARILYNE) INC.	10384
LABERGE & DESBIENS INC.	10384
LACHARO INC.	10384
LEBOEUF (ROGER) LTÉE	10384
LEGU-CYCLE INC.	10384
LÉGUMES JEANNOT INC. (LES)	10384
MAGASIN L'ALLURE INC.	10384
MAÎTRE SALADIER INC. (LE)	10384
MARCHÉ HARNOIS ET FILS INC.	10384
1847-5095 QUÉBEC INC.	10384
1849-6513 QUÉBEC INC.	10385
1850-0397 QUÉBEC INC.	10385
1850-0645 QUÉBEC INC.	10385
1850-0645 QUÉBEC INC.	10385
1850-0652 QUÉBEC INC.	10385
1850-0660 QUÉBEC INC.	10385
1850-0710 QUÉBEC INC.	10385
1850-2096 QUÉBEC INC.	10385
1850-2211 QUÉBEC INC.	10385
MODE CHEZ SOI INC. (LA)	10385
NORTHGATE PATINO MINES INC.	10385
PÊCHES BERNARD ANCTIL INC. (LES)	10385
PÉDAGO INC.	10385
PINGOUIN CHICOUTIMI INC. (LE)	10385
PLACEMENTS LÉVIS-LAUZON INC. (LES)	10385
PLACEMENTS SALEP INC. (LES)	10385
PRODUCTIONS ROBERT FONTAINE INC. (LES)	10385
PRODUITS LAITIERS DE BROSSARD INC.	10385
PROPRIÉTÉS DOCTEUR PENFIELD INC. (LES)	10385
RÉPARATION AUTOMOBILE LAFLÈCHE INC.	10385
S.T. ORNEMENTAL INC.	10385
SERCOMATIQUE INC.	10385
SINGH (A.B.) ENTERPRISES INC.	10382
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE SERDEV INC. (LA)	10386
SOCIOLOGUES DU BIC, INC. (LES)	10386
STRUCTURES PÉDAGO INC. (LES)	10386
STUDIO SANTÉ ET FORME INC.	10386
SYLIDIA INC.	10386
TERRASSES DUPUIS INC. (LES)	10386
TOMACO INC.	10386
TRANSPORT D'ANIMAUX B.D.L. INC.	10386
TRANSPORT FORESTIER J.P.P. INC.	10386
TRANSPORT JENNOIS INC.	10386
VACHON (AUREL) & FILS INC.	10386
VOGEC INC.	10386

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION

	Page
ACCÉLÉRAMA INC.	10386
ACCOMMODATION VAL-BÉLAIR INC.	10386
ACTION LOCATION MONT-ROYAL (1981) INC.	10388
ABSECOM LTÉE	10386
AIDES À LA COUTURE LEVINE LTÉE	10386
ALUMINIUM C.C. INC.	10387
ATELIERS DE RELIURE DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN INC. (LES)	10387
BIJOUTERIE BERNE DUVERNAY LTÉE	10387
BIJOUTERIE BERNE ST-MARTIN LTÉE	10387
BOISERIES REPENTIGNY LTÉE (LES)	10387
BOUTIQUE ORFORD INC.	10387
BRO-TEK INC.	10387
BRUNELLE INC.	10387
CAMPBELL & KENNEDY (QUÉBEC) INC.	10387
CARGO-AIDE INC.	10388
CASGRAIN & COMPAGNIE LIMITÉE	10387
CHAGALL INTERNATIONAL LTÉE	10387
CHARLES RIVER CANADA INC.	10388
CORPORATION PHARMACEUTIQUE PROFESSIONNELLE	10387
CORPORATION SANIBEC M.T.R.	10387
DALFEN LTÉE	10387
DALFEN'S LIMITED	10387
DELCRAFT INC.	10387
DESIGN BELLEAU, MÉLANÇON & ASSOCIÉS INC.	10387
DESIGN LORRAIN BELLEAU & ASSOCIÉS INC.	10387
DISTRIBUTEURS DOMAINE INC.	10387
DRESSLER'S SAUSAGE HOUSE (SCHNITZEL HAUS) INC.	10387
ÉCONAR CONSTRUCTION INC.	10387
ELCO LITHO INC.	10387
ENTREPRISES CLAUDE MICHAUD INC. (LES)	10388
ENTREPRISES DELAMARE INC. (LES)	10388
ENTREPRISES D'ÉLECTRICITÉ H. THÉRIAULT INC. (LES)	10388
ENTREPRISES ROCHELEAU INC.	10388
FERME EDELWEISS INC.	10388
FERME ET LABORATOIRES CANADIENS D'ÉLEVAGE, LTÉE	10388
GARAGE RUE DU PONT INC.	10388
GESTION COULOMBE INC.	10388
GROUPE SANIBEC INC.	10388
HÔTEL CORONET INC.	10388
IMMEUBLES DALQUIER INC. (LES)	10388
IMMEUBLES IVANCO INC. (LES)	10388
IMPRIMERIE M.R. INC.	10388
JALEM INC.	10388
KILOCONTROL INC.	10388
LABRANCHE (GÉRARD) & FILS INC.	10388
LAMIBOIS INC.	10388
LEDUC (D.) INC.	10388
LEVAGE SEPA INC.	10388
LIBRAIRIE BOISBRIAND INC.	10388
LIBRAIRIE SCIENCE, BOISBRIAND INC.	10388
LOCATION JARRY INC.	10388
MARCHÉ JEAN-MARIE HÉBERT WARWICK INC.	10389
MONTRÉAL NORD TOYOTA INC.	10389
MOTOCYCLETES GRAND PRIX INC.	10389
PAGÉ (P. RENAULD) INC.	10389
PISCICULTURE LAC DES ÎLES INC.	10389
PISCINES R. NOLIN INC.	10389
PLACEMENTS CALER INC. (LES)	10389
PLACEMENTS GASTON CASTONGUAY INC. (LES)	10389

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)**DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION — suite**

	Page
PLACEMENTS JANEST INC. (LES)	10389
PLACEMENTS ROGER TREMBLAY INC. (LES)	10389
PRIOR LANDS & HOUSING LTD.	10389
RONDEAU (ROBERT) INC.	10389
RÔTISSERIE DE JOLIETTE INC.	10389
ROULOTTES SATELLITE LTÉE	10389
SANI-X INC.	10389
SÉCURIBEC INC.	10389
SERVICE DE MACHINE À COUDRE GEORGES INC.	10389
SERVICES FINANCIERS MANAC INC. (LES)	10389
SOCIÉTÉ DE PROMOTION IMMOBILIÈRE P.L.H. INC.	10389
STÉRÉO CAPITALE INC.	10389
SUPER MARCHÉ TOM INC.	10389
SUPERMARCHÉ LAURIER LTÉE	10389
TECHNISOL INC.	10390
TECHNO-COMBUSTION INC.	10390
TÉLÉVAL INC.	10390
VITRERIE BOILY LTÉE	10390
VOYAGES LAURIER INC.	10390

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE FUSION

NOURRY (LIONEL) (1976) LTÉE	10390
-----------------------------------	-------

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION

ACTON VALE TRANSPORT INC.	10390
AMÉNAGEMENTS A.D.N. INC. (LES)	10392
AUTO PENINSULAR INC.	10390
BARNOTI (PIERRE) INC.	10390
BELLERIVE (ALAIN) INC.	10390
BELLERIVE (ALAIN) (1981) INC.	10390
BÉRUBÉ (VIATEUR) INC.	10392
BUREAU BEC INC.	10392
COFFRAGES CONSTANT & BETIE INC. (LES)	10391
COMPAGNIE AGRICOLE SUDSARA DE MONTRÉAL INC.	10392
CONSTRUCTIONS CHAMBERLAND ET FILS LTÉE	10392
DALFEN LTÉE	10391
DEMETELIN (N.D.) INC.	10390
DÉMOLITION DE MONTRÉAL INC.	10391
DENAULT (BERNARD) POUR HOMMES INC.	10391
DOLBEC (HERMAN) INC.	10391
ENFANJOU INC. (L')	10391
ENTREPRISES DE TRANSPORT DENONT LTÉE (LES)	10391
FERME ROBERT & FILS INC.	10391
FOYERS J.M. INC. (LES)	10391
GARDERIE ÉDUCATIVE LE TOURNESOL DE BROSSARD INC.	10391
GESTION F.S.A. INC.	10392
GESTION HERMANN CLOUTIER LTÉE	10391
GESTION SIMON THIBAUT INC.	10391
GROUPE T.S. INC.	10391
IMMEUBLES OLYMPE INC.	10391
INDUSTRIES MAIBEC INC.	10391
INDUSTRIES RAYMOND INC.	10392
INDUSTRIES ROMAN INC.	10391
INTERVISION (GRAND FONDS) INC.	10391
ISOLATIONS R.G.C. INC.	10391
MATÉRIEL ÉDUCATIF F.C. INC.	10391
1644-6189 QUÉBEC INC.	10391
1646-9181 QUÉBEC INC.	10391

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)**DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION — suite**

	Page
1843-5479 QUÉBEC INC.	10391
1843-7426 QUÉBEC INC.	10391
1845-3068 QUÉBEC INC.	10392
1845-3654 QUÉBEC INC.	10392
1845-5659 QUÉBEC INC.	10392
1846-8462 QUÉBEC INC.	10392
1847-0757 QUÉBEC INC.	10392
1848-1218 QUÉBEC INC.	10392
1848-1770 QUÉBEC INC.	10392
1848-9260 QUÉBEC INC.	10392
1849-7602 QUÉBEC INC.	10392
OLD HICKORY BARBECUE MACHINES LTD.	10392
PERRIER (LOUIS), JOALLIER INC.	10392
PLACEMENTS A. MATTE INC.	10392
PLACEMENTS PIERRE GROTHÉ INC.	10392
POMMES DE TERRE SAINT-ALBAN INC.	10391
RAY MACHINE SHOP INC.	10392
RAYMOND INDUSTRIES INC.	10392
REDAL ÉLECTRIQUE LTÉE	10392
RESTAURANT « LA CHAUDRÉE » INC.	10392
RÔTISSERIE OLD HICKORY LTÉE (LA)	10392
SERVICES FINANCIERS CANABEC INC. (LES)	10392
SOCIÉTÉ SPORTIVE OMNICORP INC. (LA)	10392
SPORTS D.P. INC.	10392
STUDIO GOSSELIN LTÉE	10392
STUDIOS GOSSELIN LTÉE (LES)	10392
TRANSPORTS D'ACTON-VALE INC.	10390
USINAGE RAYMOND INC.	10392

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT RECTIFIÉ/COMPLÉTÉ

HUISSON, SERVICE D'HÉLICOPTÈRES LTÉE	10393
POTVIN (LÉOPOLD) INC.	10393

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 3)**LETTRES PATENTES**

AMÉNAGEMENT DES MONTS VALIN INC. (L')	10393
AMICALE « 80 »	10393
AMIS DE LA FORÊT DE PORT-CARTIER INC. (LES)	10393
AMIS DES ATELIERS RIVERAINS (LES)	10393
ANTR'ELLES (L')	10393
ARTISANS BÉNÉVOLES DE L'HÔPITAL NOTRE-DAME-DE-LOURDES (LES)	10393
AS(81) DE MONTRÉAL-NORD	10393
ASSOCIATION CHRÉTIENNE MONDIALE DE SECOURS	10393
ASSOCIATION DE MARCHANDS DE LA RUE ALEXANDRE	10393
ASSOCIATION DE PLONGÉE SOUS-MARINE DE LAC-MÉGANTIC	10394
ASSOCIATION DE SOCCER DE GATINEAU INC.	10394
ASSOCIATION DES CARNAVALS AMBULANTS DU QUÉBEC	10394
ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS AFRICAINS DE SHERBROOKE INC.	10394
ASSOCIATION DES FAMILLES D'ACCUEIL ST-HUBERT-LONGUEUIL	10394
ASSOCIATION DES MARCHANDS DE L'AVENUE DU PARC	10394
ASSOCIATION DES POMPIERS VOLONTAIRES DE SAINTE-CROIX INC.	10394
BÉNÉVOLES DE L'HÔPITAL ST-FRANÇOIS D'ASSISE INC. (LES)	10394
CAFÉ JEUNESSE DE BROSSARD	10394
CASCADEURS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (LES)	10394
CENTRE COMMUNAUTAIRE D'ARTISANAT DE PANET	10394
CENTRE DE FORMATION MÉCANIQUE DE QUÉBEC INC.	10394
CENTRE DE LA NATURE DE VAL SENNEVILLE INC. (LE)	10394

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 3)**LETTRES PATENTES — suite**

	Page
CENTRE DE STAGES PINCEBEC DE ST-ALEXIS-DES-MONTS	10394
CENTRE EURÉKA INC.	10394
CLUB COLO COLO DE MONTRÉAL INC.	10394
CLUB D'ÂGE D'OR BON ACCUEIL D'ÉVAIN	10394
CLUB DE HOCKEY HÔTEL-DIEU-DE-LÉVIS INC.	10395
CLUB DE HOCKEY ST-AMBROISE INC.	10395
CLUB DE L'ÂGE D'OR DE HONFLEUR INC.	10395
CLUB DE VOILE ESTÉREL	10395
CLUB LAC DES FONDS INC.	10395
CLUB OPTIMISTE DE CANTLEY, INC.	10395
CLUB OPTIMISTE DOUVILLE INC.	10395
COMITÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU SECTEUR TADOUSSAC (C.A.D.E.S.T.) INC.	10395
COMITÉ DES LOISIRS, « DES RUISSEAUX » SECTION LAC NADEAU INC.	10395
CONSEIL DES LOISIRS CHRIST-ROI DE CHÂTEAUGUAY	10395
DYNAMIQUES DE THETFORD INC. (LES)	10395
ÉQUIPE DE HOCKEY BON ACCUEIL ST-THÉOPHILE INC.	10395
GARDERIE PAPILLON	10395
HABITATIONS H.P.R. INC.	10395
INTERGROUPE O.A. FRANÇAIS DE MONTRÉAL	10395
LIGUE DE HOCKEY PROCYCLE INC.	10395
LIGUE DE HOCKEY SUD-OUEST MERCIER LTÉE	10395
MÉNINGERIE (LA)	10395
MILLATECK (LA)	10396
NATASHQUAN, ET SON PATRIMOINE	10396
ORDO TEMPLI ORIENTIS (O.T.O.)	10396
ORDRE DU TEMPLE D'ORIENT (O.T.O.)	10396
PARC D'HIVER DE ROSEMONT	10396
PARENTS SECOURS DE TERREBONNE INC.	10396
PARK AVENUE MERCHANTS ASSOCIATION	10394
RADIO COMMUNAUTAIRE MF LAC SIMON INC.	10396
RÉSEAU BÉNÉVOLES DE LASALLE INC.	10396
RESSOURCES ET ACTIONS DES FEMMES DE SOREL	10396
SERVICE BUDGÉTAIRE POPULAIRE DE LA RÉGION D'ASBESTOS	10396
SOCIÉTÉ FRANCO — QUÉBÉCOISE POUR LA COURSE QUÉBEC — ST-MALO	10396
SOCIÉTÉ PORTUGAISE DE PUBLICATIONS INC.	10396
THÉÂTRE DE LA TERRE PROMISE INC. (LE)	10396
THÉÂTRE VERTEP	10396
TOURISMALEX (ST-ALEXIS-DES-MONTS) INC.	10396
TROUPE DE BALLET JAZZ LOUISE BRABANT (LA)	10396
WORLD CHRISTIAN RELIEF ASSOCIATION	10393

COMPAGNIES ÉTRANGÈRES — LOI SUR LES**CHANGEMENTS**

INTERNATIONAL LOGGING CORPORATION	10397
---	-------

NOUVEAU PERMIS

ALLEGHENY INDUSTRIELLE ET ÉLECTRIQUE, LTÉE (L')	10397
ENTREPRISES CÉCILE LIMITÉE (LES)	10397
HOLLINGSWORTH COMPAGNIE DE SERVICES, LTÉE	10397
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE CARLISLE INC.	10397

PERMIS

ENTREPRISE DE MAINTENANCE FERROVIAIRE LORAM LTÉE	10398
RESSOURCES AVALON INC.	10398
SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE GESTION ARGUS LTÉE	10398

CURATELLE PUBLIQUE — LOI SUR LA**AVIS DE QUALITÉ**

	Page
BERTRAND, ROBERT	10460
BONNEAU, MME CYRILLE (GAÉTANE DESGAGNÉ)	10460
CHEVALIER, MAURICE	10460
MACCAMO-GRATTON, PAULETTE	10460
MOREAU, SERGE	10461
VACHON, J.-MARCEL	10461
VERREAULT, GABRIEL	10461

DEMANDE(S) À LA LÉGISLATURE

BOUCHERVILLE, VILLE	10461
CONGRÉGATION DES PETITS FRÈRES DE MARIE dits FRÈRES MARISTES	10462
COOPÉRATIVE AGRICOLE RÉGIONALE DE PAPINEAU	10462
LA PRAIRIE, VILLE	10462
SAINT-LÉONARD, VILLE	10462
SAINT-RAYMOND, VILLE	10464
STADACONA MINES (1944) LIMITED	10464
VERDUN, CITÉ	10464

FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES — LOI RÉGISSANT LE

PARTI LIBÉRAL (<i>État sommaire du montant versé au représentant officiel pour la période du 1^{er} août 1981 au 31 août 1981</i>)	10464
--	-------

MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES**ASSEMBLÉE NATIONALE**

CONVOCATION DE LA LÉGISLATURE	10526
PRÉSENTATION DE PROJETS DE LOI PRIVÉS	10526

ÉNERGIE ET RESSOURCES**CADASTRES**

JONQUIÈRE, CANTON (<i>Erratum</i>)	10527
SAINT-MARTIN, PAROISSE (<i>Erratum</i>)	10527

PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE — LOI SUR LA

ABERCORN, VILLAGE	10465
ANDRÉVILLE, VILLAGE	10465
AUBERT-GALLION, MUNICIPALITÉ	10465
AUTHIER, MUNICIPALITÉ	10465
BARNSTON, CANTON	10465
BELCOURT, MUNICIPALITÉ	10465
BELLECOMBE, MUNICIPALITÉ (PARTIE NORD-OUEST)	10465
BONSECOURS, MUNICIPALITÉ	10466
BROME, VILLAGE	10466
BROMPTON, CANTON	10466
CAP-SAINT-IGNACE, MUNICIPALITÉ	10466
CHARTIERVILLE, MUNICIPALITÉ	10466
EAST-BROUGHTON, MUNICIPALITÉ	10466
EAST-BROUGHTON-STATION, VILLAGE	10466
FIEDMONT-ET-BARRAUTE, MUNICIPALITÉ	10466
HALIFAX-NORD, CANTON	10467
HALIFAX-SUD, CANTON	10467
INVERNESS, VILLAGE	10467
IRELAND, MUNICIPALITÉ	10467
ISLE-VERTE, VILLAGE	10467
LA BAIE, VILLE	10467
LA MOTTE, MUNICIPALITÉ	10467
LAC-ST-JEAN-OUEST, TERRITOIRES NON ORGANISÉS	10467

PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE — LOI SUR LA — suite

	Page
LANDRIENNE, CANTON	10468
LEEDS, CANTON	10468
L'ISLET-SUR-MER, VILLAGE	10468
MAGOG, CANTON	10468
MARSTON, CANTON	10468
NANTES, MUNICIPALITÉ	10468
NOTRE-DAME-DE-BON-SECOURS-DE-L'ISLET, PAROISSE	10468
NOTRE-DAME-DE-LOURDES-DE-HAM, MUNICIPALITÉ	10468
NOTRE-DAME-DES-SEPT-DOULEURS, PAROISSE	10469
NOTRE-DAME-DU-NORD, MUNICIPALITÉ	10469
NOTRE-DAME-DU-ROSAIRE, MUNICIPALITÉ	10469
POTTON, CANTON	10469
RIVIÈRE-BLANCHE, MUNICIPALITÉ	10469
ROBERVAL, VILLE	10469
SAINT-ALEXANDRE, PAROISSE	10469
SAINT-ALFRED, MUNICIPALITÉ	10469
SAINT-AMBROISE, VILLAGE	10470
SAINT-ANTOINE-DE-PONTBRIAND, PAROISSE	10470
SAINT-ARSÈNE, PAROISSE	10470
SAINT-AUGUSTIN-DE-WOBURN, PAROISSE	10470
SAINT-BENJAMIN, MUNICIPALITÉ	10470
SAINT-CATHERINE-DE-HATLEY, MUNICIPALITÉ	10470
SAINT-CHARLES-DE-BOURGET, CANTON	10470
SAINT-CLOTHILDE, PAROISSE	10470
SAINT-CÔME-DE-KENNEBEC, PAROISSE	10471
SAINT-DAVID-DE-FALARDEAU, MUNICIPALITÉ	10471
SAINT-DOMINIQUE-DU-ROSAIRE, MUNICIPALITÉ (PARTIE OUEST)	10471
SAINT-ÉDOUARD-DE-FRAMPTON, PAROISSE	10471
SAINT-EUPHÉMIE-SUR-RIVIÈRE-DU-SUD, MUNICIPALITÉ	10471
SAINT-FÉLICIEN, VILLE	10471
SAINT-FRANÇOISE, PAROISSE	10471
SAINT-FULGENCE, MUNICIPALITÉ	10472
SAINT-GEORGES-EST, PAROISSE	10472
SAINT-GERMAIN, PAROISSE	10472
SAINT-GUILLAUME-DE-GRANADA, MUNICIPALITÉ	10472
SAINT-HEDWIDGE, PAROISSE	10472
SAINT-HÉLÈNE, PAROISSE	10472
SAINT-JACQUES-DE-LEEDS, MUNICIPALITÉ	10472
SAINT-JEAN-BAPTISTE-DE-L'ISLE-VERTE, MUNICIPALITÉ	10472
SAINT-JEAN-DE-BRÉBEUF, MUNICIPALITÉ	10473
SAINT-JEAN-PORT-JOLI, MUNICIPALITÉ	10473
SAINT-JUSTINE, PAROISSE	10473
SAINT-LUC, PAROISSE	10473
SAINT-MARGUERITE, PAROISSE	10473
SAINT-MATHIEU, PAROISSE	10473
SAINT-MODESTE, PAROISSE	10473
SAINT-NAZAIRE-DE-DORCHESTER, PAROISSE	10473
SAINT-NORBERT-D'ARTHABASKA, PAROISSE	10474
SAINT-PATRICE-DE-BEAURIVAGE, PAROISSE	10474
SAINT-PIERRE-BAPTISTE, PAROISSE	10474
SAINT-PRIME, MUNICIPALITÉ	10474
SAINT-ROSE-DU-NORD, PAROISSE	10474
SAINT-THÉOPHILE, MUNICIPALITÉ	10474
SAINT-VICTOR, VILLAGE	10474
SAINT-VICTOR-DE-TRING, MUNICIPALITÉ	10474
SHENLEY, CANTON	10475
STUKELY-SUD, MUNICIPALITÉ	10475
SUTTON, VILLE	10475
TRÉCESSON, CANTON	10475
TREMBLAY, CANTON	10475
WEEDON, CANTON	10475

RÉGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE DU QUÉBEC — LOI SUR LA

PROFESSIONNELS DÉSENGAGÉS ET NON PARTICIPANTS 10476

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES**AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS**

DAYRU DISTRIBUTORS LIMITED (*Erratum*) 10526

INTERNATIONAL BUILDING LIMITED (*Erratum*) 10526

REPRISE D'EXISTENCE (AVIS DE)

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE TÉLÉDÉTECTION (L') 10398

CENTRE CHRÉTIEN POUR LES JEUNES CHINOIS DE MONTRÉAL 10398

IMMEUBLES V.D. LTÉE (LES) 10398

LIGUE DE HOCKEY MODERNE DE VERDUN 10398

MONTRÉAL CHINESE YOUNG MEN'S CHRISTIAN INSTITUTE 10398

MONTRÉAL CHINESE YOUNG MEN'S CHRISTIAN INSTITUTE (THE) 10398

SOCIÉTÉS DE PRÊTS ET DE PLACEMENTS — LOI SUR LES

GRANVILLE SAVINGS AND MORTGAGE CORPORATION (*Permis*) 10484

GRANDVILLE SOCIÉTÉ D'ÉPARGNE ET D'HYPOTHÈQUES (*Permis*) 10484

SOUMISSIONS — DEMANDES DE

BELOEIL, VILLE 10484

CHARNY, VILLE 10485

DORVAL, CITÉ 10486

SAINT-EUSTACHE, VILLE 10486

SAINTE-JULIE, VILLE 10487

SAINTE-MARGUERITE-DU-LAC-MASSON, PAROISSE 10488

SYNDICATS PROFESSIONNELS — LOI SUR LES

SYNDICAT DES ACÉRICULTEURS DE LA BEAUCE (*Changement de nom*) 10489

SYNDICAT PROFESSIONNEL DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS AUXILIAIRES DE LA
RÉGION DE L'AMIANTE (*Constitution*) 10489

VENTE(S) À LA FOLLE ENCHÈRE

TRI-STATE INVESTMENTS CO. LIMITED c. BOISJOLY *ET AL.* 10489

VENTE(S) PAR SHÉRIF**BEAUCE**

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE BEAUCE SUD (LA) c. LES TOITURES TRANS QUÉBEC
INC. *ET AL.* 10490

ENTREPRISES C.A. NORTON LTÉE (LES) c. ABATTOIRS STE-GERMAINE LTÉE 10491

BEAUHARNOIS

NORMANDIN c. PARADIS *ET AL.* 10492

BEDFORD

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE c. BEER 10492

CHICOUTIMI

CAISSE POPULAIRE D'ARVIDA (LA) c. TREMBLAY *ET AL.* 10495

HULL

L'ANGE-GARDIEN, MUNICIPALITÉ c. CLUB DE GOLF LES ARPENTS VERTS INC. 10495

VENTE(S) PAR SHÉRIF – suite**MINGAN**

Page

CÔTÉ *ET AL.* c. HACHÉ 10496**MONTRÉAL**

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. ÉQUIPEMENTS & QUINCAILLERIE INDUSTRIELS
DORVAL INC. 10497

BRACAGLIA c. VITULANO 10498

CAISSE POPULAIRE DE LASALLE CENTRE c. GIUSTO *ET AL.* 10498

CAISSE POPULAIRE DE LASALLE CENTRE c. GIUSTO *ET AL.* 10499

IMMEUBLES R. BÉLAIR INC. c. BÉRIAULT 10499

QUÉBECGRENIER c. MATHIEU *ET AL.* 10500**ROBERVAL**

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. LES JARDINS JEAN DOLBEAU INC. *ET AL.* 10500

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE D'ALMA (LA) c. ATELIER BILODEAU & FRÈRES INC. 10501

SAINT-FRANÇOIS

BENEFICIAL FINANCE c. HAMEL 10502

SAINT-HYACINTHE

PORVOBEC INC. c. LES SALAISONS V. COURCHESNE ET FILS INC. 10502

PORVOBEC INC. c. LES SALAISONS V. COURCHESNE ET FILS INC. 10503

SAINT-MAURICE

BANQUE NATIONALE DU CANADA (LA) c. GAUTHIER 10505

TERREBONNE

BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL (LA) c. CARON *ET AL.* 10505

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. LARAMÉE *ET AL.* 10506

BEAUDOIN c. BOISCLAIR *ET AL.* 10507

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE LACHUTE (LA) c. LES IMMEUBLES JACQUES
RICHER INC. *ET AL.* 10507

CAISSE POPULAIRE DE TERREBONNE c. BEAULIEU 10508

VENTE(S) POUR TAXES

GREENFIELD-PARK, VILLE 10509

LONGUEUIL, VILLE 10512

SOMMAIRE

	Page
AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME, LOI SUR L'	10448
ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES, LOI SUR LES	10448
AVIS DIVERS	10450
CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL, LOI SUR LE	10451
CODE DE PROCÉDURE CIVILE	10455
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC	10399
COMPAGNIES, LOI SUR LES	10373-10456
COMPAGNIES ÉTRANGÈRES, LOI SUR LES	10397
CURATELLE PUBLIQUE, LOI SUR LA	10460
DEMANDE(S) À LA LÉGISLATURE	10461
FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES, LOI RÉGISSANT LE	10464
MINISTÈRES, AVIS CONCERNANT LES	10526
PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE, LOI SUR LA	10465
RÉGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE DU QUÉBEC, LOI SUR LA	10476
RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES, LOI CONCERNANT LES	10398
SOCIÉTÉS DE PRÊTS ET DE PLACEMENTS, LOI SUR LES	10484
SOUMISSIONS, DEMANDES DE	10484
SYNDICATS PROFESSIONNELS, LOI SUR LES	10489
VENTE(S) À LA FOLLE ENCHÈRE	10489
VENTE(S) PAR SHÉRIF	10490
VENTE(S) POUR TAXES	10512